

M. Mota Pinto est chargé de former le gouvernement portugais

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F
Algérie, 1,30 D.M.; Arabie, 1,80 D.M.; Belgique, 1,20 D.M.; Brésil, 1,20 D.M.; Canada, 5,75 F; Danemark, 3,75 F; Espagne, 40 pes.; France, 20 F; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Japon, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,20 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,00 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts.; Yougoslavie, 13 din.
Tarif des abonnements page 25
5, RUE DES ITALIENS
75247 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Tél. : 246-72-23

Le plan Carter contre l'inflation n'enraie pas la chute du dollar

Une longue maladie

Des références à Churchill, un ton dramatique... nous devons affronter une période d'austérité nationale... en même temps une modestie parfois surprenante...

Il y a six mois, le gouvernement américain cherchait à abaisser le taux d'inflation de 8,8 % à 5,8 % par an. La Maison Blanche s'était bornée à demander aux entreprises d'accepter de ramener les augmentations de salaires et de prix à un niveau inférieur à celui de deux dernières années...

Actuellement, les entreprises ont intégré la forte hausse de 1978 dans leurs calculs provisionnels de coûts. Les syndicats ont fait de même, en demandant des hausses salariales de 9 % et plus...

On peut se demander si M. Carter s'est bien donné le maximum de moyens pour remonter le courant. Les sanctions prévues sont plus sévères que par le passé...

Le président a tout de même promis de revenir à la charge auprès du Congrès, qui va être renouvelé pour lui faire adopter une loi contrôlant l'inflation...

Le ralentissement de l'activité économique américaine, l'arrêt de la flamme de mesures sur l'énergie ainsi que le regain de crédibilité présidentielle après les accords de Camp David...

A la suite de la baisse du dollar, les financiers de Wall Street estiment quant à eux que le plan présidentiel est trop faible et intervient trop tard...

- La devise américaine tombe à 4,15 francs
• Washington privera de commandes d'Etat les entreprises qui augmenteront trop les salaires

Le marché des changes a très mal réagi au discours du président Carter, qui a présenté le 24 octobre son plan anti-inflation...

M. Carter a présenté la « phase 2 » de son plan sur un ton plus dramatique, mais aussi plus autoritaire, que celui employé en avril dernier pour la « phase 1 ».

Les milieux financiers, qui déplorent la complexité du dispositif présidentiel, mettent en doute la possibilité, pour la Maison Blanche, d'exercer une pression réelle sur les partenaires sociaux...

De notre correspondant

Washington. — Pour l'essentiel, la phase 2 du plan Carter prévoit une réduction du déficit budgétaire par compression des dépenses publiques, limitation des hausses de salaires...

Ces règlements seront révisés et allégés, quand l'administration de tutelle elle-même ne sera pas tout simplement supprimée.

LES DEPENSES DU GOUVERNEMENT VONT ETRE REDUITES

Le président a renforcé au dernier moment cet aspect de son programme en promettant de ramener le déficit budgétaire à moins de 30 milliards de dollars pour l'année 1979-1980...

Celle-ci devrait, il est vrai, avoir moins de travail si le président tient sa promesse d'alléger les contrôles bureaucratiques sur l'industrie.

Un an après le rétablissement de la Généralité

Un certain désenchantement en Catalogne

Le contraste est frappant entre le Pays basque espagnol, où la mise en place des institutions de préautonomie n'a pas empêché, et aurait même contribué à accroître, les actes de violence...

Barcelone. — Inutile de chercher les signes d'une Catalogne qui serait davantage catalane. Il n'y en a pas. Un an après avoir retrouvé sa Généralité et son vieux président gaullien, M. Josep Tarradellas...

La signature du traité de paix israélo-égyptien serait retardée

Les amendements proposés par M. Sadate font l'objet d'un examen minutieux à Jérusalem

Dans une déclaration au « Maariv » publiée ce mercredi 25 octobre, M. Begin propose que le président Sadate vienne à Jérusalem pour signer le traité de paix israélo-égyptien...

De notre correspondant

Jérusalem. — Malgré les réticences ou l'opposition de certains ministres, le projet de traité élaboré à Washington devrait être approuvé — sous réserve de certaines modifications — par la majorité des membres du gouvernement israélien ce mercredi...

Après quatre heures de débats, M. Begin devait lui-même intervenir au cours de la matinée pour proposer quelques amendements au texte rapporté de Washington.

Les ministres des affaires étrangères et de la défense ont dû se livrer au même travail d'explication devant les députés de la commission des affaires étrangères de la Knesset...

Ce retard, qui semble avoir irrité quelque peu la Maison Blanche, est dû au fait que M. Begin, pour atténuer les différends, voulait que chacun des dix-huit membres du gouvernement puisse s'exprimer séparément sur le point de vue et que les négociateurs, MM. Dayan et Weizman, aient l'occasion de fournir tous les éclaircissements nécessaires...

Un an après le rétablissement de la Généralité

Un certain désenchantement en Catalogne

Le contraste est frappant entre le Pays basque espagnol, où la mise en place des institutions de préautonomie n'a pas empêché, et aurait même contribué à accroître, les actes de violence...

Barcelone. — Inutile de chercher les signes d'une Catalogne qui serait davantage catalane. Il n'y en a pas. Un an après avoir retrouvé sa Généralité et son vieux président gaullien, M. Josep Tarradellas...

Un homme transcendant par la France

« DE GAULLE MALGRÉ LUI », DE P. DE BOISDEFRE

Nul n'entre jamais dans l'histoire en livrant totalement sa propre vérité. Longtemps, même, on tint cette part de mystère pour une vertu de l'homme d'Etat...

Le gouvernement est en place. Des communistes aux centristes, la Généralité a le mérite de représenter presque tout l'éventail politique catalan.

Un homme transcendant par la France

« DE GAULLE MALGRÉ LUI », DE P. DE BOISDEFRE

Nul n'entre jamais dans l'histoire en livrant totalement sa propre vérité. Longtemps, même, on tint cette part de mystère pour une vertu de l'homme d'Etat...

L'agitation dans les P.T.T.

443 000 agents est-ce assez ?

Seuls, les syndicats F.O. et C.F.T.C. ont appelé à la grève l'ensemble des P.T.T. ce mercredi 25 octobre. La C.G.T. et la C.F.D.T., fidèles à leur tactique des grèves tournantes, ne prévoient d'arrêts de travail que dans les services des centres de tri et chez les ambulants.

Jamais, depuis la grève de 1974, les postiers et les agents des télécommunications ne s'étaient autant plaints d'un manque d'effectifs. Une majorité des 443 000 salariés des P.T.T. est convaincue que le gouvernement refuse sciemment de donner les hommes nécessaires aux postes et aux télécommunications.

ALAIN FAUJAS.

AU JOUR LE JOUR

FAIS-MOI MAL !

Après avoir contracté plus de deux heures avec le premier ministre, dans un climat d'arrêt de travail persistant, M. Edmond Maire a déclaré que « le moment est venu d'accélérer l'action »...

En fait, depuis deux ans que nous pratiquons M. Barre, la France est plongée dans une problématique socio-matérielle, avec un premier ministre qui tente de nous convaincre qu'il y a du bien à se faire du mal...

Un homme transcendant par la France

« DE GAULLE MALGRÉ LUI », DE P. DE BOISDEFRE

Nul n'entre jamais dans l'histoire en livrant totalement sa propre vérité. Longtemps, même, on tint cette part de mystère pour une vertu de l'homme d'Etat...

Cartier watch advertisement: le myst de Cartier, Perfection technique, raffinement esthétique, garantie à vie.

Vertical advertisement on the left margin: S. LA GROSSE DES MARINS, d'urgence pour les besoins militaires.

COMMUNICATION

LE PONT

« Il fallait opter pour une religion scientifique, je choisis la communication. Mais cette société de communication ne s'épanouira que par un progrès de la compréhension. » C'est par ces mots que Pierre Algrain, secrétaire d'Etat chargé de la recherche scientifique, a ouvert, lundi 23 octobre à Paris, le troisième symposium international « Découvertes » organisé par la Fondation Honda (1).

A l'heure où « 50 % des métiers manquent de l'information » (J.-C. Simon), il n'était pas étrange de voir ce thème de la communication servir d'axe aux exposés et débats de cette rencontre. Grâce à la technologie de pointe, un nouveau pont est lancé entre les hommes, entre les disciplines, entre les pouvoirs. Est-il solide, est-il fragile ? Conduit-il vers une société plus oppressive ou plus décentralisée ?

Il revenait à Alain Touraine de camper le sujet, de lui donner ses dimensions historiques et sociologiques. Comment ne pas partir de la crise que nous vivons aujourd'hui ? Évacuant (un peu

par PIERRE DROUIN

l'aspect économique des choses, notre sociologue voit surtout deux phénomènes : la fin de l'hégémonie mondiale de l'Europe et la contestation des valeurs sur lesquelles a reposé la société industrielle.

Où nous mène cette crise ? Ou bien à la décadence si nous préférons aux investissements ; ou bien à la contre-culture et à l'ac-

L'ambivalence de notre société

Quelle ambiguïté dans ce mot ! Il peut aussi bien être chargé d'espérance s'il exalte les solidarités humaines que de mélancolie s'il signifie une « société programmée ». Alain Touraine a reconnu l'ambivalence de cette société où, d'une part, l'augmentation des choix est incontestable et le phénomène de reproduction est moins vif (cela va de la plus grande difficulté de la transmission de l'héritage économique et culturel à la libération de la femme), mais aussi où le contrôle

social est de plus en plus étroit et la concentration du pouvoir de plus en plus forte. Dans cette « société de communication », les grands conflits se décentrent moins entre dirigeants et dirigés qu'entre les grands appareils et les « consommateurs » dans le sens le plus large du mot (par exemple, entre le réseau hospitalier et les besoins de santé). La contestation de l'appareil qui pousse au besoin de naturel (écologie, sexe, etc.) et celle de gestion qui pousse à son contraire qu'est l'autogestion.

La « communication » entre les cultures ne pose pas moins de problèmes et M. Louis Dumont, directeur d'études à l'École des hautes études, s'en ouvrit à son auditoire, avec des exemples tirés aussi bien des Indes que du voisinage. Par exemple, en Allemagne, « l'homme est reconnu immédiatement comme être social » et la nation est un « individu collectif ». En France, la « nation se limite à être le cadre de l'émancipation de l'individu qui est l'alpha et l'oméga de tous les problèmes politiques ». Et l'on s'étonnera que des dissensions aient pu naître entre nos peuples !

Au cours de « tables rondes », des cas concrets portant sur la « communication » devaient être examinés. Celle que devait animer M. André Leroi-Gourhan, directeur de l'Institut de recherche et d'information appliquée (IRIA), avait pour objet de montrer comment les concepts et leur description se modifiaient sous l'influence de l'outil informatique dans le cas des mathématiques, de la médecine et du droit.

A l'inverse, c'est sur une note désempantée que devait nous laisser M. Yves Jaigu, directeur de France-Culture, qui n'hésitait pas à affirmer : « C'est parce que les êtres humains n'ont plus rien à se dire que sont nés, comme d'un réflexe de nature, les mass media, les machines à communiquer, les satellites, etc. »

Il est temps qu'un nouveau pont soit lancé entre les sciences humaines et l'ignorance des foules. « Rétablir la communication, c'est d'abord retrouver quelque chose à communiquer. » Puisque cette sagesse l'emportera sur la puissance explosive des découvertes qui laissent le roi couvert mais l'homme nu.

(1) La Fondation Honda a été créée officiellement en décembre 1977 après le succès des deux premiers congrès internationaux organisés par le célèbre firm japonais, à Tokyo en 1976, et à Rome en 1977 sous la dénomination « Découvertes ». Son but est de favoriser le dialogue entre savants, chercheurs, spécialistes, intellectuels du monde entier pour aider l'homme à maîtriser ses découvertes et à redéfinir les valeurs de la civilisation moderne.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Comment démanteler en soi ce qui est nécessité et contingence, ce qu'on a hérité comme tel et ce qu'on s'est acquis à soi-même, ce qui en nous exprime vraiment l'être et non l'être social ?

C'est d'autant plus difficile, note Ramuz, que les idées trahissent toutes fautes dans les journaux, les livres, les conversations : les hommes les y ramassent au hasard, conformément à leurs intérêts du moment, et à leurs besoins d'aujourd'hui qui changeront tout aussi vite.

En fait, poursuit Ramuz, l'homme qui voudrait penser « purement » aurait d'abord à être ; or, il y a très peu d'hommes qui sont. La très grande majorité des gens n'ont d'existence que journalière. C'est-à-dire qu'ils ont les idées de leur fonction et non les leurs. — R. J.

Le nouvel ordre mondial de l'information

par MUSTAPHA MASMOUDI (*)

Le nouvel ordre mondial de l'information est, avant tout, une volonté profonde de changer les modèles et les structures mises en place à la faveur d'une conjoncture historique qui ne semble pas devoir se renouveler, à savoir le phénomène colonial, ou de situations fondées sur la dépendance, l'injustice ou l'infériorité. Cette dépendance, cette injustice et cette infériorité se traduisent par un déséquilibre évident au niveau de tous les moyens de communication : est-il juste et équitable que les radios des pays développés monopolisent à elles seules 90 % des fréquences du spectre électromagnétique, et que les grandes agences de presse internationales, qui diffusent plus de 80 % des nouvelles circulant dans le monde, ne consacrent aux pays en développement — c'est-à-dire aux trois quarts de l'humanité, — que près de 25 % de leur production ?

Pour me limiter aux aspects juridique et technico-financier, je révélerai que le premier est marqué notamment par l'insistance, au caractère lacunaire, du droit international en la matière. Tandis que sur le plan technico-financier, le déséquilibre est illustré par un sous-équipement flagrant : en ce vingtième siècle, il est navrant, pour ne pas dire révoltant, de constater qu'on continue à pénaliser les faibles débits et les petits consommateurs et que le prix d'un message de presse est plus cher quand il circule entre deux pays en développement qu'entre deux pays développés. Le nouvel ordre mondial de l'information, en visant une reconsidération des concepts actuels dans ce domaine, essentiellement pour but d'améliorer le droit de chaque individu, de chaque groupe, d'individu, et, a fortiori, de chaque peuple, de chaque nation, à faire connaître ses problèmes et ses ambitions.

C'est dire que cet ordre nouveau auquel nos pays aspirent à une signification fondamentale de coopération, répondent à une volonté irré-

ductible d'instaurer des relations nouvelles, basées sur l'indépendance, la justice et l'égalité. Il implique la nécessité de repenser les problèmes de la communication, en fonction de leur caractère global autant que de leur interdépendance étroite.

Aboutir à une éthique universelle

En d'autres termes, ce nouvel ordre mondial de l'information est, en dernière analyse, indissociable de la recherche d'un nouvel ordre économique international, puisque les deux actions ont pour finalité de promouvoir, d'abord et surtout, la coopération la plus large entre les pays en développement afin que, dans un deuxième stade — qui, du reste, peut aussi être simultané au premier, — aillent sollicités en mesure de développer une coopération efficace avec les pays industrialisés. Au niveau des pays non alignés, nous nous sommes attachés à concrétiser ces intentions en créant le « pool » des agences de presse, qui — loin de constituer un organe autonome — sert plutôt à compléter l'action, certes utile, des agences transnationales quand il s'agit des informations concernant nos pays.

Cette progression vers un ordre mondial nouveau n'implique nullement l'intention qui nous est prêtée de vouloir déclarer la guerre à nos devanciers ou exercer une concurrence déloyale à leur égard. Ce nouvel ordre ne tend pas non plus à consacrer la mainmise des gouvernements sur les moyens d'information, puisqu'il se base, essentiellement, sur le développement des

(*) Délégué permanent de la Tunisie à l'UNESCO, président du comité international de coordination de l'information entre les pays non alignés, ancien secrétaire d'Etat à l'information.

pool au niveau régional et supranational, ainsi que sur le renforcement de la coopération horizontale entre les organismes professionnels de diverses nationalités. Il s'agit surtout de favoriser l'épanouissement des moyens d'information des pays en développement pour qu'ils soient en mesure de s'adapter à un flux plus équilibré des nouvelles entre toutes les régions du monde.

Il s'agit, enfin, de garantir la production du journaliste en même temps que de son lecteur et d'aboutir à une éthique universelle. Par conséquent, loin de viser une quelconque atteinte à la liberté de la presse, ce concept tend plutôt à favoriser cette liberté, comme vient de le déclarer récemment le premier ministre tunisien, M. Hédi Nourra, dans un discours sur le nouvel ordre mondial de l'information, en multipliant les sources de l'information et en fournissant, de la sorte, un éventail de choix beaucoup plus large.

En définitive, le nouvel ordre mondial de l'information ne vise pas seulement à décoloniser l'information — expression qui semble dérangeant certains nostalgiques, — mais, aussi et surtout, à équilibrer le flux des informations entre les différents parties du globe. Il est évident que, dans ce but, il faudrait que les pays les moins développés soient en mesure de répondre aux exigences matérielles, techniques et professionnelles, d'une information rapide, complète et objective.

C'est là qu'intervient, très précisément, le rôle essentiel des pays développés, qui consistent à aider le tiers-monde à acquérir les moyens indispensables à une participation profitable à tous.

Ne sont-ils pas mieux placés que quiconque pour savoir que les intérêts de telle ou telle société, de telle ou telle entreprise, et légitimes soient-ils, doivent s'estomper lorsqu'il y a des droits et des intérêts de l'humanité tout entière ?

La médecine francophone perdra-t-elle sa voix ?

par ROGER BENICHOUX (*)

La langue française, n'est qu'à son début. L'analyse de l'évolution des périodiques canadiens français se révèle de ce fait difficile sinon impossible. Livres et périodiques médicaux sont indispensables, ne serait-ce que parce qu'ils sont publiés par les mêmes éditeurs. Si l'audience diminue, les prix augmentent et la qualité baisse, ou probablement les deux à la fois.

L'édition d'un bon livre bien illustré revient très cher et la concurrence anglo-saxonne est de mieux en mieux placée. Elle commence à s'implanter solidement en France. La génération des étudiants français qui ont privilégié l'anglais au lycée et qui sont plus facilement anglophones a atteint nos facultés. La concurrence n'est d'ailleurs pas uniquement anglo-saxonne. Le grand éditeur allemand Springer (différent du groupe de presse du même nom) édite en très bon français des revues et la plupart de ses livres. Un éditeur américain, Saunders, vient de racheter en partie une véritable maison française, les Editions Doyn. Ce n'est sûrement pas pour en faire un vecteur de la pensée française. A l'opposé, il faut noter les tentatives méritoires, mais encore timides, d'installation des Editions Masson aux Etats-Unis.

Défendre la qualité

Gilbert Comte le rappelait récemment : « La langue, c'est la nationalité » (Le Monde du 15 juillet). C'est pour avoir négligé la vulnérabilité de leur langue, que Catalans, Basques, Corsais, Bretons, et sans doute bientôt d'autres entameront des batailles en sa faveur. Puisse-nous nous tromper en entrevoyant que nos enfants auront à mener en Europe et dans le monde le même combat en faveur de la langue française, si dès maintenant nous n'en arrêtons pas le glissement. Qu'on nous comprenne bien. Les médecins n'ont pas de vocation particulière pour la défense de la langue française. Mais il se trouve que, à la réflexion, elle leur semble passer par la défense de la qualité des publications médicales.

Rappelons que la forme de l'écriture et sa qualité commandent, à plus ou moins long terme, la médecine de Nancy.

échéance, le fond de la recherche médicale. Il serait absurde de nier que, en France, il se fait de la bonne recherche en médecine. Mais elle se fait mal connaître.

A l'initiative des unions de consommateurs, les médecins se préoccupent de la qualité des publications qui leur sont offertes. Tous sont consommateurs ; certains, les universitaires et les chercheurs, sont aussi fabricants. Mais, naturellement, les plus impliqués sont les responsables directs des périodiques. Un colloque sur « Présent et avenir des périodiques médicaux francophones » les réunira les 2 et 3 novembre prochain à l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson (2).

Bien que les organisateurs de ce colloque soient des universitaires sans attache institutionnelle avec aucun périodique il est réconfortant d'envisager l'écho favorable retrouvé un peu partout en France et dans le monde. De grands éditeurs, des universitaires, des chercheurs et même des médecins praticiens animent plusieurs « tables rondes » et discussions. Il s'agit de réfléchir aux meilleurs moyens d'obtenir mieux rédigés par leurs auteurs, mieux sélectionnés par les responsables, mieux présentés par les éditeurs. Le sommet du colloque devrait être l'élaboration d'une charte de qualité des périodiques médicaux. Une grande audace d'innovation est souhaitée pour cette charte dont il faudra bien par la suite assurer l'application.

C'est par leur qualité et non point par leur expression en une langue étrangère que les travaux de la médecine française s'imposent ! « J'ai voulu pour diverses raisons », m'écrivait récemment le prix Nobel de médecine, que chacun de mes travaux principaux soit publié en français, aux comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences. Ce que j'ai fait. Or, publiés en français dans un journal totalement francophone, ces travaux sont reconnus et cités dans la littérature mondiale autant que d'autres travaux publiés en anglais.

(1) Un exemple significatif est celui de la Société européenne de chirurgie expérimentale fondée en 1968 à Nancy avec trois langues : français, allemand, anglais. Pour son dixième anniversaire en 1978, son congrès à Paris a eu l'anglais comme langue exclusive !

(2) Renseignements à l'Institut de recherches chirurgicales, C.E.U., de Nancy-Brabois, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy.

es éditions sociales
Collection "Problèmes Histoire"
Charles PARAIN Octave Auguste 1 vol. 25 F
Collection Terrains
Yves EYOT Genèse des phénomènes esthétiques 1 Vol. 80 F
Paul BOCCARA Sur la mise en mouvement du "Capital" Premiers essais 1 Vol. 60 F
Collection "Notre Temps"
Christian TOPALOV Se loger en liberté 1 Vol. 20 F
Laurient SALINI Mai des prolétaires 1 Vol. 16 F
Paul LAURENT Le PCF comme il est Entretiens avec Roger Faivre 1 Vol. 25 F
Hors Collection
Daniel KARLIN, Tony LAINÉ La mal vie 1 vol. 55 F
Daniel KARLIN, Tony LAINÉ La raison du plus fou 50° mille 1 Vol. 45 F
Maurice GOLDRING L'accident 1 vol. 39 F
Alexandre ADLER, Francis COHEN Maurice DECAILLON, Claude FRIOUX, Léon ROBEL L'URSS et nous 1 Vol. 45 F
Paul BOURGES Les salaires sont-ils responsables de l'inflation ? 1 Vol. 35 F
James LAWLER Intelligence, génétique, racisme Le quotient intellectuel est-il héréditaire ? 1 Vol. 45 F
M. DUFOUR, D. MONTEUX, Y. SCHWARTZ L'université de la crise au changement 1 Vol. 48 F
Catherine CLAUDE Voyage et aventures en écologie 1 Vol. 39 F
Christian HERNANDEZ Handicaps, Handicaper 1 Vol. 36 F
René GAUDY Et la lumière fut nationalisée 1 Vol. 35 F
Francine et André DEMICHEL, Marcel PIQUEMAL Pouvoir et libertés 1 Vol. 59 F
Guy KONOPNICKI Balades dans la culture Avec arrêts fréquents chez les travailleurs 1 Vol. 36 F
Henri CLAUDE Les multinationales et l'impérialisme 1 Vol. 39 F
Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes La condition féminine 1 Vol. 55 F
des livres pour le socialisme et la liberté

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

étranger

LA SITUATION EN ÉTHIOPIE ET LA GUERRE EN ÉRYTHRÉE

La « deuxième réforme agraire » de la province de Kaffa

Correspondance

Yabou (province de Kaffa). — « Nous sommes des cultivateurs, mais nous avons les mêmes problèmes que les ouvriers de la ville », conclut, désabusé, un dirigeant de l'Association des paysans de Yabou, centre de production du café qui représente les deux tiers des exportations de l'Éthiopie. La centaine de paysans qui, depuis le lever du jour, sont rassemblés pour débattre des difficultés de leur coopérative approuvent en hochant la tête.

Particulièrement qui ne se retrouve que dans quelques rares autres régions du Sud : à la fin de l'année 1977, Yabou a vécu une « deuxième réforme agraire » au détriment de ceux qu'on qualifie désormais de « koulaks » et qui furent les grands vainqueurs de la première. Disposant d'une superficie de 10 hectares, ils pouvaient embaucher des ouvriers agricoles et se lancer dans des activités plus lucratives que la culture du café : la commercialisation de la production et vente aux « paysans pauvres » de produits de première nécessité. Ils y avaient trop bien réussi, constituant une élite rurale à la fois de propriétaires et d'intermédiaires, occupant souvent à la direction des associations.

La nouvelle redistribution des terres a accordé à chaque paysan l'exploitation d'une superficie de 2 à 4 hectares, suivant la seule dimension de sa famille, exploitation dont il tire un revenu annuel moyen de 400 birr (1 dollar vaut 2 birr). Le quart des anciens dirigeants ont été déçus de leurs postes à la tête des associations.

Yabou n'est pas mal loti : un poste sanitaire dispense des soins et délivre des médicaments gratuitement ; un moulin est en construction ; un magasin de stocks et une station de lavage de café sont prévus ; une école fonctionne ; le tout financé par l'État, des crédits publics et surtout le produit du « champ collectif » qui, l'année dernière, s'est élevé à plus de 700 birr.

À première vue, les paysans de Yabou seraient donc tout lieu d'être satisfaits de leur sort. Mais ils ont tout de même quelques griefs qu'ils ont pu mesurer tout ce qu'ils peuvent conquérir encore », nous dit un responsable.

En effet, bien que les cadres de l'association recrutés sur place et formés à Addis-Abeba pendant trois mois, s'efforcent de contrôler la discussion pour lui donner un cours très officiel, les simples paysans ne mâchent pas leurs mots : ils ont à l'évidence acquis un droit à la parole qu'ils ne semblent pas prêts à se laisser confisquer.

Une pénurie alimentaire alarmante

La pénurie alimentaire, notamment dans les villes, reste alarmante. Addis-Abeba n'évitera cet automne la disette que grâce à l'arrivée de 40 000 tonnes de céréales importées du Canada et de la C.E.E. Pour sauver de la famine le Wollo, où les besoins étaient aussi criants qu'en 1973, l'Éthiopie a dû faire appel à une aide internationale qui a été remarquablement distribuée. Ainsi, paradoxalement, si la production intérieure a notablement augmenté, les importations céréalières ne cessent de croître : 70 000 tonnes en 1976, 210 000 prévues en 1978 sans compter l'indispensable aide alimentaire des organisations internationales.

Les experts éthiopiens sont unanimes : ce blocage conduit l'économie à la catastrophe. Tous voient le développement de l'Éthiopie des investissements financés par l'État, l'agriculture et relevant que les charges nouvelles auxquelles l'État doit faire face (dépenses sociales et surtout entretien et équipement d'une armée de quatre cent mille hommes) vont croissant et que le coût des importations alimentaires devient insupportable. Le président Mengistu, dans son discours au programme du quatrième anniversaire de la révolution, a violemment dénoncé « l'individualisme, résidu du régime féodal bourgeois, qui se manifeste et se développe dans les milieux dirigeants ». Pour sortir de l'impasse, les autorités veulent, à court terme, faire porter l'essentiel de leurs efforts sur l'extension des fermes d'État, particulièrement recouvertes à la production céréalière, sur une étatisation croissante du commerce intérieur et sur la perception — voire l'augmentation — des impôts en milieu rural.

Pourtant, experts économiques et responsables locaux restent extrêmement prudents sur le rythme et l'ampleur de la collectivisation. Il n'est pas question d'escamoter le stade des coopératives de production. Or, pour toute la province de Kaffa, on n'en prévoit, pour le moment, que quatre, installées pour le transfert de cadres socio-économique particulièrement favorables.

Est-ce seulement parce qu'ils étaient des koulaks, comme le veut la version officielle, qu'un nombre important de dirigeants paysans ont été destitués pendant ces derniers mois dans le sud du pays, là où justement les associations connaissent le développement le plus avancé et où la question nationale est la plus brûlante ? La prise de conscience politique et l'exemplarité de tentatives-pilotes, conduites l'une et l'autre avec un grand doigté, sur-front-elles à convaincre les paysans que les sacrifices demandés à court terme seront largement payés retour et que la collectivisation est leur seule planche de salut ? L'histoire des quatre dernières années démontre que dans la révolution éthiopienne les contradictions se sont plus souvent « résolues » les armes à la main qu'autour d'une table de négociation. En toute hypothèse, « l'édifice du monde paysan conduirait la révolution à sa perte », comme l'a dit devant nous un économiste éthiopien.

« Apportez-nous des produits de base »

La hausse des cours mondiaux équilibre la baisse de la production de café, due à une maladie des plantes. L'obsession des paysans n'est pas de produire plus, mais de vendre au meilleur prix, et surtout de trouver à acheter. Or les « coopératives de service » ne disposent ni d'une trésorerie, ni d'une organisation suffisante pour payer au paysan la totalité du prix de sa récolte avant qu'elle ait collecté et vendu celle de toute l'association au Coffee Board, l'agence officielle de commercialisation. Entre-temps, les commerçants privés, qui assurent toujours les trois quarts de la commercialisation, proposent d'acheter la récolte au comptant, mais 15 % à 20 % moins cher.

Au Kaffa, l'agriculture est si étroitement spécialisée que les fermiers doivent acheter une part importante de leur alimentation. Quand l'acheteur de la coopérative de service se rend à l'Éthiopian Grain Corporation, il s'enlise dans le marais de la bureaucratie. S'il se rend dans les riches provinces céréalières, parfois à plusieurs centaines de kilomètres de chez lui, il s'entend dire par les paysans : « Vous achetez à notre prix — au double du cours officiel — ou vous rentrez chez vous ». Enfin, et là la mesure est comble, les paysans ne trouvent ni dans les coopératives de service ni dans les magasins d'État les biens de première nécessité qui devraient être vendus au prix officiel et sont obligés de les acheter au marché noir.

« Contrairement à l'époque du Négus, nous dit un vieux paysan, le visage buriné sous son chapeau de paille, ce qu'on produit nous appartient, mais les bureaucrates et les marchands sont toujours là... »

« Apportez-nous des produits de base », demande le monde rural. Des qu'on s'éloigne des voies de communication, l'auto-subsistance redevient la règle et les responsables restent très évasifs sur le degré d'application de la réforme agraire. L'industrie éthiopienne, embryonnaire et inadaptée aux besoins élémentaires des agriculteurs, est incapable de répondre à la hausse du pouvoir

● M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères, qui présidait la délégation algérienne à la 33^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, a quitté New York pour Moscou, où il devait rejoindre le président Brejnev. Des négociations ont eu lieu mardi 24 octobre, l'Agence Algérie Presse Service. Le voyage de M. Bouteflika pourrait être prolongé dans le sud-ouest arabe de Bagdad, prévue pour le 2 novembre. Ce sommet doit être précédé, à partir du 30 octobre, d'une réunion des ministres des Affaires étrangères. — (A.F.P.)

Les troupes gouvernementales restent bloquées à Asmara et à Massawa

Correspondance

Le Soudan et la Libye déploient des efforts pour faire cesser les combats de l'Érythrée et réunir — autour d'une table ronde — les parties directement concernées par le conflit, a déclaré, mardi 24 octobre, à Abou-Dhabi, M. Mohamed Osman Boubakar, représentant du Front de libération de l'Érythrée. Il a ajouté que les trois tentatives de Mouvement de libération de l'Érythrée tenaient actuellement à Khar-toum une réunion sous les auspices du Soudan « afin d'unifier leurs rangs et de constituer une délégation unique aux négociations ».

Chinda (Érythrée). — Les canons se sont tus sur le front oriental de l'Érythrée après trois mois de combats, les plus durs de cette guerre qui dure depuis sept ans, mais qui n'ont, pour l'essentiel, pas changé les lignes du front.

Les tentatives des forces éthiopiennes de sortir de la capitale érythréenne d'Asmara et du port de Massawa sur la mer Rouge ont été bloquées par le Front de libération du peuple érythréen (F.P.L.E.). Les adversaires se font face dans des tranchées et des fortifications à portée de fusil dans les environs des deux villes. « Rien n'a changé », dit M. Berhane Gebreavvier, membre du bureau politique du F.P.L.E. Nous tenons les mêmes positions que nous occupions lorsqu'il y a sept mois nous avions libéré cette région.

Le front oriental couvre les pentes montagneuses stratégiques situées entre le haut plateau cen-

tral érythrien et les côtes de la mer Rouge. Il comprend en son centre 115 km d'une route asphaltée qui relie Asmara à Massawa. Dans cette région, le F.P.L.E. tient sept villes et d'anciennes bases de l'armée et de la marine éthiopiennes. Cette route est vitale, économiquement pour l'Érythrée de l'intérieur et constitue le seul accès de l'Éthiopie à la mer, à l'exception du port d'Assab, situé dans le sud-est et relié à Addis-Abeba par une route.

Le F.P.L.E. avait coupé la route Asmara-Massawa en octobre 1977. Il s'empara en trois mois de toutes les villes et bases situées le long de cette route, isolant Asmara, dont le garnison actuelle serait forte de 50 000 hommes.

Les combattants du F.P.L.E. sont retranchés, le long de la ligne du front, sur les arêtes escarpées de la montagne qui surplombe Asmara à 15 kilomètres de la route. Ils paraissent arrêtés le long de ce point stratégique tout mouvement en dehors de la ville. « Cette montagne », dit l'un des combattants du F.P.L.E., est une armée qui ne bouge jamais ».

La dernière tentative des Éthiopiens de passer à travers les lignes du F.P.L.E. nous dit l'un des combattants, a eu lieu le 28 août. Le moral des combattants semble très bon. Ils affirment qu'ils peuvent tenir leur position indéfiniment. Autour du port de Massawa, la situation est semblable : les combattants du F.P.L.E. ont retranchés les collines du désert aride et sont ravitaillés la nuit à partir des villes de l'arrière.

Les raids aériens

La seule activité militaire se déroule dans les airs : les Mig soviétiques aux Éthiopiens par les Soviétiques bombardent chaque jour les positions du F.P.L.E. Mais ces raids ne semblent pas avoir d'effet notable sur la situation militaire ou le moral des civils.

La principale activité dans la région tenue par le F.P.L.E. semble être de caractère social et économique : les cadres politiques mobilisent la population ; le personnel non combattant surveille la gestion de plusieurs grandes plantations agricoles et rend des services sociaux aux habitants.

À Chinda, la plus grande des villes tenues par le F.P.L.E., le téléphone marche, l'électricité est branchée pour la nuit et une activité normale peut être observée sur la place du marché, où d'importantes quantités de farines, de viande et de légumes sont vendues. De même, le travail est normalement rémunéré dans une grande plantation de citrons. Créée à l'origine par les Italiens lors de la colonisation de l'Érythrée, cette plantation a été nationalisée en 1975 par le gouvernement militaire éthiopien avant de tomber dans les mains du F.P.L.E.

Les déserteurs racontent

Les dirigeants éthiopiens multiplient les exactions d'efforts et de soldats et procèdent à des transferts d'hommes d'une unité à l'autre pour lutter contre la démolition croissante des cinq années de l'Érythrée. À Asmara, affirment des déserteurs rencontrés près de la ville. « Les soldats en ont assez », dit

Dughe Tejura, de la 116^e brigade de la milice éthiopienne. « Nous perdons toujours ». Dughe est un des cinq officiers arrivés le 12 octobre d'Asmara, derrière les lignes du F.P.L.E. Ces hommes sont vêtus d'uniformes neufs de type russe et conservent leur fusil automatique Kalachnikov fourni par les Soviétiques.

Selon les déserteurs, la garnison d'Asmara est à présent composée de milices paysannes, l'armée régulière ayant été soit détruite, soit dispersée parmi les unités de la milice. Ils n'ont pas vu de soldats étrangers impliqués dans les combats, bien qu'ils aient aperçu à Asmara des hommes blancs aux cheveux foncés qu'ils présument être des Cubains jouant un rôle

l'échec d'une série de tentatives des Éthiopiens de sortir d'Asmara et de reprendre au nord et à l'est les villes tenues par le F.P.L.E. a suscité fin août une vague de répression au sein de l'armée, disent les cinq déserteurs.

Selon un soldat chargé du ravitaillement de l'armée et qui vient d'arriver d'Asmara, « on tue tous les jours des milliers ou des dizaines de milliers de soldats réfractaires ». Ce soldat, Tadessa Gibichew, ajoute, qu'il a vu tuer quarante-cinq militaires coupables d'avoir battu en retraite durant une bataille le 31 août. Deux hommes de chaque compagnie furent assistés aux exécutions. « Ceux qui allaient être tués avaient été obligés d'entrer dans une bataille et étaient fusillés ensuite », dit-il.

Les miliciens sont souvent transférés d'une unité à l'autre pour éviter le mécontentement croissant qui se manifeste dans leurs rangs depuis début août, racontent encore les déserteurs : « Dès que nous nous fatiguons des amis et que nous commençons à parler ensemble, ils nous séparent en nous plaçant dans des compagnies et des bataillons différents ». Ces miliciens affirment avoir été obligés d'entrer dans l'armée. L'un d'eux raconte qu'il a été kidnappé sur la place du marché de son village natal et emmené dans un véhicule blindé dans un camp d'entraînement aux environs d'Addis-Abeba où des officiers cubains et éthiopiens lui firent subir un entraînement ; il fut envoyé en Érythrée il y a trois mois.

Selon les déserteurs, le moral est tombé très bas à Asmara il y a deux semaines lorsque le principal dépôt de vivres et de munitions, situé dans l'ancienne base américaine des communications de Kagnew, a explosé. Cette explosion a duré trois jours, causant la destruction de stocks de nourriture et de fournitures militaires d'une valeur globale de 100 000 dollars.

« Tout d'abord, nous fîmes heureux ; nous pensions que la bataille était finie et que nous pourrions rentrer dans nos villages », dit Dughe Tejura. À la suite de l'explosion, nombre de soldats furent arrêtés et quinze d'entre eux furent exécutés. Il décida alors de désertir.

« Tout d'abord, nous fîmes heureux ; nous pensions que la bataille était finie et que nous pourrions rentrer dans nos villages », dit Dughe Tejura. À la suite de l'explosion, nombre de soldats furent arrêtés et quinze d'entre eux furent exécutés. Il décida alors de désertir.

« Tout d'abord, nous fîmes heureux ; nous pensions que la bataille était finie et que nous pourrions rentrer dans nos villages », dit Dughe Tejura. À la suite de l'explosion, nombre de soldats furent arrêtés et quinze d'entre eux furent exécutés. Il décida alors de désertir.

Namibie

Pretoria s'interroge sur l'attitude des Cinq après le rejet de leur plan par la SWAPO

Reconnue par les Nations unies comme seul représentant authentique de la population de Namibie, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), a rejeté mardi 24 octobre le compromis auquel les représentants des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité et le gouvernement sud-africain étaient parvenus la semaine dernière au sujet de l'accès de la Namibie à l'indépendance (Le Monde du 21 octobre).

Les dirigeants sud-africains s'interrogent maintenant sur la réaction des Cinq.

De notre correspondant

Johannesburg. — Après le « non » de la SWAPO au compromis de Pretoria sur la Namibie, le gouvernement sud-africain s'interroge sur l'attitude que les Occidentaux adopteront face aux prochaines demandes de sanctions des pays africains (1).

À l'issue de trois jours de négociations, du 16 au 19 octobre,

Tchad

MM. MALLOUM ET HABRÉ SERAIENT EN DÉSACCORD

NDjamena (A.F.P.) — Un malaise politique se dessine-t-il, à un désaccord entre le président Félix Malloum et le premier ministre tchadien, M. El-Habré, est perceptible à NDjamena, deux mois après la constitution du gouvernement d'union nationale.

L'annulation, à la dernière minute, d'un conseil des ministres qui devait avoir lieu samedi dernier, donne à penser qu'une crise, dont il est difficile d'évaluer l'ampleur, se développe au sein des instances dirigeantes.

Ce malaise, que certains n'hésitent pas à qualifier de « crise politique grave », aurait pour origine des divergences de vues sur le sort actuellement réservé aux détenus politiques.

Fusiliers personnes, près d'une vingtaine selon certaines sources, soupçonnées d'avoir appartenu à un « réseau subversif » du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) infiltré à NDjamena — notamment M. Allahou Taber, ancien secrétaire d'État à l'agriculture — sont incarcérés depuis l'été dernier dans l'attente d'un jugement.

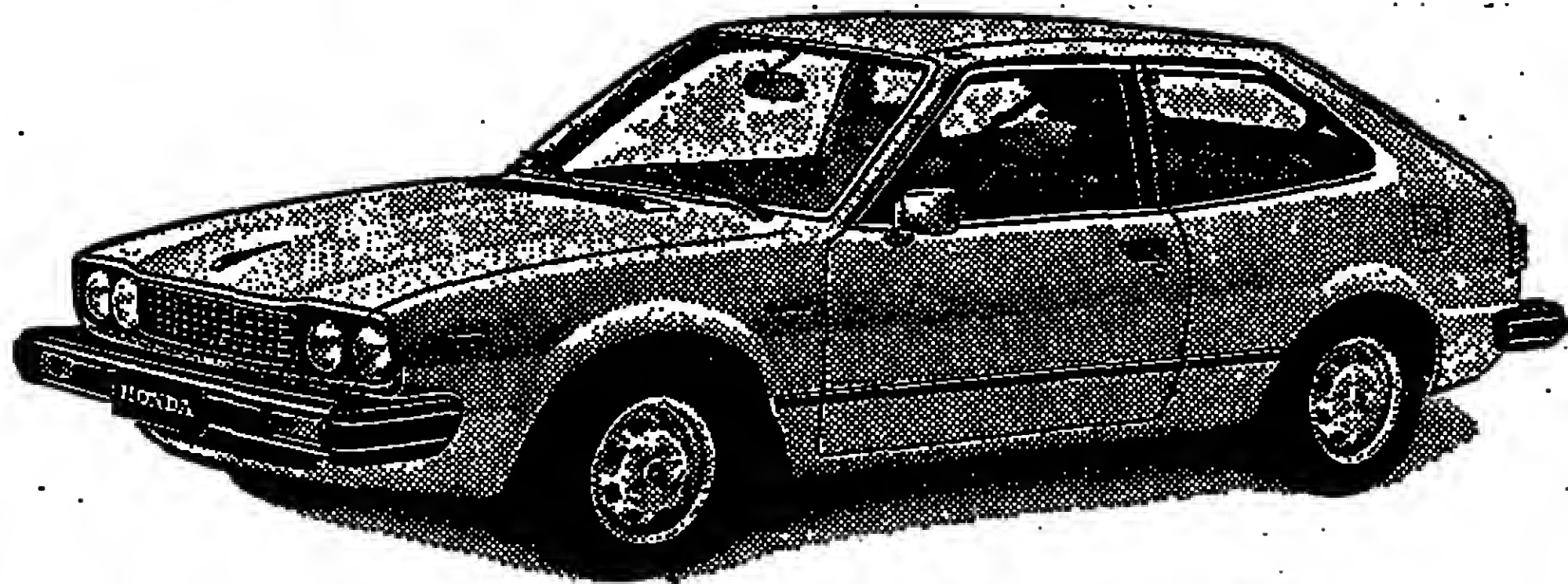
(1) Un diplomate africain, selon le correspondant de l'A.F.P. aux Nations unies, déclare mardi soir que le groupe africain « O.N.U. » allait demander une réunion urgente du Conseil de sécurité pour sanctionner Pretoria, réunion qui devrait avoir lieu lundi au plus tard.

MICHEL DROIT
les darts
du jour
JOURNAL 1963/64/65

1963 : Ben Bella m'affirme : « En 1966, j'ai été livré à la France par Oufkir » ■■■ François Mauriac traite J.J.-S.S. de « Kenedillon » ■■■ Jean XXIII me raconte son élection ■■■ 1964 : L'affaire Mauriac Peyrefitte ■■■ Flash-back sur les rapports complexes de Gaulle - de Latre ■■■ A l'occasion du Nobel, Sartre découvre le refus ■■■ 1965 : Après la mort de Pierre Brisson, tempête au Figaro ■■■ Entre les deux tours des élections présidentielles, de Gaulle me « brosse » un portrait sans indulgence de Mitterrand ■■■ Révélation sur la préparation des trois entretiens télévisés avec le Général

Plon

Un Coupé de Luxe



pour le prix d'une berline ordinaire*.

Traction AV à 4 roues indépendantes, elle marie la sécurité d'une américaine au confort d'une anglaise. Equipée en série d'une boîte 5 vitesses ou automatique in-cravable, cette 1,6 litre concilie aussi la robustesse d'une

allemande et le raffinement d'une italienne. Pratique - d'un doigt elle se transforme en break-tout-terrain, par exemple - elle a le fonctionnement d'une française. En plus, elle est très belle ! 32.300 F, clés en mains. Garantie 1 an, pièces et main-d'œuvre,

kilométrage illimité. (Prix au 19.78 de la version boîte 5 vitesses).

HONDA ACCORD

Honda-France, 20 rue Pierre-Curie, 93170 Bagnolet. Tél. 360.00

MERIDIEN ABU DHABI UN NOUVEAU BONJOUR AU MOYEN-ORIENT.

Après Djeddah et Sharjah, un nouveau Bonjour au Moyen-Orient, au Méridien Abu Dhabi.

Des chambres climatisées, insonorisées, toutes avec radio, télévision, téléphone, réveil électronique; toutes avec le confort d'un hôtel de classe internationale.

Cinq étoiles et des croissants au petit déjeuner, c'est le luxe à la française: café français, pâtisseries françaises et une carte gastronomique, pour vos invités.

Et pour vous, la piscine réfrigérée près du restaurant et du bar, la plage devant l'hôtel.

Le présent: l'aéroport à 30 mn en voiture, les salles de congrès et séminaires équipées avec tous les moyens audio-visuels actuels.

Le passé, avec les souvenirs mis à jour par des fouilles récentes, et la musée d'Al Ain, armes et bijoux.

Tout pour rendre votre séjour à Abu Dhabi, affaires ou tourisme (et pourquoi pas les deux), aussi agréable que dans les autres hôtels Méridien, au Moyen-Orient et partout ailleurs dans le monde:

- à Paris, Tours, Lyon, Nice, Guadeloupe, Réunion, Tunis, Monastir, Mohammedia, Martinique, Dakar, Ile Maurice, Khartoum, Montréal, Rio, Bahia, Damas, Le Caire, Sharjah, Djeddah et prochainement à Alep, Palmyre, Lattaquié, Athènes, Varsovie, Houston, Koweït.



Renseignements et réservation auprès de votre agence de voyages ou agence Air France.

Alfa Romeo

"Avant de vous vendre une voiture d'occasion, je la sélectionne, je la contrôle 6 fois, je l'essaie. Puis je lui donne la Garantie Trèfle Alfa Romeo!"



La Garantie Trèfle: les concessionnaires Alfa Romeo ne la donnent qu'aux bonnes occasions.

ANTONY 9260 - Es. Roger Paris - 121 avenue Aristide-Briand, tél. 665.05.85 - ANNIERS 92600 - Inter Garage Sain - 43-45 avenue d'Argenteuil, tél. 793.36.68 - BEZONS 93870 - Garage A.B.C. - 20 rue de Montesson, tél. 962.90.24 - BOULOGNE-SUR-MER 92100 - S.E. Garage du Centre - 52 avenue du Général de Gaulle, tél. 405.13.36 - DAMMARIEN-LES-LACS 77190 - Europe Garage - Quel Vétérinaire, tél. 439.04.16 - FONTAINEBLEAU 77300 - Le Garage Automobile - 86 rue de France, tél. 422.31.29 - JAINTES-VALE 78200 - St. Nouvelle Montre Sport Service Automobiles 82 bd de la République, tél. 47.71.71 - MONTMERY 93100 - Stand 14 - 54 rue Nationale, tél. 901.02.33 - NANTERRE 92000 - Garage du Levant - 1 bd de la République, tél. 721.56.14 - NEUILLY-SUR-SEINE 92300 - Grand Garage de Neuilly - 23 rue Madeleine-Michal, tél. 4374.42 - NOISY-LE-SEC 93300 - Générale Automobile Parisienne - 122 rue P.-V. Courcier, tél. 643.93.39 - ORGEVAL 78300 - Garage Performance Plus - RN 13, tél. 975.95.84 - OZIR-LE-FERRE 77330 - Europe Garage - 105 avenue du Général de Gaulle, tél. 028.20.41 - PARAY-VIEILLE-POSTE 91500 - St. des Garages Bellanger - 37 rue de Fontainebleau, tél. 938.50.77 - PARIS 75008 - S.E.A.M. France S.A. - 23 bd de Courcelles, tél. 292.02.30 - PARIS 75003 - Es. la Courbe - rue Voltaire, tél. 335.02.45 - PARIS 75015 - Es. Dupuis - 6 rue Dupuis, tél. 564.92.19 - POUILLEY 78340 - Garage du Golf - 27 bis rue de St-Germain, tél. 958.44.42 - RAMBOUILLET 78120 - Garage Central - 15 rue G.-Clemenceau, tél. 483.04.87 - SAINT-CLOUD 92200 - Es. Thépautier S.A. - 77 et 26 quai Carnot, tél. 622.03.58 - SAINT-MAUR 94100 - Garage Mario S.A.R.L. - 39 rue de la Vierge, tél. 583.74.09 - SAINT-OUEN-LAUMONIE 95300 - St. Vigneux et Fil - 44 rue du Général de Gaulle, tél. 44.04.04 - SANNY 93100 - Garage Besson - 29 avenue Kennedy, tél. 961.43.27.

PROCHE-ORIENT

Iran

De nouvelles émeutes ont éclaté dans plusieurs villes

Téhéran (A.F.P., Reuters, U.P.I.). — De nouveaux affrontements sanglants ont opposé mardi 24 octobre, dans cinq grandes villes au moins, les forces de l'ordre à des dizaines de milliers d'étudiants. Ces derniers, encadrés par leurs professeurs, avaient organisé au départ des marches pacifiques pour protester contre les violences de la police et l'incendie de la mosquée de Kerman (16 km de Téhéran) le 23 octobre. Dans plusieurs villes, la foule a rapidement grossi les rangs des étudiants.

A Gorgan, cité située à 280 kilomètres au nord-est de Téhéran, trente mille personnes se sont rassemblées dans les rues. Elles ont tenté de mettre le feu au siège de la SAVAK (police secrète) et mis à sac un cinéma, un restaurant, des banques, des bâtiments administratifs et une usine de soda. La police a ouvert le feu, faisant onze morts.

Dans la ville sainte de Qom, où des étudiants et des religieux s'étaient rassemblés pour prier et rendre hommage aux douze victimes de la mosquée de Kerman, la situation a également dégénéré. Selon les radio, les manifestants ont lancé des bombes sur les militaires, blessant plusieurs officiers et le couvre-feu a été avancé de deux heures. Des violences se sont également produites à Kermanshah et à Khorramabade, qui ont déjà été le théâtre d'émeutes dimanche.

A Téhéran même, dix à quinze mille étudiants et lycéens ont pris part à de nombreux rassemblements, tandis qu'un Mafis (Chambre basse), le député de Tabriz faisait le procès de la SAVAK. En outre, on confirmait que le général Ghassemlou, ancien ministre, dit Behazine, dirigeant de l'Union des écrivains iraniens, qui vient de créer un nouveau parti, l'Union démocratique du peuple d'Iran (U.D.P.), que l'agitation politique s'étendait et qu'il y avait une pause relative sur le plan social, les postiers en grève depuis trois semaines ayant repris le travail après avoir obtenu d'importantes concessions. Tout comme le personnel de la raffinerie d'Abadan.

Enfin, le général Ernest Gaves, responsable des ventes d'armes

au Pentagone, et M. Charles Duncan, sous-secrétaire américain à la défense, sont arrivés à Téhéran pour discuter du projet du gouvernement iranien de réduire ses achats d'armements.

(1) L'Association française d'amitié et de solidarité avec le peuple d'Iran et d'autres associations ont aussitôt élevé une protestation.

Liban

« LES CASQUES BLEUS DOIVENT REMPLACER LES TROUPES SYRIENNES DANS TOUT LE PAYS », déclare M. Raymond Eddé.

M. Raymond Eddé, chef du Bloc national (chrétiens modérés), était, mardi 24 octobre, l'invité de la presse diplomatique française à Paris. Interrogé sur la déclaration de M. de Guiringaud attribuant la responsabilité des bombardements de Beyrouth-Est par l'armée syrienne aux militaires chrétiens de M. Chamoun, M. Eddé a répondu: « Ce que le ministre français a affirmé est exact. Mais le moment où il a fait ses déclarations n'était peut-être pas bien choisi ».

Faisant de l'éventualité d'une solution fédérale ou « cantonale » pour le Liban, le chef du Bloc national s'est refusé à abandonner sa foi dans l'unité du Liban, qu'il partage, a-t-il rappelé, avec les grandes puissances et avec le Saint-Siège.

Pour l'avenir, M. Eddé a rappelé sa thèse favorite de « complet américain », dont il attribue la paternité à M. Eddé, mais qui, selon lui, n'a pas été abandonné par la nouvelle administration de M. Carter.

Les derniers événements n'ont fait que renforcer M. Eddé dans ses convictions. Dans ces conditions, qui a-t-on demandé au leader libanais, peut-on obliger les troupes syriennes à partir? M. Eddé a répondu: « Les casques bleus doivent remplacer les troupes syriennes dans tout le Liban. » Et si l'U.R.S.S. oppose son veto? « Alors nous saurons à quel moment la mort du Liban », a dit M. Eddé.

R. D.

LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE PAIX ENTRE ISRAËL ET L'ÉGYPTE SERAIT RETARDÉE

(Suite de la première page.)

Voilà pourquoi les négociations israéliennes ont voulu réduire au minimum le « lien » entre le traité de paix avec l'Égypte et les négociations prévues à propos de l'avenir de la Cisjordanie. Les arguments des partisans irréductibles du « Grand Israël » — auxquels M. Begin et la plupart des autres ministres ne sont pas insensibles — peuvent se résumer ainsi: un retrait total dans le Sinaï, oui; mais en Cisjordanie, jamais. Depuis les accords de Camp David, M. Begin a tout fait pour rassurer sur ce point ceux qui l'accusent de renier ses prises de position antérieures. Mais il n'y a eu pas encore d'accord, et c'est vraisemblablement pour cette raison que les débats du conseil des ministres ont été aussi longs.

D'autre part, certains ministres ne sont pas fâchés de montrer aux Égyptiens, et peut-être aussi aux Américains, à quel point la décision qui leur est demandée exige une longue réflexion. C'est le jeu de la négociation. Le gouvernement israélien s'est montré très agacé par l'attitude pressante des États-Unis, marquée encore par l'envoi, dans la nuit de lundi à mardi, d'un message du président Carter invitant, avec insistance, M. Begin et son cabinet à accepter le projet de traité élaboré en grande partie par la Maison Blanche. L'intervention américaine dans les négociations est jugée de plus en plus pesante à Jérusalem, d'autant que les Israéliens reprochent au gouvernement de Washington de n'avoir pas encore déclaré précisément quels seraient le montant et les modalités de l'aide américaine pour l'évacuation du Sinaï.

FRANCIS CORNU.

LE MANDAT DE LA FORCE DE L'ONU AU SINAI EST PROROGÉ DE NEUF MOIS

Nations unies (New-York) (A.F.P.). — Le Conseil de sécurité des Nations unies a prolongé de neuf mois, lundi 23 octobre, le mandat des « casques bleus » (FNUV) de l'ONU stationnés dans le Sinaï entre les forces égyptiennes et israéliennes.

Une résolution à ce sujet a été adoptée par douze voix et six abstentions (U.R.S.S. et Tchecoslovaquie). La Chine n'a pas participé au vote, en raison de ses réserves de principe à l'égard des forces de l'ONU pour le maintien de la paix.

Expliquant son abstention, M. Oleg Troyanovsky (U.R.S.S.) a fait valoir que le stationnement des « casques bleus » dans le Sinaï ne devait pas être considéré en dehors du contexte d'un règlement d'ensemble au Proche-Orient.

En outre, en raison des négociations tripartites de Washington, l'Union soviétique aurait préféré que la résolution comporte une clause garantissant que le mandat de la Force de l'ONU dans le Sinaï ne serait pas modifié sans l'autorisation du Conseil, a dit M. Troyanovsky. L'U.R.S.S. ne participera pas au financement de la FNUV.

AMÉRIQUES

Argentine

Le différend frontalier avec le Chili à propos du canal de Beagle

UN EXERCICE DE DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE A EU LIEU A BUENOS-AIRES

Buenos-Aires (A.F.P., Reuters, U.P.I.). — Plusieurs quartiers de la capitale argentine ont été plongés dans l'obscurité mardi 24 octobre dans la soirée, pour un exercice de défense anti-aérienne, le premier depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Deux millions d'habitants, sur les neuf qui compte l'ensemble de l'agglomération, ont été touchés par cet exercice, en particulier dans les beaux quartiers. Des manœuvres militaires ont lieu, d'autre part, depuis plusieurs semaines à la frontière avec le Chili.

Un plan de mobilisation des classes de réserve a été une nouvelle fois envisagé et une campagne a été lancée sur le thème « La souveraineté nationale, objectif prioritaire. Que faire si vous n'êtes pas soldat? »

Les partis libéraux officiels ont été attentifs à ne pas lier l'exercice de défense anti-aérienne de mardi soir avec le différend qui oppose le Chili et l'Argentine à propos de trois îlots situés dans le canal de Beagle, à l'extrême sud du continent. Mais il est significatif que cet exercice a lieu alors que s'approche la date du 2 novembre fixé comme terme aux négociations qui ont lieu actuellement à ce sujet à Santiago entre diplomates argentins et chiliens.

[La querelle porte sur la souveraineté de trois îlots, Pisco, Nueva et Lennox, situés dans le canal de Beagle, tout proche du cap Horn. Un tribunal d'arbitrage international, composé de cinq juristes membres de la Cour internationale de La Haye, avait confirmé, en 1977, les droits du Chili sur ces trois îlots. L'Argentine a fait savoir qu'elle considérait cette décision comme « irrégulière » et a « le Monde » du 5 février.]

Le canal de Beagle présente un intérêt stratégique certain puisqu'il permet aux navires d'éviter le cap Horn.]

Le Comité de solidarité avec le Nicaragua (87, rue du Théâtre, 75015 Paris) organise, lundi 26 octobre à 20 heures à Paris, à la Mutualité, un meeting-gala, avec la participation d'un représentant du Front sandiniste et du chanteur nicaraguayen Carlos Mejia Godoy.

LE PRÉSIDENT SARKIS EST INVITÉ EN FRANCE

Beyrouth (A.F.P.). — M. Giscard d'Estaing a invité M. Elias Sarkis, président de la République libanaise, à se rendre en France. M. Hubert Argod, ambassadeur de France à Beyrouth, qui a été reçu mardi matin 24 octobre par le président Sarkis, a déclaré à la presse: « La date de la visite n'est pas encore fixée. Je pense qu'elle sera dans les jours qui viennent. Ce sera peut-être un sujet qui pourra fructifier à Paris M. Boutros, ministre libanais des affaires étrangères et de la défense. »

M. Boutros est arrivé mardi en visite privée à Paris. Il ne sera reçu qu'au début de la semaine prochaine par M. de Guiringaud, le programme du ministre français des affaires étrangères étant très chargé en raison notamment de la visite officielle de M. Gromyko en France.]

A TRAVERS LE MONDE

Chili

LE GÉNÉRAL MANUEL CONTRERAS, ancien chef de la police secrète, inculpé par la justice américaine dans l'assassinat, en septembre 1976, d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, a été, mardi 24 octobre à Santiago, toute responsabilité dans cette affaire. Le général Contreras, qui fait l'objet, ainsi que deux autres officiers chiliens, d'une demande d'extradition de la part des États-Unis, a affirmé que M. Michael Townley, l'auteur de l'attentat, actuellement détenu aux États-Unis, et qui la mis en cause, n'était pas un agent de la police secrète chilienne, et a laissé entendre qu'il pourrait appartenir à la C.I.A.

Mongolie

LA FRANCE ET LA RÉPUBLIQUE DE MONGOLIE ont signé, lundi 23 octobre, à Oulan-Bator, un accord de deux ans portant sur un programme de coopération scientifique et technique. Selon l'agence Chine nouvelle, cet accord constitue un « pas important vers l'accroissement de la coopération culturelle et scientifique des deux pays signataires ». (A.F.P.)

Rhodésie

M. JOSEPH NKOMO, co-président du Front patriotique,

est arrivé, mardi 24 octobre à Budapest, où il effectuera sa seconde visite en quinze jours, rapporte l'agence de presse hongroise. M. Nkomo ira ensuite à Moscou. — (Reuters.)

Thaïlande

M. R. HOLBROOKE, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires de l'Asie de l'Est et du Pacifique, est arrivé, lundi 22 octobre, à Bangkok où il rencontrera le premier ministre thaïlandais, et visitera des camps de réfugiés. Il se rendra ensuite au Laos et en Birmanie. — (A.F.P.)

Union soviétique

Répondant à une demande d'explication formulée officiellement mardi 17 octobre, les Soviétiques ont reconnu avoir arraisonné samedi 14 octobre, un chalutier finlandais dans les eaux internationales du golfe de Finlande, à quelques milles marins des eaux territoriales soviétiques, et avoir perquisitionné à bord avant de le laisser repartir. Selon l'explication donnée, l'opération a eu lieu parce que le chalutier suivait un itinéraire allant des eaux soviétiques vers le large et parce qu'aucun signe distinctif n'indiquait la nationalité du chalutier. Selon la presse finlandaise, les Soviétiques soupçonnent le chalutier d'avoir des fugitifs à bord.

Journal de 1978

DROITS DE L'HOMME

EUROPE

Libres opinions

L'après-Belgrade

par HENRI CARTAN (*) et LOUIS PETTITI (**)

Le 6 avril, le Monde rendait public un appel signé d'environ soixante-quinze personnalités. Constatant l'échec de la conférence de Belgrade, elles dénonçaient « la démission collective des gouvernements, imposée par certains d'entre eux, subie par d'autres ».

Il n'est pas inutile, aujourd'hui, de revenir sur la nature de cet échec. Trois objectifs avaient été assignés à la conférence de Belgrade : — un examen approfondi et sincère de l'application qui avait été faite des dispositions de l'Acte final d'Helsinki ; — une recherche des moyens nouveaux susceptibles de permettre une meilleure application de ce document ; — la consolidation, à l'avenir, du dialogue multilatéral engagé à Helsinki. Pour la première fois en Europe, des Etats à systèmes sociologiques différents devaient se prêter à un débat sans complaisance et sans interdire sur le facem dont chacun d'entre eux avait mis en œuvre les dispositions arrêtées à Helsinki.

Certes, plusieurs délégations relevèrent les manquements constatés, ainsi d'ailleurs que les progrès accomplis dans tel ou tel secteur. En ce qui concerne plus particulièrement le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, plusieurs délégations, dont la délégation française, ont, en se prévalant de témoignages précis, énuméré les catégories de droits ayant fait l'objet des violations les plus flagrantes dans certains pays. Mais d'autres représentants gouvernementaux firent obstacle à la reprise, dans la résolution finale de Belgrade, des formulations en faveur des droits de l'homme, et toutes les délégations restèrent finalement solidaires dans le silence. Les Etats participants se bornèrent à prévoir d'autres réunions de leurs représentants ; la prochaine se tiendra à Madrid à partir du 11 novembre 1980.

Comme le déclarait un délégué à l'issue de la conférence de Belgrade, des individus ou des groupes d'individus sont maltraités, persécutés, simplement parce qu'ils se sont donnés pour tâche de veiller, dans leur pays, à l'application de l'Acte final d'Helsinki. Or, Belgrade on ait feint d'ignorer leur existence nous semble intolérable. Ces femmes et ces hommes courageux ont besoin de se savoir soutenus dans leur combat. Telle est l'idée qu'expriment les signataires de l'appel du 6 avril, tout en déclarant que la défense des droits de l'homme ne connaît pour eux aucune frontière géographique ou idéologique.

Cet échec de la conférence de Belgrade semble n'avoir éveillé qu'un trop faible écho dans l'opinion, bien que celle-ci se soit émue ensuite, lors des scandaleux procès de Youri Orlov, Alexandre Guinebourg et Anatole Tchicharanaki, et, dans le même temps, des exactions commises dans les territoires d'autres Etats non signataires de l'Acte d'Helsinki. Nous pensons qu'il est devenu nécessaire d'entamer une campagne d'information de l'opinion publique, qui aurait trop tendance à vouloir ignorer certaines vérités désagréables. Certes il y a tous les degrés dans la violation des droits les plus élémentaires de la personne humaine, et ce n'est sans doute pas en Europe que le pire se produit. Mais il faut y prendre garde : même dans les pays qui, comme le nôtre, ont bonne conscience, il est des menaces qu'il est nécessaire de déceler, des défaillances qu'il faut dénoncer. Car les seuls sont vite franchis, qui séparent les simples « bavures » des violations de droits fondamentaux.

Le combat pour ces droits ne peut être mené que par une campagne d'information, indispensable pour obtenir le soutien de l'opinion publique.

La campagne débutera par une réunion d'information au grand amphithéâtre de la Sorbonne, le jeudi 26 octobre à 20 h. 30 (1). Divers auteurs y exposeront différents aspects de la défense des droits de l'homme, et plusieurs personnes apporteront des témoignages vécus.

(*) Membre du Comité des mathématiciens.
(**) Président du Mouvement International des Juristes catholiques.
(1) Entrée 47, rue des Ecoles.

À Genève

LE REPRÉSENTANT SOVIÉTIQUE AFFIRME QUE TOUTES LES LIBERTÉS SONT GARANTIES DANS SON PAYS.

Genève (A.P.P.). — Mardi 24 octobre, à Genève, le comité des droits de l'homme de l'ONU a entendu un rapport du représentant soviétique, M. Nicolas Soudanikov. Celui-ci a assuré que dans son pays chaque citoyen bénéficie des droits de l'homme et de la liberté. Le comité est chargé de contrôler la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. M. Soudanikov a affirmé que toutes les libertés étaient garanties en U.R.S.S. à condition qu'elles ne soient pas « utilisées de manière à nuire à la sécurité de l'Etat et à la sécurité publique, à la moralité et aux droits à l'honneur et à la dignité d'autres personnes ».

Après cet exposé, un Britannique membre du comité, Sir Vincent Evans, analysant point par point la nouvelle Constitution de l'U.R.S.S., a posé une série de questions précises au représentant soviétique. Il s'est notamment interrogé sur les droits des accusés et les conditions de vie dans les camps et les prisons.

Il a posé des questions de détail sur les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté d'opinion, de rassemblement, de la presse. Il a évoqué la loi condamnant l'agitation et la propagande antisoviétique, estimant que le gouvernement d'un grand pays comme l'U.R.S.S. est peut-être « trop sensible à la critique et aux suggestions de changement ».

M. Torkel Opsahl (Norvège) et Christian Tomuschat (R.F.A.) ont posé des questions portant notamment sur l'application de la peine de mort, les droits de l'accusé, la liberté d'opinion et d'expression, le droit d'association, le droit des minorités.

Le problème de la détention dans les hôpitaux psychiatriques a également été évoqué par les deux orateurs. « Comment les décisions d'envoyer quelqu'un dans un hôpital psychiatrique sont-elles prises ? », a demandé M. Tomuschat. Il voudrait aussi savoir si « les dispositions concernant la protection de la vie privée s'appliquent aux services secrets ». « Est-il vrai que l'on risque une punition si l'on exprime l'avis que la liberté d'expression n'existe pas en U.R.S.S. ? », a demandé, pour sa part, M. Opsahl. « Est-il vrai, a-t-il poursuivi, que les autorités encouragent ce qui revient à être de la propagande antisoviétique ? »

Le représentant soviétique doit répondre jeudi aux questions qui lui ont été posées.

Espagne

Un certain désenchantement en Catalogne

(Suite de la première page.)

Les partis de gauche sont les premiers attentifs aux signes de lassitude ou d'indifférence qu'ils constatent dans la population. « Si cela continue, dit M. Joan Raventos, chef de file des socialistes, la situation pourrait se radicaliser ». Même langage à l'égard du parti socialiste unifié de Catalogne (PSUC, communiste), qui ne cache pas que l'enthousiasme apparent de la Généralité et la prudence qui s'est imposée pour ne pas rompre l'unité des forces catalanes ont provoqué des difficultés dans ses propres rangs.

Communistes, socialistes, centristes de Convergence démocratique, tout le monde a serré les dents depuis un an. Les risques d'éclatement ne manquent pourtant pas. Le style autoritaire de M. Terradellas ne plaît guère à des partis qui représentent, du centre-gauche à la gauche, la grande majorité des électeurs. Jugé comme un homme de droite, se méfiant des manifestations populaires, habile à rogner les rares pouvoirs dont disposent ses ministres — les « conseillers » — pour rehausser les siens, le président n'est pas, certes, par la majorité des partis, que pour assurer la transition.

L'objectif proclamé partout est de « maintenir l'unité » jusqu'à l'élaboration d'un statut d'autonomie, son adoption par les Cortes et la mise en place d'un parlement régional qui élira, en son sein, un nouveau président de la Généralité. Le statut d'autonomie sera, en effet, le fruit d'un consensus entre toutes les forces politiques. Comme celui de Nuris élaboré en 1931, au lendemain de la proclamation de la République. Les hommes politiques catalans jugent que c'est là leur meilleure arme auprès du gouvernement central et du Parlement de Madrid. Pour obtenir le maximum, ils devront interpréter avec adresse certains chapitres antiques de la nouvelle Constitution. Si celle-ci était prise au pied de la lettre, elle ne permettrait qu'une autonomie réduite par rapport à celle dont la Catalogne a bénéficié avant la guerre civile.

En matière de police, de justice, il y a place, en effet, pour de longues discussions. De 1932 à 1938, les Catalans ont contrôlé leurs forces de police, ils ont légiféré en matière civile, ils ont eu leur tribunaux de cassation. La future Constitution n'accorde aucune de ces attributions aux territoires autonomes. Seul si le pouvoir central accepte de déléguer ses compétences en la matière.

A l'Esquerra Republicana, on se montre sceptique sur l'exercice d'un pouvoir qui ne serait que délégué par Madrid, donc à tout instant révoquant. Au parti communiste, on se saisisait d'une telle perspective. « La solution, dit M. Miguel Nunez, du comité exécutif du P.S.U.C., ce serait de partager avec Madrid le contrôle de l'ordre public. »

M. Andreu Abello, président de la commission des vingt chargée de rédiger l'avant-projet de statut, rappelle que, sous la République, l'ordre public n'avait été que délégué à la Généralité. « La preuve », dit-il, « est que Madrid la lui a retiré à deux reprises, en 1934 et en 1938. »

Il n'y aura pas d'autonomie fiscale, comme le voudraient, à l'instar des nationalistes basques, les militants catalans intransigeants. Madrid versera à la Généralité les sommes qui lui seront nécessaires pour assurer les services de sa compétence. A ce propos, les Catalans s'attendent à des disputes épuisantes, avec une administration traditionnellement jacobine. S'ils gagnent la partie, ils sont assurés que leur pays disposera de meilleurs services culturels, sociaux, sanitaires. Un domaine où le franquisme n'a guère brillé, surtout dans la région.

Le combat pour la langue

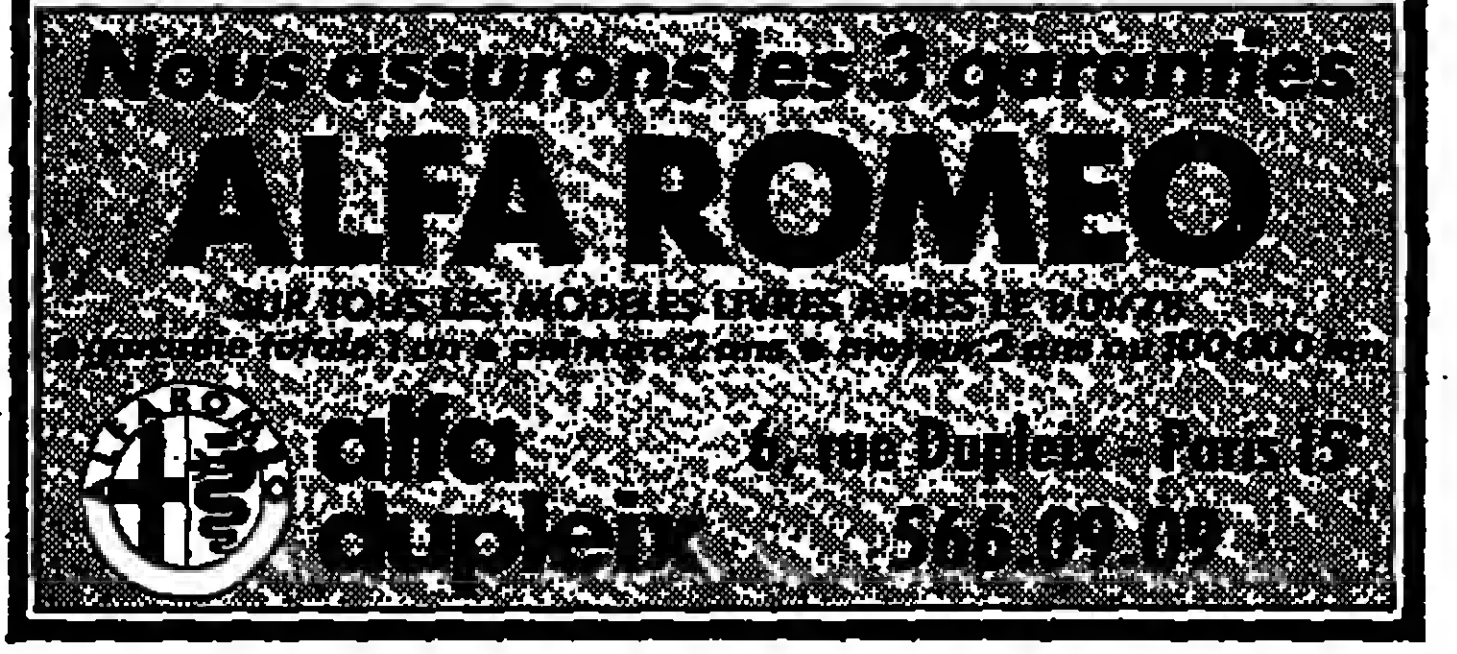
Déjà la Généralité a le sentiment d'avoir gagné — du moins sur le plan des principes — le combat pour la langue et l'éducation. Elle a obtenu que le catalan soit enseigné dès cette année trois heures par semaine dans les écoles primaires. En fait, il faudra plusieurs années pour qu'un tel enseignement soit généralisé. La plupart des instituteurs exerçant en Catalogne (70 % selon M. Carlos Sentis, chef de file du parti gouvernemental de Barcelone) ne connaissent pas le catalan. L'apprentissage de la langue ne sera pas obligatoire pour les enfants de

fonctionnaires ou de militaires de passage dans la région. Plus tard, l'ensemble de l'enseignement pourra être dispensé en catalan, sauf dans les quartiers en majorité hispanophones. En fait, il est probable, dit-on à Barcelone, que la plupart des habitants de la région préféreront garder le castillan comme première langue, car ce sera leur instrument de communication avec le reste du pays.

« Nous ne forcerons personne. Nous serons tolérants », assurent les milieux politiques, qui ne perdent jamais de vue la part, dans la population, des émigrés de l'intérieur. Si tout va bien, la Catalogne devrait donc être un jour entièrement bilingue. « Mais avec le catalan en situation d'infériorité », remarque M. Herbert Barrera, qui aurait souhaité, comme d'autres, inverser la hiérarchie des valeurs linguistiques : le catalan comme langue obligatoire (sauf pour les enfants de langue maternelle castillane) et l'espagnol facultatif. Par rapport à 1932, le progrès est néanmoins indéniable. Il y a quarante ans, l'Etat central et la Généralité avaient chacun son réseau scolaire. Des commissions mixtes avaient été créées pour diffuser l'enseignement du catalan. Cette fois, c'est la Généralité qui devrait être responsable en grande partie du système éducatif de la région.

Les conditions seraient donc réunies pour un véritable bond culturel. Si beaucoup de Catalans parlent leur propre langue, ils l'écrivent peu et mal. C'est pourquoi les écrivains du cru ont fait depuis longtemps leur plein de lecteurs. Les journalistes qui préparent le lancement, l'an prochain, d'un second quotidien en catalan, *El Tercer*, avouent qu'ils ont tous été obligés de retourner à l'école pour apprendre à écrire la langue dont ils vont se servir dans quelques mois.

CHARLES VANHECKE.



Quand on porte ce badge sur le coeur, on est sûr de l'avoir toujours en tête.

Chaque Société de service prétend rendre de meilleurs services que ses concurrents. Nous aussi, nous prétendons en faire plus. Pour ne jamais l'oublier, nous avons inscrit partout "We try harder". Et comme deux précautions valent mieux qu'une, nous avons créé une carte d'appréciation.

Nous vous faisons la promesse de vous livrer à l'heure des voitures impeccables. Votre verdict, c'est la carte d'appréciation. A nous d'en faire plus afin que vos jugements soient favorables.

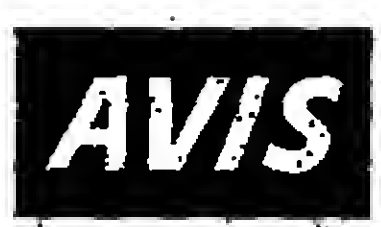
Depuis que nous avons créé cette carte, en la dépeignant, nous nous sommes rendu compte que si nos voitures faisaient ce qu'on attendait d'elles, notre personnel en faisait effectivement souvent plus.

En dehors des agences Avis, vous pouvez réserver votre voiture Avis auprès de notre Centre de réservation. Tél. 584.12.58 ou auprès de votre agence de voyages.

Avis loue des voitures Opel et d'autres grandes marques.



Opel Rekord



Nous essayons toujours d'en faire plus.

ONDE
Thailande
Union soviétique

EUROPE

Belgique

La population se prépare sans enthousiasme à retourner aux urnes

Les six partis qui composent la majorité gouvernementale en Belgique — sociaux-chrétiens et socialistes des deux communautés, Volksunie et Front démocratique des francophones — se sont mis d'accord, mardi soir 24 octobre, pour que la prochaine Assemblée parlementaire procède à une importante révision de la Constitution. La liste des articles à réviser

a été arrêtée. Le détail n'en est pas encore connu, mais il s'agit d'un ensemble de soixante-dix à quatre-vingts articles, dont la modification serait rendue nécessaire par l'application de la réforme régionale et communautaire.

Selon la procédure parlementaire belge, si les députés approuvent cette liste, la

Chambre sera dissoute et de nouvelles élections auront lieu. L'Assemblée ainsi désignée sera constituante. Le gouvernement récemment formé sous la direction de M. Paul Vanden Boeynants après la démission de M. Leo Tindemans (« le Monde » du 21 octobre) expédiera les affaires courantes jusqu'à la nomination du prochain cabinet.

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 mai 1977, peu avant l'aube, le vainqueur des élections législatives qui avaient eu lieu cinq semaines plus tôt, M. Leo Tindemans, annonçait aux journalistes présents au palais d'Egmont qu'un pacte venait enfin d'être conclu entre les six formations qui allaient composer la nouvelle majorité. Malgré l'inquiétude que pouvait susciter la complexité des nouvelles institutions régionales et communautaires, ce « compromis historique » d'Egmont devait être ressenti et saisi non pas seulement comme le terme d'un débat marathon, dont l'opinion recueillait les échos avec des sentiments allant de la lassitude à l'exaspération, mais aussi comme la première grande tentative globale et négociée de règlement de la querelle linguistique qui obscurcit, depuis plusieurs décennies, le ciel politique belge.

Le 11 octobre dernier, moins de dix-sept mois plus tard, M. Tindemans, à la suite d'une interpellation de routine devant la

Chambre des députés, se lança dans une véritable philippique à l'égard de sa propre majorité, des présidents des partis qui la composent, des ministres de son gouvernement, et, sans attendre l'éventuelle réponse de ces derniers, quitta son poste en claquant la porte et se donna sa démission au roi, qui l'accepta. Dans une déclaration sur les ondes de la R.T.V., dont la violence embarrassera même ses amis, il sera plus sévère encore. Une partie de l'opinion est abasourdie par la violence et la soudaineté de la sortie — aux deux sens du mot — de M. Tindemans. « Fureur calculée », réplique-t-on dans la classe politique, où l'on estime au contraire que l'explosion des tensions entre les différentes formations de la majorité laissait présager une telle issue, et que le premier ministre sortant peut espérer en retirant un certain avantage personnel.

Entre ses deux dates-clés, que s'est-il passé ? Comment en est-on arrivé là, passant de l'espérance de mai 1977 à l'amertume, au désenchantement et à l'inquiétude d'octobre 1978 ? Si l'entassement des faits est facile à reconstituer, il n'en va pas de même pour le partage des responsabilités, et de nombreux hommes politiques belges, non sans honnêteté, reconnaissent que celles-ci peuvent parfois être imputables aussi à eux-mêmes.

Dès le lendemain de la signature du pacte d'Egmont, une certaine réticence est apparue dans les milieux flamands, en particulier parmi les représentants de la zone qui entoure Bruxelles, vis-à-vis d'un texte accusé de faire la part trop belle aux revendications des francophones. Ces réticences se sont muées, au fil des mois, en une véritable opposition, relayée notamment par les puissantes associations culturelles flamandes et par la presse néerlandophone. Dans le même temps, un courant unitariste flamand, qui s'était tout d'abord résigné au pacte d'Egmont, a manifesté de nouveau son existence. « Peu à peu, assure le proche collaborateur d'un ministre wallon, on a compris qu'au gouvernement même des représentants du C.V.P. ne soutenaient le pacte, qui constituait pourtant l'un des principaux axes de la politique gouvernementale, du moins en théorie. »

L'avis du Conseil d'Etat

Les textes permettant la mise en œuvre des principes d'Egmont ont été soumis au Conseil d'Etat. Les socialistes étaient assez hostiles à cette consultation : les sociaux-chrétiens, eux, s'y montraient plutôt favorables. Finalement, c'est le président de la Chambre, et non le chef du gouvernement, qui a sollicité l'avis du Conseil. Or ce dernier a émis des recommandations cinq des dispositions sur lesquelles il était consulté et en particulier deux modifications du statut de Bruxelles et de ses environs.

Cet avis négatif du Conseil d'Etat a été émis fin août dernier. Il faisait suite à une véritable grégarité entre les partis de la majorité, essentiellement entre les sociaux-chrétiens flamands et leurs partenaires, y compris les sociaux-chrétiens wallons et bruxellois. Les partis « pro-Egmont », comme on dit maintenant en Belgique, ont demandé que le Parlement délibère des textes d'application du pacte en dépit de l'avis du Conseil d'Etat, arguant que seuls les élus sont juges de la constitutionnalité des lois dans le système juridique belge. Il semble que M. Tindemans et ses amis du C.V.P. aient multiplié les obstacles, et mené un véritable combat de retardement.

Mais les sociaux-chrétiens flamands font valoir que le premier ministre est alors allé défendre devant une commission spécialisée de la Chambre les textes critiqués par le Conseil d'Etat, et que, au prix de quelques amendements, les parlementaires C.V.P. eux-mêmes ont finalement adopté le projet en commission. L'insistance de M. Martens, président du parti flamand, n'était sans doute pas étrangère à ce succès unitaire ; mais le dirigeant social-chrétien devait rapidement mesurer qu'il demeurerait paradoxalement isolé, du moins sur cette question capitale, au sein de sa propre formation. « Seul l'engagement personnel de Leo Tindemans aurait pu conjurer la crise », explique un parlementaire social-chrétien bruxellois, et, visiblement, le premier ministre ne l'a pas voulu. « Mes amis flamands ont continué de remettre en cause le pacte d'Egmont. La cassure était devenue inévitable, sur le premier prétexte venu. »

Cassure qui sépare désormais les sociaux-chrétiens flamands de « tous les autres », mais aussi, dans une certaine mesure, M. Leo Tindemans de la quasi-totalité de la classe politique. Sa personnalité, après avoir séduit et parfois fasciné ses interlocuteurs socialistes et ceux des partis communautaires, aurait plutôt tendance, aujourd'hui, à les exaspérer. Les anciens partenaires de M. Tindemans lui reprochent, en effet, péte-mêle, d'abuser de son

Les griefs de M. Tindemans

M. Tindemans, de son côté, n'est pas tendre pour la classe politique. Jouant manifestement l'opinion publique contre les « professionnels » des partis — sa cote personnelle, si l'on en croit un sondage récemment publié par le *Sot'n* n'a jamais été aussi élevée, — il reproche à ses partenaires d'être de n'importe qui dans le précédent gouvernement, que les représentants des présidents des formations qui composent la majorité.

M. Tindemans a, en tout cas, recueilli quelques sympathies dans les milieux politiques non C.V.P., en ne s'opposant pas à la constitution d'un gouvernement dirigé par son ministre de la Défense, M. Paul Vanden Boeynants, et P.V.B. était, il est vrai, le social-chrétien francophone le plus acceptable, pour lui et ses amis. Mais peu d'observateurs lui donnaient une chance de réussir lorsque le roi a fait de son « in-

formateur » le « formateur » d'une nouvelle équipe. Encore ne s'agit-il que d'expédier les affaires courantes jusqu'au prochain scrutin, puisque de nouvelles élections paraissent désormais inévitables, juste avant ou juste après les fêtes de fin d'année.

La Belgique se prépare à cette échéance avec une mauvaise humeur manifeste. Nombreux sont ceux qui estiment que ce scrutin, tout en étant devenu inévitable, ne recouvrira rien, quelle qu'en soit l'issue. Probablement même, il s'agira de diriger les positions des uns et des autres, et peut-être de les rendre incompatibles.

Il pourrait également consacrer la « spécialisation électorale » croissante de chacune des trois régions belges. Le C.V.P. part à la conquête de la majorité absolue en Flandre — où la Volksunie, aujourd'hui en fort mauvaise posture, lui avait pour un temps disputé l'électorat nationaliste flamand. Le parti socialiste, qui vient de se casser à son tour en deux formations distinctes, alors qu'il avait longtemps fait de son unité un principe absolu, devrait gagner des suffrages dans une Wallonie que la crise économique et sociale repousse plus à gauche que la Flandre, moins touchée par le chômage. Le Front démocratique francophone, enfin, pourrait progresser encore à Bruxelles, où les inquiétudes de son électorat — réel ou potentiel — n'ont pas été apaisées, c'est même le moins que l'on puisse dire, par les derniers événements.

BERNARD BRIGOLEIX.

ASIE

Chine

M. Schlesinger discute à Pékin de la coopération pour l'exploitation du pétrole

Pékin (A.F.P.). — Le secrétaire américain à l'énergie, M. James Schlesinger, a réaffirmé mardi 24 octobre à Pékin la volonté du président Carter de normaliser les relations sino-américaines, qui sont au « centre de la politique globale » des Etats-Unis.

M. Schlesinger, qui commençait une visite officielle de douze jours en Chine, s'exprimait au cours du banquet offert en son honneur par le ministre chinois du pétrole, M. Sung Chen-ming. Venant pour discuter de la coopération sino-américaine en matière d'énergie, il a déclaré : « Notre future collaboration dans ce domaine n'a pas d'objectifs tactiques à court terme, mais reflète nos intérêts mutuels à long terme. »

M. Schlesinger et la délégation qui l'accompagne, précédée à Pékin par une équipe de sept experts, doivent, après avoir passé

trois jours à Pékin, se rendre à Karbin, capitale de la province du Hei-Long-Kiang, puis à Taching, capitale chinoise du pétrole. Taching a produit environ 30 % des quelque 95 millions de tonnes de pétrole extraites par la Chine en 1977.

Après Taching, la délégation américaine se rendra en Chine méridionale à Hang-Tcheou (Chekiang), ancienne ville industrielle de Changhaï. Elle regagnera Pékin le 2 novembre et quittera la Chine le 5 novembre.

On s'attend que, au cours de ses discussions à Pékin, le secrétaire américain à l'énergie abordera la question d'une coordination de coopération entre la Chine et diverses compagnies pétrolières américaines — quatre pour le moment — intéressées au développement de l'exploitation pétrolière chinoise.

Vietnam

De nouvelles négociations auraient lieu prochainement avec les Etats-Unis

Washington (A.F.P.). — Américains et Vietnamiens se rencontrent à nouveau avant la fin de l'année à Paris ou à New-York pour étudier une éventuelle normalisation de leurs relations, a-t-on indiqué mardi 24 octobre, de bonne source, à Washington. Les conversations étaient bloquées depuis décembre 1977. Il existe de bonnes chances pour que la normalisation s'inscrive au cours des prochains mois, ajoute-t-on de même source.

Les Etats-Unis et le Vietnam étudient discrètement le rétablissement de leurs relations diplomatiques, a révélé, d'autre part, mardi le *Washington Star*, citant des responsables américains. Le département d'Etat reconnaît que M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires

asiatiques, a eu des entretiens à New-York avec le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. V. Nguyen Ko Thach, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU. Ces entretiens, indiquent-on de source américaine, ont porté sur des « problèmes globaux et d'intérêt communs ». Mais, selon un fonctionnaire américain cité par le quotidien du soir, le M. Thach a convenu qu'il n'y avait qu'un seul point sur lequel les deux pays pouvaient sérieusement rétablir sans conditions préalables les relations entre les deux pays.

Pour se donner le temps de consulter les membres du Congrès et les pays alliés sur un éventuel rétablissement des relations diplomatiques avec Hanoi, l'administration Carter affirme qu'elle n'a pas été informée par le Vietnam de la volonté vietnamienne de renoncer à l'aide économique exigée jusqu'à présent comme condition à toute négociation. Le Vietnam a, cependant, donné la preuve de sa bonne volonté en ne ménageant aucun effort pour accélérer l'identification des militaires américains disparus pendant les conflits vietnamiens. Une délégation d'Hanoi s'est rendue récemment à Honolulu (Hawaï) pour étudier les procédures d'identification des spécialistes américains. Ce problème constituait l'un des principaux obstacles à la poursuite de la conférence de Paris entre les Etats-Unis et le Vietnam.

Cambodge

M. IENG SARY DÉMENT QU'UN SOULEVEMENT AIT ÉCLATÉ

Achevant une visite en Indonésie, le vice-premier ministre cambodgien, M. Ieng Sary, a, dans une conférence tenue mardi 24 octobre à Djakarta, démenti qu'un soulèvement vietnamien ait eu lieu dans les régions orientales du Cambodge. Selon les informations selon lesquelles une révolte aurait éclaté au Cambodge, a-t-il ajouté, les Vietnamiens veulent égarer les gens et leur faire croire que notre peuple ne soutient pas notre gouvernement, en vue d'établir un régime fantoche à Phnom-Penh. La sécurité dans notre pays est assurée, sans danger pour les régions orientales, où les Vietnamiens nous agitent. « Le conflit entre les deux pays, a-t-il dit encore, ne pourra être réglé que si le Vietnam met fin à son agression, abandonne sa stratégie visant à créer une Fédération indochinoise et respecte l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité du Cambodge. » Lundi, Radio-Phnom-Penh a annoncé que deux cent cinquante soldats vietnamiens avaient été tués entre le 15 septembre et le 24 octobre dans des combats frontaliers. Mercredi, la radio a indiqué que les combats des derniers jours avaient fait soixante-trois victimes du côté vietnamien. Hanoi a répliqué en affirmant que quatre cent soldats khmers avaient été mis « hors de combat ».

À Bangkok, la plupart des observateurs occidentaux estiment que les affrontements khmers-vietnamiens se sont intensifiés ces dernières semaines, mais doutent que les forces d'Hanoi aient engagé un offensive majeure. Les mêmes observateurs déclarent que les activités des adversaires du régime de Phnom-Penh sont encore réduites à l'état de Cambodge. — (A.F.P., A.P.)



Rembrandt, "Autoportrait" (1631), Rijksmuseum, Amsterdam.

Le pays de Rembrandt est le pays de la Rabobank.

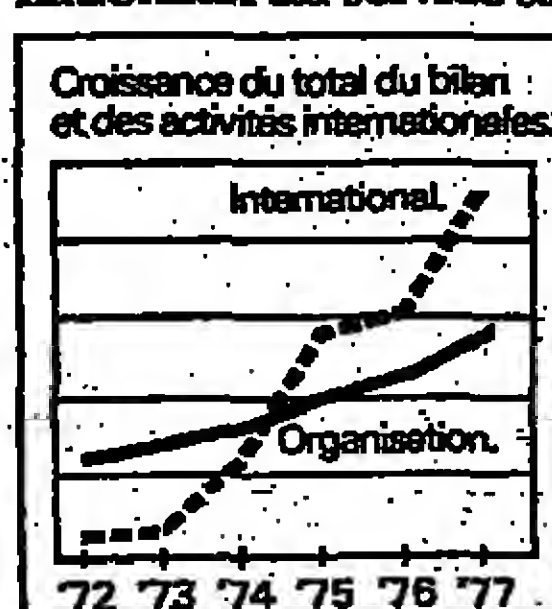
Rembrandt trouva son inspiration en Hollande et cependant son art est universel. La Centrale Rabobank trouve aussi son inspiration en Hollande... et cependant elle étend de plus en plus ses services au monde entier.

Fort de son expérience dans le domaine agricole, la Centrale Rabobank cofine un groupe coopératif de banques qui compte plus de 3100 établissements et dont le bilan 1977 est supérieur à 61 milliards de Florins Hollandais (plus de 26 milliards de dollars U.S.).

Elle n'est pas seulement l'une des plus importantes banques de Hollande et l'une des 30 plus importantes dans le monde, c'est une banque qui plonge profondément ses racines dans presque tous les secteurs de la vie économique néerlandaise.

La Centrale Rabobank offre maintenant une gamme complète de services bancaires dans le monde entier. Pour accélérer cette expansion, elle a participé récemment à la création du "Unico Banking Group", qui l'unit à 5 autres banques coopératives

parmi les plus importantes d'Europe. Ajouté au soutien de la London and Continental Bankers Ltd., ceci lui permet d'offrir localement à ses clients internationaux un service sans égal.



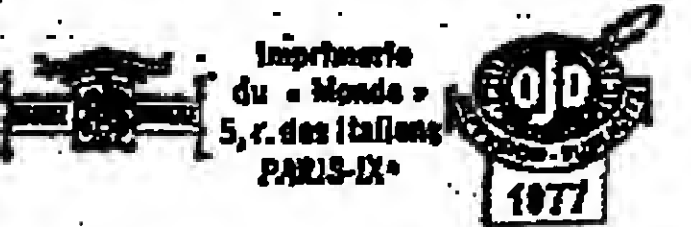
Enfin, elle est active sur le marché des Euro-monnaies et Euro-obligations. Ses transactions internationales dans le domaine des devises étrangères et des Euro-crédits ainsi que sa participation à de nouvelles émissions se sont considérablement accrues.

Centrale Rabobank, International Division, Catharjnesingel 20, P.O. Box 8098, Utrecht, Pays-Bas, Téléphone 030-362611 Telex 40200.

Rabobank

Le Maître Hollandais en matière de Banque.

Diffusé par le S.A.R.L. Le Monde. Abonnements : Jacques Favart, directeur de la publication, Imprimerie Sirey.



Reproduction interdite de tout article sans accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 21471.

Handwritten note: "D'après le 1.5.80"

PÉKIN ET TOKYO AU «RENDEZ-VOUS HISTORIQUE»

III. — Une alliance en pointillé

De notre correspondant PHILIPPE PONS

Après avoir établi la genèse du traité sino-japonais de paix et d'amitié, signé en août et ratifié ce mois-ci (« Le Monde » des 24 et 25 octobre), notre correspondant à Tokyo analyse ses implications diplomatiques.

Tokyo. — En signant un traité de paix et d'amitié avec la Chine, les Japonais ont seulement cherché à « renforcer les relations amicales entre les deux pays en contribuant ainsi à affermir la paix et la stabilité de l'Asie et du monde », a déclaré M. Fukuda, premier ministre, en septembre. En réalité, les Japonais ont fait un choix aux implications considérables. Il est difficile d'admettre, comme le voudrait Tokyo, que ce traité n'est qu'un acte bilatéral : le Japon se trouve pris dans une dynamique dont le maître d'œuvre est assurément beaucoup plus la Chine que lui-même.

Pour la première fois, depuis 1945, le Japon a abandonné l'attitude de réserve qui fut la sienne pendant trente ans : dans le sillage des Etats-Unis, il s'abstenait de mener une politique étrangère à la mesure de sa puissance. Cette époque de « diplomatie sans politique étrangère » est révolue mais on peut se demander, comme le fait le professeur Hironobuchi, si le Japon est préparé à assumer le rôle qui s'est apparemment assigné.

En signant avec la Chine un traité qui, par le caractère anti-soviétique qu'y attache Pékin, prend des allures d'alliance, le Japon s'est placé en position d'acteur sur la scène internationale et plus particulièrement en Asie. Une région pour le moins instable, la confrontation sino-soviétique servant de toile de fond aux conflits entre le Cambodge et le Vietnam, d'une part, la Chine et le Vietnam, de l'autre.

S'il est trop tôt pour parler de l'inspiration d'un nouvel ordre en Asie, le rapprochement sino-japonais n'en porte pas moins en lui trois développements vitaux : la création, dans l'ombre américaine, d'un axe Japon-Chine ; une accélération de la militarisation du Japon ; un ren-

forcement rapide du potentiel militaire chinois.

Il reste que, concrètement, le principal allié des Etats-Unis en Asie, le Japon, s'est considérablement rapproché de la Chine, dont l'ennemi principal, comme pour Washington, est l'U.R.S.S. D'autre part, le rapprochement sino-japonais signifie que Pékin a neutralisé les implications du traité de sécurité sino-américain concernant la Chine : M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, a confirmé devant la Diète qu'une défense de Taiwan par les Américains à partir du Japon, en vertu du traité de sécurité, n'était désormais plus possible. La Chine étant exclue du champ du traité de sécurité sino-américain, le seul ennemi potentiel demeure l'U.R.S.S. Le renforcement de la flotte soviétique dans le Pacifique confirme cette mise aux yeux des Japonais.

Certains hommes politiques japonais ont le sentiment que leur pays, qui, à la suite des Etats-Unis, a en tendance ces dernières années à considérer l'U.R.S.S. comme le principal ennemi, a peut-être joué la carte chinoise aux lieu et place de Washington : « Les Etats-Unis nous ont embarqués sur le bateau chinois, nous avons débarqué, mais eux sont repartis », dit l'un d'eux. En d'autres termes, les Etats-Unis se seraient rapprochés de la Chine par Japon interposé, tirant deux avantages de la manœuvre : 1° Renforcer le camp anti-soviétique tout en différant pour eux-mêmes une normalisation avec Pékin (ce qui évite de résoudre immédiatement l'épineuse question de Taiwan) ; 2° Ne pas se compromettre avec les Chinois pour garder les mains « propres » dans les négociations SALT avec Moscou.

Conscients de l'insuffisance de leurs forces navales et aériennes, en particulier depuis l'affaire du MTC 25 en 1978 (un pilote soviétique cherchant à esayer les Etats-Unis pose son appareil à Hakodate, en Hokkaido, sans avoir été intercepté) et l'incident des Senkaku (1), les Japonais ont

entrepris de les moderniser rapidement. L'Agence de défense a d'autre part décidé l'envoi d'un plan de riposte en cas d'attaque : sans qu'elle soit nommée, c'est l'U.R.S.S. qui est visée.

Enfin, que leur Constitution interdise l'entretien d'une armée, les Japonais sont d'autant plus à l'aise pour développer leurs « forces d'auto-défense » que les Américains, dans le cadre de leur politique de réduction de leur présence en Asie, les y encouragent depuis plusieurs années.

Selon les experts militaires de Tokyo, le rapprochement avec Pékin rend « indiscutable » une accélération du réarmement japonais. La Chine, qui dénonçait autrefois le « militarisme japonais

renaissant », se félicite maintenant de la « volonté d'indépendance du Japon en matière de défense ». C'est un « droit naturel du Japon », déclarait, en septembre, M. Teng Hsiao-ping à un journaliste japonais.

Pardonnez-moi, les « faiseurs » du Parti libéral démocrate, partisans d'un réarmement et d'une révision de la Constitution pour « la mettre en accord avec les besoins de la défense », trouvent aujourd'hui des arguments qui renforcent ceux de Pékin. Les pressions des Chinois ne pourront que donner plus de poids aux demandes des milieux d'affaires favorables à un développement de l'industrie d'armement.

Le potentiel défensif de la Chine sera renforcé

Les Chinois attendent des Japonais une coopération pour le renforcement de leur armée. Ils resserront sans cesse leurs liens avec les officiers des forces d'auto-défense japonaises : il n'était pour s'en convaincre que de constater la pléiade d'officiers japonais à la réception donnée à Tokyo pour la fête nationale chinoise le 1^{er} octobre. La première visite d'une personnalité chinoise au Japon, un mois après la signature du traité de paix, fut celle du général Chang Tsai-chien, membre de l'état-major : il a notamment rendu visite à Mitsubishi Heavy Industries et Fujitsu, respectivement premier producteur d'armes et premier fabricant d'ordinateurs du Japon. La rumeur veut que des « trilles » aient eu lieu entre la Chine et le Japon et que les plans du chasseur F-1 de Mitsubishi et de nouveaux modèles de chars soient passés sur le continent et, sur la demande de Pékin, le Japon a proposé au COCOM, organisme qui surveille les ventes de matériels dits stratégiques aux pays communistes, une révision de ses règlements.

Même si le Japon ne livre pas dans un avenir proche du matériel militaire à la Chine, le rapprochement interviendra indirectement à un renforcement du potentiel défensif de la Chine. Davantage que la clause anti-hégémonique, c'est bien ce renforcement des capacités des Soviétiques, il en résulte, estiment les experts japonais, une accélération du déploiement des forces russes dans le Pacifique. Du côté soviétique, on fait remarquer que l'activité militaire de la Chine aura surtout pour conséquence une réaction en chaîne en Asie du Sud-Est, conduisant le Vietnam à accroître son potentiel militaire, ce qui sera perçu comme une menace par les pays de l'ASEAN, lesquels se lanceront, eux aussi, de plus belle dans la course aux armements.

Les Japonais ne sont pas loin de partager les analyses des Soviétiques sur ce point, certains voyant déjà l'Asie du Sud-Est devenir l'enjeu d'une guerre froide nouvelle manière. Cette région est en effet stratégique-ment importante pour Moscou. L'ambiguïté des réactions des pays de l'ASEAN à la signature du traité sino-japonais est révélatrice de leurs inquiétudes. Ils

craignent surtout d'être l'enjeu de la confrontation sino-soviétique. La Chine, qui depuis la normalisation de ses relations avec le Japon en 1972 ne parle plus de l'« impérialisme japonais », complaisamment apparemment s'appuie sur la formidable présence économique japonaise dans la région pour renforcer sa position. L'ASEAN voit d'un autre part

Les implications en Corée

L'autre région où se feront sentir les conséquences de ce rapprochement est la péninsule coréenne, qui vit toujours à l'heure de la guerre froide. Pyongyang n'a fait aucun commentaire sur la signature du traité sino-japonais. A Tokyo, les Coréens du Nord reconnaissent en privé qu'on peut se demander « où se trouvent leur pays dans la tête de M. Teng lorsqu'il décide de s'engager plus avant avec le Japon ». Celui-ci a en effet lié sa sécurité à la stabilité de la Corée (accord Nixon-Saïgo de 1969). La Chine semble donc bien avoir enterré pour un temps le dessein du « grand leader » Kim Il-sung de réunifier la péninsule.

Du côté japonais, on s'attend, par l'entremise de la Chine, à une amélioration des relations avec Pyongyang (pour l'instant le Japon, premier partenaire commercial non communiste de la Corée du Nord, n'a pas de relations diplomatiques avec elle). Pour les Nord-Coréens, comités par Pékin, comme en témoignent les visites récentes de MM. Hua et Teng, qui cherchent à contrebalancer, en Corée du Nord, l'influence soviétique sur le Vietnam, un rapprochement avec la Chine, profitable à court terme sur le plan économique, présente néanmoins le danger de devoir nuancer la « ligne révolutionnaire » de M. Kim Il-sung de pragmatisme chinois.

Le rapprochement sino-nord-coréen semble provoquer en Corée du Sud un développement des contacts avec l'U.R.S.S. L'ensemble de ces éléments conduisent à une rentrée du Japon sur la scène asiatique.

deux risques dans l'alliance japonaise : d'une part, il y a celui d'une diminution des achats de matières premières (l'Indonésie est directement concernée par une augmentation des achats de pétrole chinois par le Japon qui pourrait conduire à limiter les importations d'hydrocarbures indonésiens). D'autre part, il n'est pas exclu qu'à terme les produits chinois et japonais soient en concurrence sur les marchés asiatiques ; c'est déjà le cas pour certains textiles.

Pleinement réalisé sur le plan économique, l'esquisse politique-militaire lors de la visite durant l'été 1977 de M. Fukuda en Asie du Sud-Est, l'engagement du Japon sur le continent asiatique par le traité sino-japonais, a été confirmé par le rapprochement avec la Chine. C'est bien ce qui inquiète certains historiens : « Lorsque l'insularité Japon se mêle des affaires du continent, cela provoque toujours des catastrophes », souligne l'un d'eux.

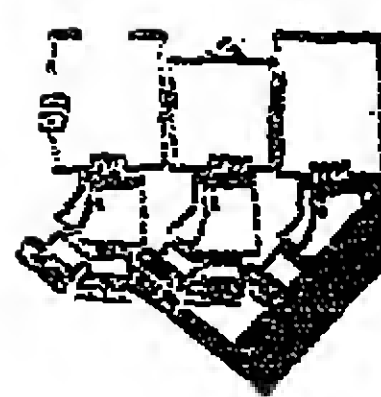
D'autres estiment que, sans un rapprochement avec la Chine, le Japon ne pourra jamais avoir une politique indépendante. Il reste que, en se rapprochant de Pékin, il agit encore dans le cadre de l'alliance américaine. Envisagé en termes d'indépendance, c'est très clairement vis-à-vis de la Chine, qui fera tout pour transformer ce qui n'est encore qu'une alliance en pointillé en un pacte militaire et politique, que le Japon devra démontrer son autonomie.

Prochain article :

LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

(1) En avril 1978, une flottille de bateaux de pêche chinois apparaît dans les eaux territoriales des Senkaku, îlots de la mer de Chine, revendiqués par les Japonais. Les Chinois protestent leur souveraineté sur les îlots. Les Japonais prirent alors possession d'un îlot qui leur marqua le début de leur présence sur le cas échéant une intervention rapide.

11 POINTS DE VENTE HI-FI VOUS OFFRENT EN EXCLUSIVITE L'ASSISTANCE LOCATEL.



1/Service clientèle : bien sûr vous connaissez. Et c'est parce que des millions de Français peuvent témoigner de la compétence et de l'efficacité de son service que Musique et Son a voulu être le seul spécialiste hi-fi à vous offrir en exclusivité l'assistance Locatel.



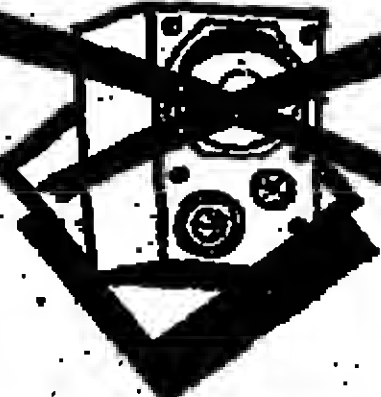
2/Double garantie : Musique et Son s'engage personnellement à respecter et faire respecter la garantie du constructeur. Et s'engage aussi à compléter cette garantie en offrant gratuitement l'intervention de ses techniciens pendant les 12 mois qui suivent l'achat.



3/Dépannage express : dans les 48 heures qui suivent votre appel téléphonique, Musique et Son met à votre disposition ses techniciens pour venir vérifier, régler ou réparer les appareils achetés chez lui. Dépannage gratuit pendant la durée de la garantie, et plus tard à un tarif préférentiel.



4/Service ambiphonique : certains revendeurs hi-fi n'hésitent pas à vous vendre du matériel qui dépasse les possibilités de votre appartement. Chez Musique et Son des techniciens viennent étudier l'acoustique de vos pièces ce qui vous permet de mieux choisir la puissance et la qualité du matériel qui vous convient. Les frais de cette étude sont remboursés pour tout achat égal ou supérieur à 3.000 F.



5/Droit à l'erreur : si malgré les conseils et l'assistance de tous les niveaux de Musique et Son votre chaîne hi-fi ou l'un de ses éléments vous déçoit, Musique et Son vous l'échangera dans les 10 jours suivant la date d'achat.



6/Sélection actualisée : pour vous permettre de choisir toujours le meilleur matériel et le plus perfectionné qui soit, Musique et Son vous propose une sélection actualisée des plus grandes marques à des prix compétitifs.



7/Service maintenance : tout le monde peut vous vendre du matériel hi-fi mais personne ne vous offre un service d'entretien gratuit Locatel. C'est pourquoi Musique et Son s'engage sur simple demande de votre part à venir effectuer un contrôle d'écoute. Il mois après l'achat chez Musique et Son de votre matériel.



8/Service revente privilégié : Musique et Son vous facilite la revente de vos appareils grâce aux accords passés avec la Centrale des Particuliers. Voilà encore un service qui prouve l'assistance de Musique et Son à tous les niveaux.



9/Service décoration : comme il n'est jamais tellement aisé d'intégrer une chaîne hi-fi dans son appartement, Musique et Son a créé un service décoration. Sur simple demande et sur devis, Musique et Son vous conseille pour la meilleure harmonisation acoustique et esthétique de votre ensemble haute-fidélité. Et chez Musique et Son vous n'avez pas besoin de traverser tout Paris pour choisir votre chaîne hi-fi. Vous avez un magasin à deux pas de chez vous, un magasin personnelisé. Renseignez-vous, quel que soit le magasin Locatel.



musique & son
L'ÉPÉE À LA MAIN DANS LA RÉGION PARISIENNE

- Scholar Paris 2 - 100 boulevard de la Chapelle 75010
- Paris 13 - 10 rue de Valenciennes 75013
- Paris 15 - 10 rue de Valenciennes 75015
- Paris 16 - 10 rue de Valenciennes 75016
- Paris 17 - 10 rue de Valenciennes 75017
- Paris 18 - 10 rue de Valenciennes 75018
- Paris 19 - 10 rue de Valenciennes 75019
- Paris 20 - 10 rue de Valenciennes 75020
- Paris 21 - 10 rue de Valenciennes 75021
- Paris 22 - 10 rue de Valenciennes 75022
- Paris 23 - 10 rue de Valenciennes 75023
- Paris 24 - 10 rue de Valenciennes 75024
- Paris 25 - 10 rue de Valenciennes 75025
- Paris 26 - 10 rue de Valenciennes 75026
- Paris 27 - 10 rue de Valenciennes 75027
- Paris 28 - 10 rue de Valenciennes 75028
- Paris 29 - 10 rue de Valenciennes 75029
- Paris 30 - 10 rue de Valenciennes 75030

LA DISCUSSION DU BUDGET

M. Peyrefitte s'en remet aux députés

Le gouvernement n'est pas favorable à la commémoration du 19 mars 1962 comme date de la fin des combats en Algérie

Mardi matin 24 octobre, sous la présidence de M. Le Combre (R.P.R.), l'Assemblée nationale examinera les crédits du secrétariat d'Etat aux anciens combattants.

LE RAPPORT CONSTANT

Depuis 1954, les pensions militaires d'invalidité évoluent comme les traitements des fonctionnaires; elles sont donc révaluées automatiquement comme ces traitements.

fielle à appliquer car le nombre de ces enfants n'est pas exactement connu et les modalités d'application lui paraissent complexes.

M. BROCARD (U.D.F., Haute-Savoie) insiste sur la situation de l'Office national des anciens combattants, qui, affirme-t-il, souffre d'une détérioration constante de ses moyens.

M. NILES (P.O., Seine-Saint-Denis) évoque le cas des victimes des déportations dans les camps de travail forcé, la mise à parité des pensions, les demandes des anciens d'Afrique du Nord.

M. SOURDILLE (R.P.R., Ardennes) plaide le dossier des veuves des déportés et rappelle que M. Plantier lui annonce qu'elles bénéficieront du taux exceptionnel sans conditions de ressources.

M. DEPIETRI (P.O., Moselle) estime qu'il faut trouver une solution au double problème des incorporés de force d'Alsace et de Lorraine.

les Lorrains pendant la seconde guerre mondiale. Les actions nouvelles proposées, estime M. VACANT (P.S., Puy-de-Dôme) sont insuffisantes.

M. TOURNÉ (P.C., Pyrénées-Orientales), fait contre lui l'exemple de l'Alsace, où les anciens combattants sont réintégrés dans les rangs de la vie civile.

M. BOZZI (R.P.R., Corse-du-Sud) souhaite que soit créée dans son département une maison de retraite pour les anciens combattants.

Pour M. BRANGER (Non-inscrit, Charente-Maritime), le problème d'aujourd'hui est d'augmenter les pensions.

M. PLANTIER (P.S., Ariège) dans la discussion générale, votre budget ne contient aucune mesure en faveur des familles des morts.

M. BROCARD (U.D.F., Haute-Savoie) insiste sur la situation de l'Office national des anciens combattants, qui, affirme-t-il, souffre d'une détérioration constante de ses moyens.

M. NILES (P.O., Seine-Saint-Denis) évoque le cas des victimes des déportations dans les camps de travail forcé, la mise à parité des pensions, les demandes des anciens d'Afrique du Nord.

M. SOURDILLE (R.P.R., Ardennes) plaide le dossier des veuves des déportés et rappelle que M. Plantier lui annonce qu'elles bénéficieront du taux exceptionnel sans conditions de ressources.

M. DEPIETRI (P.O., Moselle) estime qu'il faut trouver une solution au double problème des incorporés de force d'Alsace et de Lorraine.

L'histoire retiendra que c'est presque à l'aube que fut tranché, le mercredi 25 octobre, à l'Assemblée nationale, le sort des deux amendements visant à supprimer les crédits correspondants aux frais des exécutions capitales.

M. SRAUER (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, constate que pour la première fois, les crédits de 47 milliards dépasseront 1 % du budget de l'Etat.

M. ALAIN BONNET (apparenté P.S.), rapporteur spécial (condition pénitentiaire), expose les problèmes que l'insuffisance des crédits (1,2 milliard) ne permettra pas, à son avis, de résoudre.

M. CHARRETIER (U.D.F.), rapporteur des lois, rend hommage au nom de cette dernière, « un ministre qui a su défendre la priorité de la justice ».

M. DUCLONNE (P.C., Haute-de-Seine) rappelle que son groupe a déposé dès 1976 une proposition tendant à l'abolition de la peine de mort.

M. AURILLAC (R.P.R., Indre) estime que la peine de mort est une mesure de rétorsion qui ne peut être appliquée qu'à des coupables ayant appliqué la loi à son prochain.

M. AURILLAC (R.P.R., Indre) estime que la peine de mort est une mesure de rétorsion qui ne peut être appliquée qu'à des coupables ayant appliqué la loi à son prochain.

M. AURILLAC (R.P.R., Indre) estime que la peine de mort est une mesure de rétorsion qui ne peut être appliquée qu'à des coupables ayant appliqué la loi à son prochain.

M. AURILLAC (R.P.R., Indre) estime que la peine de mort est une mesure de rétorsion qui ne peut être appliquée qu'à des coupables ayant appliqué la loi à son prochain.

M. AURILLAC (R.P.R., Indre) estime que la peine de mort est une mesure de rétorsion qui ne peut être appliquée qu'à des coupables ayant appliqué la loi à son prochain.

M. AURILLAC (R.P.R., Indre) estime que la peine de mort est une mesure de rétorsion qui ne peut être appliquée qu'à des coupables ayant appliqué la loi à son prochain.

M. AURILLAC (R.P.R., Indre) estime que la peine de mort est une mesure de rétorsion qui ne peut être appliquée qu'à des coupables ayant appliqué la loi à son prochain.

M. AURILLAC (R.P.R., Indre) estime que la peine de mort est une mesure de rétorsion qui ne peut être appliquée qu'à des coupables ayant appliqué la loi à son prochain.

répondre à repousser le budget de la justice. Onze d'entre eux n'en franchiront pas moins le pas, tandis que quatre s'abstiennent.

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

M. STASI (P.S., Belfort) souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

Progression et « cache-misère »

C'est un « bon budget », pour le chancelier, que celui de 1979 avec ses 47 milliards de francs. Une progression globale de plus de 20 % — elle était de 24 % l'an dernier — lui permet pour la première fois de dépasser le budget général de l'Etat, qui ne progresse, lui, que de 15,2 %.

Les dépenses d'équipement, avec 3614 millions de francs d'autorisations de programme, augmentent de 48,4 %. Elles devraient permettre la construction de nouveaux locaux: établissements pénitentiaires ou d'éducation surveillée, palais de justice, etc.

Le budget de fonctionnement progresse de 19,2 %, 1 641 emplois sont créés, dont 1 105 destinés à renforcer les effectifs des grandes administrations.

Cette progression globale satisfaisante n'empêche pas le budget d'être placé sous le signe de l'urgence. Il faut parler au plus pressé, M. Peyrefitte

la conçoit, pour éviter l'asphyxie ». Les créations de postes dans les grandes villes serviront à « éponger » l'intégration des vacataires.

Les organisations d'avocats, dans une note commune adressée à M. Charrier, déplorent unanimement que, en dépit des augmentations prévues au maître d'œuvre judiciaire, la France soit la « lanterne rouge mondiale ».

Pour le Syndicat de la magistrature, la répartition des moyens par secteurs d'activités dément dans une large mesure les objectifs retenus dans les programmes d'actions prioritaires (PAP) du VII^e Plan.

Dans son rapport devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Maurice Charrier, vice-président de cette commission, avait également déploré la mauvaise répartition des effectifs de magistrats, entre les différentes juridictions et la « priorité donnée uniquement

aux créations d'appel pour les ordres d'emploi (quinze) en 1979. Dans le domaine de l'éducation surveillée, il avait souligné que l'insuffisance des crédits qui ne permet pas d'espérer une amélioration notable.

« Le débat de ce jour, déclare M. STASI (U.D.F., Maine), qui souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

« Le débat de ce jour, déclare M. STASI (U.D.F., Maine), qui souligne en ces termes au gouvernement: « Vous êtes une justice de classe, et votre justice n'est pas la nôtre ».

English EN 10 SEMAINES 707.40.38

CO ALA Location de avec chaux... 391-624-... Le Un...

DU BUDGET
IX députés

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE du soin d'organiser un débat sur la peine de mort

annonça que le gouvernement ne s'opposerait pas à l'organisation d'un débat au printemps prochain... dès lors que la conférence des présidents le souhaiterait. Ainsi, observait aussitôt M. Bas, les présidents des groupes de la majorité pourraient, s'ils le désiraient, empêcher un tel débat.

Si d'aucuns doutaient encore du caractère plus subtil que voulu du « geste » du gouvernement, la mise au point publiée, mercredi matin par la chancellerie en apportait une preuve supplémentaire. « Le garde des sceaux, y précise-t-on, n'a pas déclaré que le gouvernement prendrait l'initiative d'un débat, mais qu'il ne s'y opposerait pas... »

En conclusion, M. Peyrefitte invite les députés à voter à un budget de confiance envers la magistrature injustement attaquée ».

Reprenant la parole, M. FORNI (P.S.) cite plusieurs exemples de ce qu'il considère comme « des immunités abusives : l'affaire de Broghe, celle du Canard enchaîné,

Il est vrai que mardi soir, au Palais-Bourbon, l'initiative et la conviction n'étaient pas au banc du gouvernement mais dans l'hémicycle. Dans les interventions, par exemple, de MM. Forni (P.S.), Stasi (U.D.F.) et Seguin (R.P.R.) ; dans celle, bien entendu, de M. Bas (R.P.R.), qui, d'abord comme écrasé par le poids de la cause qu'il défendait, releva finalement la tête et la voix et refusa jusqu'au bout de déposer les armes ; dans celle de M. Juvenilia (appart. U.D.F.), enfin, qui rappela que, si la peine de mort est applicable en Polynésie, il est de tradition de ne pas l'appliquer.

Autant d'interventions dont la hauteur de vue contrasta avec les propos tenus notamment par M. Hamel (U.D.F.), promu l'es-

quis de l'opposition en faisant claquer leurs pupilles. A la majorité de 271 voix contre 210 sur 485 votants, les crédits sont adoptés et les amendements rejetés.

L'ANALYSE DU SCRUTIN
Voici le détail du scrutin sur le budget de la justice, dont les amendements de MM. Pierre Bas (R.P.R.) et Raymond Forni (P.S.) étaient exclus. M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ayant demandé l'application du troisième alinéa de l'article 44 de la Constitution, qui stipule que l'Assemblée se prononce « par un seul vote » sur le texte en discussion à l'exclusion des amendements que le gouvernement n'a pas retenus.

271 DÉPUTÉS ONT VOTE POUR :
143 R.P.R. (sur 153) ;
115 U.D.F. (sur 123) ;
13 non-inscrits (sur 14) :
MM. Audinot, Bazillon, Beaumont, Brunfer, Delprat, Fontaine, Mme Florence Ghercourt, MM. Huraud, Maland, Piffiot, Plantegrenest, Meyer et Sergheraet.

210 DÉPUTÉS ONT VOTE CONTRE :
113 P.S. (sur 114) ;
86 P.C. (sur 86) ;
7 R.P.R. (sur 153) : MM. Bas, Baume, Bechter, Le Douaric, Massoubre, Seguin et Bourdille ;
4 U.D.F. (sur 123) : MM. Bourvard, Juvenilia, Rosnot et Stasi.

4 SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :
2 U.D.F. (sur 123) : MM. Fourneyron, Masmoulin et Pascht ;
1 R.P.R. (sur 153) : M. Charles Haby.

MM. Cazalat, Maréché et Sauvageo (R.P.R.) n'ont pas pris part au vote, de même que MM. Chabon-Dumas (R.P.R.), président de l'Assemblée nationale ; Hugnet (P.S.), qui présidait la séance, et Robert Fabre (non-inscrit), extrat.

pace d'un débat défenseur des vieillards, des pompistes, des gendarmes et des chauffeurs de taxi, ou par M. Bonhomme (R.P.R.) s'étonnant que les défenseurs de la vie... n'interdisent pas la fabrication des voitures.

Quant à M. Pasquini (R.P.R.), abolitionniste convaincu, il démontra que l'on pouvait plaider avec éloquence le refus de voter les amendements en discussion, en réclamant le droit d'essayer de convaincre une opinion encore réticente. Des paroles que l'on eût aimé entendre de la bouche de M. Peyrefitte.

FAT-JACK FRANCES.

A PAQUES OU A LA TRINITÉ ?

Rétablisons la censure. Abolissons la République. Telle paraît être la logique du ministre de la Justice. N'a-t-on pas instauré l'une et supprimé l'autre par un de ces « bials dérisoires » que récusent le garde des sceaux à propos de la peine de mort ? La censure des théâtres prit fin parce qu'au budget de 1908 les députés s'abstinrent de voter les crédits affectés aux censeurs. La République fut celle des présidents, et non celle du seul maréchal Mac Mahon, parce que, le 30 janvier 1875, le professeur Henri Wallon fit, à une voix de majorité, voter un amendement en ce sens. Ces précédents ne seraient-ils pas honorables ?

En sorte que c'est le garde des sceaux lui-même — et non pas MM. Pierre Bas et Raymond Forni — qui a usé de l'« artifice de procédure » dont il accuse ces parlementaires. Le véritable « artifice » reposa dans le recours au vote bloqué sur le budget de la Justice, et non pas dans un amendement dont nul n'ignorait la portée réelle. Chacun, qu'il soit pour ou contre la peine de mort, ou encore membre de ce tiers-ordre honnête des « abolitionnistes-mais », savait qu'en votant l'amendement n° 1 de M. Bas ou l'identique amendement n° 233 de M. Forni il permettait, ou non, à la France de rejeter le camp des pays civilisés.

L'argument du désordre possible dans les tribunaux, si l'abolition avait été votée, est de peu de poids. Car ce désordre n'aurait existé que si le gouvernement avait fait obstacle à la décision du Parlement et s'était abstenu d'en tirer les conclusions logiques : la mise à pied du septuagénaire Monsieur de Paris et de ses deux acolytes. N'était pas davantage possible d'envisager un rétablissement des crédits de la guillotine — après qu'on l'eût supprimée — à l'occasion d'un autre budget, sur l'initiative du Parlement. Les parlementaires n'ont pas, aux termes de la Constitution (article 40), le droit de proposer des amendements qui auraient pour effet d'augmenter (ou de créer) les dépenses de l'Etat... 100-000 de 185 000 francs, comparés aux 459 milliards de francs du budget général. Seul le gouvernement aurait pu agir ainsi.

Ce qui demeure clair, c'est le refus du garde des sceaux, donc du gouvernement, d'ouvrir aujourd'hui un débat qui assure en permanence. La promesse de laisser, à la diligence du Parlement, organiser un tel débat au printemps (à Pâques ou à la Trinité ?) veut ce que valent les précédents passés. Pour un tel débat, il n'est jamais temps. Mais on sait bien, en fait, quel est le camp de ceux qui tiennent ce langage.

Le 23 juin dernier, commentant un sondage indiquant que 74 % des Français souhaitaient « un grand débat au Parlement sur la peine de mort », le garde des sceaux répliquait : « Il est évidemment trop tard (...), puisque nous sommes à la fin de la session parlementaire. » Depuis lors, il ne s'est jamais écoulé que quatre mois. Il n'y en aura guère plus d'un au printemps.

PHILIPPE BOUCHER.

**CONTRE LE VOL
ALARME 2000**
PROTECTION IMMEDIATE
☎ 525 44 32

Location de voitures avec chauffeur
Paris-Provence
Toutes voitures équipées de téléphone
Service jour et nuit
Tél. : 391-81-08
624-48-27

Renting cars with driver
Paris-Provence
Every car equipped with telephone
Service : day and night
Tél. : 391-81-08
624-48-27

Le nouveau Troyat. Une histoire vraie, un roman fou.

Quel est, au temps de Catherine II la Grande, cet étrange dévoué enfermé dans la forteresse de Schlüsselburg, sous le nom de prisonnier n° 1 ? Comment un jeune sous-lieutenant russe, humble et ariviste, en vient à être fasciné par l'histoire mystérieuse de la citadelle jusqu'à se croire investi d'une mission divine ? A quelle folle entreprise se conduit son obsession, dans les brumes du lac Ladoga ?

FLAMMARION

C'EST GILDAS QUI DONNE LE TON DU MATIN

Philippe Gildas

Informez sans ennuyer : c'est le défi que relève Philippe GILDAS chaque matin avec entrain, clins d'oeil et bonne humeur.

Journaux, éditoriaux, chroniques : le rythme est soutenu, l'intérêt toujours renouvelé et le sourire ne perd jamais ses droits.

EUROPE 1

VOTRE PREMIER JOURNAL DU MATIN

POLITIQUE

LES CONSULTATIONS DU PREMIER MINISTRE

M. Barre n'arrêtera pas ses premières conclusions avant le début de l'année prochaine

Poursuivant les consultations que le président de la République lui avait demandé d'engager auprès des principales formations de la majorité et de l'opposition sur l'opportunité de réviser le financement des partis politiques, de limiter le cumul des mandats électifs et d'instaurer un scrutin de type proportionnel pour les élections municipales dans les villes de plus de trente mille habitants, le premier ministre devait recevoir, mercredi après-midi 25 octobre, à l'hôtel Matignon, une délégation de l'U.D.F. composée de MM. Jean Lecanuet, président du conseil du mouvement, Roger Chanaud, président du groupe de l'Assemblée nationale, et Adolphe Chauvin, président de l'intergroupe du Sénat.

Au cours de l'échange de vues qu'il a eu mardi matin avec les députés du R.P.R., M. Raymond Barre a indiqué que le gouvernement n'arrêterait pas ses premières conclusions

avant le début de l'année prochaine. Se bornant, dans l'immédiat, à prendre note des avis formulés par ses interlocuteurs et ne présentant, pour sa part, aucune proposition précise, le premier ministre est apparu soucieux de progresser sans précipitation dans le travail de synthèse dont il est chargé, avant d'étudier certaines formules qui puissent éventuellement obtenir l'agrément des différentes formations politiques, du moins de la majorité d'entre elles. Dans la plus optimiste des hypothèses, le premier projet de loi résultant de ces consultations serait proposé au Parlement au printemps 1979. Il pourrait s'agir d'un texte visant à « moraliser » le financement des partis et des campagnes électorales, les deux autres sujets à l'ordre du jour — le cumul des mandats et la proportionnelle pour les municipales — relevant, selon M. Barre, d'une « problématique très compliquée ». — A. R.

Avant de rappeler les positions du mouvement gaulliste sur chacun des trois thèmes évoqués, les députés du R.P.R., MM. Claude Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale, Yves Guéna, conseiller politique, et Alain Devaquet, secrétaire général, ont réaffirmé leurs réserves sur l'opportunité de ces consultations. « Nous avons fait observer au premier ministre que nous venions pleins de bonne volonté pour examiner les possibilités de voter par la suite certains de ces projets, mais que ces trois consultations ne juraient pas de tout partie des engagements de la majorité pendant la campagne électorale », a déclaré M. Labbé au terme de l'entretien.

Le R.P.R. demeure résolument hostile à toute réforme du mode de scrutin. « Nous ne voulons pas mettre le doigt dans la proportionnelle », a indiqué M. Guéna. Ce régime ne peut fonctionner sans scrutin majoritaire.

A propos d'une éventuelle limitation du cumul des mandats, M. Labbé a affirmé que le R.P.R. était « ouvert à une discussion ». « Nous faisons simplement observer deux choses, a-t-il ajouté, d'abord que ce sont les électeurs qui doivent être jugés et qu'on ne doit pas mettre un frein à l'exercice le plus ample possible du

suffrage universel ; ensuite, que nous ne voudrions pas que des questions de personnes, des cas personnels — et c'est évidemment celui de Jacques Chirac que nous pensons — puissent être à la base d'une réflexion à ce sujet. » Les députés gaullistes se sont déclarés « partisans de tout ce qui peut amener une moralisation du financement des partis et des campagnes électorales ».

M. Raymond Barre, qui avait à ses côtés son directeur de cabinet, M. Philippe Mestre, et son conseiller technique, chargé des affaires parlementaires, M. Jean-Louis Chausse, a pris note des observations de ses interlocuteurs. « Le premier ministre n'a pas exprimé d'idées précises sur ces sujets, il nous a surtout écouté », a indiqué M. Labbé. « Ce fut un échange de vues de caractère très général et ce ne sera pas le dernier », a conclu M. Guéna.

Le premier ministre et la délégation sont convenus, en effet, d'avoir ultérieurement un nouvel entretien sur ces trois projets du chef de l'Etat. MM. Labbé, Guéna et Devaquet ont rendu compte de cet échange

de vues au groupe R.P.R. réuni mardi en fin de matinée au Palais-Bourbon. Les députés gaullistes ont notamment envisagé de proposer que soit interdit le cumul d'un mandat national et d'un mandat européen.

« LA LETTRE DE LA NATION » : le mythe de l'ouverture

Commentant l'entretien qu'ont eu les trois députés avec M. Barre, Pierre Charpy écrit notamment dans la Lettre de la Nation, organe du R.P.R., du mercredi 25 octobre, à propos de l'éventuelle introduction de la proportionnelle aux municipales : « En fait, la seule question à poser sur cette affaire est : pourquoi le président de la République, après avoir dit un jour que le gouvernement ne présenterait pas de projet contre l'avis d'un groupe de la majorité, oblige son premier ministre à consulter le R.P.R. sur une idée — car il n'y a pas de texte — qu'il a d'ores et déjà rejetée ? (...) La conversation de l'hôtel Matignon n'ayant pas éclairé le mystère de l'obstruction présidentielle, on peut se livrer au petit jeu des hypothèses. La plus plausible est sans doute que cette consultation pour rien permet de maintenir le mythe de l'ouverture par la concertation tous azimuts. »

Roger Gicquel

Chaque matin sur EUROPE 1, Roger GICQUEL donne à l'actualité sa dimension humaine. De sa voix grave, maintenant si familière, il y parle de vous, de vos préoccupations, de vos espoirs, de tout ce qui fait votre vie quotidienne. Une chronique qui donne à réfléchir.

EUROPE 1
VOTRE PREMIER JOURNAL DU MATIN

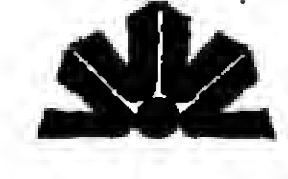
VOUS AVEZ BESOIN D'UNE BANQUE QUI VOUS EXPLIQUE.

Ce n'est pas toujours facile de connaître et de comprendre les multiples possibilités qu'offre la banque.

Au Crédit Lyonnais, nous vous aidons à bien comprendre les mécanismes bancaires et à en tirer le maximum d'avantages.

Au Crédit Lyonnais, nous savons nous mettre à votre place et vous expliquer en détail comment mieux profiter de nos services. Vous trouverez agréable d'avoir une grande banque qui est de votre côté.

CREDIT LYONNAIS
Votre partenaire.



ÉDUCATION

1800 instituteurs suppléants seront titularisés

Mille huit cents instituteurs « suppléants éventuels » viennent d'obtenir des garanties sur leur avenir. Le ministère de l'éducation a demandé à l'administration que les suppléants engagés avant le 1er octobre 1976 soient inscrits sur les listes départementales d'instituteurs remplaçants, ce qui leur permettra d'être « titularisés » et, à terme, titularisés. Cette décision rétablit une voie de titularisation supprimée récemment.

Le décret du 22 août 1978 (le Monde du 26) a modifié le recrutement des maîtres du premier degré en créant un concours « interne » dans les écoles normales pour les instituteurs et institutrices de moins de trente ans et justifiant de services rémunérés de suppléants. Ce concours a lieu pour la première fois, le mercredi 25 octobre. Apparaissant, les « suppléants éventuels », ces instituteurs recrutés au « coup par coup » sur la seule exigence de posséder le baccalauréat, pouvaient être titularisés par inscription sur les listes départementales d'instituteurs remplaçants. Cette procédure (supprimée par le décret du 22 août) qui fait obligation aux suppléants de se présenter au concours interne et de le réussir en trois sessions au maximum est donc rétablie pour les instituteurs suppléants recrutés avant le 1er octobre 1978. Les autres demeurent astreints au concours pour être titularisés.

En décembre 1974, le gouvernement avait annoncé son intention de voir la situation des instituteurs auxiliaires du premier degré réglée par une titularisation progressive jusqu'en 1980. Le recrutement d'instituteurs suppléants devenait interdit (le Monde du 13 juin 1975) et le remplacement des instituteurs malades, ou en

congé, serait assuré par les remplaçants-titulaires. Mais leur nombre insuffisant a nécessité de recourir aux recrutements « sauvages » d'auxiliaires. De plus, la Ville de Paris, pour perpétuer la tradition de déchargement d'enseignants, quel que soit le nombre de classes, a engagé quelques six cents instituteurs suppléants.

Or, le nombre de places mises au concours interne ne permet pas, tant s'en faut, d'absorber la totalité des personnels. La décision annoncée de rouvrir l'inscription sur les listes départementales de remplaçants doit être accueillie par le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.). Le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) rappelle, pour sa part, que la décision prise par le ministère correspond à la position défendue au comité technique paritaire ministériel de novembre 1977 par le S.G.E.N.-C.F.D.T. et jure à l'administration et aux autres syndicats. Le S.G.E.N. considère cependant que « le problème fondamental de l'enseignement est réglé » et demande « l'arrêt du recrutement et la titularisation de tous les suppléants éventuels ».

Des socialistes s'estiment victimes d'attitudes « sectaires » dans certains syndicats

Sotraités dix-huit responsables fédéraux du parti socialiste pour l'éducation, venant de cinquante-sept départements, se sont réunis les 21 et 22 octobre à Paris. Ils ont décidé de renforcer l'influence du parti socialiste dans ce milieu et se sont indignés du « sectarisme » de certains syndicats socialistes enseignants.

Présentant les résultats de la réunion, M. Louis Mexandeau, député du Salvador, délégué national du P.S. à l'éducation, a noté que « la rentrée avait été l'occasion d'une grande mobilisation qui a démontré l'opiniâtreté de nos enseignants (...) ». Nous avons eu la confirmation que beaucoup d'actions ont été impulsées par des militants et des cadres socialistes. M. Beullac a tenté de faire croire que seuls les communistes s'opposent à sa politique. Il n'y a aucun doute sur le volontarisme des socialistes de la rentrée.

À propos de l'attitude de la Fédération de l'éducation nationale, M. Mexandeau a déclaré que « la négociation est l'une des missions principales du syndicat des enseignants », mais s'est félicité du fait que la FEN ait décidé d'« associer la négociation et l'action ». C'est le parti de l'élève, M. Mexandeau a noté, et une prise de conscience du rôle de l'école et de leur volonté de ne plus être exclus de la communauté éducative.

LES 13 ET 14 NOVEMBRE

Le Syndicat de l'éducation physique appelle à la grève et à des manifestations devant le Palais-Bourbon

Le Syndicat national de l'éducation physique (SNEPEP-FEN) a confirmé son mot d'ordre de grève de quarante-huit heures pour les 13 et 14 novembre. L'autre syndicat d'éducation physique de la FEN, le SNEPEP (professeurs adjoints) a donné son accord de principe pour se joindre à ce mouvement, destiné à faire pression sur les élus avant la discussion du budget de la jeunesse et des sports, prévue pour le 14 novembre.

La veille, date de l'examen du budget de l'éducation, le SNEPEP a organisé une manifestation organisée par les parents d'élèves de la Fédération Cornet devant le Palais-Bourbon.

Selon le syndicat, « il manque neuf mille postes de professeur d'éducation physique pour assurer effectivement trois heures d'enseignement dans tout le second degré ».

MÉDECINE

Les intoxications aux amphétamines prennent la forme d'une épidémie

L'usage des anorexigènes — ou médicaments « coupe-faim », qui sont constitués, dans leur immense majorité, de produits amphotaminiques — se développe en France à un rythme tel que la Société française de thérapeutiques et de pharmacodynamie a consacré sa séance solennelle de rentrée à ce que les orateurs ont appelé une « épidémie ».

Le mot n'est pas trop fort, si l'on en croit les données épidémiologiques fournies par le docteur Charles Vallée (Paris). En 1972, d'après une enquête réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), 15 % des lycéens avaient utilisé une drogue psychotrope de ce type au moins une fois au cours de l'année scolaire. En 1973, selon une étude menée sur des lycéennes hospitalisées, 47 % avaient employé de l'« héroïne » et 30 % des amphétamines. Depuis 1974, le trafic illicite est en pleine augmentation (INSERM). Les amphétamines ont été retrouvées en masse dans le produit des cambriolages de pharmacies. Au total, pour la seule année 1977, neuf millions d'unités d'anorexigènes ont été vendues en France.

Certes, le but avoué par les acheteurs et acheteuses est-il l'amalgamisme. Mais, de plus en plus, cet usage est détourné de son but, et les anorexigènes sont, de manière croissante, plus importants que les véritables amphétaminiques, c'est-à-dire « dopantes ».

Inutiles et dangereux

Aussi la question est-elle posée, aux Etats-Unis, en ce moment même, de la suppression pure et simple de ces produits sur le marché. Déjà le Canada en a formellement interdit l'usage dans le traitement de l'obésité, a noté le docteur Vallée : tout achat d'anorexigènes doit être signalé dans les trois jours aux autorités sanitaires. Il en est résulté un effondrement de ce type de toxicomanie. Des mesures répressives ont aussi été adoptées par la Suède et le Japon. En France, le gouvernement, par la voix de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a lancé quelques mises en garde tout fermement en 1977. Mais, à l'insu de la prescription d'anorexigènes au tableau des stupéfiants, il n'en demeure pas moins qu'une simple ordonnance en permet l'acquisition.

Pourtant, les accidents sont légion, comme en est témoin l'ensemble des conférences. « Il n'existe pas », a déclaré le professeur Claude Laroche (hôpital Cochin), « la substance anorexigène qui ne soient un excitant du système nerveux central ». D'où l'abondance des effets secondaires, tels que l'insomnie, l'agitation, les tremblements, les troubles digestifs, les poussées d'hypertension. A ces problèmes « bénins » peuvent s'ajouter des cas d'intoxications aiguës, qu'a décrits Mme le docteur J. Jougiard du centre antipoisons de Marseille : crises convulsives, hypertension aiguë, atteintes brutales cardio-vasculaires ou respiratoires, tentatives de suicide. En fait, a repris le professeur Laroche, « la prescription d'anorexigènes à un obèse n'est qu'une solution de facilité, car elle est tentée chez un patient bien suivi du point de vue psychologique. C'est une méconnaissance purement symptomatique, dont aucune étude scientifique n'a prouvé l'effet à long terme ».

Pour les psychiatres, ont ajouté les professeurs Yves Félicier et H. Guiché (Paris), la prescription d'anorexigènes simplématiquement est plus qu'inutile : elle est dangereuse. Le professeur Pélicier a distingué plusieurs types de consommateurs, le « consommateur normal », celui qui absorbe la dose prescrite, comme prévu,

avant 13 heures. Il verra de toute manière son temps de sommeil réduit à cinq à six heures, sans sensation de fatigue. Il subira ainsi « une fragmentation masquée de ses défenses », qui le mettra à la merci de toute émotion, de tout incident, de tout conflit imprévu. Le deuxième stade est le « consommateur excessif » (six à huit comprimés par jour) : « Il verra, certes, son appétit et son poids chuter, mais au prix d'une dépression et d'un tableau dépressif ». Troisième type enfin : la toxicomane, qui ne recherchera plus dans l'anorexigène que son aspect psychotrope, qu'il renforce au besoin par l'alcool, voire la marijuana.

Or, a remarqué, pour sa part, le professeur C. Guiché, l'abandon individuel d'anorexigènes, en France, est inférieure de moitié à la consommation américaine, mais elle est presque deux fois plus importante qu'en Grande-Bretagne. Les dépressions sont fréquentes à l'arrêt du traitement, et les états maniaques, la sensation de confusion, le sentiment d'une hostilité à l'encontre de ceux que les toxicomanes appellent l'« effet parano », sont bien souvent observés dans les services de psychiatrie. A un point tel, a remarqué le professeur Guiché, « qu'il faut rechercher une prise d'anorexigènes chez tous les déprimés que nous voyons pour la première fois ».

Le professeur G. Zbinden (Zürich) pour sa part, a signalé l'un de ses produits, aujourd'hui retiré du marché, qu'il avait observé en Suisse deux cent cinquante mille personnes et qui a provoqué deux cent quarante-quatre cas très graves de troubles cardio-pulmonaires.

Certes, avait noté le professeur Laroche, « l'Europe compte 20 % d'obèses et l'Amérique du Nord 30 %. Faut-il pour autant, au nom d'une thérapeutique hantée par l'hypothèse de l'obésité, exposer à des risques autrement graves une population autrement nombreuse ? »

CLAIRE BRISSET.

« Petites bavures et grandes manœuvres »

Après la publication de notre article intitulé « Petites bavures et grandes manœuvres » (le Monde du 11 octobre) et qui analysait l'attitude des organisations syndicales et politiques aux difficultés de la rentrée scolaire, nous avons reçu deux réactions de responsables syndicaux.

D'une part, M. Alfred Sorel, leader de la tendance Unité et Action (proche des communistes) au sein de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), estime, dans une lettre du 10 octobre, que c'est la politique gouvernementale qui est en cause. Il appelle la FEN à « engager l'en-

semble de ses forces dans la bataille ».

D'autre part, M. Roger Lépiney, secrétaire général du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), estime qu'il faut dénoncer une campagne « anticommuniste » éloignée des vrais problèmes de l'enseignement français.

M. Sorel (Unité et Action) : la FEN doit s'engager dans la bataille

La lecture de votre article appelle de ma part trois remarques : 1) A vous lire, si cette rentrée scolaire a été et reste marquée par de nombreuses actions, c'est que certaines directions syndicales en ont ainsi décidé. A aucun moment vous n'évoquez les raisons du non-mobilissement et de l'inquiétude qui ne cessent de croître. Ce silence me surprend d'autant plus que votre journal a publié un certain nombre d'informations qui permettent de comprendre la situation actuelle.

Les professeurs d'éducation physique seraient-ils engagés dans l'action vigoureuse, courtoise et juste que le bureau national du S.N.I.-P.E.G.C. du 5 octobre, il ne s'agit nullement de négociations. Jusqu'ici, les représentants du ministère se sont contentés d'écouter les thèses syndicales et sont restés muets sur les intentions de M. Beullac. La discussion ne s'est donc jamais tenue.

En fait, tout ce que M. Beullac a cru pouvoir utiliser ces négociations pour neutraliser les forces qui représentent les instituteurs et professeurs de collèges, les F.E.G.C. et leur faire avouer la politique d'austérité renforcée. M. Beullac s'est trompé.

2) Le mouvement qui se développe aujourd'hui est caractérisé par sa profonde unité. Unité des personnels eux-mêmes, unité des parents d'élèves, unité des enseignants, s'est considérablement renforcée et connaît une qualité nouvelle. Unité encore avec les autres organisations des travailleurs, puisque dans de nombreuses occasions les U.D.-C.G.T. et C.F.D.T. ont pris leur part au développement des actions.

Cet aspect, pourtant décisif, est totalement évacué de votre article qui, finalement, ramène tout à des querelles subalternes d'états-majors.

Une telle schématisation ne peut vouloir rendre compte du mouvement profond de la rentrée. On fera difficilement admettre que cette rentrée, des luttes, qui met en mouvement des forces profondes, par-delà même les clivages traditionnels, n'est que le pâle reflet de luttes de tendances à l'intérieur de la FEN.

La question à l'ordre du jour, c'est celle de savoir comment la Fédération de l'éducation nationale, assumant ses propres responsabilités, va engager l'ensemble de ses forces dans la bataille pour exiger la satisfaction des revendications urgentes.

M. Lépiney (S.G.E.N. - C.F.D.T.) : non à l'anticommunisme !

Dès son arrivée rue de Grenelle, le ministre de l'éducation a entrepris une campagne de relations publiques. Nous la qualifions d'« opération de relations publiques ». Le gouvernement n'aura pas ouvert les négociations et déposé les moyens budgétaires utiles.

La réussite de la campagne du ministre suppose que des organisations syndicales et de parents se prêtent au jeu, appellent négociations ce qui jusqu'ici n'a été qu'audience, n'organisent pas l'action syndicale ni la recherche de l'unité d'action.

Notre volonté d'établir un rapport de forces qui permette des acquis immédiats et significatifs pour les personnels nous a conduits au contraire à publier le manifeste des fautes sublimées de la stratégie ministérielle, à conclure des accords d'unité d'action et à développer cette action.

Des arguments sur des conceptions de l'école trop partiales, « d'élèves » comme dit le premier ministre.

Les personnels, qui mènent l'action à l'appel de leurs organisations syndicales et qui recourent à la grève, sont évidemment atteints de ce mal : c'est pourquoi ils se prêtent si peu aux quelques « ajustements effectués dans le cadre de l'entente syndicale ».

Le mal peut d'ailleurs se transformer en perfectionnisme ou « désir d'une école trop parfaite ». « Hilarant » comme dit le premier ministre.

« Nous analysons avec lucidité la stratégie que développe le P.S. sur les plans politiques et social et nous sommes convaincus de l'efficacité qu'il peut faire, dans cette stratégie, des organisations syndicales et de parents ».

M. Berégovoy (P.S.) : une lettre de M. Berégovoy (P.S.)

Après la rencontre des dirigeants du P.S. et de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), nous avons évoqué « une relation acquiescente » de part et d'autre à propos de l'attitude de la majorité de la FEN et du Syndicat national des instituteurs d'un « jugement » de la rentrée.

Le parti socialiste n'a fait part d'aucune inculpation à la FEN quant à l'attitude de celle-ci à l'occasion de la rentrée scolaire, pour la bonne raison que les deux délégations ont porté le même jugement sur l'« insuffisance des moyens budgétaires et la politique autoritaire de répartition de la rentrée qui ont provoqué des actions multiples de la part des personnels, des parents, des élèves et des élus ».

Le secrétaire national du parti socialiste, le Henri J. Guiché, a précisé ce point après la lecture du communiqué dont vous avez fait suivre l'information rendant compte de notre rencontre avec la FEN. Cette réunion ne s'est pas seulement déroulée dans une atmosphère constructive et chaleureuse, pour reprendre l'expression d'André Rieu, elle nous a permis aussi d'observer à large accord entre nos deux organisations, tant sur l'analyse de la situation scolaire actuelle que sur la nécessité et l'urgence de profondes réformes.

« Nous maintenons constamment notre recherche de l'unité d'action avec les syndicats de la FEN, nous sommes convaincus que la conclusion d'accords éventuels, non pas des orientations que leurs adhérents se donnent, mais de la prise en compte des revendications et des modalités d'action effectivement

STAGE IMAGE-SON L'École Normale Supérieure de Saint-Cloud organise du 6 au 10 novembre un stage sur les rapports image/son destinés aux concepteurs, techniciens et animateurs en audio-visuel. Tél. : 602-93-22.

Des lycéens ont bloqué en gare du Havre, mardi 24 octobre après-midi, l'express Le Havre-Paris. Ils réclamaient la création de nouvelles classes afin d'alléger les effectifs, et « le droit au redoublement pour tous, notamment dans les sections techniques ».

MEM APP SON ROHN ART TIFE PERS LA TOUR La Cou Studios et

JUSTICE

SPORTS

Un homme providentiel

De notre correspondant
La Mans. — P.-D.G. de la SOPANEC, une usine d'Ec...

Poursuivi pour entrée irrégulière de documents dans une prison

M. Pierre Lenoël, avocat au barreau de Bobigny, a été inter...

Les XIX^e championnats du monde de gymnastique

INTRIGUES

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — C'est une rentrée non protocolaire que Nadia Comaneci...

LA CHAÎNE AMÉRICAINE A.B.C. REMPLACERA TF 1

(De notre envoyé spécial)

Strasbourg. — La prolongation de la grève de la S.F.P., qui...

Faits et jugements

Merlebach : la C.G.T. conteste le rapport des Mines.

La C.G.T. vient à son tour de donner son opinion sur le rapport...

LE « GALVA » DU PRÉSIDENT

(De notre correspondant)

Evreux. — Les juges du tribunal de Bernay se sont donné...

Un espion polonais arrêté à Paris.

Des enquêteurs de la D.S.T. ont arrêté, le 8 octobre dernier, à son...

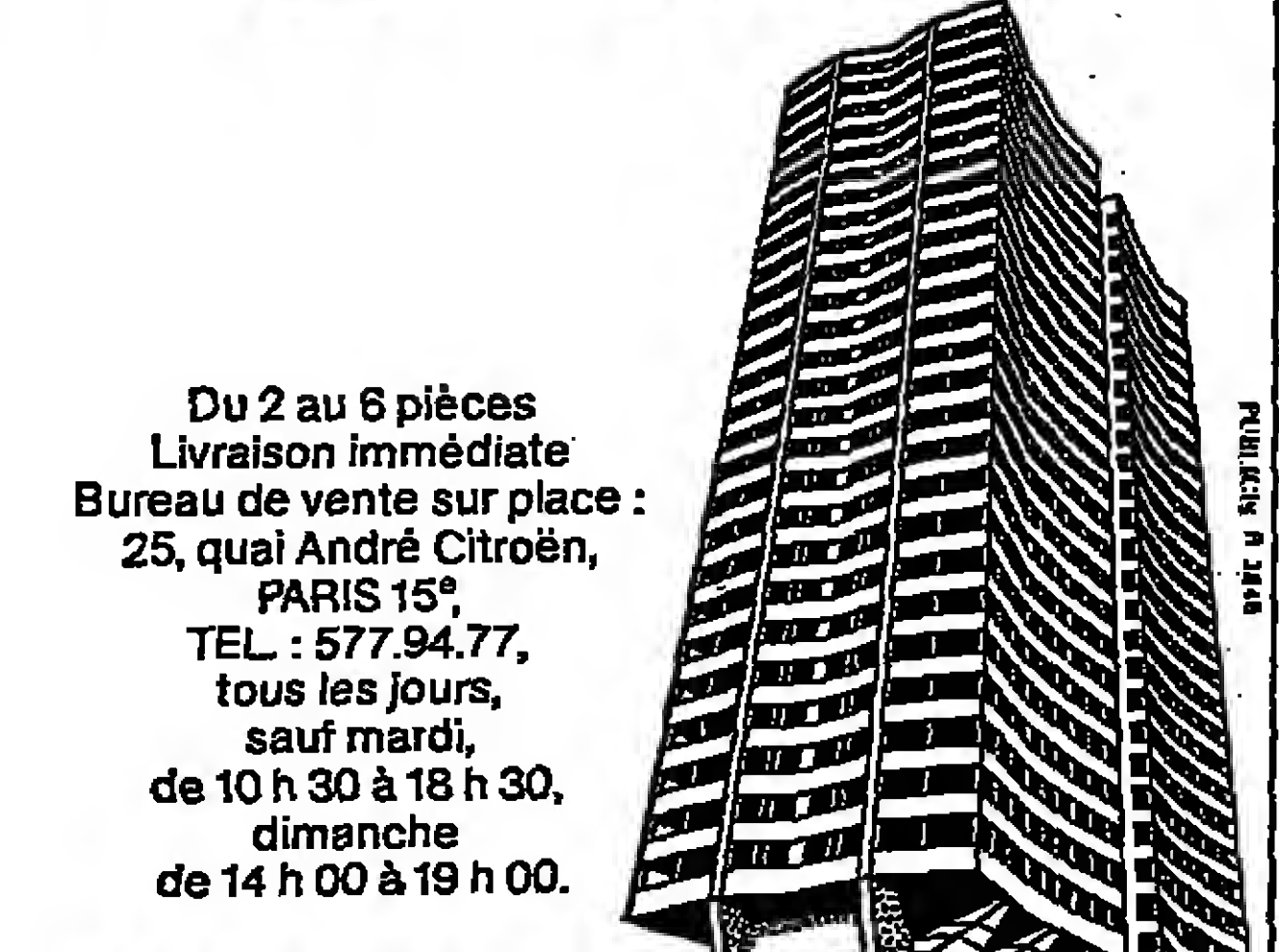
Se présentant comme étudiant en sciences économiques, M. Charzewski...

Le meurtre de Bruno Buzio : information ouverte. — M. Guy Joly...

Le siège de France-U.R.S.S. attaqué. — Des militants d'extrême droite...

La disparition d'Agnes Leroux. — M. Jean-Marie Agnelot...

ICI, MEME LES PETITS APPARTEMENTS SONT GRANDS.



Du 2 au 6 pièces Livraison immédiate Bureau de vente sur place : 25, quai André Citroën, PARIS 15^e...

MONTPARNASSE La Coupole derrière chez vous.



16, rue Delambre. Studios et 2 pièces. Appartement-témoin sur place. CIME 538.52.52

AUTOMOBILISME JEAN-PIERRE NICOLAS (PEUGEOT) REMPORTE EN COTE-D'IVOIRE LE BANDAMA

Le vainqueur tout terrain

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Devant son capot, cette année, Jean-Pierre Nicolas a vu défilé tous les types de routes, de pistes, tous les genres...

FOOTBALL. — L'A.S. Saint-Etienne a battu le F.S.V. Sind...

NOVEMBRE Location physique à des manifestations à Bois-Bourbon

aux amphetamines et à une épidémie

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Les dessins de Claude Lorrain au Louvre

L'invention du soleil

LORSQU'IL voulut léguer deux de ses œuvres à la National Gallery, Turner stipula par testament qu'elles seraient toujours accrochées à côté de deux tableaux de Claude Lorrain, son grand rival et celui de tous les peintres, comme tant de ses contemporains, qu'il estimait le plus. L'Angleterre a été en effet la seconde patrie de Claude, la patrie de sa gloire posthume, et s'il a eu pour premiers clients des amateurs, des princes romains ou des Français très liés à la culture italienne, près des deux tiers de ses tableaux sont passés à la fin du dix-huitième siècle et au dix-neuvième siècle dans les collections anglaises.

Ces collections ne sont plus ce qu'elles étaient, et il y a beau temps que les marbres, les paysages de Claude, ses grandes conques de lumière, de légende et d'eau ont abordé d'autres rivages. Mais, pour le dessin, suprême espoir et suprême pensée des « dilettanti » d'outre-Manche, l'Angleterre a tenu bon, et la moitié des quelques onze cents ou douze cents feuilles attribuées avec certitude est demeurée en place, dont plus de cinq cents au British Museum.

Conservier le souvenir

De cet extraordinaire ensemble, on peut aujourd'hui voir au pavillon de Flore une centaine d'exemplaires, tous de la plus royale beauté et enrichis de quelques pages provenant des collections du Louvre et de l'école des Beaux-Arts. L'événement est d'autant plus heureux que c'est la première fois qu'est présentée en France une partie de ce « Liber veritatis » où Claude a dessiné chacune de ses œuvres peintes, pour en conserver le souvenir, d'après raturés et imitations, peut-être aussi par pitié préventive à l'égard des historiens d'art et des préceptes d'après leurs terribles querelles.

Si l'on étudie la fortune critique de Claude, on s'aperçoit que ses tableaux n'ont pas toujours été accueillis par une faveur unanime. On reconnaît leurs qualités poétiques, leur science des effets lumineux. Mais on remarque aussi qu'ils ont mal vieilli, qu'ils se répètent un peu (et même beaucoup), que les personnages en sont assez pauvrement construits (Claude lui-même disait qu'il vendait le paysage mais donnait les figures), surtout que, par rapport aux chefs-d'œuvre de Poussin, ils font assez

petite figure sur le plan de l'exigence artistique et de la grandeur morale.

Poussin se fit comme un être tragique et comme le plus grand des créateurs sacrés. Il est à la fois Bossuet et Racine, le Racine de Britannicus comme celui des Cantiques spirituels et comparé au maître du Triomphe de Flore ou des Sept Sacraments, Claude peut donner l'impression d'une personnalité assez floue, d'un homme peu cultivé, peu instruit (le travail de ses lettres est un invraisemblable jargon), sans grande ambition intellectuelle ni exigence de recherche plastique. D'une certaine manière, un grand artiste est toujours un homme qui change, écorne, de façon plus ou moins dramatique, le bassin de sa dépense, d'aller ailleurs, d'interroger dangereusement l'héritage ou la modernité.

Claude, non. John Gers, qui a préparé de façon excellente le catalogue de l'exposition, écrit avec raison que l'histoire de sa vie peut se résumer en une phrase : « Né en 1600, d'une humble condition, à Chamagne, petit village du duché, alors indépendant, de Lorraine, il se rendit encore presque enfant à Rome, capitale artistique de l'Europe à cette époque, et y demeura jusqu'à sa mort en 1682. » D'abord assistant d'Agostino Tassi, lui-même élève de Paul Bril, il se rattache dans ses premières œuvres à la tradition nordique apportée en Italie à la fin du seizième siècle par des peintres comme Adam Elsheimer, et, tout en demeurant très proche des artistes néerlandais qui travaillaient alors à Rome, il doit en partie au Bolonais le style plus monumental, plus grave, moins chargé d'accidents pittoresques, de sa maturité. Il n'a peint que des paysages, et il n'a peint même qu'un seul paysage : Rome et la campagne romaine avec ses villages, ses ruines, ses arbres, ses troupeaux, et cette lumière qui n'est qu'à elle, qui n'est qu'à lui.

On ne voit qu'un autre peintre, Millet, qui s'élève à ce point identifié à un lieu, en avoir fait son royaume, et avoir investi tous ses rêves. Claude n'a exécuté que par la campagne romaine, que pour l'ensemble d'émotions, de nostalgies naïves qu'elle éveillait en lui d'une antiquité qu'il connaissait d'ailleurs sans doute le mal : c'est ainsi que, dans le paysage de l'Église, il se laisse aller à des réflexions sur les ruines de Claude souffrant parfois d'une mise en scène un peu trop somptueuse ou idéalisée, ses dessins ne sont que tendresse et sensibilité d'enfant, émerveillement d'une âme candide devant ce monde si vieux, si chargé, si accablé

d'histoire, et pourtant neuf et virginal comme au premier matin du monde.

Nous savons par Sandrart, son biographe, que le travail sur le motif fut le principe et le point de départ de l'art de Claude. « Il chercha, écrit-il, à saisir la nature par tous les moyens, alla à la campagne de l'aube jusqu'à la nuit afin d'apprendre à y présenter de façon naturelle la naissance du jour, le lever et le coucher du soleil et les heures de vie... Il pratiqua cet apprentissage dur et pénible pendant des années, allant chaque jour à la campagne et faisant chaque jour le long chemin de retour... Préférer le « nature » aux maîtres n'est pas si courant à l'époque, et c'est à ces longues journées passées dans les jardins de la villa Medicea, à Sublime, à Tivoli, que nous devons les merveilleux levés des années 40, études d'arbres, de rochers, de plantes, vues du Tibre, lointains de collines qui, nous dit John Gers, « comptent parmi les plus beaux dessins du paysage occidental », non sans évoquer « parfois les plus subtils chefs-d'œuvre de la calligraphie chinoise ».

Une tendre minutie de primitif

Nul pittoresque dans ces dessins, nulle « invention » mais une variété, un raffinement de techniques (lavis gris, bruns et roses, encre, pierre noire, poudre de sanguine, rehauts de blancs) qui suggère la variété des heures l'une par rapport à l'autre toujours incertaine, les caprices de la lumière, le mouvement dramatique de l'ombre, la variété des essences et de la place des arbres dans le paysage, ici fiévreusement taillés au milieu de la plaine, là, bulbeuse de gris bleuté aperçus au hasard d'une clairière.

André Lhote parlait de « la savante parcimonie » avec laquelle Claude distribuait ses noirs. Les plus célèbres de ses feuilles témoignent plutôt, d'une sorte d'emportement, de précipitation d'une étonnante modernité, même si le dessin à la plume (Vue de Sasso), évoque une forme, un levé avec une tendre minutie de primitif. C'est la dernière du vieil Evandre Passé le tracé de l'orage, comme dans la campagne le chant d'une fille de bergère.

Les dessins postérieurs, plus élaborés, plus contrôlés, riches d'architectures souvent irréalisables, sont volontiers déployés, d'allusions mythologiques et ont pas été exécutés sur le motif : ainsi ces merveilles que sont le Déber-



quement d'Enée, l'invention du corail (inspiré d'un des épisodes les plus délicieux des Métamorphoses), Esther arrivant au palais d'Assuérus, avec sa Babylone somptueusement imaginée d'ordre baroque, et surtout cette scène d'Israël descendant avec ses compagnes les degrés d'un temple qui est peut-être le plus beau dessin que l'on ait jamais vu.

Mais le traçage de l'impression est telle qu'on n'a jamais le sentiment de la composition, de l'artifice et qu'il est bien difficile de distinguer ces dessins des feuilles « tachetées » des années 40. Claude connaissait si intimement sa campagne bien aimée qu'il n'avait plus besoin de la regarder pour la peindre : comme disait Sandrart, il avait travaillé « jusqu'à ce qu'il réussisse à rendre ce que sa mémoire avait sucé de la nature et de la vie ».

Quant aux dessins de « Liber veritatis », qui reproduisent les œuvres peintes, ils sont évidemment d'une nature assez différente, d'une sensibilité moins immédiate. Mais il ne s'agit pas de simples reproductions. Ils présentent souvent par rapport aux tableaux d'importantes différences et on a le sentiment de l'impression d'une œuvre de réflexion et de mémoire analogue aux « Examens » que Cornélie a laissés de ses tragédies. Exécutés sur papier bleu, ils s'attachent le plus souvent à rendre les effets de la lumière, clair de lune ou soleil éclatant soulignant les flots. Comme disait à peu près Ruskin (à peu près, c'est-à-dire beaucoup mieux) : Ruskin est intraduisible, Proust en a fait l'ombre portée possible de la situation, on a eu finalement une idée excellente qui était de présenter à la fois des tableaux proches de Giorgione par la date : Carpaccio, Cima, la paisible de sainte Christine par Lorenzo Lotto... et des ouvrages récemment restaurés : les adorables « Vierge d'orgue de Sebastiano Luciani » à San Bartolomeo, et le saint Marc de Thien à la Salute. Ceci accompagné par un excellent catalogue. Le résultat était attendu, certes, mais il suffit peut-être d'une redistribution adroite pour que les relations apparaissent : à considérer le vieux Bellini doré de saint Chrysostome et la paisible restaurée de Thien (la Salute), on saisit que le soleil, l'exigence chromatique, la gamme de Giorgione sont passés par là. Bien. Parfait. On ne pouvait faire mieux. On s'en doutait. Les obscurités restent. Il est dommage qu'à cette occasion le Louvre n'ait pas exposé les raisons pour lesquelles il est permis de voir le main du peintre dans le Concerto champêtre, qui serait mieux nommé : « Pastorale », où Thien est intraduisible, après la mort prématurée de Giorgione.

Les observations les plus intéressantes et parfois les plus neuves semblent avoir été formulées parmi les conférences de la fondation Giorgione par F. Mestell et J. Anderson. Les Britanniques ont toujours eu une passion active pour Venise. Pour encourager les acheteurs de pseudo-Giorgione, il n'est

dans le fait d'avoir placé le soleil au ciel. Jusqu'à l'époque de Claude, personne n'avait songé à peindre le soleil, sinon de façon conventionnelle. Claude a consacré son art au soleil. Autrement dit (pas tellement mieux), il a inventé le soleil au peintre.

Turner, Ruskin. Voici encore Constantin qui, dans ses conférences à la Royal Academy, disait : « En greffant un certain secteur de l'art flamand sur l'art italien, Claude réalisa la transcription la plus parfaite de la nature et créa ces œuvres exquises dont la splendeur paisible n'a pas d'égal ». Si l'on nomme flamand tout ce qui est au nord de Lille, cette phrase peut servir d'avertissement à l'excellente exposition du cabinet des dessins qui complète celle du British Museum.

Superbe moisson. On verra là les plus illustres des prédécesseurs et des contemporains italiens ou français de Claude, depuis le Baroque, le Dominiquin et Annibal Carrache jusqu'à Pietro Testa, Callot et Poussin, représentés par une dizaine de feuilles d'une autorité incomparable. On verra encore Elsheimer le prophétique, auquel Claude doit tant, le délicieux Stefano della Bella, et tous les Hollandais, qui furent les compagnons de route de notre ami : Wals, Swanewalt, Asselin et surtout ce Bartolomeus Breanbergh, dont le Vue de Tivoli dit l'éternelle fascination exercée par l'agro romano « sur les cœurs sensibles à la mort et à la consolante survie des civilisations ».

ANDRÉ FERMIGIER.

* Pavillon de Flore, jusqu'au 15 janvier.

DUBUFFET PAR LUI-MÊME Collages de mémoire

ON croyait Jean Dubuffet en dehors de tout, cultivant l'indifférence, ne regardant ni à droite ni à gauche, mais droit devant, à travers les terres inconnues de la spontanéité. Pas de bibliothèque, pas de musée, qui ne fassent que charrier les alluvions d'une culture trop lourde lorsqu'on a pris le parti de marcher allègrement sur les sentiers de la création. Et voici qu'avec l'âge (soixante-dix-sept ans), il tombe dans le piège qu'il avait toujours voulu éviter, celui de la mémoire, la mémoire culturelle. Il n'invente pas de nouveaux mondes dans ses tableaux récents qu'il expose galerie Claude-Bernard, mais, ayant la besace bien pleine, il en compose un neuf avec ce qu'il sait.

Pendant treize ans, de 1962 à 1975, Jean Dubuffet a été occupé par le chantonnement des formes de la période de l'Hourloupe. Il a voulu sortir de ces tableaux, tapisseries, sculptures, architectures, chamarrés d'un cerne noir où les images ourraient le risque de se fossiliser. À partir de 1975, il s'est dégoûté la main sur des feuilles de papier. Pour se remettre dans des conditions de risque et d'invention. Il désirait extirper des choses de sa mémoire, en tirer le fil, et le dérouler indéfiniment pour laisser venir... ce qui vient.

Jean Dubuffet était par terre dessus et le long de son pinceau laisse couler le flot des images. Bonhommes anciens du métro, ceux des Mondaines, gribouillis des Parachiffres, prolifération cellulaire de l'Hourloupe. Il laisse errer sa mémoire à travers sa propre peinture qu'il retrouve ici par lambeaux, écorché avec cette gaucherie enfantine que Dubuffet cultive comme une fleur fragile et rare. Puis, il y

découpe des morceaux d'images et confie à ses collaborateurs le soin de coller sur la toile, selon des indications très précises, les fragments de tableaux qui vont composer un grand tableau. Une fois tout en place, on voit bien que ces « mémoires » de sa propre peinture sont bourrés d'images empruntées à d'autres qu'il cite volontiers dans le texte.

Il les aime assez pour se les incorporer. Dans ces collages de mémoire, Jean Dubuffet est « mange » du Motherwell — le Motherwell de l'hommage à l'Espagne républicaine — du Cornélie inspiré par les arts africains du Pollock, du Hundertwasser... pour en faire du Jean Dubuffet, constitué de ce qu'il cite de lui et des autres. Un « musée » de la peinture dite d'expression à laquelle il se rattache et qui lui doit d'être un des rares peintres français de l'après-guerre à trouver grâce sur les cimaises des musées américains.

Ces tableaux récents célèbrent à leur manière le trentième anniversaire de Cobra, mouvement spontané de la peinture d'expression (Le Monde du 18 octobre). Jean Dubuffet ne faisait pas partie du groupe, mais il a des affinités avec Asger Jorn, dont il était l'ami.

L'extraordinaire est que le monde hétérogène de ces tableaux forme une architecture d'images cohérentes où le désordre et l'asymétrie deviennent un ordre marqué par la profusion et la satiété. Chez Jean Dubuffet aussi — comme chez Max Ernst — « ce n'est pas la colle qui fait le collage ».

JACQUES MICHEL.

* Peintures récentes de Jean Dubuffet, galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts, jusqu'au 15 novembre.

POUR SON CINQUIÈME CENTENAIRE

Giorgione disparaît et reparaît

LES vieux historiens datent de 1477 ou 1478 la naissance de Giorgio Barbarelli dit le beau Georges (Giorgione) dans le bourg de Castelfranco, l'italien du Nord a célébré cette année la cinquantième centenaire du « premier peintre moderne ». La commémoration a pris un tour si particulier, par comparaison avec les anniversaires récemment célébrés du Titien ou de Rubens par exemple, qu'elle mérite un instant de réflexion.

La région du Veneto a veillé à ce que Castelfranco et, accessoirement, sa voisine Trévise, soient les pivots d'un rassemblement touristique auquel on n'a pas ménagé les attractions : concerts d'excellente qualité dans le petit théâtre XVIII^e siècle de Castelfranco ou dans les villes palladiennes, exposition d'œuvres anciennes, visites aux vestiges de la demeure rurale de Sebastiano Cornaro, la ruine de Chypré en fait, dont Giorgione fait raconter l'histoire le portrait dont on a dit qu'il « sort » le jeune peintre (1) ; conférences, colloques, exposition sur la « belle époque », entendons le début du XVI^e siècle dont traite un ensemble de documents — pédagogiques — qui font penser aux pages d'un livre d'histoire montées sur panneaux (2). Le déplacement a été intelligent et agréable. Les belles : des bordées de platanes, entre les murs et les vignes, n'ont jamais retenu, d'autant de compléments sur le charme du Veneto, au sein duquel Giorgione a vécu sa vie.

On peut se demander toutefois si la pratique des commémorations n'a pas atteint ici un cas-limite. Car il se trouve que la paisible, conservée dans le cathédrale, est le seul ouvrage de Giorgione à Castelfranco. Il n'est pas certain

du tout, il est même très peu probable, que la ruine en caniveau, qui courait dans la grande salle de la maison dite de Giorgione, soit son œuvre. On s'obstine dans l'attribution parce que cet alignement d'objets, de médailles, d'instruments de travail, qui était couronné à la Renaissance de statues d'une remarquable unité, est « sacré » (supposés) du peintre. Ce qui a été sérieux, utile, c'est le rassemblement des radiographies, dont on a déjà parlé ici (voir le Monde du 8 juin) et qui démontrent plutôt l'impossibilité de l'analyse technique et résoudre les difficultés du « giorgionisme ».

Ombres et lumières

Une réunion de tableaux d'église récemment tirés de l'oubli et soumis à restauration a ouvert un autre chapitre (3). On sait avec quel art les services italiens savent présenter ces interventions, et rendre intelligible les travaux de laboratoire. On y pénétra pour examiner une vingtaine d'œuvres, parfois médiocres, mais aléatoires et en cours de traitement : il n'est pas indifférent de voir de près comment un grand ouvrage comme le Baptême du Christ, de Giovanni Bellini (à Santa-Corona-de-Vicence), de 1500 environ, a retrouvé le traçage de tons indispensables à son immense paysage. De même, les polyptyques de Montagna, de Caroto (tous deux de Vérone), le grand panneau de D. Mansini (à Lendinara), sont restaurés avec leurs nuances (statuaires).

Cela ne fait toujours pas apparaître Giorgione. La galerie de l'Académie à Venise a donc présenté

à la mi-septembre en hommage au peintre la réunion que ses collections lui permettent seules d'offrir (4). La Judith n'ayant pu venir de l'Ermitage, ni la Vierge de Dresde, il restait à envelopper les trois ou quatre ouvrages incontestés du peintre d'un ensemble d'œuvres d'importance variable, mais proches de lui. Truait le meilleur parti possible de la situation, on a eu finalement une idée excellente qui était de présenter à la fois des tableaux proches de Giorgione par la date : Carpaccio, Cima, la paisible de sainte Christine par Lorenzo Lotto... et des ouvrages récemment restaurés : les adorables « Vierge d'orgue de Sebastiano Luciani » à San Bartolomeo, et le saint Marc de Thien à la Salute. Ceci accompagné par un excellent catalogue. Le résultat était attendu, certes, mais il suffit peut-être d'une redistribution adroite pour que les relations apparaissent : à considérer le vieux Bellini doré de saint Chrysostome et la paisible restaurée de Thien (la Salute), on saisit que le soleil, l'exigence chromatique, la gamme de Giorgione sont passés par là. Bien. Parfait. On ne pouvait faire mieux. On s'en doutait. Les obscurités restent. Il est dommage qu'à cette occasion le Louvre n'ait pas exposé les raisons pour lesquelles il est permis de voir le main du peintre dans le Concerto champêtre, qui serait mieux nommé : « Pastorale », où Thien est intraduisible, après la mort prématurée de Giorgione.

Les observations les plus intéressantes et parfois les plus neuves semblent avoir été formulées parmi les conférences de la fondation Giorgione par F. Mestell et J. Anderson. Les Britanniques ont toujours eu une passion active pour Venise. Pour encourager les acheteurs de pseudo-Giorgione, il n'est

pas impossible que le « légende » ait fleuri au dix-septième siècle, au dix-neuvième siècle, on occupait son non tout ce qui avait un accent romantique, sentimental, ardent et sombre. Les approches successives ont ainsi accumulé des voiles aussi déformateurs que des verres. Mais le souvenir d'un moment rare, d'un stimulant unique, est resté.

Vérone au dix-huitième siècle appartenait officiellement à Venise, mais sa culture et ses peintures évoluaient à l'aise. Tout est nouveau et parfois exotique dans l'exposition consacrée à la peinture d'église et de palais autour de 1700, organisée avec grand soin (5). Ces peintres venaient du dehors : Carponi, le Giordano, Dongry (ou François venitien) qui a une petite invention sèche dans le décor, ou étaient formés sur place : Simone Brentano, docile aux effets changeants du rococo et surtout Giuseppe Lonardi, dont on redécouvrit l'éclair curieux et les schémas et les ponctifs émergents parfois un accent épre et inspiré à la fois qui vient de Venise.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Castelfranco Cornaro et « Il Barocco » à Altivola, présentation par L. Pappalardo.

(2) L'époque de Giorgione (X^e Triennio di Giorgione), dirigé par E. Carpi.

(3) Propositions de restauration, Castelfranco, présentation par E. Ghiselli.

(4) Giorgione à Venise, 25 numéros, Accademia, Venise, présentation de F. Vacca, introduction de T. Pignatelli et E. Pallucchini.

(5) Simons et à Venise entre XVII^e et XVIII^e siècles, Palais grand Ducal, présentation par L. Almagno.

La Jamaïque du reggae

Kingston, Jamaïque. — « Welcome to Jamaica, have fun », c'est le slogan en forme d'invitation qui attend, sur un panneau un peu usé, les touristes devant les comptoirs d'immigration. L'aéroport Norman-Manley, construit sur une presqu'île reliée à Kingston par un mince bras de terre, est le centre d'une activité quotidienne. Les uns groupés devant les aires de départ, auxquelles seules ont accès les personnes munies de billets, escortent les futurs voyageurs — un voyage est une affaire suffisamment importante pour que chacun y prenne part activement. Les plus rusés, qui parviennent à s'infiltrer sans autorisation jusqu'à l'enregistrement des bagages, peuvent considérer qu'ils ont effectué une grande partie du périple, qu'ils raconteront plus tard avec force détails, en toute quiétude.

Les autres font une haie d'honneur aux passagers qui arrivent. Mais rien de comparable avec le genre d'accueil qui met en scène couronnes de fleurs et costumes locaux en signe de bienvenue : l'excitisme manifesté n'est pas le fait de la Jamaïque, il est à prendre ou à

Jamaïquais, qui se régalaient du dépaysement qui vient de toucher un peu de l'humeur qui règne de l'autre côté de l'océan. Chacun avec l'espoir improbable de prendre un jour cet avion qui les mènera soit aux Etats-Unis où rien n'est impossible, soit en Afrique où tout est possible. Parfois.

Pourtant la plupart d'entre eux ne sortiront jamais de l'île. La politique économique du premier ministre, M. Michael Manley, interdit aux Jamaïquais de quitter le pays avec plus de 50 dollars et, de toute façon, ils n'ont pas les moyens d'acheter un billet d'avion. Tout de même, ça fait du bien d'espérer et d'en parler, d'autant que les espoirs sont à peu près les seules choses qu'ils peuvent s'offrir. Les Jamaïquais, en particulier les musulmans, sont capables de raconter durant des journées le contrat qui leur sera offert, le salaire qu'ils obtiendront et le train de vie qu'ils mèneront dès l'instant où ils auront posé le pied sur le sol des Etats-Unis. Tout est dans leur tête. Ils ont tous un grand-mère, un père ou la voisine d'un ami qui y habite. Parfois même, ils y sont allés,

samment évocateur et détaillé pour épater et attiser l'imagination. Dans le cas contraire, la contradiction ne se fait pas attendre, le ton monte et les disputes terminent l'histoire en queue de poisson. La conversation est gâchée et tout est à recommencer.

Ainsi on ne s'aventurera jamais à discuter le bien-fondé des textes d'un morceau de reggae. Tout ce que dit reggae est juste et bon, ça ne fait pas de doute. Reggae est investi de droit divin et en Jamaïque on n'a jamais vu un chan-

teur de reggae raconter quelque chose qui n'existe pas. Non, décidément on n'a jamais vu ça : « Yeah, mon... » L'avantage de ce sport est qu'il peut se pratiquer partout. Un mur pour s'y adosser, deux ou trois sacs de fruits pour s'asseoir, la proximité d'un magasin de disques — ceux-ci sont très nombreux à Kingston et placent tous devant l'entrée d'énormes enceintes dont le très haut volume sonore est dirigé vers la rue, — pour écouter les nouveaux hits, suffisent au confort d'une journée.

printemps, il connaît tous les horaires et toutes les destinations des trains qui passent par là et, lorsqu'on lui demande s'il en a déjà fait usage, il dit : « Oui quand l'états jeune. Mais maintenant ma prochaine destination est l'Afrique et ces trains n'y vont pas alors je n'en ai pas besoin. »

Les rastas sont de merveilleux illuminés qui fondent toute réflexion sur leur religion, le rastafarianisme, et la bible dont elle est tirée. Ils sont extrêmement croyants, et cette croyance constitue leur énergie première, leur potentiel créateur ; en outre, les rastas sont les gens les plus créatifs de l'île, parce qu'ils ont pris conscience de leur passé et de la culture qui en découle, la revendiquant au détriment de celle des pays anglosaxons.

Les rastas consomment une quantité prodigieuse de ganja — le ne fument pas de cigarettes, d'ailleurs celles-ci sont plus coûteuses — parce que la ganja, c'est la méditation. Tous les rastas savent que la ganja n'est pas interdite dans la bible, et ils peuvent réclamer pour eux les versets dans lesquels l'herbe folle est citée, raconter sans discontinuer tous les bienfaits qu'elle recèle.

Donovan est un gardien de plage un peu particulier près de Kingston, qui travaille depuis cinq ans pour s'acheter une basse qu'il n'aura peut-être jamais. Il passe ses après-midi en retrait, à l'ombre d'un arbuste, et allume *split* sur *split*. Dès qu'il trouve un interlocuteur, il parle des heures durant du bien-être de la vie et raconte : « Ganja donne la force, moi jamais aller chez docteur, ganja rend les dents solides, ganja fait couler le sang dans les veines, ganja rend le corps

robuste, ganja protège de tous les maux, yeah, mon ! Moi faire autre travail si moi pas pouvoir fumer ganja. Ganja sort de la terre. Ganja est méditation, ganja a le pouvoir, yeah, mon ! » Et l'éclat d'un rire découvrait ses dents blanches, et gracieux le vieux clou qui lui sert de guitare.

Mais le sujet de prédilection des rastas, c'est Jah (Dieu) et Ras-Tafari (Haïlé Sélassié). Marcus Garvey, héros national en Jamaïque (son effigie est gravée sur les pièces de 50 cents), qui fut au début du siècle le personnage central de la lutte des Noirs aux Etats-Unis, est à l'origine du rastafarianisme. Selon sa prédication, tirée de la Bible, un roi Noir devait être couronné en Afrique et libérer les Noirs de l'Ouest. En novembre 1930, le Négus, Haïlé Sélassié, Ras-Tafari, King of Kings, Lord of Lords, devint empereur d'Éthiopie. Aujourd'hui Ras-Tafari n'est pas mort, il est considéré par les rastas au même titre que Jésus-Christ, comme un messie, la représentation humaine de Jah, source infinie de bonheur et de confiance. Haïlé Sélassié, qui est le descendant de David et Salomon, étant Noir, ainsi que Jesse, le grand-père de Salomon, les rastas estiment que toute la descendance était noire, et de ce fait, se considèrent comme les vrais Juifs. Le rastafarianisme repose sur une interprétation nouvelle de la Bible. Les cheuvs naturellement tressés en nattes — les *dread locks* sont un signe de libération, et un rasta ne passe jamais un peigne dans les cheuvs, c'est une preuve de vanité, — ils ont cette incroyable allure, souveraine et fière, du lion (le lion de Judée est l'emblème de l'Éthiopie).

Pourtant, les rastas n'ont pas forcément des *dread locks*, et

Le retour à la terre promise

Mais ce sont les rastas qui s'y attendent le mieux pour se lancer dans des monologues échevelés. Ils n'ont que faire des Etats-Unis, l'Amérique, c'est Babylone comme « Town » (Kingston) ou l'importe quel endroit au monde dont le pouvoir est corrompu, où l'argent règne en maître, où la politique est le centre de toute action. Non, le rêve des rastas, c'est l'Afrique, le retour à la terre promise, celle de leurs ancêtres, et, finalement, le voyage n'a aucune importance, c'est le rêve qui compte. La croyance. Parce qu'ils n'ont jamais en Afrique, là encore ils n'en ont pas les moyens, et, d'ailleurs, ils y sont déjà spirituellement, le reste n'est qu'une fâcheuse erreur, dérision et vanité. Comme Bob — en Jamaïque, forcément par de Marley, on l'appelle Bob — qui prêche le retour à la terre promise avec *Exodus*, chante la rédemption de l'homme noir et n'a pas mis encore les pieds en Afrique.

David est la garde-barrière de la station Marcus Garvey Halt à Kingston. Et les barrières ne sont pas destinées à arrêter les voitures, mais les trains. Il est le patriarche d'une petite communauté rasta, qui vit dans un bidonville, miloyard de la voie ferrée, de la fabrication de quelques poteries, d'instruments de percussions, et de la vente occasionnelle de ganja. David est heureux et fier de partager son *split* et de faire les honneurs de son cabanon sommaire fait de planches assemblées et décoré de quelques bibelots vétustes et d'images bibliques. David est un poète céleste qui chante ses poèmes plus qu'il ne les récite, avec un regard passionné, une expression juvénile. Il a peint sur le petit abri en béton et sur les quais qui font office de station ses personnages et ses animaux favoris et une grande étoile de David. David avoue avec un peu de coquetterie ses soixante-douze



laisser. Les Jamaïquais n'ont rien contre les touristes, Blancs, Noirs, ou Verts, ils sont tout simplement indifférents, comme dans toutes les grandes villes. D'ailleurs les seuls touristes qui atterrissent à Kingston sont des gens égarés ou mal renseignés qui s'aventurent pour les stations balnéaires comme Montego-Bay, Negri ou Ocho-Rico, après être restés enfermés pendant deux jours dans leur chambre du Sheraton à New-Kingston.

Il n'y a rien à Kingston pour les visiteurs, même pas de dépliant touristique, parce qu'il n'y a rien d'autre à montrer que la misère et là c'est un excès un peu trop rude. Non, les Jamaïquais n'ont rien à offrir à la sortie de l'aéroport pour le plaisir des touristes, mais pour le leur, et c'est un spectacle comme un autre, plutôt meilleur qu'un autre si l'on en juge par sa popularité. Le nouveau 45 tours de Bob Marley, *Blackman Redemption*, qui hérite chaque jour entre la première et la deuxième place des hit-parades de l'île, est distribué, à un volume sonore proche du tremblement de terre, par les encoches installées à l'extérieur du magasin de disques de l'aéroport. Une providence qui permet en l'occurrence aux gens qui ont des fourmis dans les pieds de remuer un peu. Voilà pour la couleur locale. Une Red Stripe (bière locale qui fait l'objet d'une grande consommation) à la main, parfois deux, ce sont eux, les

« Yeah, mon », et n'épargnent aucun détail. Ces histoires, ils les ont construites de toutes pièces avec passion et avec soin, ils ont essayé, améliorées au fil des jours, se servant réciproquement des idées des autres, happées sur le vif, des renseignements glanés un peu partout. Ces histoires sont tellement rodées qu'elles ne nécessitent aucun récit, ils s'en délectent, ils ne se figurent pas qu'on les croit, ils ne se soucient même pas qu'on les écoute ou non. Qu'on leur parle de la France, pays dont ils ne soupçonnaient pas l'existence auparavant, et, quelques jours plus tard, ils en racontent un portrait extraordinaire, se promettant d'y réussir quelque affaire miraculeuse.

La conversation est un sport national en Jamaïque, bien plus répandu et populaire encore que le football ou les dominos. Et pourtant. Un sport qui demande un entraînement quotidien et les sujets importants peu, encore que certains soient privilégiés, tant que les règles sont observées. Une bonne conversation se déroule avec un *split* de ganja (un joint d'herbe), de préférence chacun le sien, ou une Red Stripe et l'on se doit avant tout de croire sur parole son interlocuteur, de le suivre partout, sinon ce n'est vraiment pas la peine. De ces règles dépend la crédibilité de chacun. Le bluff est permis pourvu qu'il soit bien mené, suffi-

Le reggae est né lorsque le terme a été inventé à la fin des années 60. Certains attribuent à Roots and The Maytals, l'un des groupes qui a le plus contribué à l'émergence de cette musique, l'un des meilleurs aussi, celui qui enregistrerait à cette époque *Come Raggam*. Mais d'autres prétendent que c'est faux. En Jamaïque, il est impossible de connaître des faits irrévocables ; chacun a sa version, souvent contradictoire, et n'en dément pas. D'ailleurs comment approcher la vérité lorsque celle-ci découle de conversations quotidiennes dont personne ne se souvient plus de l'origine et auxquelles chacun a ajouté ses propres déductions ? Avant, c'était

le ska, et puis aussi le rocksteady ; aujourd'hui, de nouveaux termes sont apparus pour désigner différents styles de reggae : *rockers*, *talk-over* (appelé aussi *toasting*).

Rockers, c'est le reggae le plus lasci, celui qui traverse le corps sans s'effrayer, émeut les esprits avec des textes aux images crues. Dennis Brown, par exemple, qui sur un rythme syncopé chante de sa voix merveilleusement suave *Money In My Pocket* (*De l'argent en poche*, mais je ne peux décemment pas tresser l'argent), et pourtant en racontant que l'homme qu'il a en esprit est très, très difficile à trouver.

Des exemples à ne pas suivre

Le *talk-over* a été inventé par les D.J.'s (*disc-jockeys*). Au cours des années 60, les *sound-systems* étaient l'un des principaux médias du reggae en Jamaïque. Le *sound-system* était une sorte de discothèque ambulante animée par un D.J. qui parcourait le pays. Les D.J.'s étaient de véritables héros connus d'un bout à l'autre de l'île. Ils passaient leurs disques préférés, mais c'était surtout leur façon de les présenter qui comptait et les rendait populaires. Il leur arrivait de se disputer et de s'insulter en public pour le plus grand bonheur des participants. C'était aussi pour les groupes la meilleure promotion que l'on pouvait imaginer, à tel point que ces derniers se sont mis à enregistrer des versions instrumentales de leurs morceaux sur la face B des 45 tours, c'est ce qu'on appelle le *dub* (aujourd'hui, le terme est également employé pour désigner les *mad-45* tours, format à très populaire en Jamaïque). Sur ces *dubs*, les D.J.'s pouvaient le livrer à loisir aux épouvantes les plus extravagantes, alignant sans répit des expressions qui n'avaient pas de leur âge. Et puis, un jour, UROY, l'un des D.J.'s les plus populaires, est l'idée d'enregistrer ses improvisations débridées, et le *talk-over* est maintenant un style très populaire. D'autres ont suivi. Big Youth, U Roy ou Tappa Zukie, qui était cet été en tête des hit-parades avec *Oh Lord*, et semble devenir une star en Jamaïque. Les *sound-systems* ont été interdits afin d'éviter les trop grands rassemblements dans la rue. Cependant, on en trouve encore sur les plages, comme celui de Jack Ruby, à Ocho-Rico.

Le reggae a fait la fortune d'un noyau de producteurs qui, depuis quinze ans, ont fait dans l'île la pluie et le beau temps, au détriment des artistes qu'ils ont enregistrés. Les tenants du marché sont principalement les grands studios qui, au début des années 60, ont le vent en poupe et compris que le ska avait des vertus commerciales plus réjouissantes que le calypso. Dès lors, la course à l'escroquerie a commencé. Les groupes et chanteurs se succédaient à longueur de journées pour enregistrer des 45 tours qui leur rapportaient, quel que fût le nombre des ventes, tout au plus 20 dollars. En fait, l'important pour eux était d'avoir cette petite rondelle de cire qui, lorsqu'elle tournait, reproduisait leur voix. On ne pouvait imaginer plus grand plaisir et cela, vous le savez, le plus grand des respects. Mais il arrivait que le titre enregistré sorte sous le nom d'un chanteur, plus connu afin de faciliter les ventes, et le créateur, ses 20 malheureux dollars en poche, n'avait même plus la satisfaction d'entendre son nom à la radio. Ainsi les producteurs s'approprièrent les poches, soustrayant les D.J.'s des radios pour soutenir la programmation de leurs produits.

Aujourd'hui les choses ont peu évolué. Les gros pontes sont les mêmes et leur empire s'est agrandi. Dynamis, par exemple, outre la location de ses studios, possède ses propres labels, produit, presse et distribue ses disques. Joe Gibbs, Harry J., Channel One et quelques autres studios agissent de la même façon. Il n'existe pratiquement aucun moyen de lutter contre ce monopole qui fait figure de mafia. Albert Griffith, le leader d'un des meilleurs groupes actuels, les Gladiators, est intarissable sur les exemples d'escroquerie. Il a

trente-quatre ans et, avant de signer avec la firme Virgin, il a passé sa vie à enregistrer des disques à succès pour le seul profit de producteurs tels que Sir Coxsone, un truand notoire. Et, curieusement, il n'en est pas fier pour autant ; simplement, il raconte son histoire avec une sorte d'amusement désabusé, comme un exemple à ne pas suivre. Ces exemples de groupes ou de chanteurs, qui ont vendu des disques, dans l'île ou à l'étranger, sans avoir jamais touché leurs royalties, sont innombrables. Récemment, Joe Gibbs a signé un contrat de distribution pour l'étranger avec Warner Brothers ; et le groupe Culture, par exemple, qui ignorait, n'a encore pas touché un sou des bénéfices effectués par la vente de ses disques hors de l'île. Culture vient de signer avec Virgin, qui depuis un an effectue avec son nouveau label « Front Line » un travail très efficace sur le reggae, pour plus de sûreté.

Pourtant il existe deux solutions, pour échapper à l'emprise de ces producteurs, qui semblent être l'avenir du reggae : l'une étant de se produire soi-même, l'autre de signer directement un

contrat avec une compagnie étrangère. On trouve aujourd'hui presque autant de petits labels que de disques enregistrés, et la production atteint dans ses moments les plus forts près de soixante-quinze 45 tours par semaine. Il y a à Kingston plus de vingt studios d'enregistrement dont une dizaine sont équipés de vingt-quatre pistes, un chiffre incroyablement élevé. Chez Harry J., par exemple, la location d'un studio quatre pistes revient environ à 500 F pour quinze heures, et les instruments sont sur place. Ensuite, il faut presser, et on atteint à peu près 1 500 F. Bien sûr, les producteurs contrôlent les radios et les hit-parades, les chaînes des groupes qui assurent leur production sont amoncelées, tout au moins savent-ils où passe leur argent. Même les Wallers, qui étaient pourtant déjà considérés comme des héros, des messagers, en Jamaïque, ont été boycottés par les chaînes de radio, par l'intermédiaire des producteurs, lorsqu'ils ont créé, au début des années 70, leur propre label « Tuff Gong ». Depuis l'aide d'Island a fait rentrer les choses en ordre. Ainsi, il n'est pas rare, dans un magasin de

Quatre ampoules au bout

La boîte, la bière

Les disques (discothèques) ont une grande importance dans la vie des Jamaïquais. Les concerts étant rares, c'est la meilleure façon d'écouter les nouveaux tubes en se réunissant. En outre, le prix d'entrée est souvent inférieur à celui d'un ticket de cinéma, la moyenne étant de 3 F pour le droit d'entrée et de 5 F pour une consommation. A Kingston, les disques battent le plein le week-end et le mercredi. Le mercredi parce que, selon les cas, dans les uns l'entrée est gratuite pour les filles, dans les autres des groupes s'y produisent (souvent trois shows différents).

Il existe plusieurs sortes de disques, en plus et comme le Tropic, en étage c'est le Boudaha, mais, de toute façon, tous pratiquent la même formule : une série disco (disques américains), une série slow (disques américains) et une série reggae, chacune a y a sa radio d'être. On n'y jamais un Jamaïcain à draguer une fille sur la série disco. Disco c'est pour danser, et il n'est

pas un gars à Kingston qui ne pourrait en remonter à John Travolta. C'est le moment de l'épate, on passe ensuite aux choses sérieuses, la série slow. Celle-ci a la même règle que partout ailleurs dans le monde. Quant à la série reggae, elle permet, si l'opération s'est déroulée comme prévu au auparavant, d'aller plus avant dans les relations. Les mouvements sont sensuels, lents, les membres se frottent et s'enlacent. Le reggae est un appel, au sexe que les Blancs ne savent jamais danser parce qu'ils vont trop vite et qu'ils n'ont pas assimilé la fonction de ses rythmes.

Il y a aussi les Dançes que l'on trouve principalement dans les terres. Non loin de Negril, la région paradisiaque de l'île située sur la pointe ouest, se trouve Esther's House à Little-Bay. Tout le monde aux alentours connaît Esther's House et l'appelle la maison de Bob. Esther's House est une grande maison en bois construite sur pilotis en forme de butte avec plusieurs niveaux. Perdus dans

Advertisements for DENISE RENÉ, RIVE GAUCHE, VASARELY, LE BALCON DES ARTS, CLERGUE, VIELFAURE, GALERIE MORANTIN-NOUVION, and VAN HOVE.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

vestige

La Jamaïque du reggae

d'un paradis en fuite

celles-ci ne signifient pas qu'on soit rasta. C'est la piqûre, parce que les rastas étant pacifistes, donc insouciables, les hors-la-loi se sont laissés pousser des dread locks...

l'organise de Third World, explique : « Le rastaman ne fait pas de politique, mais il parle des choses qui touchent le bien-être de l'homme... »

attendre trois quarts d'heure avant d'être servi dans un restaurant, trois heures la personne à qui l'on a donné rendez-vous...

centre, les quartiers populaires marchent au rythme du reggae qui s'évade des boutiques de disques et des radios portatives...

n'est pas leur fort, alors Desmond promet d'apporter ses bandes pour les faire écouter. Lorsqu'il vient, il les a oubliées, mais il a pensé à cette bonne bouteille de vin...

Le temps qui passe

Les rastas sont également dans l'ère des champions de la conversation, parce qu'ils excellent dans l'une de ses disciplines : l'invention de nouveaux termes...

s'adresse indifféremment aux hommes et aux femmes. Au centre interviennent leurs expressions favorites : « One Love » (un seul amour)...

En Jamaïque, l'espace-temps n'est pas aligné sur le reste du monde, les secondes et les minutes n'ont pas été supprimées...

L'absence, palpable comme la chaleur

En Jamaïque il est impossible d'aller au-devant de l'action, les choses évoluent d'elles-mêmes sans qu'il soit possible d'intervenir. On ne peut précipiter les rencontres...

l'absence palpable comme la chaleur. La capitale n'a pas de frontières sinon celles que définit l'instinct de conservation. Les bidonvilles succèdent aux bidonvilles...

La pression existe à Kingston comme dans toutes les autres villes du monde, peut-être plus qu'ailleurs, mais elle frappe différemment...

Il y a une sorte de navet mêlé d'espérance chez les Jamaïcains. Ils peuvent posséder une voiture ou habiter Beverly Hills...

es tout

d'un fil électrique mal tendu

disques, d'être interpellé par un chanteur qui veut faire écouter son disque tout en vantant ses mérites...

Mais ce à quel tous les groupes aspirent, c'est à signer avec une compagnie étrangère, et en ce sens Chris Blackwell, avec Island, a joué un rôle prépondérant...

très encore. Signer avec Island, c'est d'abord avoir un contrat en bonne et due forme et, de fait, le contrôle des bénéfices...

Signer avec Island, c'est aussi recevoir une avance pour acheter le matériel et, dans l'île, sauf exception, seuls les groupes qui ont passé un contrat avec une compagnie étrangère possèdent leur propre matériel...

maturité et de concision, car les musiciens doivent d'abord se familiariser avec un matériel nouveau et sophistiqué. D'ailleurs, pratiquement tous à l'instar de Wallers, sont à l'origine des groupes vocaux accompagnés par des musiciens de studios...

D'autre part, cela explique aussi l'absence de concerts en Jamaïque; les rares instruments que l'on y trouve sont importés des États-Unis, qui est très important...

somme nécessaire qu'il faut ensuite convertir en dollars américains au marché noir (transaction passible d'une importante peine de prison)...

Seuls les groupes de réputation internationale donnent parfois des concerts, et c'est souvent dans le cadre de grands festivals en faveur d'une cause spécifique. Ainsi le Reggae Sunsplash, qui s'est déroulé pendant la dernière semaine de juin...

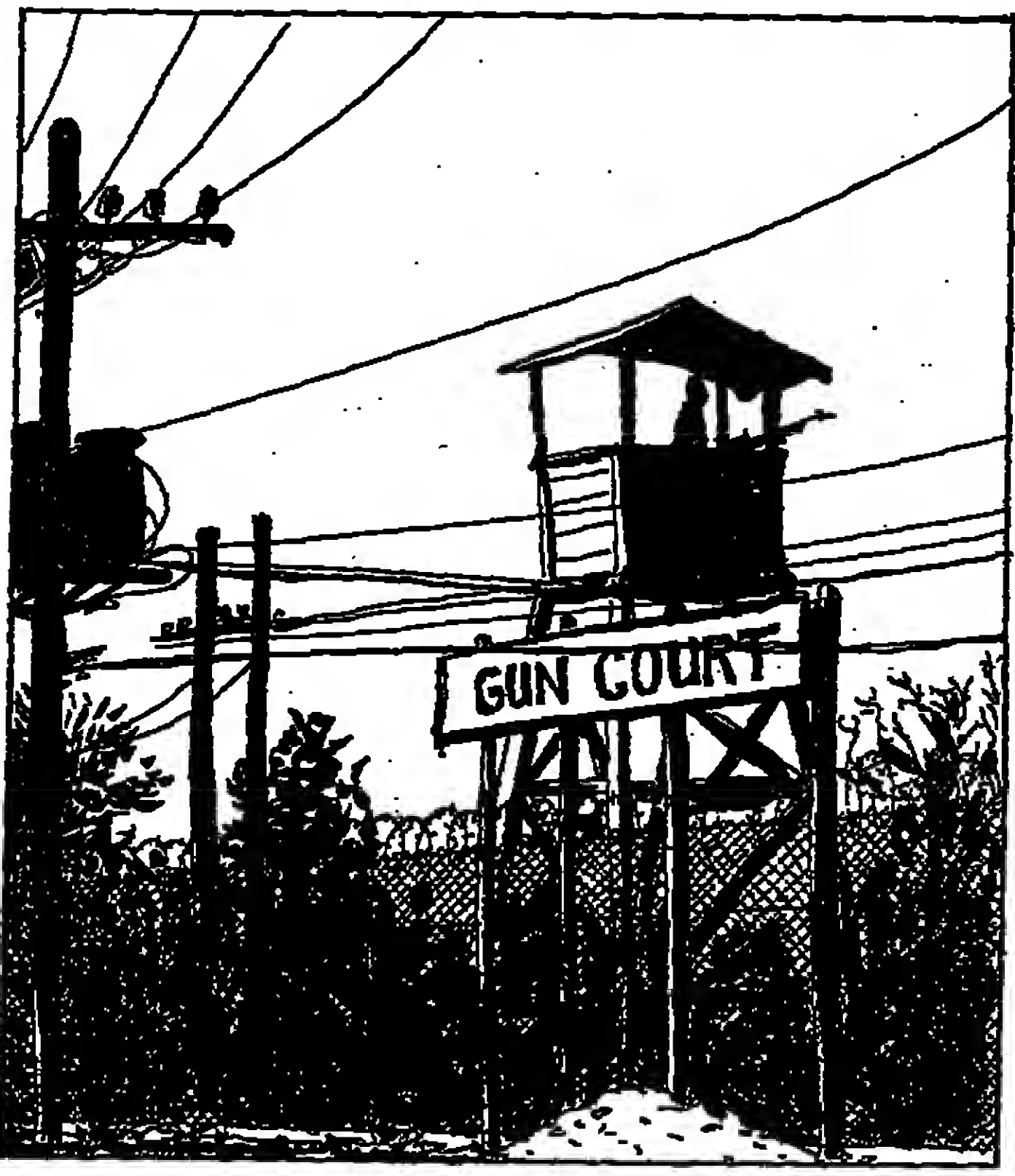
Une sono de misère

Certains groupes locaux se produisent le mercredi soir dans les « disco » (clubs) ou à des occasions particulières, comme la convention rasta, qui s'est tenue au mois d'août, pour fêter l'anniversaire de la naissance de Marcus Garvey...

Dans la foule, il n'existe aucune animosité face aux seuls Blancs présents; l'ennemi c'est le pouvoir, un lien qui les unit et leur donne la force et le désir de retrouver leur roots...

Tu/ari. Le contact avec le public est total, immédiat, l'électricité passe au moyen des petits amplificateurs, avec une force et une ampleur insoupçonnées. Reggae a le pouvoir et tout le monde danse, lentement, avec des mouvements découpés par une pesanteur trop lourde de sens et de chaleur...

Enfin, il existe une autre solution, celle de jouer dans les grands hôtels. Les Third Generation viennent de Montego-Bay, ils ont signé un contrat d'un an avec l'hôtel Hyatt à Tcho-Rico. Cet hôtel se trouvant en bordure de plage, le groupe se produit tous les soirs en plein air devant les clients de l'hôtel...



d'une telle densité que la chanson n'a pas grande chance de « marcher »; malgré tout l'espoir facilite la vie quotidienne.

Reggae, c'est la panacée parmi les panacées; reggae, peut guérir tous les maux. Reggae, c'est l'ultime espoir de sortir un jour du ghetto, et le dernier vestige d'un paradis en fuite. Reggae est partout. Le reggae est une philosophie, un acte politique, une religion et surtout le meilleur compagnon de tous les jours...

ALAIN WAIS.

et le bassiste

la nature devant une baie complètement isolée, cette maison, sans électricité ni eau courante, et ce n'est celle d'une source naturelle à proximité, sert souvent de refuge à Marley, Peter Tosh et les Wallers.

Family Man, Aster Barrett de son vrai nom, l'excellent bassiste des Wallers et professeur de la plupart des bassistes des grands groupes jamaïcains, entouré de ses neuf enfants, raconte : « Il n'y a pas d'électricité plus merveilleux au monde pour retourner à ses racines et trouver l'inspiration. Il n'y a rien d'autre à faire que contempler les étoiles, les lucioles et la nature, se baigner, fumer et jouer de la musique dans un calme total... »

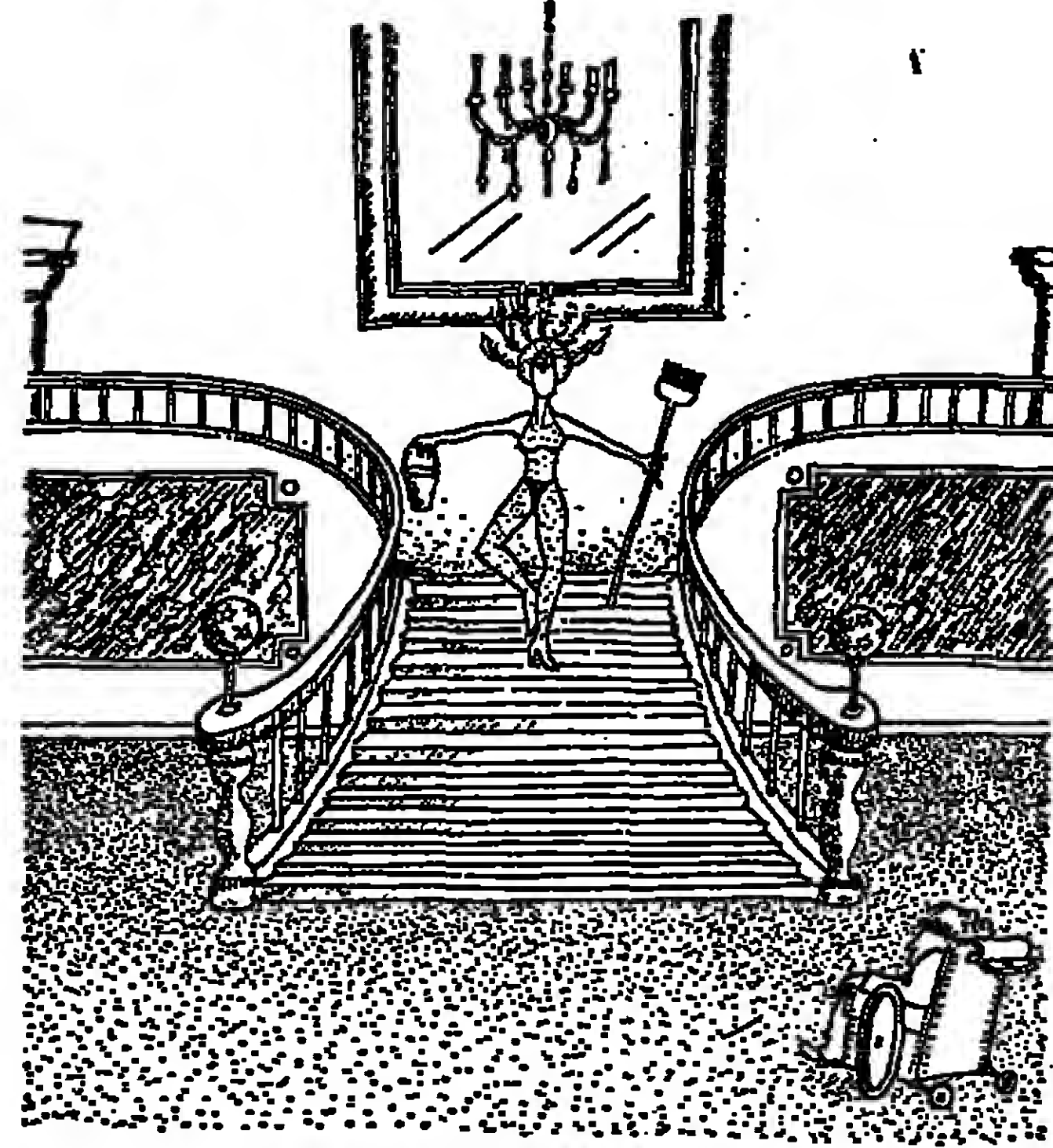
La danse appartient à Leroy, car il est le propriétaire de l'électrophone et c'est rien n'est plus important qu'un électrophone pour écouter de la musique, n'est-ce pas ? dit-il fièrement. Les bénéfices de la vente des disques lui permettent d'acheter les disques. Ceux-ci ne tournent pas à la bonne vitesse, c'est qu'ils sont comme des marions sur le fil et lorsque l'un d'entre eux est rayé, personne ne se plaint d'entendre vingt fois le même thème, pourvu que la basse, grasse et profonde, donne encore le rythme et permette les mouvements.

Family Man explique : « C'est là que se trouvent les vraies racines du reggae, on ne peut rien imaginer de plus roots, c'est du pur reggae. La basse non, rien que la basse. Tout est là. » Et jusqu'au lever du jour, les Red Strips, chaudes et étonnantes, vont valser encore plus les mouvements et faire oublier les grésillements tourmentés des quarante-cinq tours, qui tournent presque à l'allure d'un trente-trois tours. — A. W.

oute la bière

Advertisement for various art galleries including Galerie Regards, Galerie Marquet, Galerie Minaux, Galerie du Dragon, and Galerie Albert Loeb.

une sélection



« Dernier Amour », vu par Bonnard.

cinéma

DERNIER AMOUR

de Dino Risi
Un vieux médecin à la retraite défie le sort en devenant amoureux d'une très jeune fille. Au feu de cette double vie, mais d'est sans doute la première fois qu'il dépasse sa médiocrité. Ugo Tognazzi — il n'a jamais été meilleur — et Ornella Muti — elle n'a jamais été si belle — reforment le couple éternel Urvath-Lola, la femme et le pantin. Dino Risi déchaîne son comique morbide et traite comme en passant de questions essentielles.

LA FEMME GAUCHÈRE

de Peter Handke
Dans une grande maison chaude, avec un jardin, et pas loin d'une forêt, une femme et un petit garçon apprennent l'un avec l'autre, ou l'un contre l'autre, à vivre seuls et heureux deux-mêmes. C'est une simple leçon de morale, sans aucun construit sur un rythme très doux, que l'on peut suivre avec passion.

ALAMBRISTA

de Robert Young
L'émigration mexicaine vers la Californie, racontée à travers la misère d'un ouvrier agricole. « Camera d'or » du Festival de Cannes, ce premier film contient quelques poncifs romanesques mais traite de façon juste et émouvante l'errance aveugle des exilés clandestins.

ET AUSSI : L'homme de marbre, d'Andrzej Wajda (pour les vécus sur les années 50) ; la Carapate, de Gérard Oury (deux heures de rire assuré) ;

Judith Therpauze, de Patrice Chéreau (le combat solitaire de Simone Signoret) ; *Arbre aux sabots* (travaux des jours et des saisons dans une ferme lombarde du dix-neuvième siècle) ; *L'Argent des autres*, de Christian de Chalonge (sa pensée autour d'un scandale bancaire).

théâtre

OLAF ET ALBERT

Dans un monde de Berlin, deux vieux bonhommes se chamaillent, en prenant le thé. Ils ont traversé l'histoire. Ils en ont gardé des honnêtes, des violences. Mise en scène aigre, passionnante, de Jacques Lassalle. Interprétation attachante de Pierre Vial et de Hubert Gignoux.

LA STAR DES OUBLIS

de Patrice Chéreau
Deux filles dans un cinéma vide jouent à s'inventer des voyages, des aventures, des rêves communs. Trois femmes : Yvonne Daoudi auteure et comédienne avec Martine Drai, Hélène Vincent metteuse en scène, racontent une amitié désespérée née dans un moment entre sereinités où se bousculent des gâchettes d'enfants, des amertumes d'adultes.

LA TABLE

de Saint-Denis
Table à manger, à se réunir en famille, à travailler, à rêver à l'horizon, table multiple, indispensable aux ouvrages, à la vie des femmes, de la femme multiple, Michèle Foucher avec sa gaieté et ses peurs. (Festival d'Automne, jusqu'au 29.)

LA SEUR DE SHAKESPEARE

à l'Aspérum
Elle avait le talent de son frère et l'exercit à la cuisine. Condition ménagère encore. Les comédiens de l'Aspérum savent prendre une distance dynamique avec les lieux communs. Leur spectacle débordé d'ironie et de gaieté.

REMAGEN

au Théâtre Gérard-Philips de Saint-Denis
Séjourné par le soleil dans un village mexicain où elle a fait le nazisme une comédie. Remagen raconte une excursion sur le Rhin qu'elle fit, avant la guerre de 1914, avec ses amies de pension. Une très belle nouvelle d'Anna Seghers, portée à la scène par Jacques Lassalle.

NADIA

à la Cartoucherie
Témoignage de Josefa Slanska, femme de Rudolf Slanski, secrétaire général du parti communiste tchèque, exécuté en 1953 : la mise en scène de Jean-Claude Fall s'emploie à densifier les images cachées de l'histoire.

RODOGUNE

à l'Espace Cardin
Bacine et Molière acceptaient les yeux fermés la profanation et l'usage du pouvoir. Seul Corneille resta opposant, dans ses écrits comme dans ses actes. La mise en scène de Jean-Marie Patis exprime justement cette solitude. (Festival d'Automne.)

ET AUSSI : les Peines de cœur d'une chatte anglaise, r. Montparnasse (il ne faut pas manquer de voir et de revoir le conte de fées aux accents argentins) ; *Suocri*, au 947 (l'insolente gravité de la futilité) ; *Hosanna*, au 1000 (le monde resta opposant, dans ses écrits comme dans ses actes. La mise en scène de Jean-Marie Patis exprime justement cette solitude. (Festival d'Automne.)

musique

KOTO ET SHAMISEN

Etouffée à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la musique traditionnelle japonaise a rejoint ces dernières années avec une prodigieuse vigueur, encouragée par l'intérêt que lui porte l'Occident, jusqu'au point où elle a été intégrée au répertoire des orchestres symphoniques occidentaux. Le concert de l'Orchestre de Paris, dirigé par Jean-Claude Malgoire, le premier véritable témoignage de la grandeur lyrique et dramatique de laquelle se caractérise. Si le goût de l'époque pour les spectacles mêlés s'étonne, on traîne à découvrir en découverte, dans ce merveilleux spectacle « Jari » de tragédie, de comédie, de danses talassables, d'airs puissants ou tendres, dans une

« HIPPOLYTE ET ARICIE » par Malgoire
Si les opéras de Rameau ont bien du mal à sortir de leur statut muséologique, on découvre enfin avec cet enregistrement d'Hippolyte et Aricie, par Jean-Claude Malgoire, le premier véritable témoignage de la grandeur lyrique et dramatique de laquelle se caractérise. Si le goût de l'époque pour les spectacles mêlés s'étonne, on traîne à découvrir en découverte, dans ce merveilleux spectacle « Jari » de tragédie, de comédie, de danses talassables, d'airs puissants ou tendres, dans une

STOCKHAUSEN ET RISSSET

à l'IRCAM
Deuxième spectacle expérimental à l'IRCAM, avec cette fois des compositeurs très connus : Jean-Claude Risset et ses Mirages, et surtout Stockhausen, dont le *HR Markus* à la trompette et Susan Stephens au cor de basset jouent le Voyage de Michel autour de la Terre, un Stockhausen qui apporte heureusement à l'IRCAM une dimension cosmique (le 25 octobre).

CONCERTS DE PARIS

Belle affiche cette semaine à Paris avec le Requiem de Mozart chanté pour le dixième anniversaire de la mort de Charles Munch par Barbara Hendricks, la nouvelle étoile noire, E. Tappin, G. Howell, le chœur et l'Orchestre de Paris, sous la direction de Barenboim (Invidies, le 28, à 20 h 30) ; un concert tout entier consacré aux œuvres écrites par Mozart à Paris il y a juste deux siècles, par l'Orchestre national sous la direction de Neville Marriner (Champs-Élysées, le 30) ; et Lohengrin sous la direction d'un jeune chef très prometteur Raif Weikert (Pleyel, le 30).

ET AUSSI : Dieu, de V. Hugo, musique de P. Henry (chaque jour, Palais des arts, 20 h 30, dernière le 28 octobre) ; *Simon Boccanegra*, de Verdi, mise en scène Szelester, dir. C. Abbado (Opéra de Paris, les 26, 28 et 31, à 19 h 30) ; *Werther*, de Massenet, mise en scène D. DeLouché avec J. Rhodes, A. Varso (salle Favart, les 25, 27 et 30) ; Jennifer Smith, soprano (Cercle culturel portugais, 61, avenue d'Iéna, le 25) ; *Opéra de Quai*, de B. Brecht et K. Weill, dir. X. Devasse (Opéra de Toulouse, tous les jours, sauf le lundi) ; Beethoven, Bruckner, Orchestre de Paris, direction D. Barenboim, avec M. Pollini (Congrès, le 26, à 20 h 30, et le 27, à 19 h 30) ; concert G.-F. Malipiero (Institut italien, 50, rue de Varenne, le 26) ; la *Walkyrie*, avec U. Schroeder-Felken et J. Thomas (Marseille, les 27, 29 octobre, 1^{er} et 4 novembre) ; A. Navarra (Gaveau, le 28, à 17 h 15) ; la Grande Ecriture, dir. J.-Cl. Malgoire (Fontaine, le 28) ; archaïsme Pasdeloup, dir. G. Devos, avec P. Tortelier (Champs-Élysées, le 29, à 17 h 45) ; quatuor Via Nova : Schubert, Schumann (Saint-Séverin, le 31 octobre) ; l'Enlèvement au sérail, avec C. Eda-Pierre, dir. Ch. Mackerras (Opéra de Paris, le 1^{er} novembre, 19 h 30).

LES MACCHIAIOLI

à l'Opéra de Paris
I Macchiaioli, littéralement « les taches », sont ce groupe d'artistes qui, dès le milieu du dix-neuvième siècle en Toscane, honnêtement à la peinture, ont donné une nouvelle tournure. Attentifs à des exemples français, notamment à celui de l'école de Barbizon, les Macchiaioli ont cassé le roman de l'académisme, s'intéressant à des sujets de la vie quotidienne, au plein air et aux effets de la lumière sur un paysage. L'exposition au Grand Palais est accompagnée d'un ensemble de manifestations : « La Toscane à l'époque des Macchiaioli », photographies tirées des archives des frères Alinari, également au Grand Palais ; « Eaux-fortes de Fantuzzi », à l'Institut culturel italien ; « Les Alinari », photographes à Florence, au Centre Georges-Pompidou (à partir du 30 octobre) ; de débats, de publications et de films.

RETABLES ITALIENS DU XIII^e AU XV^e SIÈCLE

à l'Opéra de Paris
Un nouveau dossier du département des peintures. Le propos est de montrer tant l'évolution du retable italien du Moyen Âge à la Renaissance que le travail qu'il y a à faire pour reconstruire les ensembles démantelés. A travers vingt-cinq tableaux (de Giotto, Paolo Veneziano, Antonio de Curro, Cosmo Tura, Sassella, etc.), célèbres, peu connus ou récemment restaurés, choisis dans les collections du Louvre et de quelques autres collections publiques françaises.

belle interprétation franco-anglaise que dominent Aarlen Auger et Ian Caley (trois disques C.B.S., 79134 ; en souscription : 146,60 F).

danse

LA DAME DE PIQUE

au Théâtre des Champs-Élysées
A voir pour l'interprétation de Michail Barabchaïkov et pour la performance de Jacqueline Rayet. Le reste du ballet n'est guère que du remplissage.

ET AUSSI : Hommage à Schubert

par le chorégraphe Peter Van Dijk, au Grand Théâtre de Genève (les affinités électives) ; Tanakamin, au Musée des arts décoratifs (danse et soufisme) ; Maguy Morya et son groupe dansent Pierre Henry, au Palais des arts ; Issam Jazz Théâtre à la Cité universitaire.

expositions

LA FIAC

au Grand Palais
Un tour du monde de l'art moderne en quelques heures, sous la verrière 1900 du Grand Palais, à l'occasion de la Foire internationale d'art contemporain. Créée il y a cinq ans comme un marché de l'art, la FIAC est devenue un festival où l'on montre ce qui se peint, se sculpte et se dessine dans un atelier, en France et à l'étranger.

LES MACCHIAIOLI

à l'Opéra de Paris
I Macchiaioli, littéralement « les taches », sont ce groupe d'artistes qui, dès le milieu du dix-neuvième siècle en Toscane, honnêtement à la peinture, ont donné une nouvelle tournure. Attentifs à des exemples français, notamment à celui de l'école de Barbizon, les Macchiaioli ont cassé le roman de l'académisme, s'intéressant à des sujets de la vie quotidienne, au plein air et aux effets de la lumière sur un paysage. L'exposition au Grand Palais est accompagnée d'un ensemble de manifestations : « La Toscane à l'époque des Macchiaioli », photographies tirées des archives des frères Alinari, également au Grand Palais ; « Eaux-fortes de Fantuzzi », à l'Institut culturel italien ; « Les Alinari », photographes à Florence, au Centre Georges-Pompidou (à partir du 30 octobre) ; de débats, de publications et de films.

RETABLES ITALIENS DU XIII^e AU XV^e SIÈCLE

à l'Opéra de Paris
Un nouveau dossier du département des peintures. Le propos est de montrer tant l'évolution du retable italien du Moyen Âge à la Renaissance que le travail qu'il y a à faire pour reconstruire les ensembles démantelés. A travers vingt-cinq tableaux (de Giotto, Paolo Veneziano, Antonio de Curro, Cosmo Tura, Sassella, etc.), célèbres, peu connus ou récemment restaurés, choisis dans les collections du Louvre et de quelques autres collections publiques françaises.

CLAUDE LORRAIN

au Louvre
(Lire notre article page 15.)

ASGER JORN

au Musée d'art moderne de la Ville de Paris
C'est le trentième anniversaire du mouvement Cobra, qui tire son nom à consonance féroce des premières lettres de Copenhague, Bruxelles et Amsterdam, d'où étaient originaires ceux qui l'ont fait naître à Paris. Le Musée d'art moderne présente un ensemble d'œuvres données par Asger Jorn, figure centrale de Cobra, au Petit Musée de Sliedrecht, au Danemark. On retrouve Jorn, et sa peinture grouillante de taches monstrueuses, en vingt-deux tableaux, de 1945 à 1972, à la galerie Ariel, 104, boulevard Haussmann. Tandis qu'Alexandrine et Appel, autres figures de Cobra, exposent à la Galerie de France des « Encre et deux pincesaux ».

ET AUSSI : Les frères Le Nain

au Grand Palais (la totalité de l'œuvre connue rassemblée pour la première fois) ; Miro, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (cent sculptures de 1962 à 1978) ; au Centre Georges-Pompidou (dessins inédits), au Centre d'études catalanes (gravures et eaux-fortes) ; Méjanesphores finlandaises, au Centre Georges-Pompidou (architecture et design) ; un espace-temps au Japon, au Musée des arts décoratifs (un concept en images).

variétés

GUY BÉART

à l'Olympia
Béart démontre avec gentillesse et simplicité que la chanson, c'est tout ce qui est la vie, ce qui fait le vie (20 h, 45).

SUSANA RINALDI

au Théâtre de la Ville
Une grande interprète du tango. Une violoncelle qui roule par succées (18 h, 30).

« ENTRE CHIEN ET LOUP »

Sous ce titre, l'Olympia et « Ecoute s'il pleut » présentent « La Toscane à l'époque des Macchiaioli », photographies tirées des archives des frères Alinari, également au Grand Palais ; « Eaux-fortes de Fantuzzi », à l'Institut culturel italien ; « Les Alinari », photographes à Florence, au Centre Georges-Pompidou (à partir du 30 octobre) ; de débats, de publications et de films.

jazz

DON CHERRY

à la Chapelle des Louvards
Tous deux à l'origine du free jazz dans les groupes constitués par Ornette Coleman, Don Cherry et Ed. Blackwell ont enregistré voici une dizaine d'années une série célèbre de deux. Don Cherry et ses incroyables inventions. Blackwell et une liberté qui n'a jamais oubliée ses origines néo-orléanaises ; la reconstitution de l'air renouveau est à coup sûr un événement à ne pas manquer (21 heures).

LA MAISON DU LIMOUSIN
18, boulevard Haussmann - 770-32-63
EXPOSITION
Les Artistes de Haute-Corrèze
Nicola LETA et Frédéric LEROY
Sculptures sur Bois
André BROCK **Jacque LEGAC**
Peintures et Dessins Photos en noir et blanc
Jusqu'au 31 octobre

GALERIE DOCUMENTA
PLATRAU BRABOURG
45, rue Saint-Merri - TEL : 271-24-62
SZYMKOWICZ
JUSQU'AU 12 NOVEMBRE

GALERIE KATIA GRANOFF
92, Faubourg Saint-Honoré - Paris 8^e - 265.24.41
MANY KRIEGLER
PEINTURES
25 Octobre - 14 Novembre

« SALON du 10 au 15 »
de l'Amicale des Amateurs d'Art
avec un hommage à PIERRE PELTIER
MAIRIE-ANNEXE du IV^e
26 oct. - 15 nov. - 2, place Bazayer - Entrée libre

A l'occasion de l'ouverture de sa nouvelle galerie
MARIE JANE GAROCHÉ
présente
< LE CHARME DU XIX^e SIÈCLE >
du 24 octobre 1978 au 7 janvier 1979
33, rue de Seine - 75006 PARIS - TEL. 225-86-63

GALERIE DROUANT
52, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - TEL. 265-79-45
TOFFOLI
Terre d'Afrique
du 23 octobre au 21 novembre 1978

GALERIE MONY CALATCHI
182, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS - TEL. 544-49-76
ALBERT HIRSCH
SCULPTURES et DESSINS
17 octobre - 18 novembre

VISION
NOUVELLE
OGUISS
estampes
aquarelles
31, rue du Colisée
Paris 8^e - 720-70-49

Reunion des musées nationaux
Le Nain
Grand Palais
4 octobre 1978-8 janvier 1979
tous les jours, sauf le mardi
de 10 h à 20 h
le mercredi jusqu'à 22 h

GALERIE BOB VOLMAR
55, r. de Bourgogne (7^e), 551-93-43
Albert ENZ,
Eric TURNER,
Ivan de VOJNICH
26 octobre - 8 novembre

Galerie Etienne Sassi
A. Thomas, W. Hopkins
présente en exclusivité
MARTHE ORANT
peintre post-impresionniste
1874-1957
11 octobre-15 novembre
14, av. matignon Paris
Tel. : 225-64-77

GALERIE JAN KRUGIER
3, place du Grand-Ménil, CH 1204
GENÈVE - TEL. : 22-28.17.19
FIAC 78 Paris
Grand Palais
Domenico GNOLI
Dessins et aquarelles
XIX^e et XX^e siècle

Jeudi 26 Oct 1978

DES SPECTACLES

Expositions

CENTRE POMPIDOU
Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations 14660000 : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sans et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS-BERLIN. Rapports et contrastes, France-Allemagne 1966-1933. Jusqu'au 6 novembre.
Entrée : 10 F. L'exposition est complétée de 18 h à 20 h par des conférences-débats : le 26 novembre. Les calligrammes 2, avec J. Peignot.

JOAN MIRO. Lithographies et documents (46 dessins, œuvres antérieures à 1969). - Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 22 janvier. Dessins récents. - Galerie contemporaine. Jusqu'au 27 novembre.

CENTRE RAFAEL. Onze artistes catalans contemporains. Galerie contemporaine. Jusqu'au 20 novembre.

ATELIERS ADOURDUI 16. Aline Lebrun et Bernadette Grana. - Galerie contemporaine. Jusqu'au 13 novembre.

REALITES CULTURELLES DU NORD-PAS-DE-CALAIS. Autre visage d'une région. Jusqu'au 25 octobre.

VERSLANC ET FIDELER. Atelier des enfants. - Jusqu'au 5 décembre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE METAMORPHOSES FINLANDAISES. Architecture et design. - Jusqu'au 4 décembre.

R. P. L.
LES CALLIGRAMMES. - Jusqu'au 30 octobre.

NATHALIE SARHAUTE. - Jusqu'au 13 novembre.

MUSEES
LES FRERES LE NAIN. - Grand Palais, avenue des Champs-Élysées (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 5 F. le samedi : 6 F. (gratuite le 4 décembre). Jusqu'au 8 janvier.

MACCHIAIOLI Peinture en Toscane 1838-1890. - Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 janvier.

LE PAYSAGE EN ITALIE AU XVII^e SIECLE. Dessins du musée de Louvre. - Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaeger. Jusqu'au 20 novembre. De 9 h à 19 h. Entrée : 5 F. (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 janvier.

CLAUDE LORRAIN. Dessins du British Museum. Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. le dimanche : 4 F. Jusqu'au 19 janvier.

ESTABLES ITALIENS DU XVI^e AU XVIII^e SIECLE. - Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

TRESORS DES ROIS DU DANEMARK. - Grand Palais, avenue Winston-Churchill (255-89-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au 1 janvier.

RICHES D'ART ET D'OBJET DE MENNECY. - Grand Palais (porte D). Sauf sam. et dim., de 9 h à 19 h. Jusqu'au 15 décembre.

FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN '78 (FIAC). - Grand Palais, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 20 h ; jeudi, de 12 h à 23 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 23 octobre.

DIX-SEPT LAUREATS DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE PEINTURE DE CAGNES-SUR-MER (1978-1979). - Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-57). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. 45. Entrée : 5 F. (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 novembre.

ASGER JORN A SILKEBORG. Le musée d'un peintre. - Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

FLORENCE BENEL. Photographies 1927-1932. DANIEL HUMAIR. Peintures 1966-1978. J.-M. VOS. Le poète de vos (rétrospective). - A.R.C. au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

ATELIERS PORTUGAIS. - Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les étudiants (inscriptions, prendre rendez-vous au 723-61-57). Jusqu'au 29 octobre.

MA-ESPACE/TEMPS AU JAPON. - Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; dimanche, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 11 décembre.

DESSINS D'ORNEMENT DU DIX-SEPTIEME AU VINGTIEME SIECLE. - Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 novembre.

CALLIGRAPHIE JAPONAISE CONTEMPORAINE. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (278-10-00). Sauf lundi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

PARIS VO PAR LES PEINTRES. De Corot à Foujita. Collections du musée Carnavalet. Musée annexé du 13^e arrondissement, 7, rue Philippe-de-Champaigne. De 10 h à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Jusqu'au 5 novembre.

SECONDE VIE DE L'ŒUVRE D'ART. Restauration d'un plateau du quatorzième siècle, de peintures, meubles et boîtes. - Musée Jacquemart-André, 125, boulevard Haussmann (277-39-04). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 17 h. 30. Entrée : 5 F. (gratuite le dimanche).

LE FIL DES FRERES. Photographie et conservation des monuments. - Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h à 12 h. 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 décembre.

SONIA DELAUNAY. Le cabinet des dessins. - A.R.C. au Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; dimanche, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 5 novembre.

MILSETTE. Gravures. - Bibliothèque nationale, grand hall (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 novembre.

C. I. A. D. F. RAIMOND-DITTON. Photographie. - Bibliothèque nationale, galeries de photographie, 4, rue Louvois (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 octobre.

ISLE DE FRANCE ILE MAURICE. 1715-1978. - Musée de la marine,

palais de Chaillot (277-95-51). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 5 F.

MES VACANCES A LA NEIGE. Aériens et hivernants. Musée de l'air, 18, rue de France (252-30-04). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 29 novembre.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. - Musée de l'homme, palais de Chaillot (277-95-51). Sauf mardi, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 31 janvier.

ELÉGANCES FRANÇAISES DE 1750 à nos jours. - Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-I^{er}-de-Sicile (272-85-43). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. 45. Jusqu'au 29 octobre.

IL Y AVAIT UNE FOIS LEONARDO. Exposition-atelier pour enfants. - Musée en herbe Jardin d'acclimatation, boulevard des Bâillons. Jusqu'au 31 décembre.

SALON d'ÉCRITURES '78. - Musée du Luxembourg, 19, rue de Valenciennes (272-85-43). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 21 novembre.

SALON D'HIVER 1978. - Musée Pascal boulevard de Valenciennes (272-85-43). Sauf jeudi. Jusqu'au 5 novembre.

CENTRES CULTURELS
JAN PETER TRIPP. Aquarelles, pastels, dessins, eaux-fortes. - Centre culturel allemand, 21, rue de Condé (328-09-21). Sauf samedi et dimanche, de 12 h à 20 h. Jusqu'au 10 novembre.

EVERT LUNDQUIST. Gravures. Jusqu'au 15 novembre. GUNNAR NILSSON. Hommage à Roger Martin du Gard. Jusqu'au 26 novembre. - Centre culturel suédois, 11, rue Payson (271-81-20). De 12 h à 18 h. Sauf dim. et dim., de 14 h à 19 h.

JOAN MIRO. Eaux-fortes et gravures pour des femmes de Salvador Espriu. Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-55-89). Jusqu'au 10 novembre.

HOMMAGE A G.L. JADLMS. 1873-1949. Mairie annexée du 5^e arrondissement, 21, place du Panthéon. Sauf dim., de 10 h à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Jusqu'au 19 novembre.

DEPUIS VINGT-CINQ ANS. LE SAUT-PAYE. Galerie d'art. - Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Bertry (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 19 novembre.

GUILAUME LE ROY. Gravures sur bois. - Institut néerlandais, 121, rue de Lille (708-83-88). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 19 novembre.

LOUIS JAQUE. Les idomes graphiques. GUY ROBERT ET FREDERICK TON D'ART. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (451-35-73). Tous les jours, de 9 h à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

MALTAIS. Peintures 1972-1978. - Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (708-83-88). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 25 novembre.

FOCUS '78. Foire-exposition d'art actuel. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (451-35-73). De 14 h à 21 h ; sam. et dim., de 11 h à 21 h. 21 au 30 octobre.

GUSTAVE BUCHET (1888-1963). - Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blaquier, 2, rue de Valenciennes, de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 19 novembre.

GUYONNIER (1825-1905). Eaux-fortes. - Institut culturel italien, 58, rue de Valenciennes (232-12-78). Jusqu'au 30 novembre.

METIERS D'ART NEO-ZELANDAIS. - Maison des métiers d'art français, 28, rue de Seine (252-54-54). Sauf mardi et lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 novembre.

GALERIES
ENCERS A DEUX FINCAUX. Pierre Alechinsky et Karl Appel. - Galerie de France, 8, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 novembre.

FRANÇOIS VIEIRA DA SILVA. M. ABAKANOWICZ. L'espace en demeure. - Galerie J. Bucher, 83, rue de Seine (252-32-32). Jusqu'au 18 novembre.

LE MONDE DE PROUST. Photographies de Paul Nadar. Atelier Proust, 62, rue Guisepois (271-09-50). Sauf dim., de 10 h à 13 h. 30 et de 14 h à 19 h ; sam., de 11 h à 19 h.

LE FUTURISME. - Galerie La Lettre ouverte, 33, rue Gay-Lussac. Jusqu'au 20 novembre.

FIGURATION. G. Ghera, Jean J.-M. Quenau, Wolf L'œuf Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-20). Jusqu'au 11 novembre.

LES OBJETS SOUVENIRS DU PORT DE FOUTON ET L'ART. Art public, 34, rue Serpente (323-37-51).

LE SOLDAT DE PLOMB. - Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim., de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. Jusqu'au 10 novembre.

BOCIAN. Peintures, dessins, gouaches et gravures. - Galerie Augustin Augustin (263-62-26). Jusqu'au 10 novembre.

ERASMO. dix années de peinture. - Galerie Simon, 35-37, rue d'Artois (361-07-00). Jusqu'au 12 novembre.

FRED BERTHOUD. - Galerie Daniel-Gervy, 34, rue du Bac (262-11-70). Jusqu'au 25 novembre.

FRANÇOIS VIEIRA DA SILVA. peintures. - Galerie L. François, 18, rue de Seine (252-94-32). Jusqu'au 9 novembre.

BERNARD BUFFET. - Galerie M. Gardier, 6, avenue de Saint-Germain (277-59-20). Jusqu'au 15 décembre.

CLAISSE. Concepts multilingues. - Galerie D. Baud, 112, rue Saint-Martin (271-19-51).

SONIA DELAUNAY. Le cabinet des dessins. - A.R.C. au Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; dimanche, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 5 novembre.

MAURICE DENIS. Aquarelles et gravures. - Galerie B. Schade, 44, rue des Tournelles (277-99-74). Jusqu'au 10 novembre.

FRED DENNIS. Dessins, gravures. - Galerie Langel, 46, rue de Valenciennes (245-32-64). Jusqu'au 2 novembre.

ISABELLE DROUIN. Mythologies de l'ombre. - Galerie Sillat Alam, 25, passage Tiro-Dodot (252-52-39). Jusqu'au 13 novembre.

DUBOFFY. Théâtre de mémoire. - Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (254-33-81). Jusqu'au 18 novembre.

ETIENNE DUPONT. Peintures. - Galerie Jacob, 28, rue Jacob (632-50-50). Jusqu'au 10 novembre.

LUIS PRITO. Peintures récentes. - Galerie Bergard, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 11 novembre.

FRANÇOIS GARNIER. Définition. - Galerie E. Cauché, 44, rue de Valenciennes (548-01-91). Jusqu'au 18 novembre.

GLES. et Blanc sur blanc. Tapisseries - La Demeure, 19, rue Lagrange (328-02-74). Jusqu'au 18 novembre.

JULIO GONZALES. Dessins et sculptures. - Galerie de France, 8, rue de Valenciennes (252-54-54). Jusqu'au 2 novembre.

GUYONNIER. Le plaisir en filature. Peintures. - Galerie M. Pella, 128, bd Haussmann (254-10-22). Jusqu'au 4 novembre.

S.W. KATYTER. Peintures récentes. - Galerie de Seine, 18, rue de Seine (252-32-10). Jusqu'au 18 novembre.

ASGER JORN. Peintures. - Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (261-09-10). Jusqu'au 29 novembre.

OLGA KLEIN ASTRACHAN. Eaux-fortes de voyages. - Collage. Hôtel Astra, rue Caumartin. Jusqu'au 20 novembre.

KUDO. Méditation entre futur et présent. Vingt objets récents. - Galerie de France, 8, rue de Valenciennes (252-54-54). Jusqu'au 12 novembre.

FRANÇOIS LAJANNE. Œuvre graphique. - Galerie La Hune, 14, rue Abbayé (325-54-05). Jusqu'au fin novembre.

JEAN-MARC LANGE. Les jardins enfilés. - Galerie M. Pella, 128, bd Haussmann (254-10-22). Jusqu'au 25 novembre.

M. A. T. T. - Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 10 novembre.

MIRO. Peintures récentes. - Galerie M. Pella, 128, bd Haussmann (254-10-22). Jusqu'au fin décembre.

ANNE RICHARDSON. Le territoire. - Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaumont (278-11-71). Jusqu'au 19 novembre.

A. NICOLAS. - Lucerna forum, 33, rue Notre-Dame-des-Champs. Jusqu'au 19 novembre.

BARBERO OSTIEN. - Galerie Baudouin-Lebon, 38, rue des Archives (272-02-10). Jusqu'au 3 novembre.

PASCHE. - Galerie Darthez Speyer, 5, rue Jacques-Caliot (333-41-41). Jusqu'au 5 novembre.

LUC PETRE. Œuvres récentes. - Galerie Bellin, 28 bis, boulevard Babouin (278-01-51). Jusqu'au 12 novembre.

MARCELIN PLEYNE. Un critique. - Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (451-35-73). 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 9 novembre.

DANIEL PONTORREAU. - Galerie G. Vassier, 2, rue Bismarck (45-51). Jusqu'au 20 novembre.

MARTIAL RAY S. Nouvelles images. - Galerie M. Pella, 128, bd Haussmann (254-10-22). Jusqu'au 2 décembre.

RICHARDSON. Eaux-fortes, pastels. - Galerie Régulier, 7, rue Ségurier (632-61-61). Jusqu'au 17 novembre.

TEREMER. Bronzes 78-79. - Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (272-02-10). Jusqu'au 9 novembre.

TYTUS-CARMEI. Suite Narva 1977-1978. - Galerie Maigret, 13, rue de Valenciennes (252-13-19). Jusqu'au 15 novembre.

ROLAND POPOL. - Galerie Jean-Benoit, 27, rue de Valenciennes (252-54-54). Jusqu'au 18 novembre.

ERIC TURNER. - Galerie Ror, 28, rue de Valenciennes (252-54-54). Jusqu'au 9 novembre.

VASARELY. - Centre national de la plâtrerie Anabouss, 179, boulevard Saint-Germain (244-61-80). Jusqu'au 12 novembre.

CELESTINE VON WETTER. - Galerie M. Pella, 128, bd Haussmann (254-10-22). Jusqu'au 10 novembre.

PAUL WUNDERLICH. Homo sum. - Galerie M. Pella, 128, bd Haussmann (254-10-22). Jusqu'au 10 novembre.

CLAUDE YVEL. - Galerie du Luxembourg, 1, avenue de Messine (272-02-04). Jusqu'au 10 novembre.

ART MODERNE - 75 Fbg S'HONORE

LE PRINCE
TROMPE L'ŒIL - REALITE

JEANNE BUCHER
73 rue de Seine 75006 Paris

L'espace en demeure

NEVELSON
VIEIRA DA SILVA
ABAKANOWICZ

GALERIE PRINCIPÉ
Anne Merlet

BIGOT

5 oct.-20 nov.

12, r. Fatonnerie, 1^{er}, 233-18-11 - 13-19 h.

EXPOSITION DES METIERS D'ART EN NOUVELLE ZELANDE

à la Maison des Métiers d'Art
28, rue du Bac - 75007 PARIS.
du 20 octobre au 25 novembre
du mardi au samedi,
de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h

« LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN »
Exposition de KODAK PATHÉ prolongée.

Jusqu'au 15 janvier 1979
Musée de l'Homme - Palais de Chaillot, tous les jr. et mardi, de 10 h. à 18 h. et de 10 h. à 20 h. les samedis et dimanches.

GONZALEZ
30 dessins - 12 sculptures
26 septembre - 2 novembre

APPEL et ALECHINSKY
œuvres à deux pincesaux
12 octobre - 30 novembre

Galerie de France
83, rue Saint-Honoré, Paris 8

1^{er} OCTOBRE - 18 NOVEMBRE

PESCHARD
Gravures - Aquarelles
GALERIE arenella
18, rue Oudinot 75006 PARIS 336.16.17

ATELIER BLEU
7, r. des Frouvains (17^e), 233-74-87

JONNY FORSSTRÖM
Peintures - Sculptures - Aquarelles
7 oct.-30 nov. (12 h.-23 h.)

ASGER JORN A SILKEBORG
Le Musée d'un peintre

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS
Avenue du Président-Wilson
Du 14 octobre au 12 novembre 1978
de 10 h. à 17 h. 45 (sauf lundi et mardi)

Sabouraud
œuvres récentes
12 octobre - 11 novembre 1978

ARTCURIAL
Centre d'art plastique contemporain
5 avenue Maignan - Paris 8 - 352.23.90

GALERIE ERVAL
16, rue de Seine, 1, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris - 033-73-69

R. E. GILLET

Suite de gouaches et dessins sur le thème des « Musiciens »
18 octobre - 18 novembre

GALERIE ABEL RAMBERT
28, rue de Seine - 75006 PARIS - Tél. 322-34-90

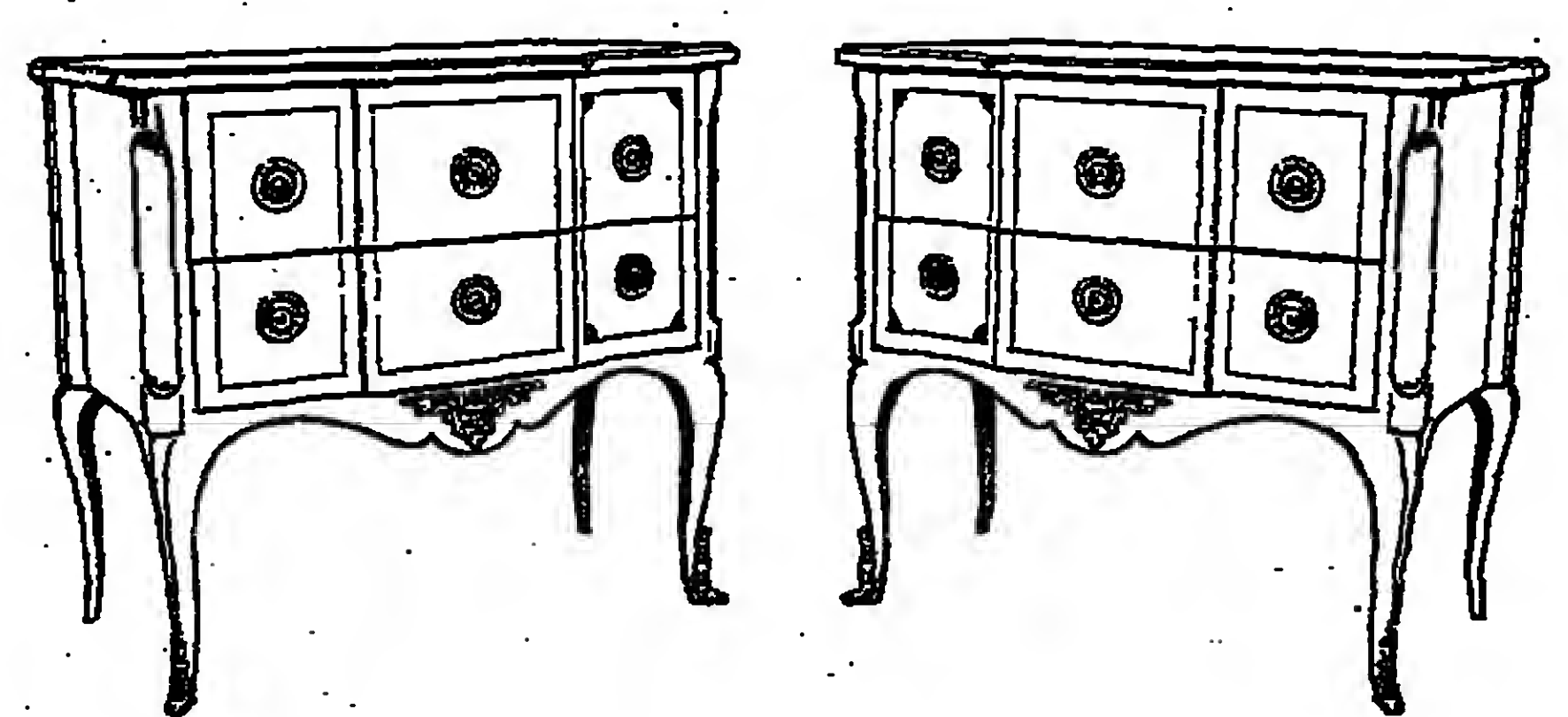
PASCIN
Peintures et dessins inédits
17 octobre - 2 décembre 1978

ROGER BEZOMBES
Ensemble de tapisseries - médailles - médailles objets
27 octobre - 25 novembre 1978

ARTCURIAL
Centre d'art plastique contemporain
5 avenue Maignan - Paris 8 - 352.23.90

DENISE RENÉ
113, rue Saint-Martin - PARIS - Beaumont - 271-19-51

CLAISSE
CONCEPTS MULTILINGUES
OCTOBRE - 4 NOVEMBRE



Mailfert-Amos:
d'inimitables répliques

Une véritable réplique suppose de la culture, du respect, de l'adresse et de l'esprit.
C'est sans doute pourquoi les très fidèles reproductions de meubles du 18^e siècle français signées Mailfert-Amos sont véritablement inimitables. Venez en juger vous-même...

6, avenue d'Eylau - Paris 16^e
Tél. 504.70.80

Et Hôtel de François-I^{er} - 26, rue Notre-Dame-de-Recouvrance, Orléans - Tél. (38) 62.70.61

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

HÉLÈNE KAMER
8, quai Malaquais - Paris (6^e)
Tél. 260-75-81

MASQUES
de la

COTE D'IVOIRE
26 octobre - 15 novembre

MARTE GRANT

DOMERICO GIANI

THEATRE DE POCHE
MONTFARNASSE
1^{er} le
"J'espère que les habines"
(CANARD ENCHAINE)
Philippe Tesson
"J'espère que le Théâtre de Poche qui refressera du monde" Guy Dumér (NOUVELOS)
Location théâtre et agences

THEATRE EN ROND
ST-TOUT le MONDE
FAISAIT AUTANT
J.S. PRIESTLEY
HENRI GARCIN

Groupes chorégraphie
Jean-Luc LEGUAY
Spectacle de Ballets
MUSÉE GUIMET
6, place d'Yvna - 75014 Paris
Vendredi 27 octobre à 20 h 30.

TEP
10 Oct.
19 Nov.
LE MALADE IMAGINAIRE
de Molière
m.e.s. : Marcel MARECHAL
Tél. 636.79.09

CENTRE DRAMATIQUE de NANTERRE
Direction: XAVIER POMMIERET
au Théâtre des Américains
Du 19 oct. au 10 nov. à 21h - Dim. 19 h 30
Relâche Lundi, 31 oct., 1er nov.
BATHORY ERZSEBET
de Marie-Françoise EGRET
avec Marc Boncompagni - Gérard Létoury
Agathe Vannier - Miroslav Milosavljevic
Benedicte Lafont
sous la direction de Pierre BOMARS

CESOIIR 20h45
LES DEUX NOBLES COUSINS
de W. SHAKESPEARE
par le centre dramatique de la Courneuve
m.e.s. Pierre Constant
CENTRE CULTUREL JEAN HOUDERMONT
23, avenue du Général Leclerc
93120 La Courneuve
Information-Location 836.11.44

Soirée "Mozart à Paris"
NEVILLE MARRINER
dirige l'**ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE**
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
30 octobre à 20 h 30

retrouvez la musique à Point d'Orgue
Anréz-vous à Point d'Orgue. Vous y retrouverez la musique : une sélection des meilleurs enregistrements sur disques et cassettes, les chaînes les plus musicales et toujours en exclusivité mondiale. Arcane l'incomparable, sans doute la meilleure chaîne du monde. Point d'Orgue, la fidélité à la musique.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
Dans le cadre du Festival d'Automne et du Festival International de Danse
Albert Sarfati présente
LE BALLET DE MARSEILLE
Roland Petit
Du 1^{er} au 18 Novembre inclus
COPPELIA
LE PLUS GRAND SUCCES CHOREGRAPHIQUE DE LA SAISON
Location: Théâtre, Agences et par Tél. 225 44 36

CHAILLOT
A partir du 7 novembre pour une série limitée de représentations
Le cercle de craie caucasien
Coproducton Chailiot/Atelier Théâtral de Louvain
Location ouverte pour toutes les représentations aux caisses, par correspondance et par téléphone (727.81.15)
Places : 35 F. Collectivités : 22 F.
Moins de 25 ans, étudiants, cartes vermeil : 16 F.

T.B.B.
THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT 603 60 44
DIRECTION: JEAN-PIERRE GRENIER
A PARTIR DU 3 NOVEMBRE 1978
RUFUS dans
CALIGULA
d'Albert Camus
60, RUE DE LA BELLE FEUILLE (à 100m du Métro Marcel SEMBAT)
LOCATION AU THEATRE, P.N.A.C. et dans TOUTES LES AGENCES

SI JAMAIS JE TE PINCE!
Certains n'ont pas aimé la crème au chocolat et à la moutarde, mais d'autres la recommandent à tous et à chacun.
théâtre de la commune d'aubervilliers
93300 aubervilliers
JUSQU'AU 4 NOVEMBRE 833.16.16

THEATRE DE LA VILLE
ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCIURE
20 h 30
à partir du 3 novembre la maison des cœurs brisés de Bernard Shaw
mise en scène Jean Mercure
Jean Mercure
Georges Ferras scénographie et costumes Radu et Miruna Boruzescu musique Costin Miereanu
Jean-Pierre Aumont Nadia Barentin François Bertin Maurice Chevrit Claude Gensec Jean Mercure scénographie et costumes Alain Mottet Magali Renoir Pierre Vernier André Weber
18 h 30
une heure sans entracte 16 F jusqu'au 4 novembre susana rinaldi l'âme du tango argentin
2, place du Châtelet tél. 274.11.24

THEATRE DE LA VILLE
ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCIURE
20 h 30
à partir du 3 novembre la maison des cœurs brisés de Bernard Shaw
mise en scène Jean Mercure
Jean Mercure
Georges Ferras scénographie et costumes Radu et Miruna Boruzescu musique Costin Miereanu
Jean-Pierre Aumont Nadia Barentin François Bertin Maurice Chevrit Claude Gensec Jean Mercure scénographie et costumes Alain Mottet Magali Renoir Pierre Vernier André Weber
18 h 30
une heure sans entracte 16 F jusqu'au 4 novembre susana rinaldi l'âme du tango argentin
2, place du Châtelet tél. 274.11.24

LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHENÉE
lundi 30 octobre à 21 h
LE GROUPE CONTRASTES
JACQUES DI DONATO
RENAUD FRANÇOIS
CLAUDE LAVOIX
ALAIN MEUNIER
REGIS PASQUIER
ANNA RINGART
Beethoven - Haydn - Bartok
Schoenberg - Piarrot Linaire
loc. au
ATHENÉE - L. JOUQUET 073 27 24
4, square de l'Opéra - Louis-Jouquet
agences - Inac - Durand

ANNE SYLVESTRE
du 2 nov. au 9 dec.
FORUM DES HALLES
20h30
CHAPITEAU DU CIRQUE BONJOUR
R.E.R. Métro : Châtelet, Les Halles
Location : 3 Fnac, Agences et sur place au 233.60.96 (Rel. dimanche)

Théâtre

Les salles subventionnées
OPERA (073-37-50), les 26 et 27, à 19 h 30 : Coppelïa; les 25 et 26, à 19 h 30, le 31, à 20 h : Simon Boccanegra; le 1^{er} à 21 h, le 2^e à 19 h 30 : l'Enlèvement au sérail.
SALLE FAVART (742-39-49) : les 25, 27 et 30, à 19 h 30 : Les Femmes de Corinthe.
COMEDIE-FRANCAISE (238-10-20), les 26, 27, 29, 30 et 1^{er} à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 25, à 14 h 30 : Un caprice; le Triomphe de l'amour; les 28 et 29, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 28, à 14 h 30 : On ne saurait penser à tout; le Jeu de l'amour et du hasard.
CHAILLOT (727-21-15), foyer du Grand Théâtre (D. solr. L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Frédo à un déjeuner sur l'herbe; Gémier; (D. solr. L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : L'Épave.
ODÉON (332-70-32), les 25 et 26, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 27, à 20 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 28, à 20 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 29, à 20 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 30, à 20 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 31, à 20 h 30 : Le Pavillon Balzac.
PETIT ODÉON (332-70-32) (L.), 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 19, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 20, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 21, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 22, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 23, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 24, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 25, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 26, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 27, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 28, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 29, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 30, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac; le 31, à 18 h 30 : Le Pavillon Balzac.
FRANÇOIS TRUFFAUT (332-70-32), les 25, 27, 28, à 20 h 30, le 29, à 15 h : Francis Lemaître (dramaturge); le 30, à 20 h 30 : Francis Lemaître (dramaturge); le 31, à 20 h 30 : Francis Lemaître (dramaturge).
CENTRE POMPIDOU (277-11-15) (mar.), débats; le 25, à 18 h : Architecture et construction; le 26, à 18 h 30 : Les Calligrammes, avec J. Pelletot; le 28, Littérature; Jean Davin; musique; les 29, 30, 31, à 20 h 30 : Ateliers (Kram); le 29, à 18 h : Les élèves de Schoenberg; tous les jours, à 18 h 30 et 19 h : la Diopse, de Xénaïk.
Les salles municipales
CHATELET (233-40-00) (D. L.), 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 21, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 22, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 23, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 24, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 25, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 26, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 27, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 28, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 29, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 30, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 31, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe.
Les autres salles
AIRES LIBRES (322-70-75) (D. L.), 20 h 30 : Sidi Cid; 22 h : Roger Marler; le 29, J. V. S. 18 h 30 : Faustine, m.e.s.; ANTOINE (222-77-71) (L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Les Femmes de Corinthe; le 21, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 22, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 23, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 24, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 25, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 26, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 27, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 28, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 29, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 30, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 31, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe.
BOUFFES-PARISIENS (073-97-94) (D. L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Les Femmes de Corinthe; le 21, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 22, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 23, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 24, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 25, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 26, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 27, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 28, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 29, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 30, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 31, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe.
CARTOUCHE (073-97-94) (D. L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Les Femmes de Corinthe; le 21, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 22, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 23, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 24, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 25, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 26, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 27, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 28, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 29, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 30, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe; le 31, à 20 h 30 : Les Femmes de Corinthe.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd.
CENTRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. L.), 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 19, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 20, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 21, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 22, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 23, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 24, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 25, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 26, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 27, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 28, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 29, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 30, à 18 h 30 : Suzanne Balaïd; le 31,

ACTION ÉCOLES - ACTION CHRISTINE - ACTION LAFAYETTE

CAVIERA D'OR CANNES 78 PALME D'OR FESTIVAL SAN SEBASTIAN

Mexicains en survie, ils sont des centaines de milliers à franchir clandestinement chaque année la frontière américaine. Entre deux poursuites ils travaillent et vivent en fraude. On les appelle "ALAMBRISTAS". Ce film est leur histoire.

ALAMBRISTA!

UGC BIARRITZ - PARAMOUNT ELYSÉES (mardi et jeudi) - MIRAMAX - PARAMOUNT MARIVAUX - RICHELIEU - UGC DANTON - MÉDICIS (mardi et jeudi) - UGC GARE DE LYON - PARAMOUNT GALAXIE - MAGIC CONVENTION - MISTRAL - PARAMOUNT MAILLOT - ARTEL Clichy - BOBIGNY - PARLY 2

L'argent des autres

... Un grand film français, haletant comme un thriller américain.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

MARIGNAN PATHE - GAUMONT OPÉRA - CLICHY PATHE - CAMBRONNE PATHE - SAINT-GERMAIN HUCHETTE - MONTPARNASSE 83

SIMONE SIGNORET

Judith Therpauve

Un film de PATRICE CHEREAU

UGC NORMANDIE - REX - UGC OPÉRA - GAUMONT LUMIÈRE - BRETAGNE - MISTRAL - MAGIC CONVENTION - UGC GOBELINS - CLUNY ÉCOLES - LES 3 MURAT - UGC GARE DE LYON - VERSAILLES Cyrano - CRÉTEL Artel - NOGENT Artel - MONTREUIL Mômes - PANTIN Carrefour - S'-GERMAIN C2L - ORSAY UES - ARGENTEUIL Alpha - SARCELLES Flanades - VAL d'YVERRES Buxy

MARCELLO DANON présente

UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT

la Cage aux Folles

d'après la pièce de JEAN POIRET

un film de EDOUARD MOLINARO



scénario et adaptation de FRANCIS VEBER - EDOUARD MOLINARO - MARCELLO DANON et JEAN POIRET avec CLAIRE MAURIER - REMY LAURENT - BENNY LUKE - CARMEN SCARPITTA - LUISA MANERI et avec la participation de MICHEL GALABRU - musique de ENNIO MORRICONE


une coproduction franco-italienne des productions ARTISTES ASSOCIÉS - DA MA PRODUZIONE SPA distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS

GAUMONT CHAMPS ELYSÉES VO - IMPÉRIAL PATHE VF - CLICHY PATHE VF - MONTPARNASSE PATHE VF - GAUMONT CONVENTION VF - LES NATION VF - ST-LAZARE PASQUIER VF - MAYFAIR VO - HAUTEFECILLE VO - QUARTIER LATIN VO - LES 5 PARNASSIENS VO

UN FILM DE INGMAR BERGMAN

AVEC INGRID BERGMAN LIV ULLMANN

Sonate d'Automne



directeur de la photographie SVEN NYKVIST - distributeur mondiale SUDE FILM (Paris) RUMEDIS (Paris) produit par PERSONAFILM distribué par Cinema International Corporation


ASNIÈRES Tricycle - ROSNY Artel - ARGENTEUIL Alpha - VERSAILLES C2L

MARIGNAN - U.G.C. DANTON - BERLITZ - MADELEINE - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT SUD - CAMBRONNE - GAUMONT GAMBETTA - WEPLER PATHÉ - DIDEROT - BELLE-ÉPINE Gaumont - CHAMPIGNY Multiciné - ARGENTEUIL Alpha - ENGHEN Français - ÉVRY Gaumont - LE BOURGET Aviatoc - PARLY-2 - VÉLIZY - RUEIL Ariel

RENE GOSCINNY MORRIS et GEORGES DARGAUD présentent

LUCKY LUKE

LA BALLADE DES DALTON



Scénario et dialogue de RENE GOSCINNY, MORRIS et PIERRE TCHERNIA. Musique de CLAUDE BOLLING

Réalisé par LES STUDIOS IDEFIX - PARIS
DISQUES RCA - Editeur Musical DARGAUD MUSIC - Coproduction en COULEURS-PRODUCTIONS DARGAUD FILMS - LES PRODUCTIONS RENE GOSCINNY - LES STUDIOS IDEFIX - Distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (*) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-34-34)
MERCREDI 25 OCTOBRE
15 h. : Les Lois de l'hospitalité (B. Keaton) ; 18 h. 30. Le cinéma et les religions ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Cinéma suisse (20 h. 30 : Dar Stumme, de G. Meili ; 22 h. 30 : les Italiens, de A. J. Sellar).

et 20 h. 30 : Cinéma suisse (18 h. 30 : Quand nous étions petits enfants, de E. Frankl ; 20 h. 30 : Voti der Knosch, de F. Schuyder) ; 22 h. 30, Quinzaine du cinéma hongrois : les Meilleures Années de mon père, de S. Somo.

SAINT-GERMAIN (773-35-57)
MERCREDI 25 OCTOBRE
15 h. et 17 h. : Cinéma suisse (15 h. : Prie nos fies à menin, ou Victor et l'éducation, de J. Kosach ; 17 h. : l'Émulate, de J. Kosach) ; 19 h. et 21 h. : Films allemands 1912-1932 (19 h. : la Pompe, de E. Lubitsch ; 21 h. : Loulou, de G. W. Pabst).

JEUDI 26 OCTOBRE
15 h. : Hommage à J. Grémillon : Maldons ; 18 h. 30 : Cinéma suisse (la Femme, de M. Soutter).

VENREDI 27 OCTOBRE
15 h. : Hommage à J. Grémillon : Cardina de piano ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cinéma suisse (Cinéma mort ou vit, film collectif ; 20 h. 30 : Jons qui ausa vingt-cinq ans en l'an 2000, de A. Tannen) ; 22 h. 30, Quinzaine du cinéma hongrois : Gyuri Casplov, de F. Schiffer.

SAMEDI 28 OCTOBRE
15 h. : Hommage à J. Grémillon : Quele d'amour ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cinéma suisse (18 h. 30 : Sangorardo, de V. Herman ; 20 h. 30 : Bleu nuit ; le Grand Soir, de F. Resnais (en sa présence) ; 22 h. 30, Quinzaine du cinéma hongrois : les Yeux bandés, de A. Kovacs (en sa présence).

DIMANCHE 29 OCTOBRE
15 h. : Hommage à J. Grémillon : les Châmes de l'extase ; Alchimie ; Sainte Hesse ; André Masson et les quatre éléments ; les Désastres de la guerre ; 18 h. 30, Quinzaine du cinéma hongrois : Portrait d'un champion, de F. Koss ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Cinéma suisse (20 h. 30 : Les Indiens sont sacre loia, de F. Moras ; 22 h. 30 : Susanne ; Swiss Gratid ; le Sommeil du jusse, de J. Veuve).

LUNDI 30 OCTOBRE
15 h. et 17 h. : Cinéma suisse (court métrage) ; 19 h. et 21 h. : Films allemands 1912-1932 (19 h. : Othello, de D. Buchoweski ; 21 h. : Tarzotta, de F. Murnau).

MARDI 31 OCTOBRE
Relâche.
Les exclusivités
ALAMBISTA (A. v.o.) : Action-Boolea, 5 (325-78-97) ; Action-Christine, 5 (325-85-78) ; Action-La Fayette, 5 (325-80-50).

AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marinvaux, 2 (742-52-90) ; Bonifich, 5 (333-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 5 (322-72-80) ; Publicis-Champs-Élysées, 5 (720-78-23) ; Paramount-Élysées, 5 (339-45-34) ; Max-Landier, 5 (770-40-44) ; Paramount-Bastille, 5 (343-78-17) ; Paramount-Galaxie, 15 (380-18-00) ; Paramount-Orléans, 14 (340-91-11) ; Paramount-Montparnasse, 14 (328-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15 (379-39-00) ; Paary, 15 (330-62-34) ; Paramount-Mallot, 17 (755-24-24) ; Paramount-Montmartra, 15 (304-34-23) ; Jusqu'à jeudi : Paramount-Gobelins, 13 (707-12-28) ; L'ANGEUSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU FINAL (All. v.o.) : La Cité, 5 (337-90-80).

ANNIE HALL (A. v.o.) : Studio Cujas, 5 (333-38-22).
L'ARRIVÉE AUX SABLES (It. v.o.) : Quintette, 5 (333-33-40) ; U.G.C. Danton, 5 (333-43-32) ; Vendôme, 5 (333-97-77) ; Colisée, 5 (333-30-48) ; Stenvert-Montparnasse, 14 (344-30-03) ; U.G.C. Opéra, 5 (331-50-32) ; Nations, 15 (342-00-87) ; Montparnasse-Paté, 14 (322-50-33) ; Gaumont-Convention, 15 (322-42-27).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It. v.o.) : L'Éclair, 5 (344-37-34) ; L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Eichelieu, 2 (233-58-70) ; Paramount-Marinvaux, 2 (742-52-90) ; U.G.C. Danton, 5 (333-43-32) ; Biarritz, 5 (232-59-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12 (343-01-29) ; Paramount-Galaxie, 15 (380-18-00) ; Miramar, 14 (330-30-54) ; Magic-Convention, 15 (328-30-54) ; Paramount-Miklout, 17 (755-24-24) ; Jusqu'à J. : Studio Média, 5 (333-33-97) ; Paramount-Élysées, 5 (339-45-34).

L'ARRÊT AU MILIEU (Fr.), LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA RAMPE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 5 (328-48-15).
LA CARAPATE (Fr.), Eichelieu, 2 (222-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5 (322-42-72) ; U.G.C. Odéon, 5 (321-10-08) ; Biarritz, 5 (232-59-23) ; Ambassade, 5 (338-19-00) ; Française, 5 (770-33-88) ; Fauvette, 13 (331-56-88) ; Montparnasse-Paté, 14 (322-15-23) ; Gaumont-Convention, 15 (322-42-27) ; Vieux-Rouge, 15 (377-40-75) ; Wapler, 15 (337-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20 (797-02-74).
LA CHANSON DE NOLAND (Fr.) : La Cinéma, 5 (333-35-10) ; La Cité, 5 (337-90-80) ; Madalena, 5 (378-36-03) ; Marignan, 5 (332-19-42) ; Olympia, 14 (342-87-42).
CINÉMA PAS MORT, MISTÈRE GORDON (Fr.-Am.), v. am. : Vidéo-son, 5 (222-60-34).
DESPAIR (All. v.o.) : Quintette, 5 (333-33-40).
DOSSIER SI (Fr.) : Bonaparte, 5 (326-12-12) ; Marbeuf, 5 (232-47-19) ; Saint-Lesare Pasquier, 5 (337-35-43).
DRIVER (A. v.o.) : Paramount-Opéra, 5 (773-34-27) ; Jusqu'à J. L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap. v.o.) : U.G.C. Odéon, 5 (321-10-08) ; Balzac, 5 (333-32-70) ; v.f. : Omnia, 5 (333-38-38) ; U.G.C. Opéra, 5 (331-50-32).
FERRA (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 5 (322-42-27) ; Paris, 5 (332-43-32) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 5 (331-50-32) ; 14-Juillet-Bastille, 11 (337-90-81) ; La Femme Garçonne (All. v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 5 (332-58-70) ; 14-Juillet-Bastille, 11 (337-90-81).
LA FEMME LIBRE (A. v.o.) : Palais des Arts, 5 (377-40-75).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A. v.o.) : Clichy-Pathé, 5 (332-47-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 5 (331-50-32).

F.I.S.T. (A. v.o.) : Studio Alpha, 5 (323-38-17) ; Jusqu'à J. : Publicis-Champs-Élysées, 5 (720-78-23) ; Jusqu'à J. : Paramount-Odéon, 5 (321-10-08) ; Jusqu'à J. : v.f. : Paramount-Opéra, 5 (773-34-27) ; Paramount-Montparnasse, 14 (322-15-23).
GENERAL NOUS VOILA (Fr.) : ABC, 5 (343-38-94) ; Berlioz, 5 (742-60-00) ; Montparnasse, 5 (332-50-33) ; Boquet, 7 (331-44-11) ; Balzac, 5 (339-45-34) ; Colisée, 5 (333-30-48) ; Fauvette, 13 (331-56-88) ; Gaumont-Sud, 14 (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18 (322-37-43) ; Gaumont-Gambetta, 20 (797-02-74).
GILL FRIENDS (A. v.o.) : Saint-Germain-Village, 5 (333-47-09) ; Élysées-Lincoln, 5 (339-38-14) ; Parnassien, 14 (332-58-70) ; FLM Saint-Jacques, 14 (330-88-47).
GODDARD EMMANUELLE (Fr.) : Paramount-Opéra, 5 (773-34-27).
LE GRAND FRISON (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 5 (321-10-08) ; Luxembourg, 5 (333-37-77) ; Biarritz, 5 (232-59-23) ; v.f. : Bio-Opéra, 5 (742-52-94) ; Erritage, 5 (332-15-72) ; U.G.C. Gobelins, 13 (331-50-32) ; Montparnasse-Parnasse, 15 (344-30-03) ; Mural, 15 (328-38-73) ; Tournales, 20 (338-32-59) (sans Mar.).
GERASE (A. v.o.) : Saint-Michel, 5 (328-78-17) ; Élysées-Cinéma, 5 (339-45-34) ; Marignan, 5 (332-52-32) ; v.f. : Balzac, 5 (770-11-24) ; Richelieu, 5 (232-58-70) ; Alchida, 12 (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14 (321-51-16) ; Montparnasse-Paté, 14 (322-15-23) ; Clichy-Pathé, 18 (322-37-43).
L'HOMME DE MARBRE (Pol. v.o.) : Hautefeuille, 5 (332-78-38) ; Élysées-Lincoln, 5 (339-38-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11 (337-90-81) ; Parnassien, 14 (332-58-70) ; v.f. : Française, 5 (332-33-11) ; v.f. : INTERIEUR D'UN COUVENT (It. v.o.) : Paramount-Marinvaux, 2 (742-52-90) ; Paramount-Montparnasse, 14 (322-15-23) ; Saint-Lesare Pasquier, 5 (337-35-43).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 5 (332-47-18) ; Miramar, 14 (330-30-54) ; Paramount-Mallot, 17 (755-24-24) ; Jusqu'à J.
JUDITH TRÉPAAVE (Fr.) : Saint-Germain-Ruchette, 5 (333-37-37) ; Montparnasse, 5 (332-15-72) ; Marignan, 5 (332-52-32) ; Gaumont-Opéra, 5 (773-34-27) ; Gaumont-Opéra, 5 (773-34-27) ; Cambronne, 15 (742-60-00).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 5 (328-48-15) ; Élysées-Point-Show, 5 (222-67-29).
LAST WALTZ (A. v.o.) : J. Cocteau, 5 (333-43-32).
MIDNIGHT EXPRESS (A. v.o.) : Studio de la Contrepartie, 5 (325-78-37) ; Marignan, 5 (332-52-32) ; v.f. : Richelieu, 5 (232-58-70) ; Montparnasse, 5 (332-15-72) ; Paramount, 5 (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 5 (742-72-32) ; Gaumont-Rive-Gascha, 5 (544-14-27) ; Hautefeuille, 5 (332-78-38) ; Franco-Élysées, 5 (723-71-11) ; Cambronne, 15 (742-60-00).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 5 (232-47-19).
LES NOUVEAUX MONSTRES (A. v.o.) : Clichy-Saint-Germain, 5 (333-33-40).
LES OIES SAUVAGES (A. v.o.) : Mercury, 5 (222-78-90) ; v. f. : Capri, 5 (308-11-80) ; Paramount-Opéra, 5 (773-34-27) ; Paramount-Galaxie, 15 (380-18-00) ; Paramount-Montparnasse, 14 (322-15-23) ; Paramount-Mallot, 17 (755-24-24) ; Secrtian, 19 (306-71-33) ; Jusqu'à J. : Publicis-Madagascar, 5 (332-31-97) ; Paramount-Orléans, 14 (340-45-21) ; Convention-Saint-Charles, 15 (379-39-00) ; 32-00).
FEVER ET ELIOTT LE DRAGON (A. v.o.) : Biarritz, 5 (232-59-23) ; (v.f.) : Rex, 5 (232-38-83) ; U.G.C. Odéon, 5 (321-10-08) ; Erritage, 5 (332-15-72) ; la Royale, 5 (232-82-89) ; U.G.C. Gobelins, 13 (331-50-32) ; Miramar, 14 (330-30-54) ; Mistral, 14 (330-32-43) ; Magic-

Convention, 15 (322-42-27) ; Napo-1600, 17 (330-41-48).
POUP UNE POIGNE DE CACAOU TES (Fr.) : La Maria, 4 (275-47-86).
LE RECHERCHISTE (A. v.o.) : Clichy-Écoles, 5 (333-30-12) ; Marbeuf, 5 (222-47-19).
RETOUE (A. v.o.) : Temples, 3 (272-94-56).
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 5 (232-38-83) ; U.G.C. Opéra, 5 (231-50-32) ; Erritage, 5 (332-15-72) ; Biarritz, 5 (232-59-23) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12 (343-01-29) ; Mistral, 14 (330-32-43) ; Secrtian, 19 (306-71-33) ; Paris, 5 (332-43-32).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd. v.o.) : Quartier-Latin, 5 (228-84-53) ; Hautefeuille, 5 (332-78-38) ; Gaumont-Champs-Élysées, 5 (335-04-07) ; Mayral, 15 (327-27-06) ; Parnassien, 14 (332-58-70) ; Secrtian, 19 (306-71-33) ; Paris, 5 (332-43-32).
GODDARD EMMANUELLE (Fr.) : Paramount-Opéra, 5 (773-34-27).
LE GRAND FRISON (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 5 (321-10-08) ; Luxembourg, 5 (333-37-77) ; Biarritz, 5 (232-59-23) ; v.f. : Bio-Opéra, 5 (742-52-94) ; Erritage, 5 (332-15-72) ; U.G.C. Gobelins, 13 (331-50-32) ; Montparnasse-Parnasse, 15 (344-30-03) ; Mural, 15 (328-38-73) ; Tournales, 20 (338-32-59) (sans Mar.).
GERASE (A. v.o.) : Saint-Michel, 5 (328-78-17) ; Élysées-Cinéma, 5 (339-45-34) ; Marignan, 5 (332-52-32) ; v.f. : Balzac, 5 (770-11-24) ; Richelieu, 5 (232-58-70) ; Alchida, 12 (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14 (321-51-16) ; Montparnasse-Paté, 14 (322-15-23) ; Clichy-Pathé, 18 (322-37-43).
L'HOMME DE MARBRE (Pol. v.o.) : Hautefeuille, 5 (332-78-38) ; Élysées-Lincoln, 5 (339-38-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11 (337-90-81) ; Parnassien, 14 (332-58-70) ; v.f. : Française, 5 (332-33-11) ; v.f. : INTERIEUR D'UN COUVENT (It. v.o.) : Paramount-Marinvaux, 2 (742-52-90) ; Paramount-Montparnasse, 14 (322-15-23) ; Saint-Lesare Pasquier, 5 (337-35-43).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 5 (332-47-18) ; Miramar, 14 (330-30-54) ; Paramount-Mallot, 17 (755-24-24) ; Jusqu'à J.
JUDITH TRÉPAAVE (Fr.) : Saint-Germain-Ruchette, 5 (333-37-37) ; Montparnasse, 5 (332-15-72) ; Marignan, 5 (332-52-32) ; Gaumont-Opéra, 5 (773-34-27) ; Gaumont-Opéra, 5 (773-34-27) ; Cambronne, 15 (742-60-00).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 5 (328-48-15) ; Élysées-Point-Show, 5 (222-67-29).
LAST WALTZ (A. v.o.) : J. Cocteau, 5 (333-43-32).
MIDNIGHT EXPRESS (A. v.o.) : Studio de la Contrepartie, 5 (325-78-37) ; Marignan, 5 (332-52-32) ; v.f. : Richelieu, 5 (232-58-70) ; Montparnasse, 5 (332-15-72) ; Paramount, 5 (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 5 (742-72-32) ; Gaumont-Rive-Gascha, 5 (544-14-27) ; Hautefeuille, 5 (332-78-38) ; Franco-Élysées, 5 (723-71-11) ; Cambronne, 15 (742-60-00).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 5 (232-47-19).
LES NOUVEAUX MONSTRES (A. v.o.) : Clichy-Saint-Germain, 5 (333-33-40).
LES OIES SAUVAGES (A. v.o.) : Mercury, 5 (222-78-90) ; v. f. : Capri, 5 (308-11-80) ; Paramount-Opéra, 5 (773-34-27) ; Paramount-Galaxie, 15 (380-18-00) ; Paramount-Montparnasse, 14 (322-15-23) ; Paramount-Mallot, 17 (755-24-24) ; Secrtian, 19 (306-71-33) ; Jusqu'à J. : Publicis-Madagascar, 5 (332-31-97) ; Paramount-Orléans, 14 (340-45-21) ; Convention-Saint-Charles, 15 (379-39-00) ; 32-00).
FEVER ET ELIOTT LE DRAGON (A. v.o.) : Biarritz, 5 (232-59-23) ; (v.f.) : Rex, 5 (232-38-83) ; U.G.C. Odéon, 5 (321-10-08) ; Erritage, 5 (332-15-72) ; la Royale, 5 (232-82-89) ; U.G.C. Gobelins, 13 (331-50-32) ; Miramar, 14 (330-30-54) ; Mistral, 14 (330-32-43) ; Magic-

MONTE-CARLO (v.o.) - ÉLYSÉES LINCOLN (v.o.) - QUINTETTE (v.o.) - LES 5-PARNASSIENS (v.o. et v.f.) - ST-LAZARE PASQUIER (v.f.) - NATION (v.f.) - GAUMONT CONVENTION (v.f.) - CLICHY PATHÉ (v.f.) - BERLITZ (v.f.) - TRICYCLE Asnières - PATHÉ Belle-Épine

DEAN FILM présente
UGO TOGNAZZI ORNELLA MUTI
dernier amour
un film de DINO RISI
avec MARIO DEL MONACO CATERINA BORATTO
RICCARDO BILLI • VENANTINO VENANTINI scénario de RUGGERO MACCARI • DINO RISI
directeur de la photographie TONINO DELLI COLLI musique de RIZ ORTOLANI
produit par PIO ANGELETTI • ADRIANO DE MICHELI
distribué par

AL THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE à la Cartoucherie.
« NADIA »
de Bernard Czur.
Mise en scène de Jean-Claude Fall.
Nadia a été enlevée à l'âge de trois mois, à Moscou, dans un voyage. Secrétaire général du P.C. tchécoslovaque, son père, Rudolf Slansky a été pendu en 1952. Sa mère, Jozefa, est actuellement à Prague. Et si Nadia arrive aujourd'hui en Tchécoslovaquie...
En collaboration avec la Manufacture Cie. Jean-Claude Fall.
Théâtre ouvert.
Location : 228-35-36

MORT SUR LE NITL, film américain de John Guillermin.
v.o. : Studio Média, 5 (333-33-40) ; Paramount-Odéon, 5 (321-10-08) ; Publicis-Champs-Élysées, 5 (339-45-34) ; Publicis-Matignon, 5 (333-31-97) ; (v.f.) : Richelieu, 5 (232-58-70) ; Paramount-Marinvaux, 2 (742-52-90) ; Paramount-Opéra, 5 (773-34-27) ; Paramount-Galaxie, 15 (380-18-00) ; Paramount-Orléans, 14 (340-45-21) ; Paramount-Montparnasse, 14 (322-15-23) ; Convention-Saint-Charles, 15 (379-39-00) ; Paramount-Montmartra, 17 (755-24-24).
A partir du vendredi 31.
LE PRIVE DE CES DANES, film américain de Robert M. Murnau (v.o.) : Studio Alpha, 5 (333-33-40) ; Publicis-Champs-Élysées, 5 (339-45-34) ; Capri, 5 (308-11-80) ; Paramount-Opéra, 5 (773-34-27) ; Paramount-Montparnasse, 14 (322-15-23) ; Paramount-Galaxie, 15 (380-18-00) ; Paramount-Mallot, 17 (755-24-24) ; Moulin-Rouge, 19 (804-34-25).

LE CENTRE GEORGES POMPIDOU et LA CINEMATHEQUE FRANCAISE
du 15 octobre au 1er décembre
20 ANS DE CINEMA ALLEMAND 1913 - 1933
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
Dimanche à 19 h et 21 h (Prix des Places 7 F)
Centre Georges Pompidou - Salle de la Cinémathèque
Mardi, Salle Cinémathèque Chaillot
Renseignements 704 24 24
Prix du catalogue 45 F

DES SI...
Cinéma...
MUL...
CINÉ...
DERNIER AMOUR...
SONATE D'AUTOMNE...
GIRL FRIENDS...
L'HOMME DE MARBRE...
L'ÉVENEMENT de la...
CINÉMATOGR...
LE CHEF-D'ŒUVRE de...
UN ÉVENEMENT de...
LE

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.

VOTRE TABLE CE SOIR

Ambiance musicale. Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouverts jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE
L'ALSACE AUX HALLES 236-74-34
CREPS GAILLARD 236-62-33
CHEZ HANSI 348-96-42
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39

DINERS

RIVE DROITE
LA GALIOTE 351-43-93
CAVEAU FRANCOIS-VILLON P/D
LE CLAIR DE LUNE F/dim. et lun.
ASSIETTE AU BOEUF-POCARDI
RESTAURANT PIERRE F/dim. et
CAVES DE BOURGOGNE 236-33-35
DAREGOUT 742-53-69
LES JARDINS DU PRINTEMPS
ASSIETTE AU BOEUF
LE SARDIENNE
BISTRO DE LA GARE
LE SHOW-CHAUD
AU PETIT RICHE F/dim. et fêtes
HUBERT
TY COZ
LOUIS XIV
BOFFINÉE
JULIEN
ST-JEAN-PIED-DE-FORT
CAFÉ DE FRANCE
LE GRAND VENEUR
BRASSERIE DU TABAC FIGALLE
LE GUERLANDE
RIVE GAUCHE
CHEZ FRANÇOISE
ASSIETTE AU BOEUF
BISTRO DE LA GARE
RELAIS LOUIS XIII
CLUB DES POETES
LA TAVERNE ALSACIENNE
CIEL DE PARIS

DINERS - SPECTACLES
MOUTON DE PANURGE
CHEZ VINCENT
DEUX GUITARES
HORS DE PARIS
CHATEAU DE LA CORNICHE
SEBILON

SOUPEURS APRES MINUIT
LE CUJAS
WEPLER
DESSIRIER
MERVEILLE DES MERS
LE MUNICHE
LE PETIT ZINC
LES VIEUX METIERS DE FRANCE
LE LOUIS XIV
LA CLOSERIE DES LILAS

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24
LA MAISON D'ALSACE
AU PIED DE COCHON
LE GRAND CAFÉ

Concerts

(Voir aussi les salles subventionnées.)
MERCREDI 25 OCTOBRE
SALLE FLEVEY, 20 h. 30 : F. Du-
chable, piano (Bethoven, Ravel,
Chopin, Liszt).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre
de chambre de Paris.
SALLE ROSSINI, 20 h. 30 : Concert
Musique et Tradition.
EGLISE SAINT-STEPHANE-DE-MONT,
21 h. : G. Fumet, orgue; J. Galard,
orgue (Mozart, Bach, Haendel,
Telemann).
RANGLAGE, 20 h. 30 : O. Gagliola,
guitare classique.
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS,
20 h. 45 : J. Smith, soprano;
C. Fesarak, piano.
JEUDI 26 OCTOBRE
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : M. Bouvet,
M. Rousseau, piano; L. Pestino,
violon; M. F. de G. et al., baritone
(Schumann, Schubert, Mendels-
sohn, Brahms); 21 h. : A. Devor-
gina, harpe (Britten, Bach, Esca-
del, Glinka, Debussy, Faure).
BASILIQUE NOTRE-DAME-DES-
VICTOIRES, 20 h. 45 : Le Debutant
de Paris, G. Morangon, orgue
(messes de Saint-Sulpice).
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN,
18 h. : D. Landay, orgue (Bach,
Brahms, Langlais).
RADIO-FRANCE, grand auditorium,
20 h. 30 : Finales du XX^e Concours
International de guitare.
MAIRIE DU VI^e, 21 h. : Ensemble
vocal du Luxembourg (Joseph des
Prés, A. de Bertrand, Jasequin,
Ravel, Poulenc).
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. 30 :
M. Kestelber, soprano; H. de
Lever, piano (Bach).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAU-
VRE, 21 h. : M. Dimitch, luth,
guitare (Dowland, Valler, Albeniz,
Villa-Lobos).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 :
Orchestre de Paris, solistes:
M. Pollak (Bethoven, Bruckner),
C. H. et P. D. (Mozart, Beethoven,
A. S. et al.).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 :
Orchestre de Paris, solistes:
L. Chesla, flûte; D. Abramovitch,
piano (Copland, Elman, Prokofiev,
Piston, Grieg).
EGLISE DE LA MADELEINE,
20 h. 45 : Ensemble d'orgues fran-
çaises: Les Cantoires de Paris
(Haendel, le Messia).
VENDREDI 27 OCTOBRE
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 :
Voix et 25.
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 25;
21 h. : voir le 25.
SALLE GAVEAU, 21 h. : M. Eddy,
piano (Ravel, Schubert, Messiaen,
Scriabine).

COSMOS (ex-Arlequin)
76, rue de Rennes, PARIS - TEL : 548-62-25 - Métro Saint-Sulpice
DU 25 AU 31 OCTOBRE
SEMAINE DU CINEMA SOVIETIQUE EN FRANCE
ORGANISEE DANS LE CADRE DES ECHANGES CULTURELS ENTRE L'U.R.S.S. ET LA FRANCE
Sous l'égide du Ministère des Affaires Étrangères, C.N.C., Unifrance Films et du Ministère du Cinéma d'U.R.S.S.

LA CLEF - MARAIS - PANTHÉON - OLYMPIC ENTREPOT (A PARTIR DE JEUDI)
Le paradis des riches.
Un film écrit et réalisé par Paul Barge
Le paradis des riches est bâti sur l'enfer des pauvres.
Victor Hugo.

CABARETS
JEAN-MARIE RIVIERE
PARADIS LATIN
DINER SPECTACLE
28 rue du Cardinal Lemoine PARIS 5^e
Réservations : 325-78-28
Hôtels et Agences

LES 2 MEILLEURES SOIREEES DE PARIS
NOUVELLE SUPER REVUE
"Allez Lido"
BAL DU MOULIN ROUGE
LUCETTE MAUDOUR
22 h 30 CELEBRATION
par pers. 198
22 h 30 CELEBRATION
par pers. 128

LES GRANDES HEURES DES URSULINES
10 rue des Ursulines Paris 5
Tel. 033.39.19 - M. Luxembourg
ET NUIT - JOUR ET NUIT - JOUR
DE MIDI A 6H DU MATIN
PLACES 12 F. - 3 F.I.M.S. 9 F. - GROUPES 5 F.

Le grève

Concerts (suite)
RADIO-FRANCE, grand auditorium,
20 h. 30 : Finales du XX^e Concours
International de guitare (composi-
tion) Racial J. Williams (Fras-
torius, Ponce, Maigret).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-
PRES, 21 h. : Les Solistes de la
Garnier à la Haydn, Bethoven,
Mozart).
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : S. Es-
cure (Bach).
SAMEDI 28 OCTOBRE
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : Voir
le 27.
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 25;
21 h. : voir le 25.
LA DEFENSE, 21 h. : Jeux d'eau
(Laudon, Gershwin, Ortiz).
SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : P. Crom-
melyuck, piano; A. Navarre, vio-
lonselle (Bethoven, Schubert,
Schumann, Brahms).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVA-
LIDES, 21 h. : Chœur de
l'Orchestre de Paris; solistes:
G. Howell, B. Hendricks, D. Ba-
rabanoff, K. Tappay (Mozart;
Requiem).
DIMANCHES 29
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 25;
17 h. : Orchestre de clarinettes
Leblanc (Sciortino, Chaynes, Stra-
vinsky, Schmitt).
THEATRE D'ORSAY, 11 h. : J. Labor,
violon, A. Mermier, violoncelle,
M.-P. Suequet, piano (Haydn,
Bach).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES,
17 h. 45 : Orchestre des Concerts
Pasdoulou; F. Tortelier, violon-
celle (Bach-Stokovsky, Berlioz,
Schubert, Schumann, Tchaikovsky).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. :
D. Laval, piano (Mozart, Scar-
latti, Schumann, Liszt).
THEATRE MARIE-STUART (508-
17-80), 17 h. : M. Gellot, harpe,
P. Gellot, piano (Mozart, Liszt).
EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN,
17 h. 45 : A. Bedois, orgue (Zipoli,
Scarlati, Buxtehude, école d'Éco-
le).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVA-
LIDES, 16 h. : E. Falcinelli, orgue
(Laurea, Falcinelli).
EGLISE AMERICAIN, 18 h. :
L. Chesla, flûte; D. Abramovitch,
piano (Copland, Elman, Prokofiev,
Piston, Grieg).

Variétés

Le music-hall
BOBINO (332-74-64) (D. soir, L.).
20 h. 45, mat. Dim. 15 h. : Guy
Pedoa.
GALERIE 55 (328-63-51) (D. L.).
21 h. : B. Dimy; 22 h. : Marie-
Thérèse Orin.
GYMNASIUM (70-16-15) (Mér. D. soir,
L.). 21 h. mat. Dim. 15 h. : Coluche,
GATTE-MONTFARINASSE (322-16-16)
D. L. 22 h. : Jacques Villetard.
LUCERNAIRE (544-97-84) jusqu'à
28. 22 h. : Jean-Yves Luluy.
PALAIS DES CONGRES (788-22-56),
les 28, 29, 30, 31 h. :
Michel Sardou.
RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir,
L.). 21 h. mat. Dim. 15 h. 30 :
Sylvie Joly.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.).
21 h. mat. Dim. 14 h. 30 : Guy Béart;
le 28, 18 h. : Paco Di Lucia; le 30,
21 h. : Mama Bea Tekielari.

Comédie musicale

THEATRE DE PARIS (320-09-30)
(L.). 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. 30 :
Harlem, années 30.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-
44-45), 21 h. mat. Dim. 15 h. 30 :
Et voilà l'Étranger.
DEUX ANES (606-10-35) (Mér.),
mat. Dim. 14 h. 30 : A.-M. Car-
rière, M. Bergues.
DIX HEURES (606-07-49), 22 h. 15 :
J. Rigaut, B. Dimey, Les Balgas,
F. Corbière.

La danse

voir aussi le Festival d'automne.
PALAIS DES ARTS (272-62-80), Jus-
qu'au 28, 18 h. 30 : Fauroux-
composants.
MONTFARINASSE (330-59-90), les 25,
26, 27, 30, 31, 18 h. 30, le 28, 15 h. 30 :
Ballet de danse traditionnelle
Kashmir, dir. Maya Beau Ray.
EDOUARD VII à partir du 21 h. :
L'Ensemble national de Birmanie.
GALERIE OUDIN, les 27, 28, 29, 21 h. :
Karine Supta Cie; le 30, 21 h. :
S. Hyodann.
CENTRE MANDAPA, les 28, 29,
30, 21 h. 30 : Maya Chatterjee (danse
Kashmir).
SALLE FLEVEY (227-06-30), jusqu'au
28, 30 h. 30, mat. les 25, 26, 29,
14 h. 30 : Sugar Bites; le 28, 21 h. :
CITE INTERNATIONALE (588-57-57),
jusqu'au 28, 21 h. : Isaac Jazz
Théâtre Mantra.

Jazz, pop, rock, folk

CHAPELLES DES LOMBARDS (236-
45-13) (D.). 21 h. : Don Cherry et
Ed. Blackwell (jusqu'au 31).
MOGADOR, le 30, à 20 h. : Kinks.
GOLF DROUOT, le 28, à 21 h. :
Trust.
ROSE BOBON (ex-Leser), le 28, à
18 h. 30 et 23 h. : Blackstone,
Trust; le 29, à 21 h. : Dog's Cliv-
enstein; les 28 et 29 : Asphalt
Jungle, Gare du Stade; les 30 et
31 : Trampoline, Minute Boulle-
vard.
STADIUM, Totem (583-11-00), le 25,
à 21 h. : Johnny Dreyer et son
groupe brésilien.
Doctor Son; le 28 : J.-P. Debar-
bat, Dolphin Orchestra; le 27 :
Asaphic Jazz Band; le 28 :
Yvonne Van Jones Blues Express;
le 30 : Leo Konitz, Martial Solal;
le 31 : J.-E. Ameline, J. Vidal, G.
Paryzkoff Trio, J. Sylvestre.
THEATRE MARIE-STUART (508-
17-80), jusqu'au 31, 18 h. 30 :
Mandic.
LES 28 RUE DUNOIS (13^e) (584-
72-00), le 27, à 18 h. 30 : Francoise
Touques; le 28, à 18 h. 30 : Nico
Nisum.
CAVEAU DE LA SUCRETTE, à
21 h. 30 : René Francoise.
CAVEAU DE LA MONTAGNE, à
21 h. : Jimmy Gourley et Pierre
Michelo.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE
(322-45-33), jusqu'au 28, à 20 h. 30
et 22 h. 30 : Sugar Bites; à partir
du 29, à 20 h. 30 : Mike West-
brook Brass Band.
CLUB ZED (L.) à 22 h. : les Har-
cote rouges.
FESTIVAL OPPORTUN (226-01-35) (L.).
à 22 h. : Johnny Dreyer et son
groupe brésilien.
PETIT JOURNAI, le 29, à 21 h. 30 :
Swing Combo Conrad et Rando;
le 31 : Claude Bolling Trio.
LA FENÊTRE (265-40-35) le 29, à
20 h. 30 : Duo Richard Marachin,
piano, Kent Carter, contrebasse-
violoncelle.

studio des Ursulines
LES GRANDES HEURES DES URSULINES
10 rue des Ursulines Paris 5
Tel. 033.39.19 - M. Luxembourg
ET NUIT - JOUR ET NUIT - JOUR
DE MIDI A 6H DU MATIN
PLACES 12 F. - 3 F.I.M.S. 9 F. - GROUPES 5 F.

Le grève
TF 1
A 2
Mini Leylan

RADIO-TÉLÉVISION

AUJOURD'HUI

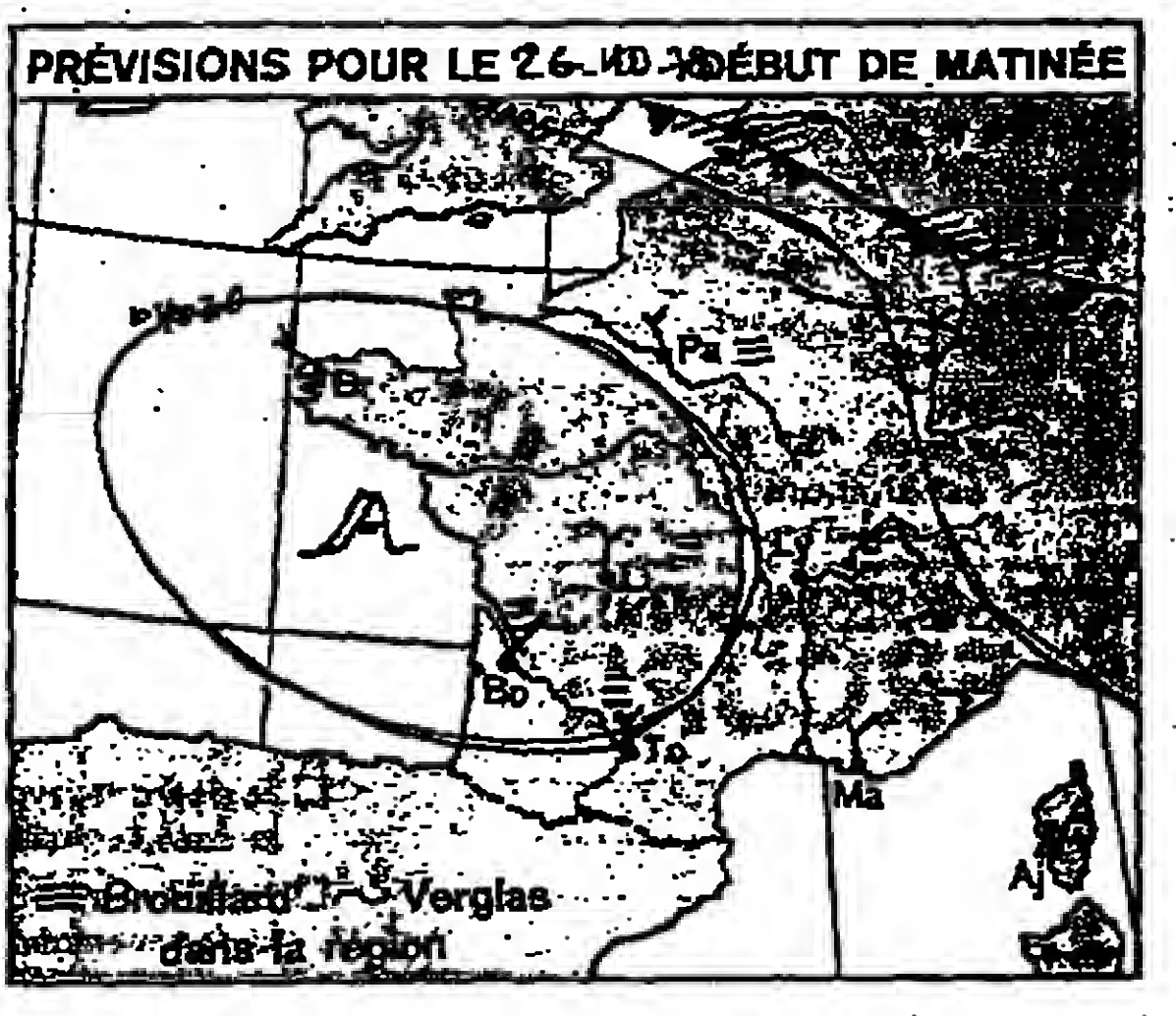
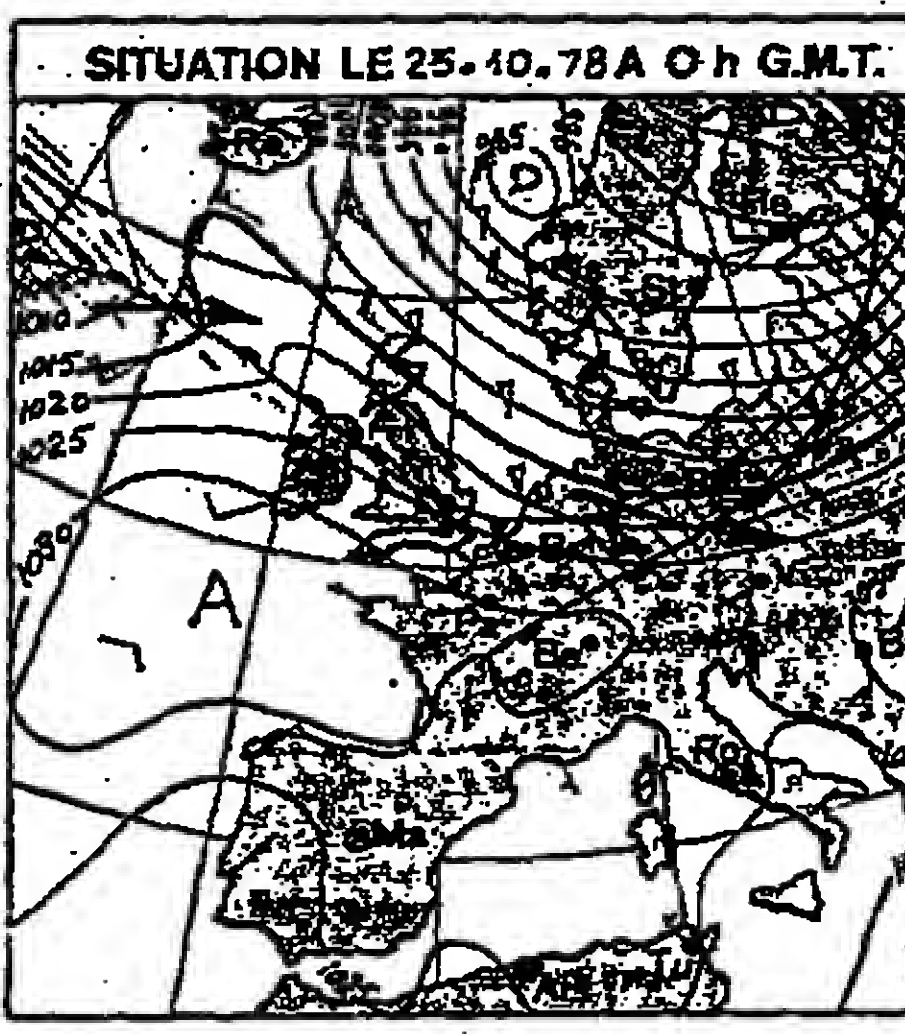
La grève de la S.F.P. est reconduite jusqu'à jeudi soir

L'assemblée générale du personnel de la Société française de production, réunie mardi matin 24 octobre, a décidé de reconduire jusqu'à jeudi soir 26 octobre, jour du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, la grève commencée jeudi dernier. Ce même jour est également prévue une manifestation aux abords du Palais Bourbon. Une nouvelle assemblée générale rendra compte vendredi des débats parlementaires et décidera de la poursuite du mouvement. La grève entrainera quelques perturbations dans les programmes des trois chaînes.

deroles, on pouvait lire : « Zola, c'est nous », « La Tour de France en direct, c'est nous ». Dans l'après-midi, cinq députés communistes ont été reçus par l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., S.C.O.R.T.), M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C., qui conduisit la délégation, a déclaré : « Nous avons voulu consulter les organisations syndicales, les travailleurs de la S.F.P., avant le débat prévu à l'Assemblée nationale jeudi matin. Cette rencontre amicale nous a permis de préciser notre accord complet avec leurs revendications et d'enrichir notre commission de dossier. » La délégation avait été reçue ce mercredi, par M. Bertrand Labrousse, président par intérim de la S.F.P.

d'une véritable expression des différentes catégories sociales et notamment des travailleurs. Cela présiderait à la fabrication des programmes la possibilité de s'exprimer dans le cadre de leurs fonctions. Une mise au point de TF 1. Enfin, le conseil d'administration de TF 1, réuni mardi, a tenu à apporter un certain nombre de précisions (lues par Roger Gicquel au cours du journal de 20 heures) en réponse au rapport de M. José Le Tac (le Monde du 24 octobre). Il souligne notamment que la commission de la qualité a constaté une amélioration de la qualité de ses programmes et que son audience s'est stabilisée. Il fait également observer que l'incrimination des effectifs assurera la production propre de la société a permis un développement important des heures d'émission diffusées notamment pour les programmes de l'après-midi, et la décision de création de TF 1. A propos des relations entre TF 1 et la S.F.P., le conseil d'administration déclare « respecter l'indépendance des sociétés telle que fixée par la loi du 7 août 1977 », et renouvelle son approbation à la proposition d'un « plan contractuel plurisannuel de commandes avec des garanties réciproques de volume, de prix et de qualité ». Il ajoute : « De 1975 à 1977, le chiffre de commandes de la radio-télévision qui est en cause... Les menaces qui pèsent sur la S.F.P. et qui tendent à brader l'outil de production du service public pour le louer au secteur privé auraient été évitées, si elles se concrétisaient, de limiter la création originale aux seuls produits vendables, au détriment

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 octobre à 9 heures et le jeudi 26 octobre à 24 heures. La France restera soumise à de hautes pressions, le courant perturbé continuera à circuler à des latitudes plus élevées et à épargner notre pays. Jeudi 26 octobre, sur la moitié nord de notre pays, le temps sera couvert dans la matinée, avant que l'apparition de nuages se raréfie dans l'après-midi; cependant, la zone s'étendant des Flandres à Ferrand, 17 et 18; Dijon, 19 et 20; Grenoble, 19 et 20; Lille, 19 et 21.

Sur l'ensemble du pays, les vents resteront faibles. Mercredi 25 octobre, à 9 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027 millibars, soit 771,8 millimètres de mercure. Température du premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 octobre; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25; Ajaccio, 20 et 23 degrés; Biarritz, 17 et 7; Bordeaux, 20 et 9; Brest, 16 et 10; Caen, 15 et 13; Charbourg, 15 et 12; Clermont, assez ensoleillé avec, toutefois, des passages très nuageux, avec éventuellement de la brume.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 25 octobre 1978 : DES DECRETS

- Portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte des dispositions de nature réglementaire relatives aux départements;
● Modifiant le décret n° 70-501 du 3 avril 1970 portant réforme du statut de la bourse du travail de Paris;
● Pris pour l'application de l'article 2 de la loi n° 78-586 du 19 juillet 1978 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement;
● Accordant une aide en faveur de la création des associations foncières pastorales autorisées ou créées d'office.
DES ARRETES
● Relatif aux conditions de remboursement des prêts aidés par l'Etat pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements en accession à la propriété;
● Relatif aux conditions d'application du décret n° 74-129 du 20 février 1974 modifié en ce qui concerne l'aide de démarrage à certaines formes de groupements en agriculture.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2213. A crossword puzzle grid with numbers 1-9 in the top row and Roman numerals I-IX on the left side.

Pour faire l'appel. — X. Nom qu'on donnait une fille incapable de courir. — XI. D'un auxiliaire; Pronom; Grande quantité.
VERTICALEMENT
1. Est intéressé par tout ce qui est brillant. — 2. Petit effort; N'est utilisé que lorsqu'il y a une suite; Conjonction. — 3. Qui ont besoin d'être raccommodés. — 4. Ville de Catalogne incapable de rouler. — 5. Peut être accusée quand on est mal assuré; Studiste. — 6. Alla ruminer; Mettre en boîte. — 7. S'étendues en Amérique; Un lieu utile. — 8. Procéder à une fermeture; Coule à l'étranger. — 9. Préposition; Qui ne perdent rien.

MERCREDI 25 OCTOBRE

La grève de la S.F.P. entraîne plusieurs modifications dans les programmes de mercredi et de jeudi sur TF 1. L'inspecteur mène l'enquête et « S.O.S. enfants » sur A 2. M. Bouquie, m.-raison. « L'invité du jeudi » et « Le grand échiquier » sont supprimés.
CHAINE I : TF 1
20 h. 30. Une femme, une époque: Marilyn Monroe; 21 h. 35. Emission littéraire: Livres en fête, de J. d'Armeson et J. Pausan; 23 h. 10. Championnat du monde de gymnastique (au différé de Strasbourg, sous réserve).
23 h. 45. Journal.

CHAINE III : FR 3
20 h. 30. Téléfilm (cinéma 16): Le voyage de Sélim. M. Turun. D. Bouchard. E. Didl. C. Bouchery. P. Deherv. B. Bouthada. etc.
Le racisme feutré d'une bourgeoisie sans charité ni discrétion.
22 h. Journal.
FRANCE-CULTURE
20 h. « L'Affaire Makropoulos », opéra de E. Janáček. Orchestre national de France et chœurs de Radio-France. Direction: E. Maszenberger; 23 h. « Méphisto », opéra de G. Mahler; 23 h. 30. Le romantisme.
FRANCE-MUSIQUE
20 h. 30. Noveau Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction: D. Chabrier. Avec B. Michel, violon; G. Guittard; « Lied » (A. Weber); « Elégie pour une tube » (A. Tans); « Visions concertées » (C. Chaynes); « Vingt-Vans » (A. Jollivet); 20 h. 30. Les poèmes de J. Krémer; Carulli; Kreutzer; 23 h. Livre de pierre; Les jardins de l'Ouro et le Palais des thermes de La Villeite; h. Douces musiques scandinaves: Steinhilmar, Greg. Wikstrand, Grieg.

JEUDI 26 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu: Réponse à tout; 13 h. Journal; 13 h. 50. Objectif santé; 14 h. Les vingt-quatre jeudis; 18 h. A la bonne heure; 18 h. 25. Pour les petits; 18 h. 30. L'île aux enfants; 19 h. Feuilleton: Les Mohicans de Paris; 19 h. 15. Une minute pour les femmes; 19 h. 45. Emission réservée aux partis politiques: L'opposition; 20 h. Journal.
20 h. 35. Feuilleton: Le temps des as (premier épisode), de J. Lignereat, réalisé avec J. C. Casson; 17 h. 25. Fenêtre sur... la sculpture poétique de l'espace; 17 h. 55. Récré A 2; 18 h. 35. C'est la vie: concours sur l'habitat et l'urbanisme; 18 h. 55. Jeu: Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Top-club (le groupe Abba); 20 h. Journal.
20 h. 30. FILM: JUGEMENT A NUREMBERG, de S. Kramer (1961), avec S. Tracy, B. Lancaster, R. Widmark, M. Dietrich, J. Garland, M. Cliff.
23 h. 25. Journal.

CHAINE III : FR 3
18 h. 50. Pour les jeunes; 18 h. 55. Tribune libre: Le planning familial; 19 h. 10. Journal; 19 h. 20. Emissions régionales; 19 h. 55. Dessin animé; 20 h. 30. FILM (un film, un auteur): ROSEBUD, d'O. Preminger (1974), avec P. O'Toole, R. Attenborough, C. Gorman, C. Dauphin, P. Lawford, R. Vallone, A. Corri, B. Ariet, I. Hippert.
Cinq jeunes filles riches, en oratoire, sont enlevées par un commando palestinien et séquestrées en Corse.
D'après le roman de Jean Romagny et Paul Boncompagni. Révisé, corrigé, plat surmonté sur le système des prises d'éclairage.
22 h. 30. Journal.
FRANCE-CULTURE
14 h. 5. Un livre, des voix: « Le Bal des débauchés », de C. Roholl; 14 h. 47. Départementales: Digne et Langres; 16 h. 50. Livre appel: 7 à 11 une crise du mariage au P.C.F.; 17 h. 32. Musique en France-Comté; à Saint-Claude, avec le Collegium Academicum d'Arbois; Bach, Boussuet, Roussier, Respighi; 18 h. 30. Bonnes nouvelles des grands comédiens: « Les Anciens Siècles », de E. Thomas; 20 h. 30. Les poèmes de J. Krémer; Carulli; Kreutzer; 23 h. Livre de pierre; Les jardins de l'Ouro et le Palais des thermes de La Villeite; h. Douces musiques scandinaves: Steinhilmar, Greg. Wikstrand, Grieg.
FRANCE-MUSIQUE
14 h. 15. Musique en piano: Sinding, Lacombe, Lacombe; 15 h. Musique France; B. de Ventadorn, Dufault, Dandrieu, Gounod, Amy; 16 h. 30. Musiques rares: Respighi; 17 h. 30. La fantaisie du voyageur; Roussier; 18 h. 2. Klokke;
20 h. 30. « Concerto pour piano en la majeur » (Liszt); « Baroque en ré mineur pour piano et orchestre » (R. Strauss); « Symphonie no 3 en ré majeur » (Brahms), par le Tonhalle Orchester Zurich, dir. W. Sawicki, sol. C. Arrau, piano; 23 h. Douces musiques scandinaves: Steinhilmar, Greg. Wikstrand, Grieg.

Stages

● Art enfantin, théorie et pratique. — « La Récréation », atelier d'éducation créatrice, organisation des stages de formation d'adultes aux amateurs de loisirs sages. Ne s'agit pas d'ateliers réservés par les problèmes d'expression et de créativité, particulièrement à ceux appelés à animer des ateliers d'expression libre pour enfants et adolescents (éducateurs sociaux...). Ces stages proposent une sensibilisation aux différents modes d'expression (peinture, photo-montages, initiation au monde sonore, expression corporelle, travail de la terre...). Un stage comprend douze séances de trois heures par semaine le vendredi de 19 h 30 à 22 h 30. Prochain stage: vendredi 17 novembre.
* Renseignements, tarifs, inscriptions: Suzanne Berland, la Récréation, 16, rue de Thoiry, 75008 Paris.

HORIZONTALEMENT
I. Qui aurait besoin d'être mieux ficelé. — II. Sans parti pris. — III. Conseillé aux amateurs de jolies gorges. Ne s'agit pas d'ateliers réservés par les problèmes d'expression et de créativité, particulièrement à ceux appelés à animer des ateliers d'expression libre pour enfants et adolescents (éducateurs sociaux...). Ces stages proposent une sensibilisation aux différents modes d'expression (peinture, photo-montages, initiation au monde sonore, expression corporelle, travail de la terre...). Un stage comprend douze séances de trois heures par semaine le vendredi de 19 h 30 à 22 h 30. Prochain stage: vendredi 17 novembre.
* Renseignements, tarifs, inscriptions: Suzanne Berland, la Récréation, 16, rue de Thoiry, 75008 Paris.

Solution du problème n° 2212
Horizontalement
I. Intésins. II. Noisette. — III. Huc. — IV. Abreuvé. — V. Bac; Cesse. — VI. Enia. — VII. Tel; Rumba. — VIII. Epi; Mau. — IX. Bât; Court. — X. Iâ; Rester. — XI. Elies.
Verticalement
I. Inhabitable. — 2. Noubu. — 3. Tiroclet. — 4. Ba; Ré. — 5. Séductrice. — 6. TT; Vau. — 7. Ithos; Meute. — 8. Ne; Isobara. — 9. Pré; Autre.
GUY BROUTY.

Mini 850. Celle qui freine sur les prix. Image of a Mini car with the Leyland logo and text: 'Chez votre concessionnaire Mini Leyland. Préfère les huiles TOTAL. Prix au 15.3.78, modèle 79.'

Le Monde. Service des Abonnements. 75227 PARIS CEDEX 09. C.C.P. 421-13. ARONNEMENTS: 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois. FRANCE - D.O.M. - T.O.M.: 125 F. 235 F. 345 F. 450 F. TOUTS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE: 225 F. 435 F. 545 F. 655 F. ETRANGERS (par mandat): I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS: 155 F. 290 F. 425 F. 560 F. II. - SUISSE - TUNISIE: 225 F. 335 F. 445 F. 555 F. par voie aérienne. Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande. Changement d'adresse: veuillez envoyer votre ancienne adresse sous pli fermé à l'adresse ci-dessus avant le départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance afin d'éviter toute ambiguïté. Réviser les noms propres en capitale.

CONSTITUEZ-VOUS UNE RENTE VIAGÈRE. Totallement indexée. GARANTIE DU SERVICE DES RENTES PAR CAUTION MUTUELLE. Garantie Hypothécaire de premier rang Expert agréé près les tribunaux - Assurance groupe indexée. Taux de départ substantiel offert aux personnes âgées de 65 ans minimum et souhaitant se constituer une rente annuelle indexée leur vie durant. Affections hypothécaires par Notaires. Pour tous renseignements complémentaires écrire, téléphoner ou se présenter à: COGEMED 22, Avenue de Friedland-75008 PARIS (Métro ETOILE)-755.69.23 924.76.82. Le dossier de LA RENTE VIAGÈRE INDEXÉE vous sera remis gratuitement et sans engagement pour compléter votre information. AUTRES AGENCES: MONTLUCON-COGNAC-LOUVIERS-CHAMBERY-NICE. N.B. Pour toutes personnes désirant effectuer une autre formule de placement, contactez-nous, nous vous conseillerons.

HAVANITOS cigarillos. DÉCHETS DE HAÏANE. Image of a cigar with the Havanitos logo.

LES GRANDES HEURES DES URSULINES. Image of a woman in a nun's habit.

LES GRANDES HEURES DES URSULINES. Image of a woman in a nun's habit.

**C'est vous dormez souvent à l'hôtel!
Vous avez droit à 15% de réduction**

CARTE "S"
pour les Entreprises

Une carte collective pour les différents membres de votre société qui se déplacent régulièrement. Elle vous fait bénéficier d'une remise de 15% sur le prix de la chambre seule, simple ou double, dans 26 hôtels Mercure. Vous l'obtiendrez au prix de 300 F (jusqu'au 30 avril 79).

... et aussi la carte "15", une carte personnelle : 15% de réduction aux voyageurs individuels.

HOTELS RESTAURANTS MERCURE

Adressez votre coupon-réponse à : Service Cartes Mercure, Autoroute A6 C.E. 1405 91019 Evry-Cadex

M. _____
Adresse _____
Tél. _____

Je désire recevoir la documentation carte "S".
 Je désire recevoir la documentation carte "15".

HOMMES GRANDS - HOMMES FORTS


Capel habille en long comme en large

• Magasin principal : 74 bd de Sébastopol Paris 3. 272.25.09
• Capel Sélection : centre commercial Maine-Montparnasse Paris 15. 638.73.51.
• Capel Madeline : 26 bd Malesherbes Paris 8. 266.34.21.



CAPEL

Projetez



Prestinox 724/784 : une gamme de 4 projecteurs amateurs (de 550 à 1200 F etc.)* aux caractéristiques techniques professionnelles. Ces 4 modèles ont en commun : une commande automatique du passage des vues vers l'avant ou l'arrière, un volume de corrélation, un fusible et un disjoncteur, une ventilation par rubans, une télécommande à flamme lumineuse et visionneuse incorporée, ils reçoivent indifféremment les paniers droits 38 et 50 vues, le panier rotatif 100 vues et le système en "vrac" Prestimatic SM 50. En plus, suivant les modèles vous pourrez disposer de la mise au point autofocus, d'une prise DIN spéciale pour fondue-éclairée, d'un timer à témoin lumineux, de touches de commande avant et arrière du type électronique à effleurement. Nos projecteurs sont équipés d'origine d'une lampe aux halogènes. GTE SYLVANIA

*Prix moyens relatifs à Paris en Août 1978.

prestinox

Non à décomposer pour recevoir votre documentation gratuite. Demandez à adresser à Prestinox B.E.S., route de Tremblay, 93420 VILLEPENTE. adresse _____

GODECHOT et PAULIET

86, avenue R. Poincaré (16)
Place Victor-Hugo
Tél. : 727.34.90

DIAMANTS
RUBIS - SAPHIR - ÉMERAUDE
ACHATS - VENTES
EXPERTISES GRATUITES

Et si vous organisez votre prochaine réception au 56^e étage de la Tour Montparnasse

Le Ciel de Paris
538.52.35

De 40 à 300 personnes
Buffets, cocktails, banquets
avec Paris à vos pieds.
Parking sous la Tour.
Documentation sur demande

CARNET

Naissances

— M. Bernard GAMBLY et Mme, née Brigitte Cert-Lanzberg, laissent à Christian, Caroline, Martine, Pierre et Eric, Rebecca, Yann, la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère.

Marc,
le 21 octobre 1978 à Paris,
22, rue Navignan, 75018 Paris.

— Mifuko et Yoshidiro SHINAGAWA sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,
Tomoko,
le 21 octobre 1978,
178, quai Louis-Blaïot,
75013 Paris.

— Catherine et Fran TOUITOU laissent David la joie d'annoncer la naissance de sa sœur,
Raphaëlle,
le 10 octobre 1978,
17, rue de la Reine, 75013 Paris.

Mariages

— M. et Mme P. DE CONHOU, M. et Mme R. BETHOUX, sont heureux d'annoncer le mariage de leurs filles,
Isabelle et Gérard,
qui sera célébré en l'église Saint-Gilles d'Orville - la - Esclaire (Seine-Maritime), le samedi 4 novembre 1978, à 16 h. 30,
au Centre Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris,
2, chemin d'Ecully,
69200 Charbonnières.

— M. et Mme Maurice Collignon, M. et Mme Jacques Collignon et leurs enfants, M. et Mme Maurice Magnat, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Michel Collignon, Béatrice, Emmanuelle et François, M. Pierre Collignon et ses filles, M. et Mme Bernard Collignon et leurs enfants, M. et Mme Olivier Collignon et leurs filles, M. et Mme Patrice Prior et leurs filles, Mlle Marie-Thérèse Collignon, Sœur Marie-Ambroise du Sacré-Cœur, ont l'immense douleur de faire part du décès subit du général Maurice COLLIGNON, commandeur de la Légion d'honneur, membre correspondant de l'Institut, survenu à Molras (Isère), le 21 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans le recueillement familial, le 25 octobre, à Strasbourg.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Chemin Monaire,
33430 Molras.
(Le Monde du 4 octobre.)

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme François ALEU,
née Albina Ramon,
survenu peusement en son domicile parisien le 14 octobre 1978.

De la part de :
Mlle Odette-Marie Aleu-Ramon, sa fille,
et toute la famille.

La cérémonie religieuse en l'église Saint-Paul-Saint-Louis à Paris a eu lieu le mercredi 18 octobre 1978, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Ivry-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, avenue Paul-Doumer,
75018 Paris.

— M. et Mme Edmond Boullenger, M. et Mme Mathieu Giovanelli, M. et Mme Serge Boullenger, M. et Mme Jean-Pierre Boullenger, M. et Mme Gérard Leroux, Mme Sophie et Robert Aries, Docteur en sciences Robert Aries, Vivian, Lynn et Eve Aries, ont la grande douleur de faire part du décès de
Jacqueline Yvette BOULLENGER,
Lamortière (Oise), New-York, Genève,
16, rue d'Asstorg, 75008 Paris.

Obituaires

— M. Robert Aries, docteur en sciences, à la tristesse d'indiquer que les obsèques de sa compagne bien-aimée,
Jacqueline BOULLENGER,
dont le décès a été mentionné au carnet du « Monde » du 23 octobre, auront lieu, en l'église de Malesherbes-Latérale (17^e ligne), le jeudi 26 octobre, à 16 h. 15.

Dors en paix chérie.
Tes souffrances sont finies.
Priez pour elle.

— Toulouse, Toulon.
Mme veuve Paul Castella,
Mme veuve Gabriel Rapha, ses enfants et petits-enfants.
Le docteur René Castella, Mme et ses fils,
Les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès, le 15 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans de
M. Paul CASTELLA,
leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
M. et Mme Bernard Collignon, Côte pavée,
31200 Toulouse,
107, place Curie, 33000 Toulon.

Mariages

— M. et Mme Edmond Boullenger, M. et Mme Mathieu Giovanelli, M. et Mme Serge Boullenger, M. et Mme Jean-Pierre Boullenger, M. et Mme Gérard Leroux, Mme Sophie et Robert Aries, Docteur en sciences Robert Aries, Vivian, Lynn et Eve Aries, ont la grande douleur de faire part du décès de
Jacqueline Yvette BOULLENGER,
Lamortière (Oise), New-York, Genève,
16, rue d'Asstorg, 75008 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme François ALEU,
née Albina Ramon,
survenu peusement en son domicile parisien le 14 octobre 1978.

De la part de :
Mlle Odette-Marie Aleu-Ramon, sa fille,
et toute la famille.

La cérémonie religieuse en l'église Saint-Paul-Saint-Louis à Paris a eu lieu le mercredi 18 octobre 1978, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Ivry-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, avenue Paul-Doumer,
75018 Paris.

— M. et Mme Edmond Boullenger, M. et Mme Mathieu Giovanelli, M. et Mme Serge Boullenger, M. et Mme Jean-Pierre Boullenger, M. et Mme Gérard Leroux, Mme Sophie et Robert Aries, Docteur en sciences Robert Aries, Vivian, Lynn et Eve Aries, ont la grande douleur de faire part du décès de
Jacqueline Yvette BOULLENGER,
Lamortière (Oise), New-York, Genève,
16, rue d'Asstorg, 75008 Paris.

Obituaires

— M. Robert Aries, docteur en sciences, à la tristesse d'indiquer que les obsèques de sa compagne bien-aimée,
Jacqueline BOULLENGER,
dont le décès a été mentionné au carnet du « Monde » du 23 octobre, auront lieu, en l'église de Malesherbes-Latérale (17^e ligne), le jeudi 26 octobre, à 16 h. 15.

Dors en paix chérie.
Tes souffrances sont finies.
Priez pour elle.

— Toulouse, Toulon.
Mme veuve Paul Castella,
Mme veuve Gabriel Rapha, ses enfants et petits-enfants.
Le docteur René Castella, Mme et ses fils,
Les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès, le 15 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans de
M. Paul CASTELLA,
leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
M. et Mme Bernard Collignon, Côte pavée,
31200 Toulouse,
107, place Curie, 33000 Toulon.

Mariages

— M. et Mme Edmond Boullenger, M. et Mme Mathieu Giovanelli, M. et Mme Serge Boullenger, M. et Mme Jean-Pierre Boullenger, M. et Mme Gérard Leroux, Mme Sophie et Robert Aries, Docteur en sciences Robert Aries, Vivian, Lynn et Eve Aries, ont la grande douleur de faire part du décès de
Jacqueline Yvette BOULLENGER,
Lamortière (Oise), New-York, Genève,
16, rue d'Asstorg, 75008 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme François ALEU,
née Albina Ramon,
survenu peusement en son domicile parisien le 14 octobre 1978.

De la part de :
Mlle Odette-Marie Aleu-Ramon, sa fille,
et toute la famille.

La cérémonie religieuse en l'église Saint-Paul-Saint-Louis à Paris a eu lieu le mercredi 18 octobre 1978, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Ivry-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, avenue Paul-Doumer,
75018 Paris.

— M. et Mme Edmond Boullenger, M. et Mme Mathieu Giovanelli, M. et Mme Serge Boullenger, M. et Mme Jean-Pierre Boullenger, M. et Mme Gérard Leroux, Mme Sophie et Robert Aries, Docteur en sciences Robert Aries, Vivian, Lynn et Eve Aries, ont la grande douleur de faire part du décès de
Jacqueline Yvette BOULLENGER,
Lamortière (Oise), New-York, Genève,
16, rue d'Asstorg, 75008 Paris.

Obituaires

— On nous prie d'annoncer la mort de
Georges-Henri PINGUSSON,
architecte D.P.L.G. et F.A.I.A.,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 22 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 octobre à l'église de Taitelmann (Anduze), à 15 heures.
(Voir ci-dessous.)

— Mme André Paul Pondepeyre, ses enfants et petits-enfants, ses alliés et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de
M. André Paul PONDEPEYRE,
M. commissaire de sociétés,
expert-comptable,
survenu subitement le 21 octobre 1978, dans sa soixante-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le 28 octobre 1978, à 10 h. 30, en l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 257 bis, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Henri-Barbusse,
75005 Paris,
19, rue Magneta,
75000 Paris.
7, allée des Gardes-Royales,
75000 Versailles.

Mariages

— M. et Mme Edmond Boullenger, M. et Mme Mathieu Giovanelli, M. et Mme Serge Boullenger, M. et Mme Jean-Pierre Boullenger, M. et Mme Gérard Leroux, Mme Sophie et Robert Aries, Docteur en sciences Robert Aries, Vivian, Lynn et Eve Aries, ont la grande douleur de faire part du décès de
Jacqueline Yvette BOULLENGER,
Lamortière (Oise), New-York, Genève,
16, rue d'Asstorg, 75008 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme François ALEU,
née Albina Ramon,
survenu peusement en son domicile parisien le 14 octobre 1978.

De la part de :
Mlle Odette-Marie Aleu-Ramon, sa fille,
et toute la famille.

La cérémonie religieuse en l'église Saint-Paul-Saint-Louis à Paris a eu lieu le mercredi 18 octobre 1978, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Ivry-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, avenue Paul-Doumer,
75018 Paris.

— M. et Mme Edmond Boullenger, M. et Mme Mathieu Giovanelli, M. et Mme Serge Boullenger, M. et Mme Jean-Pierre Boullenger, M. et Mme Gérard Leroux, Mme Sophie et Robert Aries, Docteur en sciences Robert Aries, Vivian, Lynn et Eve Aries, ont la grande douleur de faire part du décès de
Jacqueline Yvette BOULLENGER,
Lamortière (Oise), New-York, Genève,
16, rue d'Asstorg, 75008 Paris.

ARCHITECTURE

Mort de Georges-Henri Pingusson

Nous apprenons la mort, survenue le 22 octobre à Paris, de Georges-Henri Pingusson, architecte. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Georges-Henri Pingusson est l'auteur de l'une des plus belles réalisations architecturales des années 30. C'est l'hôtel Latitude 43 à Saint-Tropez, construit en 1931-1932, architecture cubiste en gradins adossés à la colline, ouverte vers la mer et vers la montagne et où la verdure a fini par la noyer, la rendant invisible de la route.

Né à Clermont-Ferrand en 1894, formé à l'École des beaux-arts de Paris, dont il était diplômé, Georges-Henri Pingusson faisait partie de l'École des architectes modernes (U.A.M.), association qui regroupait des architectes, des peintres, des sculpteurs, des musiciens, et pour laquelle il réalisa, avec Francis Jourdain, le pavillon de l'Exposition universelle de 1937. Georges-Henri Pingusson appartient à cette génération d'architectes des années 30, qui avait montré un souci de la création artistique et qui s'est très vite révolté à contre-courant des préoccupations techniques antérieures des architectes de la masse de l'après-guerre. Ce chercheur insaisissable, fin et sensible, manqua de commandes. Plusieurs projets pour Paris en collaboration avec Mallet-Stevens, n'aboutirent pas.

Il lui fallut attendre l'après-guerre pour se voir confier l'aménagement de la Sarre, où il sut élever cette architecture à l'empire-préte, faite de barres différenciées, dite de « zoning », qu'on pratiquait inconsidérément. Il y fut architecte en chef de l'Ambassade de France.

Après la cité-satellite de Briey-en-Forest, où il invita Le Corbusier à construire une unité d'habitation, en 1950-1959, et la construction, toujours dans la région de l'Est, de deux églises modernes qui intègrent l'esthétique contemporaine à l'architecture traditionnelle, Georges-Henri Pingusson réalisa le Memorial de la déportation, sur la pointe de la Cité, au pied de Notre-Dame à Paris, où il évoqua le lieu d'origine de la déportation des enfants et des passages aménagés entre la Seine et le ciel.

Des générations d'étudiants de l'École des beaux-arts, où il a longtemps enseigné depuis 1948, doivent beaucoup à Georges-Henri Pingusson, dont l'œuvre, comme celle de Mallet-Stevens, reste encore à découvrir. — J. M.

VENTE à VERSAILLES

PALAIS DES CONGRES - DIMANCHE 29 OCTOBRE à 14 heures.
TABLEAUX ANCIENS
BEL ENSEMBLE DE FAÏENCES DU MIDI
Marville, Moustiers du XVII^e
Plat en Dalt du XVII^e - Porcelaines de la Compagnie des Indes
MOBILIERS DE SALON d'époque Louis XV et Louis XVI
Bureau Mazarin du XVII^e attribués à André-Charles BOULLE
IMPORTANT ENSEMBLE DE PAIRES DE MEUBLES
Secrétaire par LEBEU - Table de salon de MICHON - Bonheur du jour par CHASSEMER - Commode de CLAUDE LÉP. Louis XVI
M^e Paul et Jacques MARTIN, commissaires-priseurs associés,
3, impasse des Chevaliers-Légers - Tél. 950-58-08
Expos. : Vend. 14 à 18 h. et 21 à 22 h. ; sam. 10 à 12 h. et 14 à 18 h.

Marquise de Sévigné
PARIS

Les meilleurs chocolats
dans les plus belles présentations

Catalogue sur demande
Marquise de Sévigné, 1, place Victor-Hugo, 75116 Paris
Tél. 727.57.66

ARCHITECTURE

Mort de Georges-Henri Pingusson

Nous apprenons la mort, survenue le 22 octobre à Paris, de Georges-Henri Pingusson, architecte. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Georges-Henri Pingusson est l'auteur de l'une des plus belles réalisations architecturales des années 30. C'est l'hôtel Latitude 43 à Saint-Tropez, construit en 1931-1932, architecture cubiste en gradins adossés à la colline, ouverte vers la mer et vers la montagne et où la verdure a fini par la noyer, la rendant invisible de la route.

Né à Clermont-Ferrand en 1894, formé à l'École des beaux-arts de Paris, dont il était diplômé, Georges-Henri Pingusson faisait partie de l'École des architectes modernes (U.A.M.), association qui regroupait des architectes, des peintres, des sculpteurs, des musiciens, et pour laquelle il réalisa, avec Francis Jourdain, le pavillon de l'Exposition universelle de 1937. Georges-Henri Pingusson appartient à cette génération d'architectes des années 30, qui avait montré un souci de la création artistique et qui s'est très vite révolté à contre-courant des préoccupations techniques antérieures des architectes de la masse de l'après-guerre. Ce chercheur insaisissable, fin et sensible, manqua de commandes. Plusieurs projets pour Paris en collaboration avec Mallet-Stevens, n'aboutirent pas.

Il lui fallut attendre l'après-guerre pour se voir confier l'aménagement de la Sarre, où il sut élever cette architecture à l'empire-préte, faite de barres différenciées, dite de « zoning », qu'on pratiquait inconsidérément. Il y fut architecte en chef de l'Ambassade de France.

Après la cité-satellite de Briey-en-Forest, où il invita Le Corbusier à construire une unité d'habitation, en 1950-1959, et la construction, toujours dans la région de l'Est, de deux églises modernes qui intègrent l'esthétique contemporaine à l'architecture traditionnelle, Georges-Henri Pingusson réalisa le Memorial de la déportation, sur la pointe de la Cité, au pied de Notre-Dame à Paris, où il évoqua le lieu d'origine de la déportation des enfants et des passages aménagés entre la Seine et le ciel.

Des générations d'étudiants de l'École des beaux-arts, où il a longtemps enseigné depuis 1948, doivent beaucoup à Georges-Henri Pingusson, dont l'œuvre, comme celle de Mallet-Stevens, reste encore à découvrir. — J. M.

VENTE à VERSAILLES

PALAIS DES CONGRES - DIMANCHE 29 OCTOBRE à 14 heures.
TABLEAUX ANCIENS
BEL ENSEMBLE DE FAÏENCES DU MIDI
Marville, Moustiers du XVII^e
Plat en Dalt du XVII^e - Porcelaines de la Compagnie des Indes
MOBILIERS DE SALON d'époque Louis XV et Louis XVI
Bureau Mazarin du XVII^e attribués à André-Charles BOULLE
IMPORTANT ENSEMBLE DE PAIRES DE MEUBLES
Secrétaire par LEBEU - Table de salon de MICHON - Bonheur du jour par CHASSEMER - Commode de CLAUDE LÉP. Louis XVI
M^e Paul et Jacques MARTIN, commissaires-priseurs associés,
3, impasse des Chevaliers-Légers - Tél. 950-58-08
Expos. : Vend. 14 à 18 h. et 21 à 22 h. ; sam. 10 à 12 h. et 14 à 18 h.

Marquise de Sévigné
PARIS

Les meilleurs chocolats
dans les plus belles présentations

Catalogue sur demande
Marquise de Sévigné, 1, place Victor-Hugo, 75116 Paris
Tél. 727.57.66

ARCHITECTURE

Mort de Georges-Henri Pingusson

Nous apprenons la mort, survenue le 22 octobre à Paris, de Georges-Henri Pingusson, architecte. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Georges-Henri Pingusson est l'auteur de l'une des plus belles réalisations architecturales des années 30. C'est l'hôtel Latitude 43 à Saint-Tropez, construit en 1931-1932, architecture cubiste en gradins adossés à la colline, ouverte vers la mer et vers la montagne et où la verdure a fini par la noyer, la rendant invisible de la route.

Né à Clermont-Ferrand en 1894, formé à l'École des beaux-arts de Paris, dont il était diplômé, Georges-Henri Pingusson faisait partie de l'École des architectes modernes (U.A.M.), association qui regroupait des architectes, des peintres, des sculpteurs, des musiciens, et pour laquelle il réalisa, avec Francis Jourdain, le pavillon de l'Exposition universelle de 1937. Georges-Henri Pingusson appartient à cette génération d'architectes des années 30, qui avait montré un souci de la création artistique et qui s'est très vite révolté à contre-courant des préoccupations techniques antérieures des architectes de la masse de l'après-guerre. Ce chercheur insaisissable, fin et sensible, manqua de commandes. Plusieurs projets pour Paris en collaboration avec Mallet-Stevens, n'aboutirent pas.

Il lui fallut attendre l'après-guerre pour se voir confier l'aménagement de la Sarre, où il sut élever cette architecture à l'empire-préte, faite de barres différenciées, dite de « zoning », qu'on pratiquait inconsidérément. Il y fut architecte en chef de l'Ambassade de France.

Après la cité-satellite de Briey-en-Forest, où il invita Le Corbusier à construire une unité d'habitation, en 1950-1959, et la construction, toujours dans la région de l'Est, de deux églises modernes qui intègrent l'esthétique contemporaine à l'architecture traditionnelle, Georges-Henri Pingusson réalisa le Memorial de la déportation, sur la pointe de la Cité, au pied de Notre-Dame à Paris, où il évoqua le lieu d'origine de la déportation des enfants et des passages aménagés entre la Seine et le ciel.

Des générations d'étudiants de l'École des beaux-arts, où il a longtemps enseigné depuis 1948, doivent beaucoup à Georges-Henri Pingusson, dont l'œuvre, comme celle de Mallet-Stevens, reste encore à découvrir. — J. M.

VENTE à VERSAILLES

PALAIS DES CONGRES - DIMANCHE 29 OCTOBRE à 14 heures.
TABLEAUX ANCIENS
BEL ENSEMBLE DE FAÏENCES DU MIDI
Marville, Moustiers du XVII^e
Plat en Dalt du XVII^e - Porcelaines de la Compagnie des Indes
MOBILIERS DE SALON d'époque Louis XV et Louis XVI
Bureau Mazarin du XVII^e attribués à André-Charles BOULLE
IMPORTANT ENSEMBLE DE PAIRES DE MEUBLES
Secrétaire par LEBEU - Table de salon de MICHON - Bonheur du jour par CHASSEMER - Commode de CLAUDE LÉP. Louis XVI
M^e Paul et Jacques MARTIN, commissaires-priseurs associés,
3, impasse des Chevaliers-Légers - Tél. 950-58-08
Expos. : Vend. 14 à 18 h. et 21 à 22 h. ; sam. 10 à 12 h. et 14 à 18 h.

Marquise de Sévigné
PARIS

Les meilleurs chocolats
dans les plus belles présentations

Catalogue sur demande
Marquise de Sévigné, 1, place Victor-Hugo, 75116 Paris
Tél. 727.57.66

Kierzie Informatio
un analyste

IMPORTANTE SOC
UN JEUNE CADRE

SOCIÉTÉ PÉ
RÉGION DE SEA

UN CADRE AD
POUR SERVICE D

offrir premi

ATTACHES COMMERC
DEVENE

SCHWEPPES
LES DEUX SCHWEPPES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	62,82
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	T.C.
ANNONCES ENCADREES	27,00	30,89
OFFRES D'EMPLOIS	6,00	6,86
DEMANDES D'EMPLOIS	21,00	24,02
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Cerei

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE

Recherche

Ingénieurs d'affaires

diplômés G.E., 8 à 10 ans d'expérience, dont 3 comme responsable de projets informatiques industrielle et 3 dans le secteur économique.

Postes à pourvoir:

- Pipe-line (eau, gaz, pétrole).
- Production et transport de l'électricité.
- Contrôle de production dans les industries mécaniques.
- Suivi de fabrication dans les stations.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé à Direction du Personnel CEREI, 88, rue Roger Salengro 9420 FONTENAY-S-SOIS

HARRIS

COMMUNICATIONS AND INFORMATION HANDLING

DIVISION DATA COMMUNICATIONS

Spécialiste de Systèmes d'Informatique répartie

recherche pour PARIS

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

CONFIRMES
30 ans minimum

Nous souhaitons une:

- connaissance de systèmes informatiques
- réussite dans la vente de systèmes informatiques
- pratique de la langue anglaise (lue et parlée)
- diplôme de Grande Ecole ou équivalent.

Qualités requises:

- excellentes relations
- bon esprit d'analyse et de synthèse
- qualités pédagogiques
- diplôme de Grande Ecole ou équivalent

recherche pour PARIS, LYON, NANTES

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

CONFIRMES

- 3 à 5 ans d'expérience
- Excellente présentation

Formation:

- Technicien électronique ou informaticien
- Niveau minimum BAC
- Formation sur les équipements électromécaniques
- Pratique de la langue anglaise: lue - parlée.

Pour ces postes, adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et présentations à:

HARRIS S.A.
Division DATA COMMUNICATIONS
Avenue Charles de Gaulle 78150 LE CHESNAY

Wrangler

Leader européen du jean recruté

DEUX DIRECTEURS DES VENTES RÉGIONAUX

1^{er} moitié Nord de la France
2^{ème} moitié Sud de la France

PROFIL DU CANDIDAT:

- c'est un manager de 30 ans minimum, très dynamique, excellent animateur, possédant une connaissance des méthodes de pointe en technique de vente. Expérience grande consommation textile appréciée. Il devra être capable de diriger sur le terrain une équipe très dynamique de 7 à 9 Représentants, d'organiser et animer des stages et réunions et de superviser les relations avec la clientèle.

UN DIRECTEUR CENTRALES D'ACHATS ET GRANDS CLIENTS

PROFIL DU CANDIDAT:

- c'est un manager de 30 ans minimum, très dynamique, excellent vendeur, possédant une réelle connaissance des techniques de marketing, promotion, publicité avec grandes chaînes. Expérience grande consommation textile appréciée. Il sera chargé de centrales d'achats, des groupements et des clients importants aux plus hauts niveaux de négociation.

UN HOMME DE MARKETING

aimant les chiffres et les études sur données et en relation étroite avec l'informaticien.

Collaborateur direct du Directeur des Ventes.

- étude et suit l'évolution des marchés,
- étudie et suit l'évolution des ventes par région et sur la France,
- planifie les prévisions et les objectifs,
- en suit la réalisation.

Envoyer C.V. détaillé et présentations en précisant le poste choisi à Mme Verdier, BLUE BELL S.A. - Z.I. - 93800 LOUVRES.

responsable F.100 000 comptabilité gestion

BANLIEUE EST. Une PME Française récemment intégrée dans un groupe industriel étranger recherche un cadre rompu aux méthodes anglo-saxonnes pour animer une petite équipe comptable et faire évoluer les systèmes d'information de gestion. Il sera rattaché au PDG et travaillera en liaison avec lui pour l'élaboration des budgets et la gestion de la trésorerie.

Il produira lui-même tous les états financiers et assurera un rôle de liaison avec la société-mère US. Il sera chargé de la comptabilité industrielle et du suivi des stocks pour une unité de production de F 12 millions de chiffre d'affaires. Il aura à traiter de problèmes d'exportation.

Le poste convient à un comptable de niveau DECIS possédant une expérience dans un contacts industriel de préférence anglo-saxon. La pratique courante de l'Anglais est requise.

Adresser C.V. et prêt. syst. M 103 à J.N. CRISTE - Tour Média Montparnasse 25, av. des Matisse 75116 Paris cedex 13. Discrétion absolue.

The Executive Group management consultants

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

2500 personnes - C.A. 500 millions de francs. Fabrication et pose canalisation en béton. Engineering fourniture d'usines de préfabrication produits en mat. champ d'activité international

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

PONTS ET CHAUSSÉES - MINES - CENTRALE

pour son Département Etudes et Projets PARIS

Ces postes couvrent à des ingénieurs destinés d'évoluer vers d'autres fonctions (production, commercial, travaux) pour déboucher à terme sur responsabilités plus étendues en France ou à l'étranger.

Envoyer avec C.V. et photo à Société des Tuyaux BONNA, S.P. 371-06, 75008 PARIS CEDEX 08.

DEKART MICROGRAPHIE

LEADER DANS SON SECTEUR

recherche

- 1) INGÉNIEURS COMMERCIAUX H. et F. TRÈS HAUT NIVEAU
EXPERIENCE APPROFONDIE (10 ans) confirmée par des succès réels.
- 2) INGÉNIEURS COMMERCIAUX H. et F.
QUELQUES ANNES D'EXPERIENCE
EXCELLENTES REMUNERATIONS
POSSIBILITES REELLES DE PROMOTION

Écrire ou téléphoner à M. DAVID, DEKART - 20, rue La Fayette, Paris (10^e).
TEL. : 209-01-50

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION

recherche

- 1) ANIMATEUR BAF. A1
ayant expérience générale et d'entreprises, le sens des relations à haut niveau et attiré par la formation. Fréquents déplacements de courte durée en France.
- 2) ANIMATEUR DE STAGES BAF. A2
Goût pour les contacts - sens des relations de haut niveau en entreprise.
- 3) SPÉCIALISTE EN ORGANISATION ADMINISTRATIVE BAF. A3
Ayant solide expérience d'entreprise et pratique de l'informaticien. Le candidat sera chargé de la conception de programmes de formation niveau cadres, de l'animation et formation avec entreprises.

Envoyer avec C.V. et présentations en précisant la référence du poste au n° 8323 à la Mairie Pub. 5, rue de l'Italie, 75427 PARIS-9^e

emploi régionaux

LE MATIN de Paris

recherche

- 1 CHEF DE VENTE
- 1 CHEF DE PUBLICITÉ
- 2 COURTIERS
- 4 VENDEURS

Ne pas téléphoner: écrire à AXEL BRUCKER, Service Publicité, "LE MATIN", 21, rue Étienne, 75001 PARIS.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTROMÉCANIQUE

recherche pour Siège Social

UN CONTRÔLEUR DE GESTION

Suivi de la gestion des établissements et des filiales du groupe. Etudes économiques et financières. Diplômé d'une école supérieure de commerce ou équivalent. Première expérience acquise dans domaine de la gestion dans une société industrielle serait appréciée. Anglais nécessaire.

Lieu de travail: PARIS - ETOILE.
Adr. C.V. et présent. sous le n° 8424 à COUTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmet.

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

recherche

CADRE DEBUTANT

pour sa DIRECTION COMMERCIALE

- le candidat sera diplômé d'une grande école de commerce.
- Après une formation commerciale généraliste, assurée par l'entreprise, il devra pouvoir prendre un poste d'Attaché Commercial dans l'une de nos régions en France ou tenir un poste de Cadre Commercial à notre direction commerciale.
- Possibilité d'évolution au sein de la société.

Les candidats intéressés par ce premier emploi sont invités à adresser lettre manuscrite, CV, photo et présentations à:

Société des Ciments Français
Direction des Affaires Sociales
Tour Générale
5 Place de la Pyramide
Cédex 22 - 92088 Paris La Défense

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH

- Equipement automobile
- Appareils ménagers
- Automobiles électriques
- Caméras et projecteurs Bauer

recherche pour son activité EQUIPEMENTS AUTOMOBILE et d'ATELIER.

chef de région

Basé à Toulouse - formation supérieure commerciale et gestion - expérience souhaitée du milieu automobile - sera responsable de l'activité de 20 départements et d'une équipe de 8 inspecteurs techniques et commerciaux.

BOSCH

Adresser CV manuscrite, prêtent et photo au Département Gestion du Personnel 35, av. Michelet 93404 SAINT OUVEN.

gasquet

fabricant à Bordeaux de matériels de traitements des liquides, distribués et installés dans le monde entier, cherche un

ingénieur commercial export

Sous l'autorité du DC qui lui définit ses objectifs, il prospecte les marchés à l'exportation, négocie les gros contrats, anime et développe le réseau d'agents existants. C'est un homme d'au moins 30 ans, de formation supérieure ayant l'expérience de la vente de biens d'équipements à l'export, de préférence dans l'agro-alimentaire, chez un fabricant ou dans l'ingénierie. L'anglais est sa langue de travail. Les déplacements à l'étranger sont fréquents et prolongés. Résidence Bordeaux.

Ecrire à J. THILY, à Paris, réf. 3395 LM.

directeur financier 150 000 F +/an

Nous fabriquons, dans une ville moyenne de la région Rhône-Alpes des biens d'équipement mécaniques et exportons près de 90 % de notre CA. Notre PDG cherche pour l'assister un DF qui prend en main: la comptabilité générale, la trésorerie (en francs et en devises), les budgets et le contrôle de gestion, l'étude des investissements, le contrôle financier des filiales à l'étranger. C'est donc un organisateur capable d'établir les procédures simples voulues, un animateur donnant aux autres dirigeants le sens de la gestion et déjà un bon financier. 35 ans minimum, ESCP, HEC, DECS ou équivalent, il a une expérience internationale affirmée et maîtrise donc l'anglais. Ecrire à Mme G. DILL, à Lyon, réf. 483 LM.

SERVICE TECHNIQUE DU BATIMENT

Paris et région parisienne recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

CONNAISSANCE DES PROBLÈMES thermiques du bâtiment. Ce poste demande notamment des qualités de rédacteur (cahier des charges, prescriptions techniques). Ecr. avec C.V. et prêtent. M. BOREL, C.I.T.S. Service Technique APS, Travaux Neufs, 7126, MARNE-LA-VALLÉE, Cedex 2 - Téléph. : 003-90-28

Importe S.M. Commerce. Cartésiens basés à Paris-Ouest recherche

AGENT ADMINISTRATIF

pr. suivi exécution des contrats commerciaux. Possibilité de conclure minima. avec notions d'anglais. Ecr. avec C.V. et prêtent. 17, rue Labat, 9480 Vincennes

CENTRE D'ESSAIS au VOL de BRETAGNE, recherche

DESIGNATEUR-PROJETEUR

BATIMENT. 25 ans min. R.T. et 2004. professionnel pour études, devisiers APS, Travaux Neufs et Aménagements divers T.C.E. Adr. C.V. chef de personnel de la S.A. G. S. 9120 BRETAGNE-SUR-ORGE.

Important cabinet COMMISS. AUX COMPTES recherche

JEUNES COLLABORATEURS

Diplômés SUP. de CO. Ecrire avec C.V. et photo à: ELIANE MICHÉ, 217, r. Saint-Honoré, 75001 Paris.

Recherches ANIMATEUR pour Club de JEUNES, basé S.M. Ecr. M. AUDOUSSÉ, maître de S.M. Michel d'Orge (01) 991-71-33

Recherches COLLABORATEUR

swiss 20 ans min. bonne formation administrative - pour comptabilité - services comptabilité-fournisseurs. Ecr. en indiquant: Age, références, salaire demandé, la Société Etudes & r. Arabe-Houssaye, Paris-8^e.

ETABLISSEMENT PUBLIC rech. J. Homme pour poste de

MAINTENANCE AUDIO-VISUEL

- Niveau BAC technique.
- 3 ou 4 années expér. appr. et pratique maintenance matériel électro-acoustique-véhic. Transmettre C.V. à 75939 M. REGIS-PRESSE, 83 bis, rue Réaumur, Paris-2^e

Société Générale des Eaux Minérales de VITTEL

recherche pour compléter Equipe Marketing

CHEF de PRODUITS confirmé

(5 ans expérience minimum)

Nous offrons:

- bon niveau de responsabilité au sein d'une structure légère.

Nous recherchons candidat(e):

- 30 ans environ
- Bonne expérience dans Techniques de Marketing et de Communication acquises dans le domaine des produits de grande consommation.

Résidence: VITTEL.

Ecrire avec CV + photo + salaire actuel à Direction des Relations Humaines SGMV - 88000 VITTEL.

directeur comptable 120 000 F +/an

Nous distribuons des articles para-pharmaceutiques avec 12 points de vente en France et sommes la filiale d'un groupe international leader dans sa spécialité. Notre directeur financier cherche son adjoint. Sa mission: reprendre en main l'équipe (30 p.), mettre en place une structure solide, adapter et améliorer les procédures existantes, fournir rapidement à la direction toutes les données comptables nécessaires et, bien sûr, améliorer la productivité. C'est un excellent professionnel, capable de motiver et d'animer son équipe et connaissant parfaitement les procédures anglo-saxonnes.

Lieu de travail: proche banlieue ouest de Paris. Ecrire à Mme M.C. TESSIER, à Paris, réf. 3474 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT

recherche pour son Service Comptabilité Interne

CHEF COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

dynamique, sens de l'organisation et des responsabilités. Possibilité de promotion. ANGLAIS INDISPENSABLE.

Envoyer C.V. avec photo sous la référence 4780 M à MARENGES, 3, rue d'Hauteville, 75010 PARIS qui transmettra.

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: OFFRES D'EMPLOI / DEMANDES D'EMPLOIS and their respective costs (La ligne, La ligne T.C.).

SPERRY UNIVAC 2ème Constructeur mondial d'ordinateurs. Un Ingénieur Technico-Commercial Confirmé. SUPPORT AVANT/VENTE ET APRES/VENTE TELECOMMUNICATIONS.

telesystemes. Important société de services en télécommunications. analystes programmeurs.

recherche. Cadre pour commercialisation avec fournisseurs et clients. UN PROGRAMMEUR. PROGRAMMEURS DE GESTION.

capitaux ou proposit. com. PARTENAIRES recherchés pour opération internationale. AFFAIRES INTERNATIONALES.

travaux à façon. ENTREPRISE sérieux références. PEINTRES. ENGLISH MARATHONS.

demandes d'emploi. Jeune fille 28 ans. J.F. 31 ans, une prés., nat. angl. ASSISTANTE DIRECTION.

MEDECIN. OPHTHALMOLOGISTE. EXPERT COMPTABLE. INGENIEUR EN AGRICULTURE.

travail à domicile. Dipl. MEC et IP Paris, spec. log. D. 2000 M. REZIE-PRUSS.

occasions. VENTE AUX ENCHERES TRÈS IMPORTANTE. MOTOCOLA INC. A PHENIX.

DES ATTACHÉS COMMERCIAUX. Susceptibles de représenter nos produits. REVENU MINIMUM DE FF 150.000.

UN ASSISTANT pour son DIRECTEUR GENERAL. Formation supérieure, parfaitement bilingue. COMMERCIAL. S.F.I.M. INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN.

secrétaires. UNESCO PARIS. Secrétaires bilingues. Anglais-Français, Français-Anglais.

traductions. Demande. autos-vente. 5 à 7 C.V. 8 à 11 C.V. 12 à 16 C.V. autos-achat.

l'agenda du Monde

ameublement. Fourrures. Cours. Habitable. Institut de beauté. Labo Capillaire. Mode. Matériel de bureau. Instruments de musique. Photo-cinéma. Rencontre. Philosophie. Philatélie. Vacances. Loisirs.

Wrangler. UN DIRECTEUR CENTRALES D'ACHATS ET GRANDS CLIENTS. UN DIRECTEUR CENTRALES D'ACHATS ET GRANDS CLIENTS.

OFFRES D'EMPLOI	48,00	La ligne T.O.	62,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	IMMOBILIER	12,58
AUTOMOBILES	32,00	AGENDA	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00		87,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	30,88
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,88
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

1^{er} arrdt.
PL. VENDOME
LIBRE APPART. CARACTERE
220 M2, 359-91-92.

3^e arrdt.
MARAI APPT - Caractère
20 m², duplex, poss. poss.
clal, 1^{er} étg, ode rec. + loggia
2 chbrs, cuis, b. poss. poss.
222-27-27.

4^e arrdt.
SAINT-PAUL, Magnifique 2 P.,
cuis, bains, 42 m², 7^e étage,
sans ascenseur, vue. - 567-23-28.

MARAI Très bel immeuble
pièces de taille
17 pièces, charmant
petit 2 pièces, cont. MARTIN,
Droit 70-90 (Dupr) -
775-03 (domicile)

24 RUE DES TOURNELLES
PRÈS PLACE DES VOSGES
LUXUEUX RESTAURATION
PIECES
DUPLIX AVEC JARDIN
S/pl. tous les jours, 13 à 18 h.

5^e arrdt.
VAL-DE-GRACE
80 M2
CHARME - ODE, 95-10.
5, RUE FREDERIC-SAITON
52 PIECES et 42 PIECES
Visite les jeudi et vendredi
de 14 h à 18 h. 20. ou 755-96-57.

RUE MOUFFETARD
DU 2 PIÈCES AU 5 PIÈCES.
Visite les mardi et mercredi
de 14 h à 18 h. 20. ou 755-96-57.

EXCEPTIONNEL
CONTRASCARPE - Magnifique
studio 45 m², aménagement, relatif à
neuf, cuis, bains, chauffage. Vue
sur la place, soleil, très clair.
Vis. sur rendez-vous : 261-43-16.

12^e arrdt.
19, rue Sacré-Coeur, beau 2 P.,
à rénover, poss. 1^{er} et 2^e étages,
pisc. ext., clim., 1^{er} étage.
TRUDAINE 23 pièces, 45 m²,
TERRASSE 45 m², V. de garage
sur Montmartre et Sacré-Coeur.
Prix: 300.000 F. - 255-74-65.

13^e arrdt.
Près M^o, beau 2 pièces, cuisine,
bains, soleil, téléphone, 210.000.
V. de 14 à 16 heures, 80
37, rue Montgallet, COURTOIS,
Téléphone : 251-88-82.

BD HOPITAL (Près)
Beau 2 pièces, bain, cuisine,
Téléph. 340.000 F. - 734-34-17.

PETIT STUDIO 1970, pc
cont. solal, cuisine, 97.000 F. -
3 % notaire. - Tél. : 335-94-92.

PRÈS PLACE ITALIE, BEAU
STUDIO 24 M² + PARKING
150.000 F., Téléphone : 243-80-33.

PLACE D'ITALIE (Gala)
6, 3 P., 75 m², meublé, cuisine,
1^{er} étg., parking, cave, 285.000 F.
+ 25.000 F. C.P. Tél. 586-99-09.

PARIS-19^e, Gentil petit 2 pces,
cuisine, douche, chauffage, cont.
acc. Me. V. de 14 à 16 heures, 80
de 10-10-17 au 104, rue de
Théâtre, escalier A, étage,
appartement n° 106.

34 P. parisiens, 1^{er} arrdt.
34 P. parisiens, 1^{er} arrdt.
S/p. balcon, plein solal.
pièces de taille
2 m m CONVENTION
entrée, cuis, ct, 2 étages,
bains, 100 m².
250.000 F. - 331-84-22.

S/VILLAGE SUISSE
Spécialité 4 pièces sur confort,
4 étages, Prix 950.000 F.
Jean FEUILLADE - 364-68-75

BOULOGNE - C.N.L.
Living de luxe, chambre, tout
confort, 70 m², prix 410.000 F.
Tél. : 835-40-00.

34 Val-de-Marne
R.E.R. à 300 METRES
3 et 4 p. Imme. neuf, 5^e étage,
cuis, clim., sur verdure.
Le parc du Val-de-Marne =
Béligny-Saint-Lager. Sur place,
14 à 19 heures, ou 72-72-00.
Part. vend. 100 m. bois de
Charenton-le-Pont.
DUPLIX grand lux., 8 pièces,
terrasse, balcon, box, 215 m²,
14-18, rue de la Folie-Médoncourt, 75011 PARIS.
R. G. 14-18, rue de la Folie-Médoncourt, 75011 PARIS.
R. G. 14-18, rue de la Folie-Médoncourt, 75011 PARIS.

TRES RARE DUBLE
BUTTE MONTMARTRE LIVING
tout confort, rénové
Sur place tous les jours, sauf
vendredi de 14 heures à 18 heures,
à côté des Brouillards
T. pour rendez-vous : 252-30-22.

SACRE-COEUR
Dans bel immeuble ravali
Propriétaire vd 2 pièces 38 M²
Préc. 245.000 F. Voir sur place
vendredi de 14 heures à 18 heures,
à côté des Brouillards
ou tél. au 259-91-49, pr rendez-vo

19^e arrdt.
BUTTES-CHAUMONT
Imm. mod., studio, c. s. de bois
Jardin, idéal placem. 120 000 F.
20, r. d'Haubert, L. 14-18 h.

BUTTES-CHAUMONT
Av. Simon-Buffard, Immeuble
récent, 4 pces, bel aménagement,
étage élevé, balcon-terrasse,
2 sanitaires, grande cuisine.
312-45-22

78 - Yvelines
VERSAILLES - GLAYTNY
Calmes
Dans parc, très belle vue
sur la Seine, 53 pièces, 100 m²,
4 P. NEUF
470.000 F. T.V.A. inclus
Carrière 50-100. - 750-48-77

constructions neuves

AZED S.A.
25-27, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS
Tél. 335-33-34 +

LA TRADITION DE LA QUALITE
ET DE L'ELEGANCE AU MEILLEUR PRIX

5 IMMEUBLES
CONCUES POUR
BIEN HABITER, BIEN VIVRE
VENIR VOIR

- RESIDENCE RICHARD-LENOIR
37-45, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS.
- LES JARDINS DE VOLTAIRE
68-70, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS.
- RESIDENCE AMBROISE
14-18, rue de la Folie-Médoncourt, 75011 PARIS.
- RESIDENCE CLAUDE-DEKARR
60-62, rue Claude-Dekarr, 75011 PARIS.
- RESIDENCE CHEVALERIE-DU-MARCK
94, rue Lamark et angle rue Duchesne,
75015 PARIS.

NOUS VOUS ATTENDONS
25-27, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.
Tél. 335-33-34 +

COURBOVOIE
3 et 5, rue Saint-Guilhem
GARE ASNIERES
SAINT-LAZARE
Chères, studios, 2, 3, 4 P. Nouv.
prix P.C. 3/10, plus vend.
samedi dimanche, tous les jours
339-43-43 - 728-41-45

PARIS - 1^{er}
PANTHON
Dans bel immeuble
12 APPARTEMENTS
PROMOTEUR PRIVÉ
vous propose

INVESTISSEMENT
en objet de chasser
Conditions limitées
Achat : 7.000 F. T.V.A. incluse
7.000 F. T.V.A. incluse
Tél. : 707-48-31

MÉRIBEL-LES-ALLUES
2 P. + cuisine, bain, tout confort,
meublé, impeccable, entièrement
meublé pour 2 personnes,
pièces de suite.
SIMON CHOPPEE, 17, r. Neuve,
69001 LYON (78) - 28-94-38

A VENDRE - PART A PART
LA TOUSSOIRE (SAVOIE)
1 studio (60 m²), pied des
plats, belle 5-0, prix 180.000 F.
Studio (60 m²), pied des
plats, belle 5-0, prix 140.000 F.
N.O. - Prix : 140.000 F. Ecrire :
F. Couderier, 73000 La Toussuire.

16, rue ARGENTINE, dans un
imm. ancien, 3 P. 500, conf.,
part. état, 80 m², téléphone,
cuis, bain, 1^{er} étage, 100 m²,
jardin 26, de 14 à 18 heures, au
2^e étage, 100 m², 1^{er} étage,
5^e étage droit. Tél. : 261-43-16
SEDEC - 822-49-72

38-Georges, 7-8-9, ct. rem.
neuf, 2 chbrs, 2 chbrs, 40 m²,
pied, hall, cave, ch. élect., tél.
1700, cuis, bain, 1^{er} étage,
2.400 + ch. Tél. prop. 265-97-18

INVALIDES, Neuf, 70 m², living
+ chambre, cuisine, bain,
meublé, impeccable, 100 m²,
3.300 F. + charges, 827-22-28

MONTPARNAISE
pour profession (idéale unique-
ment, neuf, beau 2 Pcs, ct. cf.
44 pièces, incl. 1.200 F.
1700, cuis, bain, 1^{er} étage,
3.300 F. + charges, 827-22-28

DASSY 3 P. TEL.
SOLEIL, 2.300 F. TEL.
AUTOUR Entrée, STUDIO,
cuis., bain, 48 m²
NEUF, 1.500 F. TEL.
SOLEIL, 1.500 F. 61-54-64

Region parisienne
Cause reprise, bel. plain centre
DE LA TOUSSOIRE (SAVOIE)
4 P., ct. M. LIVRE 1^{er} et 2^e
1.450 F TTC, 493-91-15 1^{er} març.

locations non meublées
Demande
Paris
Cherche 2 pièces au grand stud.
LUXE P. mod., sur Paris,
1^{er} r. des Italiens, 7527 Paris-9^e.
URGENT, Paris, rech. appart.
NEUF, 40 m², min. 200 m²,
Centre de Paris. Tél. : 225-47-77.

Region parisienne
Etude cherche pour CADRES
villas, pavillons, très bel. Loy.
BUREAU 400 F. mod. 233-24-02.
J.F. CADRE, Société cherche
au BOULOGNE - 77-97-43

bureaux
1 à 20 BUREAUX, tous quart.
Locations sans pas-de-port.
AGENCE MAILLOT - 222-45-33.

Montparnasse
340 m² de bureaux de grand standing. Bail 3/6/9
ou préalable. Clôsonnement modulable. Parkings.
15 lignes Tél. - Télex.

563.08.08 Richard Ellis
17, rue de la Baume, 75008 Paris

SAINT-DENIS
Près AUTOURNARD NORD
S.A. dispose de 2 à 4 étages
sur terrain 4.300 m²
+ 100 m² de terrain.
Ecr. n° 325 et le Monde + Pub.
5, rue des Italiens, 75247 Paris.
Tél. (41) 67-99-30.

Boutiques
A vendre bail boutique 80 m²
2 m², rénové tout confort,
100 m² de terrain, 100 m²
de terrain. Tél. : 270-45-23

propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE
A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.

SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI TEL 227.43.58
Centre d'infos, 100, rue de Valenciennes
la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17^e

VAL DE LOIRE
18 KM CENTRE TOURS
Magnif. demeure style 19^e s. P.
Impeccable, 2.000.000 av. 5 ha.
Tél. (147) 73-25. Soinier,
TOURS (47) 05-71-14.

ROUSSILLE (44)
Joues dans 2.000 m² de prairie
à rénover. Prix 250.000 F.
Tél. (47) 73-25. Soinier,
TOURS (47) 05-71-14.

SOLOGNE
Terrains à vendre
de 1 à 10 ha avec ou
sans eau et bord
rivière dont certains
construits. Egalement
fermes à rénover.
Tél. matin 9 h. 30 à 11 h.
ou (16-38) 35-30-59.

PROPRIETES EN PROVENCE
SUD-LIBERON
Dans 90 ha superbe habitation,
2.000.000 F. Date 17^e le baroque
à restaurer, 1.500.000 F.
Dans village, belle restauration
habitation, 1.500.000 F.
AGENCE DU CHATEAU,
15000 Pechurol, 091 70-12-33.

VALLEE DU LINYARD 12 km
sortir Aut. Nemours, à vendre
très bel. prop. av. parc 3.000 m²
entièrement aménagé.
P. 750.000 F. Maître HASLE
à ANNY-LE-PORT (77).
Tél. : 49-23-28

EN PROVENCE
15.000 m² terrain avec
14 boutiques, tout équipé, club
House, 2 tennis, 1 piscine, piscine,
double construction, site magnifique.
Projet de construction des appart.
Tél. (16-94) 04-55-28.

SEVRES RD. 7 P. 560 m²
Prix 820.000 F. - 027-57-40

LE PERREUX
BORDURE MARNE. Site résid.
VILLA 5 pièces, 4 chbrs,
cuis., s. bains, gard., garage
Bon état - Prix : 460.000 F.
25, avenue Pierre-Grosseteau,
94-LE PERREUX. - 324-17-63.

SOLOGNE
Très belle PTE 500 HA
château, fermes, 4 étages,
Bons terrains. Autres PTEs
de 200 à 1.000 hectares.
CABINET LA SOLOGNE
41000 MORNAY-T.
Tél. (30) 76-02-92

S.I.V.O.M. DU NORD-OUEST VENDRE
(VALAIS) 50 km de SALES-DU-LOUVE
40 km : SAINT-JEAN-DE-MONTS (37 km)
dispose de TERRAINS

BOIS, 1.700 m², 9 km
Nord Combrailles.
Prix : 55-85-28
Renseignements : 90-27-23

Particulier vend
Terrain à bâtir, Loire,
15 km Ouest TOURS, 2.000 m².
Tél. : 16-38-28-28

LA FRETTE, beau, St-Lazare,
1700 m² env. conf., 20 m² f. val
VUE IMPRENABLE, s/valée Seine,
10 à 12 m². - 265-47-77

VAUCLUSE - SUD LUBERON
Paysans vd. terrain 3.400 m²
env. de pel. lotis. de classe 5.
Ans. 1^{er} h. vue. Tél. : 86-62-82
à partir 28 oct. (90) 72-81-20
J. LAURENT, 82-MAIRINDOL

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Calmes, résidentiel, 60 m²
TERRAIN BOISE 470 m²
100 m² de terrain, 1^{er} étage,
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 974-85-96

châteaux
UNIQUE à Beau château
chère avec 174 ha
sur beau terrain arrosé
étage, A. GUINAUDOU,
1640 SAINT-CLAUD.

manoirs
Dans la plaine de Beauce
à 15 km de Paris par un
autoroute (sans encombre),
partic. vend à part.

fermettes
Fermette en Périgord à 50 km
3 chbrs, cuis., dépend.,
garage, terrain 1 ha, eau, 2
P. 100.000 F. Ag. du Vignat,
Mme Jullien, 2410, St-Avit
Téléph. : (33) 61-70-04.

chalets
MIGUYE (Savoie)
Vendons GRAND CHATEAU
Exposition plein sud
Avec 1.250 m² de parc
500 m² habitables 5/3 pièces
Tennis, 1200 m² de terrain
Ecr. JD 076 HAVAS (B.P. 107)
76002 Rouen Cedex

viagers
Vendez rapidement Conseil,
expertise, indication, gratuit, dis-
cussion - Ecole LOUËL
35, boulevard Voltaire, 935-51-28.
Libre, 120. Beau 2 p., bel imm.,
2 chbrs, cuis., dépend.,
A. rue La Botte - 260-19-00.
LIBRE Aménagé pres gare ville
récente, 4 chbrs, 2 salles
habitable, gar., 1 vol., 2 létas
8000 ans 500.000 - 3.250 rents.
LOUËL 700-07-07

LA RENTE VIAGERE
3^e h. conf., 2 étages 70 ans
Compt 35.000 F. rente 1.500 F.
VIAGER 150. rue de Rivoli
225-05-75

crédit foncier de france

tous crédits immobiliers

achat de neuf ou d'ancien
(avec ou sans aide de l'Etat)

jusqu'à 80% du prix

construction d'une maison individuelle
(avec ou sans aide de l'Etat)

travaux d'amélioration
(avec ou sans aide de l'Etat)

- REGION PARISIENNE
 - PARIS 2^e
14, rue des Capucines Tél. 260-55-30
 - PARIS 15^e
5-10, bd de Vaugirard Tél. 273-88-00
 - CERGY
place de la Préfecture Tél. 030-43-48
- CRETEIL
5, rue Charles-Goumard,
pôle de la Préfecture Tél. 806-12-80
- EVRY
Bd. de France Tél. 077-22-80
et 077-22-87
- MEAUX
6, place Henri-IV Tél. 433-35-45

- MELUN
32, rue Saint-Etienne Tél. 457-11-85
- VERSAILLES
32, rue du Mal Foch Tél. 950-10-86

• EN PROVENCE
A la Direction Départementale de
Crédit Foncier de France le plus proche
de votre domicile.

HABITER LE 16^e SUR LE BOIS
25, avenue du Maréchal Maunoury

L'Allée du Bois

Studio - 2 pièces - 4 pièces

PIERRE DOUX

500.16.62

16^e arrdt.
VITE "Acacia 19, 14^e P."
2,3 p. mètre env. 70-80-87.
Jean FEUILLADE, 25, av. de la
Motte-Piquet (19^e) - 544-00-73.
Tél. : 544-00-73.
clients après visites sur place et
immédiatement paiement comptant.

URGENT - RECHERCHER
57 P. ct. n° 19, 17,
MICHEL & REYL - 346-90-45

Agence bien placée, NEUILLY,
rech. toutes surfaces ancien ou
récent. Tél. 72-84-84

Rech. appart 2 à 3 P. PARIS,
préf. rive gauche avec ou sans
voiture. Tél. 72-84-84

URGENT - RECH. APPT
STANDING 120 à 150 m²
17^e, 9^e, 11^e, T. : 259-90-84.

appartem. achat
VITE "Acacia 19, 14^e P."
2,3 p. mètre env. 70-80-87.
Jean FEUILLADE, 25, av. de la
Motte-Piquet (19^e) - 544-00-73.
Tél. : 544-00-73.
clients après visites sur place et
immédiatement paiement comptant.

URGENT - RECHERCHER
57 P. ct. n° 19, 17,
MICHEL & REYL - 346-90-45

Agence bien placée, NEUILLY,
rech. toutes surfaces ancien ou
récent. Tél. 72-84-84

Rech. appart 2 à 3 P. PARIS,
préf. rive gauche avec ou sans
voiture. Tél. 72-84-84

URGENT - RECH. APPT
STANDING 120 à 150 m²
17^e, 9^e, 11^e, T. : 259-90-84.

appartements occupés
MONTMARTRE
5^e rue Lapic
V. de 3 pièces 70 m² env.
sur rue br. distrib. Occu-
pié par dame. Exp. 1000 F.
ouest. Bon immeuble, tapis
escalier. Voir propriétaire ce
mardi de 14 h. 30 à 16 h. 30.

hôtels-partic.
NEUILLY SAINT-JAMES
Parfait état
Charmant bail 9 p., 4 habit.
Belle terrasse aménagée
MICHEL & REYL - 346-90-45

NEUILLY SABLONS
Calmes - Vendre
L'ensemble refait en 76
Jardin dalle sud-ouest
Beau 80 m², 4 mansardes, belle
cuisine équipée, 2 chambres, 2
bureau-studio, 20 m² divinités,
Très belle salle de bain.
V. de part. : 1.250.000 F. Exclu-
sive C. ACHARD - 436-07-97.

INVALIDES
INDOUEE DE SOLEIL
NOYEE dans Jardin
MAISON DE REVUE 300 m²
JARDIN 150 m²
entouré arbres, jardins.
Prix élevé
BURON, 92, r. Richelieu, Paris

17^e arrdt.
Prox. bd Perrière. Beau duplex,
imm. 1971, ct. conf., 30 m²,
3 chbrs, 100 m² + parking,
terrasse 120 m² + parking,
80.000 F. Possibilité crédit.
Sur place les 25 et 26, de
14 h. 30 à 17 h. 30, 25, rue
Vermorel, 17^e arrdt., 2^e étage, ou
37-68-03.

9^e arrdt.
GRAND DUPLEX
78 m² - Tout confort
250.000 F. Visite A/place jeudi
de 15 à 18 h., 4, rue Duperré
ou TRÉVAL - 27-68-23.

EN GREUSE
28 KM MONTLUÇON, dans
un village, belle maison de
4 P., habit. de suite, cheminée,
poutres appar. ch. Electr. Beau
jardin de 450 m².

PRIX 160.500 F
avec 21000 € de solde
servable en 12 à 15 ans.

PROGECO S.P. 159,
70, av. du Général-Gauche,
43100 MONTLUÇON Cedex.
Tél. : (16-70) 25-30-30.
FERMIE LE LUNOL.

(PUBLICITE)

La Grèce

Le bond en avant de l'industrie

• Depuis l'association de la Grèce à la C.E.E. en 1962, l'industrie de ce pays a fait un prodigieux bond en avant.
 La tradition, l'ingéniosité et le talent de la main-d'œuvre font que l'artisanat grec s'impose par la qualité et les prix dans de nombreux secteurs : chaussures, confection, fourrures, bijouterie...
 L'adaptation aux conditions économiques de la Communauté et le recours aux techniques de pointe font que l'industrie grecque est devenue nettement compétitive dans divers secteurs : chantiers navals, aluminium, ciments, engrais chimiques, raffinages, constructions métalliques, textiles, produits agro-alimentaires, aciéries, pneumatiques, bois...
 La compétitivité internationale des produits manufacturés grecs entraîne l'augmentation de la participation des produits industriels dans l'ensemble des exportations du pays : 6,1 % en 1962 ; 51,7 % en 1977. D'autre part, le pourcentage des produits industriels dans l'ensemble des exportations à destination de la C.E.E. — dans un bond impressionnant — est passé de 3,8 % en 1962 à 57,5 % en 1977.

Principaux produits industriels

Production	(milliers de tonnes)	1961	1977
Fibres textiles...	38	128	
Ciments	1 837	10 558	
Engrais	336	1 443	
Ammoniac	—	288	
Fer en barres pour béton armé	137	590	
Ferro-nickel ..	—	10	
Alumine	—	474	
Aluminium ...	—	131	
	(milliers de pièces)		
Cuisinières électriques	23	129	
Réfrigérateurs ..	36	223	
Produits de verre	24	128	

Survol

- Exportations de produits manufacturés (millions de \$ EU) : 16 en 1961 ; 1 408 en 1977.
- L'industrie grecque représente (dernier recensement) : 2 222 grandes industries, 120 680 moyennes industries, 121 357 entreprises artisanales, 604 042 salariés.
- Progression moyenne de la production industrielle de 1965 à 1977 : 8,8 %.
- De 1962 à 1975, le rythme moyen de la production industrielle fut de 9,2 %.
- De 1962 à 1977, la main-d'œuvre industrielle a progressé de 14,6 % à 28,2 % de la population active.
- Alors que le revenu provenant de l'agriculture à prix 1970, en tant que pourcentage du PIB, est passé de 26,3 % en 1961 à 14,3 % en 1977, le revenu provenant du secteur industriel est passé, durant cette même période, de 24,9 % à 33 %.
- L'emploi dans le secteur industriel s'est accru en moyenne de 2,8 % par an.

PIRATKI-PATRAKI
 INDUSTRIE DE COTON S.A.
 L'industrie textile la plus importante en Grèce
 Télex 21-6399 PATR GR

HERACLES
 GENERAL CEMENT CO.
 Parmi les plus grands exportateurs de ciment du monde.

LARCO
 SOCIÉTÉ MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE LARYMINA S.A.
 La plus grande société minière et métallurgique pour la production de Ferronickel en Europe Occidentale

BANQUE NATIONALE DE GRECE
 Fondée en 1841
 Parmi les cent premières grandes banques du monde*
 Réseau bancaire dans la C.E.E. :

FRANCE :
 Paris
 BUREAU de Représentation
 94, rue du Faubourg-Saint-Hippolyte
 Cedex 15-75009
 Tél. 28-51-20
 Télex 282851

ALLEMAGNE :
 Frankfurt
 Banque Nationale de Grèce
 Grödelstrasse 5
 D-6000 Frankfurt
 A Düsseldorf 30 Kolonnenstrasse 33

HOLLANDE :
 Rotterdam
 Banque Nationale de Grèce
 Westblaak 25 P.O. Box 2208

GRANDE-BRETAGNE :
 Londres
 Banque Nationale de Grèce
 22, Bank Mews EC2A 7LJ
 20-208 Tottenham Court Road W1P 0LA
 01-250-9999, 01-250-9999

(sur la base des informations de la revue "AMERICAN BANKER")

ALUMINIUM DE GRECE

Le complexe de l'ALUMINIUM DE GRECE, qui a démarré en 1966, constitue un des rares cas de production, sur le même site, de l'alumine (500.000 tonnes/an) et de l'aluminium (145.000 tonnes/an).

Ce complexe contribue grandement au développement économique de la Grèce :

- en donnant une impulsion à la recherche et à la production de la bauxite (l'extraction est passée de 1.100.000 tonnes en 1961 à plus de 3.000.000 de tonnes en 1977) ;
- en donnant aux industries de transformation, grâce à la matière première et à l'assistance technique qu'il met à leur disposition, la possibilité d'un important développement (le tonnage transformé est passé de 8-10.000 tonnes en 1966 à 70.000 tonnes en 1978) ;
- en apportant un appoint considérable à la production industrielle du pays (chiffre d'affaires de 171 millions de dollars en 1977), aux exportations (113 millions en 1977), à l'emploi (1.600 emplois chez ALUMINIUM DE GRECE et plus de 10.000 chez les transformateurs).

Le total des investissements représente environ 400 millions de dollars, dont un nouveau programme de travaux neufs de 100 millions de dollars en voie de réalisation.

CONJONCTURE

Les experts de la Commission européenne prévoient une légère reprise de l'activité

Bruxelles (Communautés européennes). — La situation économique de la Communauté se redresse à maints égards. Cette amélioration est due, en partie, à l'action concertée...

« On a assisté, en 1978, à un certain tournant, à un saut de qualité qui permet d'augurer un avenir meilleur... »

De notre correspondant

ments courants s'est considérablement améliorée, puisqu'elle est passée d'un déficit de 6,5 milliards de dollars en 1976 à un excédent de quelque 9 milliards de dollars cette année et que l'on prévoit un résultat encore meilleur pour 1979.

On est parvenu en 1978 à réduire tant la disparité des taux d'inflation que leurs niveaux moyens. La hausse moyenne des prix à la consommation devrait être de 6,9 % en 1979 et 7 % en 1978, contre 8,1 % en 1977.

Voilà pour le constat. C'est peu. Malgré la présentation, en même temps que le rapport, d'un bilan analytique fourni, on ne trouve d'aucune manière une présentation fouillée de la situation conjoncturelle actuelle.

c'est cette action qui a permis aux Noirs de gagner un point de croissance sans inflation. Le but principal de l'action concertée est d'intégrer les initiatives nationales en une action communautaire plus vaste et cohérente et de rétablir ainsi les effets positifs des multiplicateurs économiques.

La démonstration, exprimée à la fois d'une manière confuse et naïve, n'a porté, semble-t-il, guère d'éléments nouveaux. Ainsi on met l'accent sur les « mesures spécifiques » prises à Brème ou à Bonn en vue de promouvoir l'emploi de renforcer la situation de la Communauté en matière d'énergie.

Le rapport s'emploie ensuite de manière laborieuse — rarement un document de la Commission a été plus jargonneux — à démontrer ce qui va de soi, à savoir que dans une économie ouverte et interdépendante, des politiques économiques coordonnées ont de meilleures chances d'aboutir que des actions purement nationales.

« Au-delà de cet aspect purement quantitatif, ne vit-on pas sur une image décolorée de l'ouvrage agricole — vache unique dans une exploitation moyenne, vieux garçon solitaire, voire marginal ou cas social. En fait, le homme propose à l'inverse de l'usage des aides économiques au social. Pourquoi ne pas soumettre à des critères sociaux (emploi, rémunération, qualification, formation professionnelle) les aides que le collectif, publique accordée à une

PHILIPPE LEMAÎTRE.

AGRICULTURE

Les salariés agricoles seront-ils les oubliés de la loi d'orientation ?

La seconde phase de la conférence annuelle agricole qui réunit les dirigeants des quatre grandes organisations professionnelles et le gouvernement s'ouvrira le 26 octobre à l'hôtel Matignon. Elle sera essentiellement consacrée à l'examen du projet de loi-cadre.

Après l'entrevue qu'elle avait eue en juillet avec M. Médhagenez, après la mise en place d'un groupe de travail pour les salariés des professions agricoles (ajoutant aux quatre groupes réservés aux organisations d'agriculteurs) dans le cadre de la préparation du projet de loi-cadre, la Fédération générale de l'agriculture (C.F.D.T.) pensait qu'une réflexion sur l'avenir du salarié agricole aurait lieu à l'occasion de ce débat.

Les déclarations officielles qui ont suivi la première phase de la conférence annuelle le 23 septembre n'ont pourtant pas mentionné ce volet de la future loi-cadre. Cet oubli s'il ne s'agit que de cela, est regrettable dans l'outil de production agricole. Quelque 640 000 salariés à temps plein ne méritent-ils pas autant de considération que les 700 000 exploitants agricoles à temps plein chiffre que M. Médhagenez se plaît à répéter (plutôt que celui de 1 200 000 exploitants) quand il s'agit de montrer l'ampleur des problèmes posés par le double emploi ou le trop grande ardeur au travail des retraités ?

« Au-delà de cet aspect purement quantitatif, ne vit-on pas sur une image décolorée de l'ouvrage agricole — vache unique dans une exploitation moyenne, vieux garçon solitaire, voire marginal ou cas social. En fait, le homme propose à l'inverse de l'usage des aides économiques au social. Pourquoi ne pas soumettre à des critères sociaux (emploi, rémunération, qualification, formation professionnelle) les aides que le collectif, publique accordée à une

Ce texte, dont les parlementaires seront saisis au printemps prochain, s'articule autour de trois grands thèmes : l'organisation économique, la promotion technique et le dossier foncier. L'avenir des salariés agricoles n'y semble guère abordé.

région, une production ou une exploitation (pour les plans de développement, par exemple) ? Le reste des propositions est, si l'on peut dire, plus traditionnellement syndical, abolition de la législation sociale spécifique à l'agriculture, mais aussi adaptation des lois, comme celle sur les comités d'entreprise, dont ne bénéficient pas une majorité des salariés : contradiction entre le refus d'une législation spécifique et l'adaptation des lois n'est qu'apparente ; la C.F.D.T. la résout en une formule : les mêmes lois ne suffisent pas ; il nous faut les mêmes droits. Pour ce faire, elle propose la création d'instruments interentreprises : comités d'entreprise, comités d'hygiène.

Un bilan négatif

Dans le bilan qu'elle dresse de la précédente loi d'orientation, celle de 1962 la F.G.A.-C.F.D.T. estime que l'objectif de parité entre salariés-agriculteurs et salariés de l'industrie n'a pas été atteint, le rôle dominant joué par les exploitants dans tous les problèmes de l'agriculture en France faisant finalement barrière entre pouvoirs publics et les producteurs-salariés.

Dans sa contribution à la réflexion sur la loi-cadre, la C.F.D.T. tire leçon de ce passé. Elle propose la création d'un conseil supérieur du salarié agricole dans lequel seraient les représentants de l'administration, des employeurs et en majorité, des fédérations syndicales de salariés. Alors que certains plaident de façon simpliste pour distinguer entre mesures sociales et mesures économiques dans une politique agricole, la C.F.D.T. en appelle à l'usage des aides économiques au social. Pourquoi ne pas soumettre à des critères sociaux (emploi, rémunération, qualification, formation professionnelle) les aides que le collectif, publique accordée à une

Renforcer la formation professionnelle

En outre, le temps semble venu où des exploitants agricoles ne trouveront plus de ouvriers ayant la qualification requise. Aussi, la C.F.D.T. propose-t-elle de renforcer les moyens de formation des salariés, dans un rythme accru, si l'on veut garantir que chaque salarié soit préparé en stage. Elle propose surtout de révaloriser le métier par l'augmentation des salaires mais aussi par l'amélioration des conditions de travail. A ce propos, deux demandes concrètes : pourquoi ne pas étendre aux salariés agricoles la prime de décollation accordée aux jeunes agriculteurs ? Pourquoi ne pas solliciter un avis syndical avant l'homologation des machines et des outils agricoles ?

JACQUES GRALL.

JAGUAR-ROVER advertisement for XJ6 4.2L and XJ.S 12 cyl models, listing specifications and contact information for Wilson-F. Lacour.

Peter Stuyvesant advertisement featuring a pack of 20 cigarettes and a pack of 10 soft packs, with pricing and brand details.

FAO advertisement regarding the 1978 harvest, stating it was satisfactory and mentioning global food situation.

CAPELOU advertisement for microprocessors, listing various models and technical specifications.

Télex advertisement for communications services, providing contact information for the Paris office.

Algerian government advertisement for Sonatrach, regarding the extension of a delay for hydrocarbons.

Paris advertisement for a seminar on microprocessing, detailing the program and contact information.

Paris advertisement for a seminar on science and technology, providing details on the event.

Paris advertisement for a driving school, mentioning a course for 27 students.

صكيات الالهل

SOCIAL

LA GRÈVE DANS LES P.T.T.

Des chefs d'entreprise dénoncent la « dégradation constante du service postal »

L'agitation dans les P.T.T. provoque de vives réactions chez les usagers... M. François Cayrac, président du C.N.P.F., a déclaré, le 24 octobre, à leur sujet : « Le climat actuel de grève dans les services publics perturbe gravement la vie économique du pays... »

443 000 agents : est-ce assez ?

(Suite de la première page.) Premièrement, le débat tourne autour de la question : a-t-on vraiment créé des emplois aux P.T.T. au cours des dernières années ? Les chiffres de la direction du personnel et des affaires sociales confirment une croissance... Il y avait dans les postes et les télécommunications 421 000 titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires le 1er janvier 1976.

« très graves pour les entreprises de la dégradation constante du service postal... Une délégation d'industriels du groupement interprofessionnel lyonnais a été reçue par le préfet de la région Rhône-Alpes afin de l'entretenir des « dommages considérables que cause aux entreprises la carence du service local des postes depuis plusieurs semaines... »

Enfin, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., pour sa part, dénonce les grèves déclenchées dans son administration. Elles représentent, selon lui, une « mauvaise action », vis-à-vis du pays dans la vie économique et sociale, risque d'être perturbée de manière « non admissible » (nos dernières éditions du 25 octobre).

L'exactitude des notes téléphoniques et pour répondre à leurs réclamations. Il est impossible à Paris et dans certaines métropoles régionales d'obtenir le service des renseignements téléphoniques. La tonalité d'occupation démontre qu'il n'y a pas assez d'opératrices derrière les « machines ».

L'été s'est révélé catastrophique pour la poste. Le volant de remplacement théorique d'un agent de renfort pour six postes n'est respecté nulle part, et les congés ont fait des ravages que le mensuel de la C.G.T. se plaît à rappeler : « Fermeture de nombreux bureaux et guichets de la région lyonnaise et, par exemple, les bureaux annexes de Paris-19, Belvédère, de Paris-12 bis, de Paris-16 annexes 1, 2 et 4, du Blanc-Mesnil, de Bondy, d'Aulnay-2, de Saint-Ouen, de Clusby, de Courbevoie, de la Défense, de Nanterre mobilis, etc., totalement fermés. D'autres en nombre important ont été fermés, soit le matin soit l'après-midi... »

En effet, le scandale est patent depuis deux ans : il n'y a pas assez de préposés pour distribuer le courrier. Il existerait chaque jour entre 0,5 % et 5 % de tournées non effectuées. Les fonctionnaires des P.T.T. ne sont guère payés : 68,4 % d'entre eux percevaient moins de 3 000 F par mois le 1er février 1978. Depuis les dernières augmentations du mois de septembre, un préposé débutant touche en province un salaire de 2 448,83 F (traitement net, indemnité de résidence, prime de risque de sujétion et de petit équipement). Malgré la modicité de leurs revenus, il semble bien que, en octobre 1978, les agents des postes et des télécommunications fassent collectivement passer leurs revendications salariales après les demandes d'effectifs. Ils en ont assez de se faire accuser par les usagers, exaspérés par les files d'attente. Ils en ont assez de ne pas pouvoir remplir leur tâche de service public. Ils font de la création de postes budgétaires un véritable test « affectif » de l'intérêt que le gouvernement porte à sa poste et à son téléphone.

ALAIN FAUJAS.

GRAVES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DES ARRÊTS DE TRAVAIL DANS LA MARINE MARCHANDE

« Nous sommes prêts à discuter du coût des paquebots sous pavillon français », nous déclare la C.G.T.

Aucun signe de détente n'était apparu ce mercredi matin 25 octobre dans le conflit qui oppose les marins et les armateurs français. On sait que le syndicat des marins C.G.T. a lancé un mot d'ordre de grève illimitée et que la C.F.D.T. laisse à la « base » la liberté d'organiser la lutte selon des modalités diverses, s'en tient à des consignes de retard à l'appareillage de quatre-vingt-seize heures.

Dans de nombreux ports, notamment sur la côte méditerranéenne, des navires chargés sont prêts à partir, leurs équipages étant hostiles à la grève, mais ils en sont empêchés par des groupes déterminés de grévistes. Des incidents se sont produits à Marseille. Selon la C.G.T., on comptait ce mercredi dans les ports français une douzaine de navires non-préparés et plus de soixante navires en grève.

Les conséquences de cette grève — notamment ses effets néfastes sur le commerce extérieur — ont conduit le ministère des transports à déclarer : « Au moment où, grâce aux efforts des pouvoirs publics, la situation du commerce extérieur de notre pays évolue favorablement, cette grève risque de porter un coup très sévère à l'économie nationale. Le motif de cette grève est lié de la décision prise par la Nouvelle compagnie de paquebots (N.C.P.) de sous-traiter à une société de services étrangère une partie de l'activité hôtelière en utilisant ainsi du personnel n'ayant pas la qualité de marin... »

« Nous savons bien que les conséquences de la grève dépassent son objet précis qui est l'embauche de marins indonésiens dans une seule compagnie maritime française, a ajouté M. Lagain. Nous avons demandé au C.C.A.F. une réunion sur l'application de la convention collective dans la marine marchande. Mais avant d'ouvrir les discussions les armateurs exigent de nous des préalables que nous ne pouvons accepter. Jusqu'à ce jour ni les délégués du C.C.A.F. ni celles du gouvernement n'illustrant leur volonté d'ouvrir, sans préalable, des négociations... »

Le Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.) déplore, pour sa part, un conflit qui apparaît comme une « guerre de religion » et indique : « L'armement, déterminé à défendre son activité commerciale, l'exploitation de ses navires et l'emploi des marins déplore le caractère excessif des mots d'ordre lancés, et attire l'attention de tous sur les périls que fait courir au pavillon français, dans la crise profonde que traverse actuellement l'industrie du transport maritime, l'arrêt de l'exploitation des navires... »

« Nous sommes prêts à négocier à tout moment avec le C.C.A.F. ou avec la N.C.P. », nous a déclaré M. François Lagain, secrétaire de la fédération des marins C.G.T., « mais nous ne pourrions en aucun cas accepter la discrimination de nationalités ou de races sur les navires français. En revanche, nous sommes prêts à discuter avec la N.C.P. toutes les solutions de nature à alléger le prix de revient, y compris la nationalisation des effectifs à bord des paquebots... »

Une intervention de la municipalité d'Ajaccio

En Corse, la situation reste confuse. L'acheminement des marchandises dans l'île est problématique. L'application du plan de transport d'urgence par avions-cargos militaires Transal, demandé par M. Yves Burgeat, préfet de la région Corse, a finalement été différée compte tenu du fait que les produits non pondéreux de première nécessité peuvent être schématisés par les avions réguliers d'Air France et d'Air Inter, qu'un service minimum par voie maritime a été mis en place entre l'île et le continent et qu'enfin l'armée de l'air se serait montrée réservée quant à sa participation à la réalisation de ce plan.

D'autre part, le conseil municipal d'Ajaccio vient d'adresser un télégramme au premier ministre pour demander « l'intervention du gouvernement pour que cesse immédiatement la paralysie de l'île. De leur côté, les transporteurs routiers, bloqués sur le port de Marseille par la grève des marins, ont demandé, le mardi 24 octobre, que le ravitaillement de la Corse soit assuré par la marine nationale depuis le port militaire de Toulon. En cas de refus, ils envisagent de barrer les accès au port de Marseille avec leurs camions.

Le ministre des transports a rassuré de mettre l'accent sur les graves conséquences de la grève. Mais il est mal venu de s'intéresser brusquement, et à chaud, au sort des trois paquebots français de croisière, alors que depuis des années les ministères des transports successifs et le gouvernement n'ont affiché que déférence et démission à l'égard d'un secteur qui pourrait être source de devises et d'emplois et dans lequel ni les Norvégiens, ni les Grecs, ni les Britanniques, ni les Soviétiques n'ont jusqu'à ce jour baissé pavillon. — F. GR.

ENVIRONNEMENT

AU CONSEIL DES MINISTRES

Renforcement des pénalités infligées aux navigateurs imprudents

Le naufrage de l'Amoco-Cadiz, le 17 mars dernier, sur les côtes du Finistère, n'aura pas été inutile. Le gouvernement continue en effet à tirer toutes les conséquences de cette catastrophe.

Après la création de la mission interministérielle de la mer, chargée de coordonner toutes les actions de prévention et de préparation à la lutte contre les marées noires, après la modification du plan Polmar, après l'adoption de nouvelles règles de navigation au large d'Orléans, le conseil des ministres de ce mercredi 25 octobre, doit approuver deux projets de loi renforçant les pénalités infligées aux navigateurs imprudents ou négligents. Ces deux textes sont présentés par M. Josi Le Thiec, ministre des transports.

Le premier devrait modifier l'article 63 du code pénal, qui fixe jusqu'à 100 000 F les amendes encourues par les navigateurs qui commettent une infraction aux règles de navigation. Ces amendes devraient être portées aux fourchettes suivantes : 500 à 50 000 F pour tout bâtiment, 10 000 à 500 000 F pour les pétroliers. Ces peines s'appliqueraient également aux capitaines de pétroliers ou de remorqueurs qui négligeraient de prévenir les autorités maritimes de leur entrée dans nos eaux territoriales et de leurs activités de remorquage.

Le second projet de loi modifie la législation de 1964 sur les rejets d'hydrocarbures en mer. Les navires pris en flagrant délit de déversement encourraient jusqu'à présent des amendes d'attente de 10 000 à 100 000 francs. On voudrait les porter de 500 000 à 5 millions de francs.

En cas d'infraction aux règles de navigation, d'information des autorités et de rejets en mer, les navires pourront être retenus dans les ports jusqu'au versement d'une caution. Des poursuites qui ne pouvaient être engagées jusqu'ici que contre les capitaines pourront s'exercer désormais à l'encontre des armateurs, exploitants et « tout autre personne » portant une responsabilité dans les infractions commises.

it-ils les oubliés ation ?

ENTS DE BASE)PROCESSING

PARIS ET SES ORDURES

Conducteur de père en fils

Les conducteurs de bennes à ordures de la Ville de Paris continueront leur mouvement de grève, quartier par quartier, jusqu'au vendredi 27 octobre. Ils réclament, notamment, une augmentation de salaire, une augmentation de la prime de « contrainte matinale », le retour à cinquante-cinq ans pour tous et un treizième mois de salaire. Certains de ces revendications sont du ressort de la Ville (des négociations pourraient s'ouvrir avec cette dernière avant vendredi), d'autres de l'Etat. Selon la C.G.T., le mouvement est suivi par près de 90% du personnel.

« Dans la famille, on ramasse les ordures depuis 1924 sans interruption. J'ai commencé le boulot quand mon père était à trois ans de sa retraite », lance M. Jacques Petiot, conducteur de benne à ordures depuis trente ans. Né à Pantin, M. Petiot explique avec un fort accent parisien : « Le matin, le suis au garage de Romainville à 5 h. 15. Habitant le centre de Paris, je me lève à 4 heures pour arriver à temps... M. Petiot gagne Romainville en cyclomoteur. « Depuis que je travaille, c'est le cinquième que j'ai acheté. Ramarquez, ça s'améliore, avant j'y allais en vélo... »

Naturellement il y a beaucoup d'immigrés. Nous n'arrivons pas toujours à nous comprendre, mais, finalement, pas de problèmes... A 9 heures, l'équipe regagne le garage de Romainville et, seul, M. Petiot se dirige vers Ivry où se trouve la broyeur à ordures. « Dans le temps, on trouvait des trésors dans ces ordures. Personnellement, j'ai découvert une pendule qui avait cent cinquante ans. Un camarade m'a l'a réparée. Elle marche toujours. Aujourd'hui la récupération est moins importante et moins intéressante... »

Vers 11 heures, M. Petiot est de retour au garage. Il nettoie alors son véhicule jusqu'à midi. « Certaines de ces bennes sont vétustes ; une vingtaine datent de 1917... »

M. Petiot, syndiqué C.G.T., fait grève. « Grâce à ces actions, nous avons déjà obtenu un certain nombre d'avantages... »

JEAN PERRIN.

OPEL ASCONA UN TEMPÉRAMENT CACHÉ 79.11CV* pour être confortablement, nerveusement, silencieusement et luxueusement votre. Essayez-les. Avec Opel, partez tranquille. Modèle présenté: Opel Ascona 7 CVL. Prix dès en main: 26.515 F ou 26.878. Consommations (normes UTAC): 6,3 l à 90 km/h - 9,0 l à 120 km/h - 9,4 l en cycle urbain.

SOCIAL

La C.F.D.T. fait le bilan de son « recentrage » et va intensifier l'action revendicative

Six mois se sont écoulés depuis que le premier ministre, après avoir reçu les partenaires sociaux, leur a précisé, le 27 avril, par lettre, ses recommandations sur les principaux thèmes de négociations à engager. Les discussions ont effectivement été ouvertes sur l'amélioration des bas salaires, avec, pour objectif, la définition d'un minimum annuel garanti (implicite) susceptible d'être placé en balance avec les 2.400 francs mensuels promis dans le programme commun, l'aménagement de la durée du travail et le financement de l'assurance-chômage.

M. Maire, qui avait estimé positif l'entretien qu'il avait eu, le 14 avril, avec M. Barre, s'était donné deux mois de délai pour apprécier la valeur d'ouverture gouvernementale, qui constituait l'un des piliers du « recentrage » de la C.F.D.T. après la défaite de la gauche. Force est de constater que les négociations n'ont encore abouti sur aucun des trois domaines primordiaux, sauf l'exception — de faible portée — que constituent les accords signés en juillet sur des minima salariaux annuels. Le principal de ces textes,

qui concernait la métallurgie, est resté un « cadre » qu'aucune signature entre syndicats et chambres régionales n'est encore venu concrétiser.

Qui plus est, les déclarations ou lettres des pouvoirs publics ont incité, s'il en avait été besoin, les employeurs à ne faire de concessions appréciables ni sur les rémunérations ni sur la durée du travail. Quant aux problèmes relatifs à l'aide aux chômeurs, ils en sont au même point, le gouvernement ne s'étant pas prononcé sur son propre concours, qui, de l'avis général, est indispensable. Est-ce donc l'impasse ? Gouvernement et patronat n'ont-ils cherché, comme par le passé, qu'à démolir plus encore les travailleurs et à gagner du temps, quitte à leur faire l'interlocuteur de bonne volonté ?

M. Maire et les principaux membres de l'équipe confédérale C.F.D.T., qui participaient avec lui au long entretien du 24 octobre avec le premier ministre, se refusent à dresser un constat d'échec. Dans son entretien avec les journalistes, le secrétaire général de la C.F.D.T. a constaté que :

« L'évolution des négociations risquait de s'appesantir sur le blocage ». La C.F.D.T. réaffirme sa volonté de poursuivre la discussion, mais elle a mis le gouvernement devant les responsabilités qu'imposent de nombreux atterroissements, des passivités, voire des oppositions, sur les trois grands dossiers. La tactique de M. Maire est de contraindre le premier ministre à tenir ses engagements. M. Barre ne déclarait-il pas à l'Assemblée nationale, le 20 avril, qu'il entendait « favoriser les négociations sur certaines questions qui intéressent plus directement les partenaires sociaux et qui engagent leur responsabilité » ? Aussi le leader syndical s'est-il efforcé de ne rien négliger de ce qui pourrait être acquis dans d'autres domaines : durée du travail hebdomadaire, sécurité sociale, âge de la retraite, réforme de la loi de 1950 sur les conventions collectives, etc.

Sur tout cela, M. Maire n'a pas obtenu d'engagement précis de M. Barre. Pour ce qui est de la réduction de la durée du travail, M. Barre a dit ne pas penser qu'elle soit « la voie royale pour créer des emplois ». L'entretien n'a à peu près rien donné, en dehors du « climat très positif et constructif », pour reprendre les mots du communiqué des collaborateurs du premier ministre. M. Barre, fidèle à la politique contractuelle, s'est déclaré hostile à toute politique autoritaire des revenus : les pouvoirs publics n'interviendraient pas « contre » les travailleurs, mais ils restent muets sur ce qu'ils pourraient faire en leur faveur.

Néanmoins, M. Maire a voulu se montrer serin. Certes, il ne donne pas l'impression d'être dupé, mais il s'est gardé des termes de critiques virulentes, qui, naguère, soldaient les décevantes rencontres entre la C.F.D.T. et le gouvernement.

Le leader syndical souligne donc le second élément de sa tactique : augmenter la pression sociale. « Elle doit », a dit M. Maire, s'amplifier. Nous voulons aboutir, d'ici la fin de l'année, sur les trois grandes négociations. Nous croyons que c'est possible, des accords dans le secteur privé sont également possibles en développant les actions revendicatives. Il faut les faire converger au niveau des branches. Il s'agit de la question d'organiser une grande journée, mais d'intensifier partout l'action au plan national.

Le conseil national, qui s'ouvrira du 25 au 28 octobre, va faire le bilan du « recentrage » de la centrale. Celui-ci n'est pas approuvé par tous les militants. Certains voient un danger de réformisme ; d'autres pensent que seule l'action interne permettra de vaincre les résistances gouvernementales et patronales ; d'autres estiment encore qu'on ne peut négocier sur l'emploi. Certains redoutent que la déposition de la C.F.D.T. n'engendre un certain schisme-syndicalisme.

A l'arrière-plan, la question subsiste : la C.F.D.T. peut-elle participer à la « gestion de la crise » ? Certaines fédérations, comme la Banque et Finances (habillement, cuir et textile) n'ont rien abandonné des réserves qu'elles avaient manifestées au lendemain des élections. Mais des contestataires existent un peu partout dans les secteurs (P.T.T., assurances, fonction publique, alimentation) et dans les régions.

M. Charpentier a été reçu par M. Barre le 24 octobre. Le président de la C.G.C. a dit qu'il avait exposé les préoccupations de sa centrale et prévenu le premier ministre : « Nous comptons ne faire le choix entre la concertation et la bataille ».

Le budget de l'action sociale augmentera de près de 22 % en 1979

Présentant à la presse, mardi 24 octobre, le projet de budget de l'action sociale pour 1979, M. Daniel Hoefel, secrétaire d'Etat à l'action sociale, a résumé ses trois préoccupations essentielles : « Obtenir les moyens nécessaires pour faire progresser l'action sociale ; simplifier et faciliter les formalités pour les personnes âgées et ceux qui sont dans le besoin ; résoudre le problème de l'accès des plus grands handicapés ».

M. Hoefel a souligné que le projet de budget de l'action sociale pour 1979, atteindra 14,2 milliards de francs, en augmentation de près de 22 % par rapport à 1978 (contre une progression moyenne de 15 % pour l'ensemble du budget de l'Etat). Les crédits de l'aide sociale proprement dite absorberont, sur ces 14,2 milliards de francs, 13,6 milliards, les programmes d'action sociale 209,1 millions, la formation des travailleurs sociaux 287,5 millions et les investissements 269,4 millions. Les services d'aide ménagère, qui comptaient 120 000 bénéficiaires en 1973, en totalisent 228 000 aujourd'hui. D'autre part, 80 % des crédits d'aide sociale serviront à payer des salaires en institutions médicales et sociales.

Le secrétaire d'Etat a exprimé son souci « d'agir sur les causes structurelles de la croissance des dépenses d'aide sociale », lesquelles ont à peu près doublé en quatre ans, ce qui, selon M. Hoefel, peut « devenir insupportable pour les collectivités locales ». A court terme, estime encore le secrétaire d'Etat, il faudra contrôler strictement l'évolution des prix de journée dans les établissements sociaux. Des instructions précises seront adressées aux préfets dans les jours qui viennent. D'autre part, les crédits pour la mise en place des structures d'action gérontologique vont augmenter de plus de 53 %, tandis

que les crédits d'équipement concernant les grands handicapés vont doubler. Pour les plus grands handicapés, M. Hoefel a annoncé la création de maisons d'accueil, notamment par l'aménagement d'établissements sociaux ou sanitaires existants. Leur capacité sera de dix à soixante lits environ ; leur gestion « associée directement les familles ». Pour l'accueil de longue durée, la Sécurité sociale prendra en charge l'intégralité des frais.

Enfin, pour continuer l'action de simplification administrative, menée jusqu'à présent, un décret va permettre aux maires de statuer « en quelques jours » dans le cas où un retraité qui demande l'aide ménagère aura été brusquement privé de la personne dont la présence est nécessaire à son maintien à domicile. D'autre part, l'expérimentation d'un système de « télé-alarme », embryonnaire dans trois départements, sera conciliée ; on pensera desservir 400 personnes à la fin de cette année.

M. EDMOND MAIRE : L'ACTION VA SE DÉVELOPPER

L'entretien entre MM. Raymond Barre et la délégation de la C.F.D.T. qui accompagnait M. Edmond Maire, secrétaire général, a duré, mardi 24 octobre, plus de deux heures. « Nous avons procédé contre l'évolution actuelle des négociations qui risquent de s'appesantir au blocage », a déclaré M. Maire à l'issue de l'entretien.

Le leader syndicaliste, à l'appui, a cité la lettre de M. Monory sur le traçage des salaires, une déclaration de M. Barre hostile à la réduction de la durée du travail, tandis que le gouvernement ne se presse pas de prendre position pour manifester la solidarité nationale que réclame le

financement de l'assurance chômage. Après un débat très positif lors de l'ouverture des discussions, estime M. Maire, celles-ci périclitent, car la C.F.D.T. ne peut se satisfaire de négocier sur le principe. L'entretien a également porté sur la durée du travail, le déficit de la Sécurité sociale, les créations d'emplois, la législation pénitentiaire, etc. Il ne semble pas que M. Maire ait obtenu des engagements précis. Toutefois, M. Bonin a promis d'intervenir dans la suite du débat sur la réforme des préfonctions, de façon à ce que la majorité appuie l'un des désirs exprimés par la C.F.D.T.

« L'entretien n'a à peu près rien donné, en dehors du « climat très positif et constructif », pour reprendre les mots du communiqué des collaborateurs du premier ministre. M. Barre, fidèle à la politique contractuelle, s'est déclaré hostile à toute politique autoritaire des revenus : les pouvoirs publics n'interviendraient pas « contre » les travailleurs, mais ils restent muets sur ce qu'ils pourraient faire en leur faveur.

Néanmoins, M. Maire a voulu se montrer serin. Certes, il ne donne pas l'impression d'être dupé, mais il s'est gardé des termes de critiques virulentes, qui, naguère, soldaient les décevantes rencontres entre la C.F.D.T. et le gouvernement.

M. Charpentier a été reçu par M. Barre le 24 octobre. Le président de la C.G.C. a dit qu'il avait exposé les préoccupations de sa centrale et prévenu le premier ministre : « Nous comptons ne faire le choix entre la concertation et la bataille ».

À Puzos, Zénith-Aviation de Roche-la-Moitière (Loire), qui emploie deux cent vingt salariés, des délégués syndicaux ont eu, mardi 24 octobre, un entretien de deux heures avec le directeur de l'usine, M. Jean-Pierre Lacroix. Ce mouvement est suivi par la moitié du personnel qui réclame des améliorations salariales et a jugé insuffisantes les propositions de la direction. Celle-ci a déposé l'initiative d'un cadre appelant le personnel à s'abstenir ou à voter nul à l'occasion des élections de délégués du personnel (le Monde du 26 octobre). Il a d'autre part indiqué que ce cadre n'avait, contrairement à ce qu'affirmait la C.G.T., « aucune fonction à la direction ».

Exposition internationale

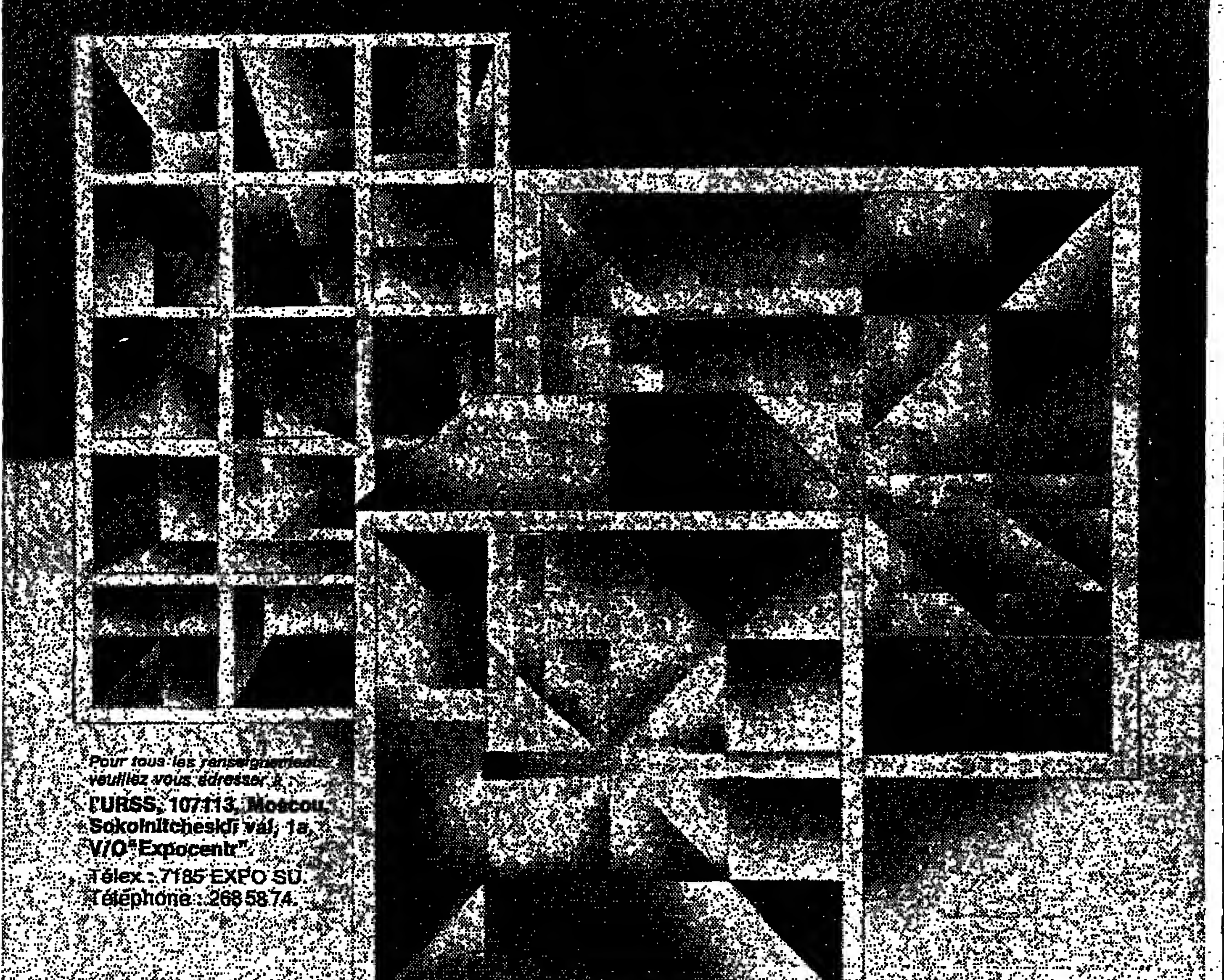
Matériels et équipement pour la mécanisation de finition dans les travaux de bâtiment

«stroimecanisazia-79»

Moscou 30 janvier - 6 février 1979

Exposition internationale des machines-outils et équipements

Soyez les bienvenus à l'Exposition Internationale



Pour tous les renseignements, veuillez vous adresser à :

CURSS, 107113, Moscou, Sokolnicheskoye Vkr., 1a, W/O "Exponent"

Télex : 7185 EXPO SU
Téléphone : 268 58 74

LOGEMENT

Libres opinions

« NE TIREZ PAS SUR L'AMBULANCE ! »

par JEAN BOISSIER (*)

La construction est malade. Les acquéreurs de logements sont inquiets. On remet en cause la fiscalité du logement. Depuis 1973, plusieurs rapports ou documents d'études ont été publiés dans le domaine du logement et de l'habitat. Ils ont notamment, en commun, l'analyse plus ou moins approfondie des dispositions fiscales existantes et la formulation de propositions qui, en revanche, sont parfois divergentes.

Trois récemment, le gouvernement a demandé au Conseil national de l'accession à la propriété d'examiner un rapport déposé par lui, en avril 1978, sur la fiscalité du logement. Cette instance a créé une commission ad hoc, qui s'est réunie à trois reprises, le 20 juillet, le 28 août et le 6 septembre.

Avant que le Conseil national de l'accession à la propriété ne remette ses conclusions dans les délais impartis, le gouvernement a retenu hier en conseil des ministres, dans le cadre du projet de budget pour 1979, deux dispositions modifiant le traitement fiscal applicable au logement : l'une remet partiellement en cause le régime d'imposition des revenus fonciers pour les propriétaires bailleurs ; l'autre augmente les droits d'enregistrement sur la vente des résidences non principales.

Une telle décision nous paraît regrettable dans son principe, ambiguë dans les objectifs poursuivis et inopportune dans la conjoncture actuelle.

Regrettable dans son principe, d'abord, car elle témoigne d'un comportement prétoire.

Que penser, en effet, d'un gouvernement qui veut imposer des mesures alors qu'il a chargé un organisme, installé par le président de la République et composé d'experts et de professionnels compétents, d'étudier les modifications ou les aménagements éventuels à apporter à la fiscalité du logement ? Est-ce là le moyen de promouvoir la décentralisation dans les rapports avec les partenaires économiques et sociaux ?

Ambiguë dans ses objectifs, ensuite, car cette décision repose sur des préoccupations mal définies.

S'agit-il, en effet, de combler partiellement et par ce biais l'impasse budgétaire ? S'agit-il de manifester une volonté politique de lutte contre les inégalités en utilisant le levier du logement ? S'agit-il d'un simple transfert de ressources afin de conférer davantage d'efficacité sociale à la réforme du financement du logement ?

Quelle que soient les objectifs poursuivis par le gouvernement, la réussite ne peut être garantie par les mesures adoptées. Celles-ci, au cas où elles seraient votées par le Parlement, constitueraient pour le Trésor, des « recettes de poche » et seraient une illusion sur le plan de la justice sociale. Sur ce dernier point, et ainsi que notre fédération l'a affirmé à de multiples reprises, et encore récemment, rien ne pourra changer sans une étude globale reposant sur une analyse précise et minutieuse de l'ensemble de la fiscalité du logement au regard notamment du projet de réformes des collectivités locales.

Inopportune, enfin, paraît cette décision, car elle ne manquerait pas d'avoir des conséquences néfastes sur l'économie du logement, secteur d'activité qui souffre d'une langueur persistante et d'une atonie extrême.

Est-il judicieux, dans ces conditions, de décourager définitivement l'investissement locatif, qui demanderait plutôt à être stimulé par des mesures de soutien dans une phase de redéploiement industriel et d'industrialisation des moyens financiers alloués par l'Etat à la construction de logements face aux besoins qualitatifs et quantitatifs persistants ? Est-il judicieux de renforcer les droits sur la vente des résidences non principales et d'aggraver ainsi l'état du marché immobilier, alors que la différence entre la notion de résidence principale et celle de résidence secondaire a de plus en plus tendance à s'estomper ?

La construction, sensible plus que d'autres secteurs aux mouvements incontrôlables et spontanés de confiance ou de méfiance de la part des épargnants et des investisseurs, est malade. Elle chemine avec difficulté. De grâce, ne tirez pas sur l'ambulance !

(*) Rapport Barre, rapport Norc, vis du Conseil économique et social relatif aux exonérations fiscales en faveur du logement, etc.
(*) Président de la Fédération nationale des promoteurs-construiteurs.

L'Agence pour est...

LE GROUPE BRITANNIQUE POURRAIT RACHETER

Le groupe britannique pour racheter la France de la construction... (text partially obscured)

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.

SOCIAL

ÉTRANGER

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DE FORMATION POUR LES IMMIGRÉS

Une nouvelle association vient d'être créée pour se substituer à l'Association pour l'enseignement des étrangers...

UN COLLOQUE DE L'ONU A VIENNE

Les syndicats ouvriers des pays riches face à ceux des pays pauvres

Vienna. — Des discussions souvent très âpres entre syndicats des pays riches et représentants du tiers-monde se sont déroulées les 23 et 24 octobre à Vienne...

L'U.R.S.S. augmente les prix de rachat par l'État des produits agricoles

Moscou. — Conformément aux décisions du plénum de juillet dernier du comité central du parti communiste soviétique...

ÉNERGIE

L'Agence pour les économies d'énergie est-elle trop riche ?

Le conseil des ministres de ce mercredi 25 octobre devait entendre une communication de M. André Giraud, ministre de l'Industrie...

avec une franchise très nordique. Les représentants des syndicats suédois et allemands ont déclaré que la principale condition pour sauver le libre-échange...

AFFAIRES

LE GROUPE BRITANNIQUE BEECHAM POURRAIT RACHETER LES PARFUMS GIVENCHY

La société des parfums Givenchy pourrait passer sous le contrôle du groupe pharmaceutique britannique Beecham...

Advertisement for AIR BAHAMA flights to Florida, Louisiana, Haiti, Jamaica, Quito, Guatemala, and Lima. Includes a list of destinations and flight durations.

Advertisement for CREDIT HOTELIER COMMERCIAL ET INDUSTRIEL. Features a large interest rate of 10,30% and a yield of 10,27%.

Form for requesting a coupon for AIR BAHAMA flights. Includes fields for name, address, and phone number.

ÉTRANGER

Le plan Carter contre l'inflation

(Suite de la première page.)
LA HAUSSE DES SALAIRES, plus précisément des revenus des salariés du secteur privé, primes comprises, sera limitée à 5 % pour la première année d'application des conventions collectives, et à 7 % pour la suite.

Des exceptions sont prévues pour les bas salaires (moins de 4 dollars de l'heure), ou lorsque des changements de structure survenant sur le plan substantiel de productivité, ou encore lorsque une hausse supérieure sera nécessaire pour maintenir un parallélisme historiquement fondé avec un autre groupe de salariés ayant bénéficié d'ajustements avant l'annonce du présent programme. Cette dernière disposition, qui pourrait cacher d'importantes échappatoires, apaisera-t-elle les syndicats? Rien n'est moins sûr: la plupart des intéressés, consultés ces derniers jours, ont exprimé leurs réserves, certains même une hostilité ouverte. M. Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O., en était venu à préférer à moins couverts l'instauration d'un contrôle obligatoire des salaires et des prix, une politique à laquelle M. Carter continue de se refuser.

Les salariés « de base » ne peuvent, en tout cas, oublier qu'en 1977, par exemple, les traitements des dirigeants des 797 plus grandes entreprises américaines ont

été relevés non pas de 6,5 % — le taux d'inflation de cette année-là — mais de 12,2 %, soit près du double.

Pour prévenir cette opposition, M. Carter a institué une sorte d'« assurance de salaires réel »: si l'inflation est supérieure à 7 %, tous les salariés dont la hausse de revenus aura été inférieure à 7 % percevront la différence sous forme de crédit d'impôt. Une proposition de loi en ce sens sera soumise au Congrès en janvier. Les officiels, qui assurent d'avoir recueilli que des réactions positives à ce projet, y voient un stimulant important offert aux syndicats pour qu'ils modèrent leurs demandes.

LA HAUSSE DES PRIX DANS LE SECTEUR PRIVÉ EST LIMITÉE À 5,75 %.

Le dispositif est assez complexe. Une même entreprise devra limiter ses augmentations à un pourcentage inférieur de 0,5 point à la moyenne de ses hausses pour les années 1976-1977. Comme l'inflation avait été modérée cette année-là, le ralentissement visé est particulièrement fort par rapport à 1978. Aux termes de savants calculs, le plan Carter fixe un plafond de 5,75 % aux hausses de prix dans chaque entreprise et — compte tenu d'autres éléments moins contrôlables — un maximum de 6 % à 6,5 % d'augmentation du coût de la vie en général: un peu moins qu'en 1977,

mais trois points au-dessous du chiffre probable pour l'année en cours.

Tout en refusant les contrôles autoritaires, M. Carter a beaucoup insisté qu'en avril dernier sur le rôle qu'il entendait faire jouer à la bonne volonté des Américains pour freiner les hausses de prix et de salaires. De fait, son plan comporte cette fois des sanctions plus précises. Les commandes de l'Etat pour tout contrat excédant 5 millions de dollars (ce seuil sera abaissé par la suite) n'auront qu'à des entreprises observant les normes édictées en matière de prix et de salaires. Comme ces commandes portent sur quelque 80 milliards de dollars et touchent des milliers d'entreprises, l'effet de cette restriction ne sera pas négligeable. De même, les prêts de l'export-import Bank ne seront accordés qu'à ceux qui feront preuve de la même discipline. Quant aux industries récalcitrantes, elles pourront se voir retirer les privilèges et protections qui leur sont accordés, notamment en matière de contrôle des importations.

Tout cela sera accompagné d'une publicité désagréable. Le rôle de chien de garde déjà joué par le conseil pour la stabilité des salaires et des prix sera renforcé par un élargissement des effectifs de cet organisme (de quatre-vingt à cent cinquante membres) et par un accroissement de ses pouvoirs. Les quatre cents entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 500 millions de dollars feront l'objet de contrôles plus sévères et réguliers.

Un nouveau « patron » pour la lutte anti-inflation devrait être désigné ces prochains jours, en remplacement de M. Robert Strauss, qui demandait à revenir à ses tâches habituelles de principal négociateur pour le commerce international. M. Alfred Kahn, président du bureau de l'aviation civile, a été sollicité pour le poste, mais mardi encore, il réservait sa réponse.

MICHEL TATU.

Le président Carter a annoncé le 23 octobre la création d'un conseil national pour la productivité qui sera chargé de « coordonner les efforts du gouvernement pour stimuler la productivité dans les secteurs public et privé ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.
\$ E.-U.	4,140	4,150	- 90	- 60	- 190	- 160	- 700	- 640
\$ can.	3,470	3,507	- 100	- 85	- 180	- 140	- 490	- 325
Yen (100)	2,250	2,305	+ 100	+ 135	+ 170	+ 210	+ 440	+ 490
DM	2,315	2,321	+ 35	+ 33	+ 125	+ 160	+ 420	+ 480
Finla	12,120	12,125	75	75	135	145	285	145
F. B. (100)	14,620	14,630	- 600	- 390	- 1090	- 790	- 2900	- 2490
F. S.	2,730	2,740	+ 135	+ 155	+ 315	+ 355	+ 990	+ 1065
L. (1 000)	2,141	2,151	- 385	- 385	- 735	- 615	- 2185	- 1985
E.	2,385	2,417	- 335	- 285	- 695	- 615	- 2335	- 2290

TAUX DES EURO-MONNAIES

	3/3/78	3/4/78	3/1/78	3/5/78	3/9/78	3/9/78	3/15/78	3/15/78
DM	3 3/8	3 3/4	3 1/4	3 5/8	3 9/16	3 9/16	3 9/16	3 15/16
S. E.-U.	26 13/16	27 3/16	8 7/8	9 1/4	9 7/16	9 15/16	10 3/4	11 1/8
Florin	9 7/8	11 1/8	10 5/8	10 5/8	10 5/8	9 1/16	9 1/16	9 3/8
F. B. (100)	11 3/4	14 1/4	9 3/8	10 3/8	10 1/8	8 5/8	8 3/8	8 3/8
F. S.	3 1/8	3 1/8	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2
L. (1 000)	17 3/4	20 1/4	13 1/2	15 1/4	14 1/8	15 7/8	15 5/8	16 7/8
E.	10 3/4	12 1/4	10 5/8	11 3/8	11 5/8	12 3/8	13 3/4	13 3/4
Fr. franc.	6 7/8	7 1/8	6 1/8	7 3/8	8 1/8	8 5/8	10 1/8	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

1968-1978 Avec les Sociétés Françaises 10 ans de progrès et de confiance.

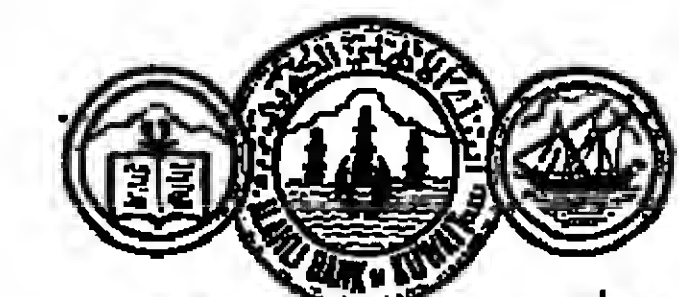
En 10 ans, l'Alahli Bank of Kuwait est devenue l'une des toutes premières banques commerciales du Koweït et du Monde Arabe.

Au 31 décembre 1977, les fonds propres de l'Alahli Bank of Kuwait s'élevaient à l'équivalent de 477.000.000 de francs français et le total de son bilan à l'équivalent de 10.900.000.000 de francs.

Depuis sa création, l'Alahli Bank of Kuwait a mis toute la qualité de ses services à la

disposition d'une centaine de Sociétés Françaises qui se sont intéressées au marché koweïtien. Depuis 1968, l'Alahli Bank of Kuwait a contribué au placement d'emprunts émis sur le marché international pour le compte d'une cinquantaine d'emprunteurs français.

1968-1978: 10 ans qui ont permis à l'Alahli Bank of Kuwait de nouer des liens de confiance privilégiés avec les sociétés et les banques françaises.



Alahli Bank of Kuwait
10 ans de relations privilégiées avec la France.

ALAHLI BANK OF KUWAIT P.O. Box 1387 Koweït - Télex 2067 AHLBANK - Adresse télégraphique AHLBANK.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INFORMATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE INFORMATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE INFORMATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

les Sicav du groupe Société Générale

Situation au 30.9.1978

	Supérieur	Supérieur	Supérieur	Supérieur	Supérieur	Supérieur	Supérieur
	Large	Participations	Equilibre	Paiement	Intéressement	Conversion	Intégration
	d'investissement	Internationales	entre valeurs	obligataires	de capital	de valeurs	Financière
			et			de	FRANCE
			autres			obligations	en %
			titres			et	des
			immobilières			autres	actions
						titres	françaises,
						et	étrangères,
						autres	et
						titres	autres
						de	titres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres
						de	autres
						autres	de
						titres	autres

LESMARCHÉS FINANCIERS

PARIS 24 OCTOBRE

Fortre reprise
La première séance du nouveau mois boursier...

À l'inverse de la veille, le marché a été assez actif et tous les compartiments ont, peu ou prou, bénéficié de ce retournement de tendance...

Sur le marché de l'or, le linéaire a légèrement reculé à 90 700 francs...

LONDRES

L'attente des négociations dans l'industrie automobile...

NOUVEAUX DES SOCIÉTÉS

ARNAUD-PROUDON. Le dividende de l'exercice 1978...

pour le 31er septembre 1978
KLEBER-LOMBES. Période de 4,8 millions de francs...

NEW-YORK

Nouvelle recrudescence
La 16ème séance enregistrée jusqu'à Wall Street...

La présentation télévisée du programme gouvernemental de lutte contre l'inflation...

COUS DU DOLLAR A TOKYO
Taux de marché monétaire
Effets privés 7,8 %

BOURSE DE PARIS - 24 OCTOBRE - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours, % de coupon. Lists various stocks and their prices.

VALEURS Cours précéd. Dernier cours

Large table of stock values with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours. Includes sections for VALEURS, VALEURS, and VALEURS.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Précéd., Premier cours, Dernier cours, Compt. premier cours. Lists various financial instruments.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Précéd., Premier cours, Dernier cours, Compt. premier cours. Lists gold and silver prices.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Précéd., Premier cours, Dernier cours, Compt. premier cours. Lists exchange rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Précéd., Premier cours, Dernier cours, Compt. premier cours. Lists gold and silver prices.

